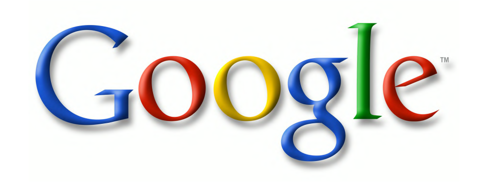
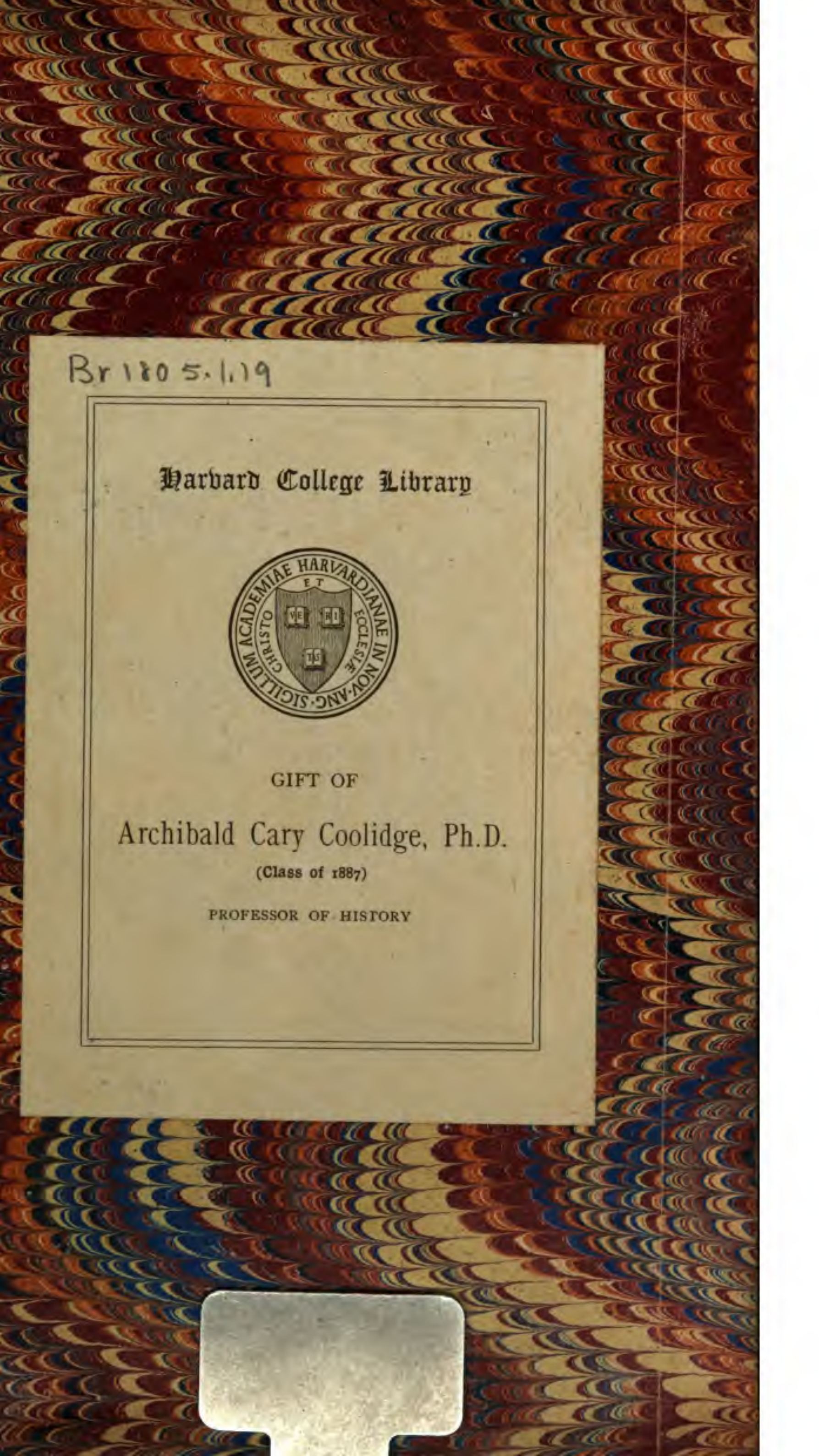



WIDENER
HN ZS4Q 4



Br 1805.1.19
Harvard College Library
ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG· SIGILLUM
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
GIFT OF
Archibald Cary Coolidge, Ph.D.
(Class of 1887)
PROFESSOR OF HISTORY


ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
- 82 -
PARIS VI ARRON

COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE,

MÉMOIRES DE JACQUES II, TOME IV.

James II

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins St.-Jacques, n°. 14.

MÉMOIRES

DE JACQUES II.

TOME QUATRIEME.



A PARIS,
CHEZ BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 57;

A ROUEN,
MÊME MAISON DE COMMERCE,
RUE GRAND-PONT, N°. 73.

1825.

MÉMOIRES

DE JACQUES II.

Aussitôt que le Roi fut débarqué, il se rendit à Abbeville, où il se fit connaître publiquement, puis il se rendit promptement à Saint-Germain, où il eut la consolation de retrouver du moins en lieu de sûreté la Reine et le prince son fils. Cette satisfaction, et l'accueil généreux et cordial qu'il reçut de Sa Majesté Très-Chrétienne, ne furent pas un médiocre soulagement à ses peines. Il eut aussi la joie de voir arriver journellement d'Angleterre un assez grand nombre de gens de qualité, protestans et catholiques, qui venaient le rejoindre, tant par inclination et par empressement à partager la fortune de leur prince, que pour se mettre à l'abri de l'orage qui l'avait renversé du trône, et menaçait tous ceux qui l'avaient servi avec fidélité et affection, et ceux même qui, dans des intentions ennemies, avaient poussé aux mesures désagréables à la nation. Ce fut bien certainement ce qui engagea lord Sun-

derland à s'enfuir en Hollande, déguisé en femme. Il est probable que, dans ce désordre, où pendant quelque temps on se vit à la merci de la populace, la timidité de son caractère ne lui permit pas de se croire en sûreté qu'il ne fût hors de sa portée. Il ne savait pas trop quelle fantaisie pouvait lui prendre à l'égard d'un homme qui avait été premier ministre sous un règne alors si cruellement décrié, et s'était toujours montré le plus complaisant, et, par conséquent, le plus criminel des conseillers du Roi, sans que le public fût encore instruit des véritables motifs de ses actions. Aussi la même raison qui l'avait porté à s'enfuir le fit emprisonner à son arrivée en Hollande; mais le prince d'Orange s'empressa autant de le faire mettre en liberté, qu'il s'empressa lui-même de proclamer sa propre infamie dans la lettre qu'il publia pour sa justification; mais il n'y avait pas d'action lâche ou vile qu'un tel esclave de ses plaisirs ne fût prêt à commettre pour se soutenir dans cet état d'opulence et de bien-être qu'on doit présumer avoir été généralement le but définitif de toutes ses actions, ainsi que de toute sa conduite dans cette dernière occasion.

L'objet de cette lettre étant de regagner la faveur du peuple, il y prétend très-faussement s'être constamment opposé aux résolutions qui sont devenues la source de tant de clameurs, tandis qu'en réalité il ne s'est pas contenté de les ap-

prouver, mais a pris, à cet égard, les devans sur tous les autres. A la vérité, il faisait quelquefois sonder le gué par ses secrets agens, comme sir Nicolas Butler, M. Lob et même le père Peter, afin d'avoir l'air de s'opposer à ces mesures dangereuses dont il avait été réellement l'auteur. Le prince d'Orange ne l'excepta de la première amnistie générale que pour garder quelque temps le masque, et lui fit bientôt réparation en lui accordant son pardon par un acte spécial qui ne concernait que lui : peu de temps après il l'admit à la plus haute faveur et à sa plus grande intimité ; ce qui montra clairement qui il avait servi jusqu'alors : car il n'y avait que le mérite transcendant d'avoir trahi son maître qui pût engager ce prince à employer, au mépris de la décence publique, un homme d'un caractère si infâme, qui avait été pensionnaire de la France, avait changé de religion deux fois en six mois, et avait été de tous les hommes le plus odieux et le plus suspect au pays. En conséquence, lorsque le succès qui, aux yeux de ces sortes de gens, paraît sanctifier les actions les plus viles, eut établi l'usurpateur sur le trône, il ne fit pas difficulté de dire, dans une certaine occasion, au général Ginkle, que, bien que ce fût à lui qu'appartenait l'honneur d'avoir soumis l'Irlande, il ne lui cédait pas en mérite, et que c'était lui qui avait eu la gloire par ses provocations de contribuer à la révolution, et de

jeter les premiers fondemens de la grandeur du prince d'Orange.

Après l'arrivée du Roi à Saint-Germain, chaque nouveau courrier lui apportoit de nouveaux exemples de la violence avec laquelle on se précipitait de tous côtés pour rendre hommage à la nouvelle idole. Dans ces occasions, les espérances des hommes mécontens de leur fortune, qui forment toujours le plus grand nombre parmi les fauteurs d'une révolution, ne manquent pas de s'élever à tout ce qu'ils imaginent leur être dû, ou du moins, à ce qu'ils se croient faits pour obtenir; et quoique tous ne pussent espérer de grands emplois, le titre de duc, ou le ruban bleu, cependant aucun d'entre eux ne désespérait de tirer sa part des dépouilles d'une couronne et du naufrage d'un gouvernement. C'était là ce qui avait ouvert les voies à l'ambition du prince. Les lords, pour ne pas perdre de temps, se réunirent le jour même de Noël, pour demander au prince d'Orange de se charger du gouvernement. Il en accepta le fardeau sans se faire prier, convoqua tout ce qui se trouvait alors à Londres de membres du parlement du temps du roi Charles; entachant par là le gouvernement de Sa Majesté d'une sorte d'irrégularité. Il leur adjoignit le maire, et les aldermen de Londres, et leur demanda leur avis sur les meilleurs moyens à prendre pour atteindre le but de son expédition et assembler un parlement

libre. Comme ils étaient fort nombreux, ils se formèrent en une sorte de chambre des communes, et s'étant choisi un orateur, demandèrent ainsi que les lords au prince d'Orange de se charger du gouvernement, et de publier des lettres circulaires pour la réunion d'une convention, le 22 février suivant. Il dit d'abord que c'était une chose de grande importance, et demanda du temps pour réfléchir, quoiqu'il n'en eût pas pris pour céder à la première demande qui lui avait été faite. Sa feinte modération ne tint même pas long-temps, et il répondit le lendemain qu'après y avoir mûrement pensé, il consentait à concourir avec le parlement au gouvernement de l'Etat.

Lorsque le Roi apprit qu'on avait convoqué une convention, il jugea nécessaire de s'opposer autant qu'il était en son pouvoir à ce qu'on allait faire. Il écrivit donc la lettre suivante adressée aux lords et aux autres membres de son conseil privé. « Nous nous croyons obligé en conscience « de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour « ouvrir les yeux de notre peuple, afin qu'il « puisse reconnaître les véritables intérêts de la « nation dans cette importante conjoncture. Nous « avons donc jugé à propos de vous informer que « nous ne pouvions demeurer plus long-temps « en Angleterre avec sûreté, ni agir librement « en ce qui concernait notre peuple, et qu'il était « absolument nécessaire que nous quittassions le

« pays. Nous avons laissé écrits de notre main les
« motifs de notre départ, pour vous être com-
« muniqués à vous et à nos sujets dans les termes
« suivans :

(Ici était inséré l'écrit dont on a déjà parlé : Ensuite le Roi ajoutait :)

« Apprenant que quelques personnes l'avaient
« donné pour n'être pas de nous, et qu'il avait
« été malicieusement supprimé par le prince
« d'Orange et ses adhérens, nous avons jugé à
« propos, quelque temps après, de le faire pu-
« blier de nouveau, et en même temps d'écrire
« à tous les membres de notre conseil privé dans
« les termes suivans :

« Mylords, quand nous avons vu que nous ne
« pouvions plus demeurer en sûreté dans notre
« royaume d'Angleterre, et avons pris en consé-
« quence la résolution de le quitter pour quel-
« que temps, nous avons ordonné de vous com-
« muniquer à vous, et à tous nos sujets, les rai-
« sons de notre départ. Nous étions déterminé en
« même temps à vous laisser, en qualité de mem-
« bres de notre conseil privé, les ordres les plus
« conformes à l'état présent de nos affaires ; mais
« n'ayant pu le faire alors avec sûreté, nous ju-
« geons à propos de vous donner à connaître que,
« bien que depuis notre avénement à la couronne
« nous ayons constamment pris soin de gouver-
« ner notre peuple avec tant de justice et de

« modération qu'il n'eût, s'il était possible, au-
« cun motif de plainte, cependant, plus particu-
« lièrement encore à l'époque de la dernière in-
« vasion, voyant les moyens qu'on employait,
« et craignant que notre peuple, qui ne pouvait
« être vaincu que par lui-même, ne fût conduit
« par de légers et chimériques griefs à donner
« dans le piége où il devait trouver une ruine
« certaine; pour prévenir un si grand mal, et
« pour lui ôter non-seulement toute juste cause,
« mais même tout prétexte de mécontentement,
« nous avons librement, et de notre propre mou-
« vement, redressé tous les griefs qu'on alléguait
« pour motifs de l'invasion. Afin de nous instruire
« par le conseil et l'avis de nos sujets eux-mêmes
« des moyens ultérieurs de les satisfaire pleine-
« ment, nous nous sommes résolu de nous réunir
« à eux en un parlement libre, en rétablissant la
« cité de Londres et les autres corporations dans
« leurs chartes et priviléges. Après quoi, nous
« avons ordonné que des writs fussent publiés
« pour sa réunion, le 15 janvier. Mais le prince
« d'Orange, voyant que tout ce qu'il demandait
« dans sa déclaration était accompli; que le
« peuple commençait à se détromper, et s'em-
« pressait de retourner à son devoir et à son allé-
« geance; prévoyant d'ailleurs que si le parle-
« ment se réunissait au temps marqué, on établi-
« rait probablement dans l'Eglise et dans l'Etat

« un ordre tel que ses ambitieux et injustes pro-
« jets se trouveraient totalement déjoués, résolut
« d'empêcher par tous les moyens possibles la
« réunion de ce parlement, et, pour y parvenir
« plus efficacement, jugea à propos d'attenter à
« la liberté de notre royale personne; car, s'il est
« absurde d'appeler parlement libre celui qui
« se trouve sous la contrainte d'une force quel-
« conque, beaucoup moins encore peut-on dire
« que le parlement agit librement quand le sou-
« verain par l'autorité duquel il se réunit et siége,
« et dont l'assentiment royal est nécessaire pour
« donner à ses actes, vigueur et sanction, se trouve
« actuellement privé de sa liberté. Nous ne rap-
« pellerons pas ici la manière précipitée dont il
« nous a fait sortir sous une garde de notre cité
« de Londres, dont la loyauté ne lui permettait
« plus de compter sur elle, non plus que les
« autres insultes qu'il nous a fait souffrir dans la
« personne du comte de Feversham, lorsque nous
« l'avons envoyé vers lui, et la barbarie avec la-
« quelle il nous a tenu emprisonné; ces choses,
« nous n'en doutons pas, sont maintenant très-
« bien connues, et pour peu qu'on y réfléchisse
« avec soin et qu'on veuille en même temps songer
« à ses autres violences, et aux atteintes qu'il a
« portées aux lois et aux libertés de l'Angleterre,
« qu'il prétendait venir rétablir, c'en est assez,
« nous l'espérons, pour ouvrir les yeux à tous nos

« sujets et leur montrer clairement ce que cha-
« cun d'eux peut attendre, et quel traitement
« lui promet, lorsque ses intérêts l'exigeront,
« celui qui n'a pas mieux traité un souverain,
« son oncle et son père. Cependant le sentiment
« de ces outrages et la juste crainte des nou-
« veaux attentats que pouvaient se permettre
« contre notre personne ceux qui se sont effor-
« cés de faire périr notre réputation sous d'in-
« fâmes calomnies, voulant nous faire croire ca-
« pable de supposer un prince de Galles, ce qui
« est infiniment plus criminel envers nous que
« de nous donner la mort; ces réflexions donc,
« et nos sérieuses méditations sur un mot du Roi
« notre père de très-heureuse mémoire, qui, dans
« une situation pareille, disait qu'en général il
« n'y a pas loin de la prison d'un prince à son
« tombeau, ainsi qu'il ne l'a que trop, depuis,
« éprouvé lui-même, devaient naturellement nous
« engager à user du droit que la loi de nature
« accorde au dernier de nos sujets, de se délivrer
« d'un injuste emprisonnement. Nous avons fait,
« non pas seulement pour la sûreté de notre per-
« sonne, mais encore, et bien autant dans la vue de
« demeurer en état de pourvoir à tous les soins et
« d'employer tous les moyens capables de con-
« tribuer à la paix et au rétablissement de l'or-
« dre dans nos royaumes. Et de même que, d'un
« côté, aucun changement de fortune ne nous

« rendra capable de nous oublier à ce point, de
« condescendre à rien qui soit au-dessus de la
« haute et royale situation où le Dieu tout-puis-
« sant nous a placé par notre droit de succession;
« d'un autre côté, ni provocations, ni ingrati-
« tude de la part de nos propres sujets, ni aucune
« considération quelconque, n'obtiendra sur nous
« de faire un seul pas contraire aux intérêts de
« la nation Anglaise, que nous avons toujours
« regardés et regarderons toujours comme les
« nôtres. Notre volonté et plaisir sont donc que,
« vous membres de notre conseil privé, choisis-
« siez les moyens les plus efficaces de faire con-
« naître nos gracieuses inclinations aux lords
« spirituels et temporels, aux habitans des cités
« de Londres et Westminster, et des environs, au
« lord maire de la cité de Londres, et à tous nos
« sujets en général, et que vous les assuriez que
« nous ne désirons rien de plus au monde, que
« de revenir en Angleterre et d'y tenir un parle-
« ment libre, qui nous donne l'occasion de dé-
« tromper notre peuple et de lui manifester la
« sincérité de ces protestations que nous avons
« souvent faites de maintenir les libertés et les
« propriétés de nos sujets; de protéger les hom-
« mes appartenans à la religion protestante, et
« surtout à l'Eglise d'Angleterre, telle qu'elle a
« été établie par les lois, en conservant pour
« ceux qui s'en séparent l'indulgence dont nous

« avons toujours cru que nous faisaient un devoir « la justice et le soin du bien-être de nos peuples. « Cependant, vous membres de notre conseil « privé, qui, placés sur les lieux, pouvez mieux « que nous juger de la circonstance, vous aurez « à nous faire passer votre avis sur les moyens « les plus propres à nous faire rentrer en Angle- « terre, et à l'accomplissement de nos bonnes in- « tentions, et nous vous requérons en notre nom « et par notre autorité de vous efforcer de répri- « mer tous les tumultes et désordres, afin que « la nation en général, et chacun de nos sujets « en particulier, reçoive des troubles actuels le « moins de préjudice qu'il sera possible. Ne dou- « tant pas que vous n'obéissiez, comme vous le « devez, à notre royal commandement, nous vous « saluons affectueusement. Donné en notre cour « de Saint-Germain en Laye, le 4 janvier 1689, « et la quatrième année de notre règne. »

Le Roi terminait sa lettre ainsi qu'il suit :

« Nous avons envoyé ces lettres par un de nos « serviteurs, pour être remises à leurs adresses; « mais comme on ne nous en a pas encore accusé « la réception, nous en avons également adressé « des copies à plusieurs de vous, pairs de notre « royaume, pensant que personne n'oserait se « permettre d'intercepter ou d'ouvrir vos lettres. « Nous n'avons pas eu non plus de nouvelles de « ces dernières, mais nous ne pouvons nous éton-

« ner que tous les moyens soient employés pour
« vous empêcher de connaître nos sentimens,
« puisque le prince d'Orange a mieux aimé, con-
« tre toutes les lois, faire arrêter le comte de
« Feversham, et nous chasser de notre palais,
« que de recevoir l'invitation que nous lui avions
« faite de venir vers nous ou d'écouter ce que
« nous avions à lui proposer; car il savait bien
« que ce que nous avions à lui offrir contente-
« rait tous les hommes raisonnables, et n'osait
« par cousequent permettre que vous en fussiez
« instruits.

« Nous jugeons donc à propos maintenant de
« vous donner à connaître, que quelques crimes
« qui puissent être commis, et quels que soient les
« hommes dont la postérité est destinée à en subir
« la peine, nous sommes résolu à en demeurer
« innocent; nous vous déclarons donc que nous
« sommes prêt à revenir quand nous le pourrons
« en sûreté, et à réparer tous les maux de notre
« royaume dans un parlement libre, convoqué
« conformément à la loi et tenu sans contrainte;
« voulant particulièrement donner toutes les ga-
« ranties nécessaires à l'Eglise d'Angleterre, telle
« qu'elle est établie par la loi, et, avec l'avis de
« ce parlement, accorder aux dissidens la tolé-
« rance, en telle sorte que notre peuple ne puisse
« avoir aucun motif d'en concevoir de l'inquié-
« tude. Nous voulons également, avec l'avis de

« ce parlement, apaiser toutes les dissensions, « ensevelir dans l'oubli les fautes passées et ren- « dre le bonheur à notre peuple, qui ne peut « jamais l'obtenir réellement d'aucun autre pou- « voir : ce que nous espérons que vous prendrez « promptement et sérieusement en considération; « et ainsi nous vous saluons affectueusement.
« Donné à Saint-Germain, le 3 février, année « 1689, et la quatrième de notre règne. »

En des temps plus calmes, quand on ne se rappellera plus la chaleur et l'animosité de ces querelles, on s'étonnera que des hommes doués de raison, et si jaloux de leur religion et de leur liberté, aient laissé échapper une telle occasion, non-seulement de les assurer sur un fondement que rien n'aurait jamais pu ébranler, mais de rétablir l'honneur de la nation, et d'affermir la paix et la tranquillité que leur postérité les maudira d'avoir ainsi négligé. Si les lois et les franchises dont ils étaient alors en possession ne rendaient pas leur religion et leur liberté inattaquables, combien les auraient-ils fermement établies pour l'avenir, en profitant des offres que voulait bien leur faire leur prince légitime, de les constituer eux-mêmes à leur gré, et comme il aurait été nécessaire à leur sécurité. Ils pouvaient, s'il était besoin, établir et augmenter leurs priviléges sans aucun trouble et par des voies innocentes : et que de millions eussent alors été épar-

gnés, que de vies eussent été sauvées! Mais ils étaient corrompus par l'esprit de rébellion, et mûrs pour le châtiment, et jamais un peuple n'est si sévèrement traité que quand la Providence lui permet de devenir l'instrument de sa propre punition.

Le prince d'Orange était donc trop méfiant pour souffrir, et assez bien le maître pour empêcher la publication de ces lettres, qui eussent au moins produit quelque effet sur tous ceux qui n'étaient pas aveuglément livrés à ses pernicieux desseins, et les eussent forcés d'embrasser une conduite plus conforme à leurs véritables intérêts, et par conséquent funeste à son ambition. Il trouva donc moyen de troubler leur jugement, et de nourrir leur ressentiment jusqu'à ce que toutes les classes du peuple se fussent réunies pour river ces fers, sous lesquels elles sont demeurées ensuite si pesamment enchaînées.

Le principal soin de tous les fauteurs de sédition et de rébellion, est de s'emparer des titres spécieux de défenseurs et de restaurateurs de la liberté, de la propriété et de la religion, et alors ils sont bien sûrs que leur œuvre est plus qu'à moitié accomplie; car, lorsqu'une fois ils se sont approprié ces noms honnêtes, et ces mots agréables au peuple, et qu'ils ont attaché au gouvernement l'idée de tout ce qu'il y a d'odieux et de méprisable, la faction, l'envie, le désir de la nouveauté

font bientôt le reste. Le prince d'Orange ayant obtenu ce point, n'eut plus autre chose à faire que de s'amuser à regarder les patriotes trompés s'embarrasser eux-mêmes dans les filets qu'il lui avait suffi de tendre devant eux. Pour éviter une servitude imaginaire, ils en embrassèrent une réelle, et se rendirent, eux et le royaume, les instrumens d'un intérêt étranger qui a depuis dissipé le sang et les trésors de la nation, dans la guerre la plus funeste et la plus dispendieuse.

Cependant les affaires du prince ne tournaient pas si facilement à son gré, que durant le cours des élections pour la convention, le peuple ne commençât à se partager en différentes factions, et pour des opinions diverses. Quelques uns étaient d'avis d'envoyer vers le Roi, et quoique les conditions qu'ils avaient intention de lui offrir fussent telles qu'il n'y avait aucune probabilité qu'il les acceptât, cependant, disaient-ils, cela prouverait au peuple qu'ils avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir, et les justifierait en quelque sorte d'avoir nommé régent le plus proche héritier; ce qui, selon eux, devait satisfaire tout le monde, et mettre fin à tous les troubles. Mais les partisans du prince d'Orange voyaient le danger d'une semblable marche : le Roi lui-même avait offert de négocier, et peu de temps aurait suffi pour apaiser la première chaleur; les prétentions seraient devenues plus rai-

sonnables et plus modérées, et on n'aurait plus redouté les conséquences d'une rupture absolue. Ainsi donc, pour empêcher les effets de cette proposition, ils eurent recours à leurs clameurs ordinaires, traitèrent ceux qui l'avaient faite de partisans du papisme et du pouvoir arbitraire, et par des insinuations mensongères et d'injustes calomnies tournèrent en ridicule des mesures auxquelles ils ne s'opposaient que dans la crainte qu'elles ne réussissent trop bien, et ne satisfissent généralement. D'autres voulaient déclarer le gouvernement dissous, et le reprendre *ab ovo*, avouant pourtant qu'un temps de tremblement de terre n'était pas très-propre à en poser les fondemens : d'autres voulaient couronner le prince et la princesse d'Orange ensemble, et mettre de côté les titres de la princesse Anne, jusqu'après la mort du prince d'Orange. C'était là l'opinion du plus grand nombre, toujours disposé à flatter ceux qui ont le pouvoir en main ; cependant il ne manquait pas de gens pour faire sentir les inconvéniens d'une telle détermination, non-seulement comme illégale, mais comme contraire aux vrais intérêts du peuple. On représentait qu'un tel changement fait par une autorité qui n'avait pas le droit de le faire, et ne pourrait commander l'obéissance, exposerait par conséquent le gouvernement à de perpétuelles secousses, que les anciennes animosités se réveilleraient, et qu'il

s'en éleverait de nouvelles qui ébranleraient tellement un état chancelant qu'il finirait par se dissoudre; que le peuple ne supporterait jamais des taxes mises par des hommes qui n'avaient aucun titre pour les lui imposer, et que les consciences se trouveraient embarrassées de nouveaux sermens et de nouveaux devoirs, qui, tôt ou tard, ne manquent jamais de créer des divisions dans l'Etat. On leur faisait observer qu'à moins qu'on ne parvînt à prouver la vérité des histoires qui avaient été faites sur la supposition d'un prince de Galles, et sur cette alliance avec la France, dont le but était d'égorger tous les protestans, bruit qui avait plus contribué à la révolution que l'armée du prince d'Orange, le public aurait honte de ce qui s'était fait, et les hommes d'honneur et capables de ressentiment, seraient plus disposés à disputer l'autorité de leur nouveau maître qu'à obéir à ses lois; que si les Ecossais ne voulaient pas concourir à leurs mesures, les deux nations seraient de nouveau séparées, et l'on verrait renaître cette ancienne querelle qui avait fait couler tant de torrens de sang: mais toutes ces difficultés disparurent ou furent mises de côté à la réunion de la convention, dont la besogne avait été taillée d'avance dans un écrit imprimé, et contenant certaines propositions offertes à sa considération. On affirmait dans cet écrit que le souverain pouvoir *personnel* résidait dans le Roi,

les lords et les communes, et se trouvait dissous, en ce que le Roi s'était soumis à l'Eglise de Rome, s'était arrogé le pouvoir arbitraire et avait quitté l'Angleterre; mais que le souverain pouvoir *réel* était dans la communauté ou dans le corps du peuple d'Angleterre, qui pouvait agir d'après son pouvoir primitif, lequel ne dépendait pas, comme les particuliers, des lois faites antérieurement; que c'était la communauté d'Angleterre qui avait d'abord établi la constitution de son gouvernement actuel par le Roi, les lords et les communes, et qu'elle pouvait l'altérer ou la renouveler comme il lui plaisait; mais que, puisque la même forme de gouvernement continuait à être jugée la meilleure, on ne pouvait rien faire de mieux que de prendre celui que le ciel et la terre semblaient désigner au choix du peuple; que les lords agissaient dans leurs propres droits, que la coutume ou des chartes attribuaient à certaines fonctions le privilége de choisir des représentans pour les communes, que la chose se pourrait faire ainsi et constaterait la souveraineté de la communauté d'Angleterre; qu'on ne pouvait mettre le pouvoir royal en de meilleures mains que celles du prince d'Orange, et qu'il le méritait pour avoir délivré l'Angleterre, autant que par ses qualités personnelles; et que si la voix du peuple est la voix de Dieu, jamais cette voix n'avait parlé plus haut qu'alors : que la princesse

d'Orange partagerait le pouvoir royal, qu'elle n'en demandait pas davantage, et que, pour l'amour du bien public, la princesse de Danemarck ne trouverait pas mauvais que son titre fût mis de côté; que ce pouvoir exercé par le peuple deviendrait à l'avenir un avertissement aux rois et établirait cette noble maxime, qu'un peuple voisin peut s'armer pour délivrer une nation opprimée par la tyrannie; qu'enfin les princes étrangers deviendraient plus circonspects, lorsque notre exemple leur apprendrait à ne se croire en sûreté qu'autant qu'ils seraient justes envers leurs sujets. Ainsi ces nobles patriotes anglais s'érigeaient en réformateurs, non-seulement de leur propre pays, mais de tous ceux auxquels pourrait parvenir le bruit de leur renommée: grande entreprise, et qui leur donnera de l'ouvrage à eux et à leur postérité, s'ils jugent à propos de persévérer à défendre cette doctrine.

Quelque superficiels et mal fondés que fussent de pareils argumens, et cette supposition qu'on peut dissoudre les gouvernemens à volonté, et les laisser ainsi exposés à d'éternels débats, comme ils étaient soutenus contre la raison et la justice par la présence d'une armée et les préventions du peuple, ils eurent l'effet qu'on en attendait; en sorte que quand la convention se réunit le 22 janvier suivant, les communes décidèrent que le roi Jacques II, ayant tenté de renverser la con-

stitution du royaume et rompu le contrat primitif existant entre le Roi et le peuple, ayant, par le conseil des jésuites et autres hommes pervers, violé les lois fondamentales du pays, et enfin ayant quitté le royaume, avait abdiqué le gouvernement, et que le trône était vacant.

Les lords se réunirent sans beaucoup d'hésitation à cette résolution. Ils firent seulement des objections au mot *abdiquer*, à la place duquel ils mirent *abandonner*, et auraient voulu qu'on effaçât entièrement ceux-ci : *que le trône est par là devenu vacant;* mais les communes tenant à leur vote, on indiqua une conférence dans laquelle ceux qui étaient chargés de soutenir la discussion pour la chambre des communes prétendirent que le mot *abdication* n'exprimait pas davantage, en effet, que celui auquel les lords avaient consenti, en avouant que le Roi avait rompu le contrat primitif et avait quitté le royaume, d'où il résultait, disaient-ils, que le trône était nécessairement vacant; et ils ajoutaient que les lords avaient dit la même chose en d'autres termes, lorsqu'ils avaient demandé au prince d'Orange de se charger du gouvernement.

Le comte de Nottingham répondit que le mot *abdication* était inconnu dans la loi commune, et sujet par conséquent à une interprétation douteuse; qu'il exprimait une renonciation volontaire, ce qui ne paraissait pas être le cas présent,

et que, quant à la vacance du trône, il regardait cette expression comme vide de sens, que la monarchie étant héréditaire, et aucun acte du Roi ne pouvant faire obstacle aux droits de l'héritier, si le roi Jacques avait abandonné le trône, le plus proche des héritiers demeurés en Angleterre y arrivait naturellement.

Ces raisons furent apportées devant les communes, qui ne répondirent qu'en mettant la chose aux voix, manière expéditive de répondre aux vérités les plus claires. On fit par ce moyen rejeter l'amendement des lords, à une majorité d'au moins cent vingt-six voix. Il en résulta une autre conférence qui fut conduite avec une grande affectation de gravité et des discours très-solennels. M. Hampden parla le premier, et dit que, bien que la dispute ne roulât que sur quelques expressions, elles étaient cependant trop importantes pour y renoncer; que si la loi ne faisait pas usage du mot *abdication*, c'était par une sorte de réserve, pour ne pas supposer que le cas pût arriver; qu'en ne disant pas par qui le trône était actuellement rempli, les lords indiquaient clairement qu'ils le jugeaient vacant. M. Sommers ajouta que le mot *abandonner* était en ce cas aussi inconnu à la loi que le mot *abdiquer*, que ce dernier emportait une entière renonciation, qui pouvait s'opérer aussi bien par des actes incompatibles avec la possession d'une chose, qu'en l'a-

bandonnant volontairement. Il prétendit que son opinion était appuyée par Grotius, et d'autres docteurs de la loi civile; que puisque, selon l'explication des lords, le mot *abandonner* emportait le droit de revenir, il ne pouvait être suffisant, les lords et les communes étant, à ce qu'il pensait, dans l'intention de garantir la nation contre la tentative d'un pareil retour; il conclut d'ailleurs que le Roi, en renversant la constitution, en rompant le contrat primitif entre le Roi et le peuple, en violant les lois fondamentales et en quittant le royaume, avait renoncé à être roi aux conditions prescrites par la constitution, puisqu'il avait avoué qu'il gouvernait par un pouvoir despotique inconnu à la constitution et incompatible avec son existence; qu'il avait renoncé à être roi, conformément à la loi, à être roi comme il avait juré de l'être, à être le roi auquel était dû l'allégeance des Anglais, et avait élevé un autre genre de pouvoir, ce qui était de toute manière abandonner ou abdiquer son titre légal aussi complétement que s'il l'eût fait expressément. M. l'avocat Holt affirma que le gouvernement et la magistrature étaient une mission, et qu'en agissant contre cette mission, on y renonçait tacitement, bien qu'on n'eût pas formellement exprimé la renonciation.

Cette doctrine sembla bien étrange pour de si éminens jurisconsultes. Il paraît qu'en décidant

que le moindre tort d'administration dépouillait le Roi de son autorité, ils ne se demandèrent point ce que devenait ainsi cette maxime si souvent répétée, que le Roi ne peut mal faire. Ils s'exposaient à de furieuses attaques de la part des lords, dans le cas où ceux-ci eussent été disposés à employer les armes que mettaient entre leurs mains les anciennes lois, et la véritable constitution du royaume; mais ceux-ci s'étaient interdit en cédant réellement, dès les premiers coups, le terrain qu'ils voulurent ensuite défendre trop tard. Ils avaient concouru de bon cœur au vote des communes pour l'exclusion du Roi; l'évêque d'Ely lui-même était convenu qu'une foi immuable dans une religion fausse était une incapacité morale; que le Roi avait donc perdu son droit, et que leur unique soin était de conserver l'apparence d'une succession héréditaire et de placer le gouvernement dans les mains du plus proche héritier, et cela moins par amour de la constitution que pour mettre la couronne sur la tête de la princesse d'Orange plutôt que de son mari, plusieurs de ces lords se promettant d'en obtenir une plus grande part au gouvernement. La contestation était donc en effet beaucoup moins sur la légalité que sur la question de savoir à qui reviendrait le profit de la violation de la loi. A la vérité, lord Nottingham leur rappela la maxime dont on vient de parler, que le Roi ne peut mal

faire, et que le châtiment de la mauvaise administration ne peut tomber que sur ses ministres et employés; mais on y répondit par une distinction extrêmement subtile, que c'était lorsque la loi avait été violée seulement en un petit nombre de points, et que ce n'était pas là ce dont il s'agissait, puisque le Roi avait effectivement déclaré qu'il voulait agir directement contre les lois. Enfin, il était arrêté entre eux qu'aucune loi ni maxime ne lui pouvait être favorable, et les communes voyant que les lords s'accordaient avec elles sur le fonds approuvèrent cette distinction; sir Georges Trébie avoua que la violation de la loi dans un petit nombre de cas ne suffisait pas pour autoriser à demander compte au prince de ses actions, mais ajouta qu'une violation totale du contrat primitif le dépouillait, *ipso facto*, du pouvoir royal. Cependant lord Clarendon prit la liberté de leur dire que ces expressions de rompre le contrat primitif, et autres semblables, tenaient à un langage qui n'avait été employé depuis longtemps en ce lieu, et ne se trouvait ni dans nos livres de droit, ni dans les registres publics; à quoi sir Georges Trébie répondit que c'était remonter trop haut que de mettre en question si l'on connaissait ou comprenait telle chose qu'un contrat primitif. Il ajouta que leurs seigneuries l'avaient reconnu en concourant à cette partie du vote; et ainsi la chose fut mise hors de la question.

Ceux qui défendent à moitié les maximes et les principes ne peuvent manquer de voir leurs argumens se retourner contre eux. Ce fut ainsi qu'il en arriva aux nobles lords qui, après avoir abandonné le corps de la place, prétendaient en défendre les ouvrages extérieurs; mais les communes ne se laissèrent pas si aisément forcer à lâcher prise; et, après avoir emporté en quelque sorte le mot *abdication*, elles passèrent à faire déclarer le trône vacant, ce qui excita de plus longs débats, mais se termina enfin de la même manière.

Les lords, ainsi qu'on l'a dit, regardaient comme contradictoire de déclarer le trône vacant et la monarchie héréditaire, et pensaient que céder sur ce point ce serait, au fait, révoquer l'ancienne constitution et la rendre élective. Il leur paraissait que cela s'accordait mal avec la prétendue nécessité d'affermir les bases fondamentales du gouvernement : seule excuse qu'on pût donner du traitement barbare qu'ils avaient fait subir à leur roi. Mais le prince d'Orange s'inquiétait assez peu du soin de leur réputation; et, ne voyant que l'élection qui pût lui donner moyen d'atteindre son but, engagea les communes qu'il avait gagnées, à contraindre les lords par la terreur, en leur montrant, non ce qui était juste, mais ce qui était nécessaire pour soutenir le mal qu'ils avaient déjà fait. Les lords

résistèrent cependant quelque peu. Le Roi disaient-ils, avait seulement perdu l'exercice du gouvernement, en conséquence de quoi il était dévolu au plus proche héritier. M. Sacheverel leur dit que s'il en était ainsi, tant que le Roi vivrait, il continuait d'être roi, et que tout ce qu'ils avaient fait était illégal, qu'ainsi donc ils tombaient par là, eux et tout le royaume, dans un piége. M. Pollexfen l'appuya, et dit que c'était un aussi grand crime d'enlever au Roi l'exercice du gouvernement que le gouvernement lui-même, et l'avocat Maynard ajouta que, *nemo est heres viventis*, et que le Roi vivant, le trône ne pouvait passer à un héritier. Lord Nottingham répondit que, soit que le Roi fût mort naturellement ou civilement, c'était la même chose, si on lui nommait un successeur, selon l'esprit du moment, et non conformément à la descendance légale. « Que le roi Jacques meure, di-« sait-il, avant son successeur, que deviendra le « gouvernement héréditaire, à qui tombera la « succession? En agissant ainsi, nous changerons « la constitution, et commettrons la même faute « que nous avons reprochée au Roi. »

C'était un nœud difficile à délier. Les communes conservèrent au moins de la décence dans les expressions; elles n'osèrent pas déclarer hautement qu'elles se permettaient la faute dont elles punissaient leur prince, et, s'abstenant de nommer le successeur, prétendirent s'en tenir aux

expressions du vote qui se contentait de déclarer le trône vacant. M. Sommers les assura qu'une telle séparation n'était pas une chose nouvelle; que dans le statut de la première année de Henri IV, le trône fut déclaré vacant, et qu'ensuite le duc de Lancastre fit valoir ses prétentions. Les comtes de Clarendon et de Rochester répondirent que c'était le seul précédent qu'on eût de cette nature, et qu'il avait été suivi de l'élection d'un prince qui n'était pas l'héritier naturel, et ensuite, sous le règne d'Edouard IV, avait été déclaré usurpateur. Sir Georges Trébie répliqua que cette déclaration avait été révoquée à son tour, du temps de Henri VII, et que toutes les révolutions de gouvernement amenaient des déclarations contraires. A quoi le comte de Pembroke répondit qu'il ne fallait pas chercher dans les règnes précédens des preuves de la monarchie héréditaire, puisqu'à peine en trouvait-on trois de suite sans que l'hérédité naturelle eût été interrompue, mais que la preuve en était dans les lois établies, confirmées et corroborées par leurs sermens répétés d'allégeance et de suprématie qui les obligeaient à maintenir la ligne héréditaire. Le comte de Nottingham démontra aussi qu'un interrègne dans une monarchie héréditaire était une chimère, et que par conséquent il ne pouvait dans ce cas y avoir de vacance.

Les communes auraient eu de la peine à se ti-

rer de cette objection, si les lords avaient toujours parlé de même; mais ils avaient cédé trop de terrain pour défendre le reste. Sir Robert Howard leur rappela ce qu'on leur avait déjà dit : que si le trône n'était pas vacant, les lords ne pouvaient se justifier d'avoir demandé au prince d'Orange de se charger du gouvernement : ils s'étaient tous manifestement rendus coupables de haute trahison : ils avaient également borné les droits de succession en se réunissant à cette portion du vote, qui déclarait le gouvernement d'un papiste incompatible avec la religion et les lois d'Angleterre. Ensuite, chose étonnante dans cette discussion, on s'aida des droits du prince de Galles. Ces industrieuses abeilles pouvaient à leur gré tirer de la même fleur le miel et le poison; car, en représentant le prince comme supposé, elles l'avaient fait servir à la perte du Roi, et maintenant regardant cette perte comme consommée, elles se servaient de ce même prince de Galles contre le titre de la princesse d'Orange, auquel on voyait bien que les lords tenaient beaucoup, de manière que du moins c'était matière à contestation de savoir quel était l'héritier du roi Jacques. « Nous savons, dit sir Robert Howard, qu'on « nous a parlé d'un héritier mâle. Il y a sur la réa- « lité de ce fait des opinions différentes. Cependant « nous sommes sans gouvernement, faut-il que « nous nous en passions jusqu'à ce que la vérité ait

« été reconnue? » Il fut appuyé par sir Thomas Lee, qui dit aux lords que, comme ils étaient ordinairement ou devaient être présens aux couches de la Reine, et que c'était à eux à témoigner de la naissance de nos princes, si leurs seigneuries connaissaient celui à qui appartenait le trône, on leur aurait certainement entendu prononcer son nom, et que c'eût été le meilleur argument qu'elles pussent opposer à la vacance.

Enfin, les lords avaient passé le Rubicon, et les communes eurent soin de les avertir qu'il n'y avait plus moyen de revenir sur leurs pas. Si le trône n'était pas vacant, comment pouvaient-ils s'excuser d'avoir demandé au prince d'Orange de se charger du gouvernement? n'eussent-ils pas du moins dû déclarer à qui il appartenait? Mais comme ils n'avaient pas osé le faire, ils furent forcés le lendemain d'envoyer dire aux communes qu'ils se joignaient à leur vote sans aucun changement.

On peut lire ces débats ailleurs plus au long. Ce qu'on en dit ici suffit pour montrer comment la contagion se répandit par degrés, et comment ces prétendus défenseurs des lois, des libertés et de la religion du peuple, les violèrent toutes sous prétexte de les maintenir. Cependant les hommes sages et sans prévention, bien qu'hors d'état de s'opposer à ces mesures, étaient loin de les approuver. Ils savaient que les lois d'Angle-

ses lettres, etc. Aussi les hommes modérés s'écriaient que son père avait été traité avec plus de cruauté, mais non pas avec plus d'injustice, et les siècles à venir pourraient dire que ce malheureux prince eut en quelque sorte meilleure composition de Cromwell et de Bradshaw que son fils ne l'eut de ses serviteurs et de ses favoris. Ceux-là prétendaient au moins prouver leur accusation; ils offrirent d'entendre sa défense; mais il faut que le Roi actuel soit condamné sans être entendu. On refuse d'ouvrir ses lettres, de prêter l'oreille à ses propositions, de prouver ce qu'on allègue contre lui, et cependant on le déclare coupable. De plus, ce petit nombre de mécréans qui ont trempé leurs mains dans le sang du souverain, ne composaient qu'une faible partie de la nation, détestés avec horreur par tout le reste; mais ici, c'est le premier corps du royaume, ce sont des hommes qui s'arrogeant l'autorité d'un parlement, et pris en effet dans le nombre de ceux dont se compose d'ordinaire cette assemblée si grave et si renommée, ce sont eux qui souffrent qu'on emprisonne leur prince, et le blâment de ne point comparaître; qui permettent qu'on lui lie les mains et le condamnent pour n'avoir point agi; qui se bouchent les oreilles, et crient qu'ils ne l'entendent pas. Jamais on ne s'est joué à ce point de la religion, des lois, de la loyauté; et c'est ce corps si fameux, qui sous le beau prétexte,

sans cesse répété, d'affermir le pacte primitif, méprise et foule aux pieds tous les pactes et contrats d'institution divine ou humaine, conclus entre un roi et ses sujets. Les hommes sages et modérés ne pouvaient s'empêcher de se rappeler, que jamais on n'avait dit qu'Edouard II eût perdu ses droits en fuyant dans une contrée étrangère pour se soustraire au pouvoir du parti prédominant d'un comte de Warwick, ni le roi Charles II en s'échappant de Worcester. Il vaudrait autant dire que lorsqu'un homme ne veut pas demeurer dans sa maison qui brûle, pour brûler avec, on doit la lui confisquer au profit de celui qui y a mis le feu, et qu'il est obligé de perdre son bien pour avoir voulu sauver sa vie. Si les princes doivent être traités avec tant de rigueur, leur naissance est pour eux une grande infortune. Cependant tels étaient l'esprit du temps et la disposition du peuple, qu'on avalait toutes ces extravagances, pour ainsi dire sans les mâcher; que les vérités les plus claires étaient disputées et niées, tandis que les choses qui contredisaient le plus évidemment la raison et la justice étaient admises sans difficulté, comme si l'évidence eût été un obstacle à la croyance, et l'absurdité, le seul motif de confiance. Les hommes réellement attachés à la constitution véritable de l'Angleterre commençaient à s'effrayer des conséquences de cette servile condescendance à satisfaire l'ambition de l'usur-

pateur. Le peuple, disaient-ils, avait confié à ses délégués le pouvoir législatif, concurremment avec le prince, et il n'avait jamais été dans ses intentions de les autoriser à livrer, de leur seule volonté, les lois et la liberté, et à renverser les bases fondamentales de l'État, pour acheter la faveur ou flatter l'ambition d'un prince, quel qu'il fût, encore moins d'un usurpateur. C'eût été rendre en quelque sorte la nation capable de suicide, et ils craignaient donc que si une convention s'arrogeait une pareille autorité, on ne pût avec le temps la faire dégénérer en une confédération qui, comme en Danemarck, offrirait en présent au pouvoir la vie et la liberté des sujets, et d'un seul coup frapperait de mort la constitution : pouvoir que le peuple n'avait jamais confié à ses délégués, les chargeant de maintenir la constitution et non de la détruire.

C'était ainsi que les hommes impartiaux raisonnaient et discouraient sur ce qui se passait, et plusieurs des lords eux-mêmes avaient de la peine à se ranger aux opinions qui prévalaient alors; car, lorsqu'on discuta dans la chambre haute la première partie du vote des communes, portant que le Roi avait enfreint le contrat primitif, l'affirmative ne fut emportée qu'à une petite majorité; et lorsqu'on en vint à l'organisation du gouvernement, ceux qui voulaient qu'on établît seulement une régence, ne perdirent la ques-

tion que de trois voix. Les desseins du prince d'Orange ne marchèrent donc pas aussi rondement qu'il l'aurait voulu, jusqu'au moment où ses partisans dans la chambre firent entendre qu'ils étaient soutenus par une armée, et menacèrent sous main de la part du prince, dans le cas où l'on ne remplirait pas ses vues, d'abandonner le pays à la justice du roi Jacques : ce qui détermina enfin les lords à violer la constitution et l'hérédité, en déclarant le prince et la princesse d'Orange roi et reine d'Angleterre, et à mettre le pouvoir royal entre les mains du prince, pour l'exercer par lui-même, bien qu'au nom de tous deux, et le conserver dans le cas où il survivrait à la princesse sa femme, durant tout le reste de sa vie au préjudice de la princesse de Danemarck. Cependant les enfans de la princesse de Danemarck devaient précéder dans la succession ceux du prince d'Orange, dans le cas où il en aurait par un autre mariage. Ainsi ils dénaturaient l'hérédité, la détournant et changeant à leur plaisir; intervertissaient l'ordre de succession parmi les héritiers protestans, à l'exclusion totale des catholiques, en telle sorte qu'ils appelaient au trône une série de princes électifs, et, sous couleur de défendre les lois, désorganisaient d'un seul coup jusqu'à la grande charte elle-même. Dans la première ferveur de leur zèle, ils oubliaient, ce que peut-être ils auraient mieux senti

ensuite, combien il avait toujours été funeste et pernicieux à l'Angleterre de créer ainsi un conflit de prétentions à la couronne. Les dissensions entre les deux roses avaient assez montré ce qu'il en coûtait de sang, et les guerres civiles du temps du roi Charles Ier. auraient pu leur rappeler combien il est odieux aux hommes de voir la religion servir de voile aux vues ambitieuses et personnelles de quelques uns, et leur apprendre que d'un semblable germe, il ne peut naître que d'abondantes moissons de meurtres et de désastres.

D'autres considérations s'étaient emparées de leur esprit : cependant la première mesure qu'ils prirent leur fit comprendre combien étaient faibles les bases de leur nouveau gouvernement; car, ayant été forcés d'abroger l'ancien serment d'allégeance, ils furent un peu embarrassés à savoir comment en substituer à sa place un autre qui ne courût pas grand risque d'être refusé par la généralité du royaume. Quoiqu'ils prétendissent au droit absolu de mettre le prince sur le trône, ils n'osèrent pas lui donner le titre de roi légitime, mais se contentèrent d'exprimer qu'on lui porterait *foi et véritable allégeance*, ce que chacun pouvait ensuite interpréter à son gré. Le prince d'Orange voyant la difficulté d'en obtenir davantage, et combien peu les sermens en général avaient servi à son prédécesseur, se contenta

de ce qu'on lui donnait, bien que ce fût au fait une sorte d'aveu public qu'il n'avait aucun droit à la couronne, plutôt qu'une garantie qui pût l'assurer de la porter tranquillement. Enfin ils furent si expéditifs à terminer l'affaire que le 13 février, lendemain de l'arrivée de la princesse d'Orange, le prince et elle, étant assis sous un dais, dans deux fauteuils à bras placés dans la salle des banquets, les deux chambres de la convention vinrent se présenter en corps devant eux, énumérèrent tous les prétendus torts du roi Jacques, dirent qu'il s'était efforcé de renverser la religion protestante, les lois et la liberté, en s'arrogeant et exerçant le pouvoir de dispenser, sans le concours du parlement, de l'exécution des lois; en emprisonnant et faisant poursuivre plusieurs dignes prélats pour lui avoir demandé par une pétition qu'il n'exigeât pas d'eux de le soutenir dans l'exercice de ce pouvoir; en érigeant une commission pour les affaires ecclésiastiques; en prenant prétexte des droits de sa prérogative pour lever de l'argent à l'usage de la couronne, dans un autre but et par d'autres moyens que ceux qui avaient été déterminés par le parlement; en levant et tenant sur pied, en temps de paix, une armée permanente; en ordonnant contre la loi des logemens de soldats; en désarmant plusieurs protestans, en même temps que, contre la loi, il armait et employait des papistes; en violant la liberté

des élections pour le parlement; en faisant porter devant le banc du Roi des affaires réservées à la connaissance du parlement; en faisant nommer jurés des hommes qui n'avaient pas les qualités requises; en exigeant des cautions exorbitantes; en imposant de trop fortes amendes; en faisant concession d'amendes et de confiscations avant la condamnation: toutes choses, dirent-elles, entièrement contraires aux lois reconnues et libertés du royaume. Elles ajoutèrent que ledit roi Jacques ayant abdiqué le gouvernement, et le trône étant par là devenu vacant, par la plénitude de leurs pouvoirs, elles investissaient de l'autorité royale le prince et la princesse d'Orange, et les déclaraient et reconnaissaient roi et reine d'Angleterre, de France et d'Irlande.

Il n'y a que trois manières de prétendre à la couronne. Par droit de conquête, de succession et d'élection : aucune des trois ne convenait à la circonstance présente. Le droit de conquête eût réduit la nation en servitude; on n'aurait pu, sans contradiction dans les termes, arguer du droit de succession; et l'élection était si opposée aux lois permanentes du royaume, qu'il en résultait qu'on ne pouvait, sans renoncer à toute apparence de légalité, satisfaire l'ambition du prince d'Orange, autrement qu'en déclarant que le Roi avait abdiqué, quoiqu'on sût très-bien le contraire, et que le prince de Galles était un héri-

tier supposé, quoiqu'on n'osât ni essayer de le prouver, ni même l'affirmer. Il fallait ensuite confondre les titres du prince et de la princesse d'Orange, ce qu'on fit par ces mots : *Reconnaissent et déclarent*.

Plusieurs personnes furent fort étonnées de voir que dans l'énumération des griefs sur lesquels se fondait cette inconcevable procédure, il ne fût fait aucune mention de la supposition du prince ni de l'alliance conclue avec la France pour égorger tous les protestans qui avaient été les principaux motifs de la défection universelle. On ne doit donc pas s'étonner qu'en voyant leur prince accusé de choses incontestablement fausses, ou qu'il avait certainement le droit de faire, ou qui, au moins douteuses, avaient été par lui réparées, plusieurs lords, tant spirituels que temporels, protestassent contre ce qui se faisait et contre la manière inexcusable dont on disposait de la couronne pour la placer, le jour déjà fixé, sur la tête de l'usurpateur. Mais cet éclair de loyauté s'évanouit bientôt ; des vues d'intérêt l'emportèrent sur les scrupules, et la plupart de ces pairs finirent par se prosterner comme les autres au pied de l'idole dont ils avaient désapprouvé l'érection, et ceux d'entre eux qui, pour leur honneur, revinrent le plus promptement à leurs devoirs et à leurs principes, eurent tout loisir de déplorer ensuite avec repentir les malheurs auxquels ils avaient

si imprudemment contribué et qu'ils n'avaient plus le pouvoir de réparer. Le prince d'Orange, à la vérité, crut devoir, en paraissant se soumettre à leurs volontés, les endormir pour quelque temps dans une sotte confiance. Jusqu'à ce qu'il les eût solidement enlacés dans une guerre étrangère il fit mine de vouloir se contenter du seul nom de roi et de laisser la direction absolue des affaires au parlement, et surtout à la chambre des communes, qui tenait les cordons de la bourse. Il les amusa donc d'une révocation de l'impôt sur les cheminées, bien sûr qu'il ne perdrait rien par sa générosité et qu'il n'avait fait que jeter de l'eau dans une pompe sèche pour qu'elle jouât mieux et rendît ensuite plus abondamment. Mais les hommes clairvoyans ne se laissèrent point tromper par cette apparence de modération, et comme l'ambition avait été le motif de son entreprise, ils sentaient que le but en devait être de s'agrandir et de les écraser. Et quoique ses prétendus droits fondassent leur origine sur les prétendus intérêts du peuple, on vit bientôt que l'intérêt du peuple et celui du prince n'avaient jamais été plus opposés que pendant la durée de ce règne usurpé.

Après avoir une fois corrompu ou trompé, pour qu'ils lui livrassent les libertés du peuple, ceux qui en avaient été choisis comme les gardiens, il s'inquiéta peu de satisfaire l'attente pu-

blique sur ces points essentiels qui les avaient déterminés à favoriser son entreprise. On ne parla plus de cette formidable alliance avec la France dont l'idée avait emporté le peuple hors de toute raison et de tout devoir. Au contraire, lord Sunderland qui, en s'avouant l'ennemi de son prince, obtenait alors la confiance du peuple, justifia le Roi sur ce point, et le prince d'Orange ne jugea pas devoir proposer à la convention une enquête sur la naissance du prince de Galles, quoiqu'il l'eût solennellement promis dans sa déclaration en date du 10 octobre 1688, où il disait que le défaut de preuves sur ce point avait été un des principaux motifs de son expédition en Angleterre, et s'engageait à porter devant un parlement le résultat des enquêtes faites sur cette affaire, et sur tout ce qui y avait rapport. Le prince d'Orange avait beaucoup de motifs pour s'efforcer de prouver, s'il lui eût été possible, une chose dont non-seulement il avait promis la preuve, mais dont la supposition avait contribué plus que tout autre chose à la révolution, et dont la réalité aurait mis son gouvernement à l'abri de toute contestation. Le Roi, dans sa lettre de Saint-Germain, demanda que la convention s'occupât d'examiner l'affaire; plusieurs pamphlets imprimés rappelèrent au prince son engagement, et les deux chambres furent sommées de le remplir. On leur représentait combien ceux qui

avaient rendu témoignage de la naissance du prince, dont le nombre s'élevait à plus de quarante personnes, la plupart de la première qualité, voyaient leur réputation atteinte par cette accusation qui les faisait supposer complices d'une imposture dont elles eussent eu horreur comme d'un chef-d'œuvre d'iniquité. Elles priaient donc les lords et les communes de les interroger de nouveau afin qu'elles pussent, ou laver leur honneur des calomnies répandues contre elles, ou bien que si elles étaient convaincues de mensonge, elles subissent, comme elles y consentaient volontiers, la peine due à un parjure aussi infâme que sans exemple. On avertissait en même temps que leur témoignage serait, s'il était possible, plus clair, plus détaillé et plus étendu que le premier, et qu'elles avaient à dire plusieurs choses qu'elles avaient alors crues inutiles ou omises par décence; d'ailleurs on ne pourrait plus les soupçonner de se laisser séduire ou intimider en faveur de la légitimité du prince de Galles, ainsi qu'on les en avait accusées d'abord, et tout encouragerait au contraire à les confronter avec les témoins opposés, s'il s'en présentait. On ajoutait qu'il était nécessaire de se hâter, parce que le nombre des témoins devait aller tous les jours diminuant, et qu'il serait très-difficile, après leur mort, de rien opposer à leur témoignage si facile à examiner pen-

dant leur vie. Enfin, si la chose restait en suspens sans qu'on prouvât l'imposture des témoins ou la légitimité du prince de Galles, il en résulterait des conséquences très-fâcheuses, non-seulement parce que la succession demeurerait douteuse, mais parce que, comme dans la rigueur des lois la légitimité d'un fils de roi n'exige pas de plus grandes preuves que celle du fils d'un sujet, cela deviendrait à des chicaneurs un prétexte pour mettre en question la naissance de beaucoup de gens et jeter beaucoup d'embarras dans la propriété; car on voyait journellement des personnes dépouillées de riches héritages par des enfans dont la naissance était loin d'être si bien attestée que celle du prince de Galles.

Malgré toutes ces réclamations et les anciennes promesses du prince d'Orange, il n'y eut rien de fait; d'où l'on tira cette conclusion qu'on voulait par là faire connaître à la nation que les lords et les communes regardaient comme entièrement suffisantes les preuves déjà données de la légitimité du prince de Galles. Et, en effet, quelque temps après, comme on demandait à Bentinck pourquoi son maître ne faisait pas connaître l'illégitimité de la naissance du prince ainsi qu'il l'avait promis, il répondit qu'ils ne doutaient point de sa légitimité et ne s'en embarrassaient guère; que son maître était en possession du trône, bien

déterminé à le garder tant qu'il vivrait, et fort indifférent à la question de savoir qui l'aurait quand il n'y serait plus.

Cela obligea les partisans du nouveau gouvernement d'avoir recours à d'autres moyens pour le défendre; mais c'est une chose étonnante que la sorte d'argumentation donnée pour des raisons dans les violens écrits de ce temps. Ils posaient en premier lieu, comme un fait incontestable, que le Roi avait entrepris la subversion de la religion et du gouvernement établis, et en tiraient cette conclusion, qu'attendu l'obligation mutuelle de la protection et de l'allégeance, là où manquait la protection, l'allégeance ne subsistait plus, ce qui les déliait des sermens d'allégeance et de suprématie et de tous autres devoirs envers le souverain naturel. On écartait aisément cette objection que le Roi ne peut faire mal et que ses ministres sont seuls responsables de toutes les transgressions, quelque nombreuses ou évidentes qu'elles puissent être; car, disait-on, cette maxime signifie seulement que le pouvoir du Roi ne va pas jusqu'à lui donner les moyens de commettre l'injustice, soit par lui-même, soit par ses ministres, et qu'ainsi au lieu de punir les ministres des fautes du Roi, c'est le Roi qu'on doit punir de celles de ses ministres. Selon d'autres, cela signifiait seulement qu'on ne pouvait résister au Roi dans l'exercice de son pouvoir exécutif, quel-

que faute qu'il y pût commettre, mais que cette interdiction ne s'étendait pas à la supposition où les lois elles-mêmes seraient attaquées; ce qu'ils prétendaient toujours être le cas actuel. Et quant à traiter avec lui quand il le proposait, ils disaient que cela ne se pouvait sans lui manquer de respect; qu'on ne pouvait faire à un Roi, en personne, l'affront de porter contre lui une accusation pour faute de conduite ni surtout prouver qu'on eût supposé un faux prince de Galles, imposture à laquelle le Roi aurait eu nécessairement une si grande part. Il fallait donc, disait-on, renoncer à toute preuve de ce genre ou à toute négociation avec lui. Ainsi, d'après le raisonnement de ces gens-là, il fallait détrôner le Roi par respect pour sa personne et de peur qu'il ne sortît pas à son honneur de l'examen de l'affaire du prince de Galles qu'on n'a jamais examinée depuis.

On fit à la vérité quelques tentatives pour donner de la consistance à cette calomnie et à quelques autres. Plusieurs témoins furent entendus et lord Danby fut employé à l'examen de l'affaire; mais il déclara que plus il y regardait, plus il lui paraissait prouvé que le prince était fils de la Reine. On laissa donc bientôt retomber la chose ainsi que l'enquête sur la mort de lord Essex. A la vérité, quelques personnes furent emprisonnées à l'occasion de cette dernière affaire,

et, comme il ne manque guère de se présenter des témoins disposés par suite de quelque haine personnelle ou par quelque espérance de gain à prêter serment à tort ou à raison dans le sens de la circonstance, le major Hawley, chargé de la garde des portes de la Tour, fut accusé, par un homme qui lui en voulait, d'avoir été, par l'ordre du duc, à ce qu'on supposait, l'agent de la mort de lord Essex. Sur quoi il fut emprisonné et la sentinelle qui se trouvait par hasard de garde à la porte de lord Essex fut mise à Newgate, sur son refus d'avouer qu'il avait vu M. Hawley entrer dans la chambre au moment de cette mort; mais, malgré un long emprisonnement, les traitemens les plus barbares et la menace continuelle d'être pendu s'il n'avouait pas ce qu'on lui demandait, le pauvre homme eut la constance de persister à affirmer que ni le major Hawley ni personne n'était entré dans la chambre du lord au moment où le fait avait eu lieu. Bientôt après l'accusateur lui-même avoua son parjure au lit de la mort, et lady Essex, qui connaissait mieux que personne les principes et le caractère de son mari, fit dire à ceux qui étaient chargés de l'examen de l'affaire, qu'elle était suffisamment instruite de la manière dont il était mort, et priait en conséquence qu'on se désistât d'une enquête qui pouvait exposer des innocens à d'injustes soupçons. On laissa donc également tomber

cette affaire. D'ailleurs, ils n'avaient plus besoin de tant d'expédiens et d'artifices; l'autorité actuellement en leurs mains était un argument autrement puissant que la loi et la raison pour leur assurer leur possession; cela engagea les hommes demeurés loyaux ou ceux qu'ils avaient désabusés en refusant de donner satifaction au public sur tant de points essentiels à faire usage au moins contre eux des armes qu'ils leur laissaient entre les mains. La révolution, en dépit de toutes ces terreurs et de toutes ces séductions, ne put tellement enchaîner la plume et la langue des hommes du parti opposé, qu'ils ne s'appliquassent à venger la justice opprimée et à revendiquer au moins par de spirituels et judicieux écrits, les droits du prince qu'ils n'étaient pas en état de défendre autrement.

On usait, à la vérité, d'une grande circonspection dans les paroles, mais toute la vigilance et la rigueur du gouvernement ne purent empêcher la publication d'une multitude de pamphlets qui analysaient de manière à en montrer la fausseté tous les raisonnemens de ces hommes intéressés, appliqués à parer l'usurpation de tout le clinquant d'une éloquence adultère. Le Roi ne manqua pas, dans le clergé protestant, d'hommes d'esprit et de savoir pour défendre sa cause; mais nos jours offrent peu d'exemples de victoires semblables à celle que Cicéron s'imagina avoir rem-

par la main du bourreau : ce qui jeta une fâcheuse tache sur ce puissant fauteur du nouvel ordre de choses dont ils se glorifiaient si fort.

Un homme qui s'était d'abord signalé pour la cause du Roi, le docteur Sherlock, doyen de St.-Paul, tenta peu de temps après un autre effort pour calmer les scrupules. Après avoir refusé quelque temps de prêter les sermens, il prétendit enfin s'être convaincu de leur légitimité, et il en donna une raison si nouvelle et si surprenante que, bien que ce fût un homme d'esprit et d'érudition, il s'exposa aux traits de tous les partis. Il établit qu'il existait deux droits, le droit providentiel et le droit légal, et qu'ainsi une personne pouvait, à juste titre, réclamer et prendre une chose qu'un autre pouvait tout aussi justement défendre et garder, et que celui qui l'emportait acquérait par la possession le droit providentiel, et que toute autorité venant de Dieu, le peuple était obligé de lui transférer son allégeance comme à un Roi couronné de la main de Dieu. Les hommes du gouvernement trouvèrent très-mauvais que le docteur Sherlock ne se contentât, pas comme le reste du royaume, des motifs généraux tirés de la nécessité de maintenir la religion et les libertés du peuple, qu'ils supposaient en danger d'être détruites si le Roi demeurait sur le trône. Les autres, réellement consciencieux, démontrèrent amplement toute l'im-

propriété de ce nouveau système. Il bouleversait si évidemment les notions et la nature des droits que les docteurs de la propre croyance de Sherlock devinrent ses plus violens adversaires; ils lui dirent qu'il ouvrait la porte à toutes les violences et à tous les désordres; que l'autorité ne pouvait pas être prise d'assaut, pas plus que la tempérance ou l'humilité; que le droit ne pouvait, pas plus que la vertu, être emporté par la force des armes; qu'autrement les royaumes ne seraient jetés dans le monde que comme une pomme de discorde offerte à la conquête du plus fort : ce qui n'est en aucune façon d'accord avec les vues d'ordre et de paix qu'a eues le Tout-Puissant en instituant les gouvernemens et en obligeant les peuples à se soumettre aux autorités supérieures. Aussi, quoiqu'il montrât beaucoup d'adresse à manier l'argument qu'il avait employé, cela ne servit qu'à donner aux amis du Roi l'occasion de faire connaître combien tous ceux qui s'étaient soumis à l'usurpation avaient évidemment dévié de la doctrine de l'Eglise d'Angleterre et à faire comprendre que l'intérêt et l'égarement du zèle avaient influé sur leurs inconséquentes déterminations; qu'ils avaient uniquement servi les desseins d'un petit nombre d'hommes appliqués à faire usage de la religion du Roi et de l'ambition du prince d'Orange pour accumuler entre leurs mains les honneurs et les profits du gouverne-

ment, et qui, au lieu de défendre les propriétés du peuple, avaient usé de la nation même comme de leur propriété.

Le Roi, voyant que sa voix n'était plus entendue dans le pays et que le peuple était sourd à toutes les offres qu'il lui pouvait faire, et aveugle en toutes ses voies, se résolut d'avoir recours aux moyens que lui suggéraient la raison et la justice pour maintenir ses droits et ceux de la nation. Il savait qu'il pouvait compter sur la fidélité des Irlandais, et espérait que le comte de Tirconnel parviendrait à empêcher les protestans de ce royaume, qui avaient la force entre leurs mains, d'accéder à ce qui s'était fait en Angleterre. Il lui écrivit donc de Saint-Germain la lettre suivante en date du 12 janvier.

« Je vous envoie le porteur de cette lettre, le « capitaine Rooth, pour vous avertir que je suis « ici et pour s'informer de l'état des choses dans « votre pays, afin de prendre mes mesures en « conséquence, espérant que vous pourrez vous « défendre et tenir pour moi du moins jusqu'à « l'été. Je suis sûr que vous ferez pour cela les « derniers efforts, et j'espère que le roi de « France pressera tellement les Hollandais que « le prince d'Orange ne pourra avoir d'armée en « réserve pour vous attaquer. Cependant, tout « ce que j'ai pu obtenir de ce Roi jusqu'à ce que « j'aie reçu de vos nouvelles, c'est de vous en-

« voyer sept ou huit mille mousquets : il ne veut « pas risquer un plus grand nombre d'armes ni « aucun soldat avant de savoir en quelle situa- « tion vous êtes; il sera donc absolument néces- « saire que vous me renvoyiez le porteur aussi- « tôt qu'il vous sera possible avec une ou deux « personnes pour m'en rendre compte. Au mo- « ment de mon départ de Rochester, qui fut, « *autant* que je m'en souviens, le 13 de décem- « bre, je reçus une lettre de vous dans laquelle « vous me disiez que tout était tranquille dans « votre pays. J'espère qu'il en est toujours de « même et que le prince d'Orange n'a pas encore « envoyé de troupes pour s'en emparer. Je vous « renvoie, pour ce que j'ai de plus à vous dire, « à la lettre de lord Melfort et au porteur de « celle-ci qui vous rendra compte de la manière « dont nous nous sommes tous échappés et du « bon accueil que j'ai reçu ici. Je n'ai pas eu « de lettres d'Angleterre d'une date postérieure « à celle du jour où je l'ai quittée. Vous pouvez « compter sur un duplicata de celle-ci, que je « suis dans l'intention de vous envoyer de peur « d'accident. »

Sa Majesté ne fut pas trompée dans son attente. Lord Tirconnel avait feint très-prudemment dans les premiers momens de chanceler un peu dans sa résolution; car, sentant à quel point l'Irlande serait peu en état de résister si une force

étrangère venait se joindre aux malintentionnés de l'intérieur, il tâcha sous main d'amuser les agens du prince d'Orange en leur faisant croire qu'il était disposé à se soumettre, afin de gagner du temps jusqu'à ce qu'il eût mis le pays en état de ne pas craindre qu'on l'y contraignît. Cela fit que les Anglais négligèrent l'Irlande pendant quelque temps, dissipa en quelque façon les inquiétudes de tous les malintentionnés du pays, et lui donna le temps et le pouvoir de se mettre en sûreté contre ceux dont il se méfiait le plus. A leur tête était lord Montjoy dont il craignait le pouvoir et soupçonnait la fidélité. Il l'envoya donc chercher sous prétexte de le consulter sur les embarras de sa situation, et par la manière dont celui-ci le pressa et le raisonna pour l'engager à se soumettre, lord Tirconnel reconnut qu'il ne s'était pas trompé dans ses soupçons. N'osant donc le contredire, il feignit de se rendre à son opinion, et lui dit seulement qu'il serait loyal d'en avertir le Roi, et de le convaincre de la nécessité de cette démarche, et que personne n'était plus propre que lui à cette mission, étant mieux que personne en état de représenter à Sa Majesté l'impossibilité morale de tenir contre la puissance de l'Angleterre, et la nécessité de céder au temps présent, et d'attendre une circonstance plus favorable pour manifester la loyauté de ses sujets d'Irlande. Lord Montjoy ne put nier

que la chose ne fût raisonnable, mais montra quelque répugnance à se charger du message. Pour l'y mieux engager, le lord Tirconnel lui dit qu'il enverrait avec lui le baron Ryce; et même soit en accordant de nouvelles nominations, soit en envoyant un surcroît de troupes dans le Nord ou par quelques autres mesures en faveur des protestans, auxquels il vit bien que lord Montjoy s'intéressait plus qu'à l'autorité du Roi, il lui donna en quelque sorte lieu de croire qu'il ne se ferait en son absence aucun changement considérable. Les dispositions qu'avait découvertes en lui lord Tirconnel ne lui donnèrent que plus d'empressement de s'en débarrasser. Il chargea donc le baron Ryce, dans lequel il avait une entière confiance, de faire à Sa Majesté un rapport absolument contraire, de l'assurer qu'il ferait les derniers efforts pour soutenir ses intérêts, et de lui dire que lord Montjoy étant un homme dangereux, il avait cru devoir user de ce stratagême, pour le mettre au pouvoir de Sa Majesté, et tromper l'ennemi par l'espoir d'une chose à laquelle il était déterminé à ne jamais consentir. Il espérait, ajoutait-il, par le secours de Sa Majesté être en état d'empêcher qu'on ne l'y forçât. En conséquence, lord Montjoy n'eut pas plutôt le dos tourné que lord Tirconnel commença par degrés à lever le masque. Voyant que tous les protestans de Dublin manifestaient ouvertement leur éloi-

gnement pour le Roi, il les obligea à lui remettre leurs armes. Il s'occupa d'augmenter le nombre des troupes permanentes, et avec autant de prudence que d'adresse mit bientôt le royaume en un état de défense supportable. Pendant ce temps-là le prince d'Orange, ou trompé par de faux semblans de négociation, ou méprisant les forces de l'Irlande, occupé d'ailleurs avec ardeur de ses projets contre la France, négligea d'y envoyer quelques troupes qui, si on les y eût fait passer au moment de la révolution, eussent effectué sans peine ce qui lui coûta ensuite tant de sang et de trésors, et pouvait même lui coûter sa couronne usurpée, si les méfiances de la cour de France, ainsi que les jalousies et les animosités personnelles qui régnaient dans son conseil, ne l'eussent empêchée d'y envoyer les secours si évidemment réclamés par la raison, l'honneur de la France, et son véritable intérêt.

Aussitôt que le Roi eut reçu le message de lord Tirconnel, il se résolut à passer sur-le-champ en Irlande, afin que sa diligence redoublât le courage de ses amis et surprît ses ennemis; mais il jugea d'abord à propos de faire mettre lord Montjoy à la Bastille, où il demeura jusqu'à la fin de la guerre d'Irlande, et fut alors échangé contre M. Richard Hamilton. Le Roi obtint de Sa Majesté Très-Chrétienne de lui fournir des armes et des munitions en quantité assez passable, un peu

d'argent et quelques officiers. Avec ce secours il se hâta d'aller essayer encore une fois sa fortune à la tête d'une partie de ses sujets, dont il espérait que la fidélité le dédommagerait en quelque sorte de la trahison de ceux qui l'avaient si récemment abandonné. A la nouvelle de la résolution du Roi, Dublin et la plupart des autres villes se déclarèrent pour lui; ainsi, bien que cet esprit de rébellion qui s'était si absolument emparé de l'Angleterre, ne fût pas tout-à-fait banni de l'Irlande, il fut du moins forcé de se cantonner dans le nord où les protestans avaient le dessus. Là où ils étaient en petit nombre, ils feignirent de demeurer fidèles; mais dans lieux où ils purent se livrer à leur inclination, ils rejetèrent promptement leurs devoirs d'obéissance envers leur souverain, et devinrent ses ennemis les plus âpres et les plus obstinés.

Le Roi se rendit en toute hâte à Brest, laissant ses gens derrière lui, avec ordre de le suivre le plus promptement qu'ils pourraient. Il y arriva avant la fin de février, et y trouva une escadre de vingt-deux voiles que le bon ordre des affaires maritimes de ce pays, et la promptitude naturelle à la nation française avaient permis d'équiper en ce court espace de temps pour lui servir d'escorte. Avant de s'embarquer, il jugea à propos d'écrire à ses sujets d'Ecosse; il avait reçu d'un grand nombre de gens de distinction de ce pays, de

sincères témoignages d'affection et de loyauté, et bien qu'à cause de sa religion il ne pût se permettre d'y trouver autant de sûreté et de secours qu'il en espérait en Irlande, et que par cette raison ce fût dans ce dernier pays qu'il préférât de se rendre en personne, cependant ce qu'il avait éprouvé de la conduite loyale et généreuse de la noblesse écossaise de tout rang lui donnait lieu de se flatter que son parti ne serait pas entièrement abandonné dans ce royaume; et s'il eût écrit plus tôt, sa lettre aurait pu mettre obstacle aux progrès de la faction ennemie qui, d'après ce que lui dit le messager venu d'Ecosse, se disposait à marcher sur les traces de la convention d'Angleterre; mais soit *que cela fût fait à dessein* (1), soit la précipitation du moment ou quelque autre affaire, ce messager n'eut audience de Sa Majesté que quelque temps après être arrivé à Saint-Germain, et la lettre ne fut écrite et envoyée que lorsque Sa Majesté fut non-seulement décidée à aller en Irlande plutôt qu'en Ecosse, mais même déjà embarquée à bord du Saint-Michel, dans la rade de Brest, d'où elle data sa lettre. On verra, lorsqu'on rendra compte de ce qui se passa

---

(1) Les mots en italiques ont été ajoutés de la main du fils de Jacques pour remplacer cinq lignes du manuscrit effacées avec un tel soin qu'il a été impossible d'en rien déchiffrer.

dans ce royaume, quel fut l'effet de cet envoi. De plus, le Roi ne voulant négliger rien de ce qui pouvait le justifier aux yeux du monde, et cherchant des secours contre l'injustice, partout où il avait quelque espérance d'en trouver, s'adressa à ceux-là mêmes qui avaient eu part à ses malheurs. Il jugea donc à propos d'écrire à l'Empereur, espérant que lorsque Sa Majesté Impériale verrait le prince d'Orange user de son alliance et de ses secours pour faire réussir les projets de son ambition dénaturée, et détrôner un roi catholique, elle pourrait, du moins pour l'amour de la religion, se refroidir un peu à l'égard de son allié, et vouloir apporter quelque remède à une injustice si criante où elle voyait sa conscience et son honneur beaucoup plus compromis qu'elle n'en avait eu d'abord l'intention. Mais le Roi reconnut, à sa grande surprise, que l'intérêt avait étouffé le zèle religieux de l'Autriche, et la rendait contraire à toute idée de réparer des injustices profitables qui ont aisément accès auprès des princes; l'Empereur fut séduit par la perspective des subsides qu'il pouvait espérer de l'Angleterre, tant qu'elle serait sous la direction du prince d'Orange, tandis qu'il n'en avait point à attendre du Roi, occupé seulement de maintenir la prospérité et la neutralité de son pays. L'Autriche et les autres princes catholiques, s'ils n'applaudirent pas à cette utile injustice, la souf-

frirent du moins avec une grande patience, et Sa Majesté Impériale écrivit au Roi une lettre excessivement rude et provoquante. Elle ne lui arriva qu'après son débarquement en Irlande; nous allons cependant l'insérer ici pour ne point interrompre le récit de ce qui se passa en ce pays.

« Léopold, etc. Nous avons reçu du comte de « Carlingford, votre ambassadeur à notre cour, « la lettre que nous a écrite Votre Sérénité, du « château de Saint-Germain, et dans laquelle « vous nous rendez compte de la situation à « laquelle Votre Sérénité s'est trouvée réduite, « lors de l'arrivée du prince d'Orange, par la « désertion, non-seulement de votre armée, mais « de vos serviteurs et des personnes en qui vous « aviez mis le plus de confiance, ce qui vous « a forcé à chercher un refuge en France, et « vous engage à requérir notre secours pour ren- « trer dans votre royaume. Nous assurons Votre « Sérénité qu'aussitôt que nous avons été in- « formés de ce déplorable exemple de l'insta- « bilité des choses humaines, nous avons été « sensiblement touché et véritablement affligé, « non-seulement par un sentiment général d'hu- « manité, mais en raison de notre sincère affec- « tion pour vous, d'un événement que nous avions « trop de raison de craindre, quoique nous eus- « sions espéré qu'il pouvait être évité; car si

« Votre Sérénité avait donné plus d'attention aux « représentations amicales que nous vous avons « fait faire par notre ambassadeur, le comte de « Kaunitz, au lieu de se livrer aux artificieux « conseils de la France, qui en fomentant la di- « vision entre Votre Sérénité et son peuple, pen- « sait se faciliter les moyens d'insulter le reste « de l'Europe, et si vous eussiez jugé à propos « d'employer votre pouvoir et votre autorité en « qualité d'arbitre de la paix de Nimègue, à « mettre fin aux continuelles violations de la foi « des traités que s'est permis cette puissance, « et que dans cette vue vous vous fussiez réuni « aux mesures que nous avons prises, nous et « tous ceux qui jugeaient sainement de l'état des « choses, nous ne doutons pas que Votre Sérénité « n'eût extrêmement adouci et contenu la haine « que votre religion inspire à votre peuple, et « n'eût établi la paix et la tranquillité, non-seu- « lement dans son propre royaume, mais dans tout « l'Empire romain. Nous vous laissons donc à juger « si nous sommes en état de prêter aucun secours « à Votre Sérénité, étant non-seulement en guerre « avec les Turcs, mais encore dans la nécessité de « repousser l'injuste et cruelle agression que la « France, se croyant en sûreté du côté de l'Angle- « terre, s'est récemment permise contre nous, au « mépris de sa foi et de ses engagemens les plus « solennels. Nous ne pouvons nous empêcher de

elle exigeait plutôt de lui, disait-il, de garder une exacte neutralité jusqu'au moment où l'on verrait manifestement de qui venait l'infraction de la paix, que de se précipiter aveuglément dans le parti de celui qui se plaindrait le premier; car si un prince, pour s'être rendu garant d'un traité, devait perdre sa couronne au gré de celui des contractans qui jugerait n'en avoir pas été suffisamment soutenu, aucun prince ne voudrait à tels risques se charger d'une pareille fonction. C'était ainsi cependant que Sa Majesté se voyait traitée par les cours de Vienne et de Madrid; oubliant le prince opprimé, elles se hâtèrent d'envoyer complimenter l'usurpateur et de resserrer les liens de leur alliance avec lui, puis renvoyèrent les ambassadeurs de Sa Majesté sans pouvoir donner la moindre raison de cet inexcusable procédé. Sa Majesté trouvant donc le monde entier sourd à ses raisons et à ses représentations, se vit obligée de chercher à revendiquer ses droits par les armes.

En conséquence, le 12 mars, le Roi débarqua à Kinsale et fut reçu avec toute la joie imaginable par ses sujets catholiques; il y demeura jusqu'à ce qu'on eût débarqué l'argent, les armes et les munitions qu'il avait apportées avec lui, et le 14 se rendit à Corke, où le comte de Tirconnel vint le trouver et lui rendit compte de l'état du pays. Il lui dit qu'il avait envoyé le lieutenant-

général Hamilton à la tête d'environ deux mille cinq cents hommes, qui étaient tout ce qu'il avait pu tirer de Dublin, contre les rebelles de l'Ulster, qui s'étaient rendus maîtres de toute cette province, excepté Charlemont et Carrick-Fergus; que la plus grande partie des protestans s'étaient soulevés sur d'autres points du royaume; que dans le Munster, ils s'étaient emparés de Castle-Martyr et de Banden, mais qu'ils avaient été forcés de rendre ces deux places; que le lieutenant-général Mac-Carthy les avait totalement soumis dans cette province, et qu'ils étaient presque entièrement réprimés dans les deux autres; qu'il avait suffi pour cela du bruit de l'existence d'une armée et de la promptitude avec laquelle la noblesse catholique de tout rang avait levé plus de cinquante régimens de pied, et plusieurs escadrons de cavalerie et de dragons. Il lui dit aussi qu'il avait distribué à ses troupes environ vingt mille armes, mais pour la plupart si vieilles et en si mauvais état, qu'on n'en avait pas trouvé parmi les armes à feu plus d'un millier dont on pût faire usage; que les anciennes troupes consistant en un bataillon des gardes, et les régimens de Mac-Carthy, Clancarthy et Newton étaient très-bien armés, ainsi que sept compagnies de Montjoy qu'il avait avec lui, les six autres étant demeurées dans le Derry, avec le colonel Lundy et Gust. Hamilton, lieutenant-colonel et major de

ce régiment; qu'il avait trois régimens de cavalerie, ceux de Tirconnel, Russel et Galmoy, et un de dragons; que les catholiques du pays n'avaient pas d'armes, tandis que les protestans en avaient une grande abondance et les meilleurs chevaux du royaume; que, pour toute artillerie, il n'avait que huit petites pièces de campagne en état de marcher; que tout le reste était démonté; qu'il n'avait point de provisions ni de munitions dans les magasins; peu de poudre et de balles; point d'argent en caisse et tous ses officiers partis pour l'Angleterre.

Tel était l'état de l'Irlande lors du débarquement de Sa Majesté. Il y avait dans le pays beaucoup de bonne volonté, mais peu de moyens de la mettre en oeuvre. C'était ce qui avait disposé le prince d'Orange à y faire si peu d'attention; mais aussitôt qu'il apprit que le Roi y était arrivé, il fut dans une grande surprise, d'autant qu'il s'imaginait que Sa Majesté n'était pas venue sans apporter avec elle ce dont on avait le plus de besoin. « Ce fut à cette occasion que la princesse d'Orange, comme le Roi l'apprit de très-bonne part, voyant son mari fort troublé des nouvelles qu'il recevait, lui dit qu'il devait s'en prendre à lui pour avoir laissé partir le Roi comme il l'avait fait. » Lorsque le Roi en fut instruit, il reconnut que ses enfans avaient perdu tout sentiment, non-seulement d'affection filiale, mais même

de compassion naturelle, et étaient aussi disposés que le reste de cette tribu de Juifs à crier : *Tolle de terrâ hujusmodi.* Il fut d'autant plus affligé que la main dont il recevait le coup lui était plus chère; mais la providence donna aussi à la princesse sa part de chagrin dans cette occasion; car les nouvelles étant arrivées immédiatement avant l'époque fixée pour le couronnement, jeta un fâcheux nuage sur cette joie qui n'avait pas laissé de place dans son cœur pour le souvenir d'un père si affectueux et si tendre. Comme une autre Tullie, sous prétexte de tout sacrifier à la liberté de son pays, elle sacrifia son honneur, son devoir et la religion pour chasser le paisible Tullius et mettre un Tarquin à sa place.

Sa sœur, la princesse de Danemarck, ne montra pas dans cette occasion plus de sentiment de son devoir; cependant ses droits négligés en faveur du prince d'Orange, la rendaient plutôt victime que participante de ce triomphe dénaturé. Malgré cela le jour de cette solennité, « pendant qu'elle s'habillait pour s'y rendre, elle envoya chercher mistriss Dawson, et lui demanda si l'enfant qu'on appelait son frère était vraiment de la Reine. Mistriss Dawson lui répondit qu'il l'était bien réellement, et qu'elle en pouvait répondre avec tout antant d'assurance qu'elle certifiait que la princesse elle-même était la dernière fille de feu la duchesse d'Yorck; car elle avait assisté

à la naissance de tous deux. Elle lui dit qu'elle s'étonnait fort que Son Altesse Royale lui fît cette question, puisqu'elle ne pouvait oublier que lorsqu'elle était venue prendre congé de la Reine à son départ pour Bath, Sa Majesté lui avait fait mettre la main sur son ventre, et qu'alors elle lui avait dit : « Madame, l'enfant remue si fort que je « crois que vous serez accouchée avant mon re« tour. » Sa Majesté eut le chagrin d'apprendre de quelqu'un qui le tenait de mistriss Dawson cette preuve du mauvais naturel d'une fille qu'elle aimait si passionnément.

Tandis que les enfans du Roi recueillaient ainsi les fruits de leur désobéissance, il goûta une sorte de triomphe momentané dans le joyeux et loyal accueil qu'il reçut à son débarquement en Irlande. Il partit de Corke le 20 et arriva le 24 à Dublin; son entrée fut accompagnée de toutes les marques de respect, d'honneur et d'affection imaginables. Les rues étaient bordées de soldats, tendues de tapisseries, sablées, jonchées de verdure et de fleurs. Les magistrats, la noblesse de tout rang, les juges et le peuple de toutes classes s'y étaient rendus avec toute la pompe convenable à la cérémonie la plus solennelle, et tout se passa avec le plus grand ordre et la plus grande décence. Le Roi à cheval pouvait être vu de tout le peuple, dont les bruyantes et joyeuses acclamations le dédommageaient en quelque sorte des affronts

qu'il avait soufferts de la part de ses autres sujets. « En arrivant au château, il y apprit que le lieutenant-général Hamilton (1) avait battu à Drummore un grand corps de rebelles, les avait repoussés jusqu'à Coldrain et à l'autre rive du Ban; qu'il s'était avancé jusqu'à cette ville, mais y avait trouvé l'ennemi si nombreux et si bien retranché qu'il n'osait pas l'y attaquer, et qu'il désirait donc qu'on lui envoyât plus de troupes, afin de pouvoir le chasser de dessus cette rivière. Sa Majesté envoya donc à Dungannon M. de Puisignan, major-général, avec quelque cavalerie et quelque infanterie et l'ordre de marcher à Portlemond, un des passages du Ban défendu par les rebelles, afin de faciliter au lieutenant-général Hamilton le passage de cette rivière. Le duc de Berwick eut ordre de suivre la même route, et en même temps le Roi lui-même, avec M. de Rosen et les autres officiers français qu'il avait emmenés, alla jusqu'à Armagh, pour visiter et encourager les autres troupes, et se rapprocher de Hamilton et de Puisignan, laissant à Dublin lord Tirconnel, à qui Sa Majesté venait de conférer le titre de duc, et avait donné l'ordre de parcourir le Leinster et quelques parties du Muns-

(1) Il paraît que Tyrconel l'avait élevé à ce grade de son autorité avant l'ordre du Roi, ainsi que le vicomte de Mort-Cassel.

ter, pour inspecter et rassembler les nouvelles levées de ces deux provinces.

« Le 8 avril, le Roi se rendit à Charlemont, et envoya M. de Rosen et le reste des officiers généraux à Dungannon, donnant à Hamilton et à Puisignan l'ordre de marcher vers Straban : le dernier avec la plus grande partie de l'infanterie, quelque cavalerie et quelques dragons par la route d'Omagh, l'autre par un autre chemin à droite, proche de la mer, avec le principal corps de cavalerie et de dragons et quelques compagnies d'infanterie. Le Roi, en arrivant le 14 à Omagh, y trouva déjà l'infanterie de Puisignan, que celui-ci avait laissée, sous le commandement du colonel Ramsay, pour pousser en avant avec la cavalerie et les dragons, environ six milles plus loin jusqu'à Newton-Stewart, que l'ennemi avait abandonné, ainsi qu'Omagh et Relsah, à l'approche des troupes du Roi. Sa Majesté voyant que les rebelles s'étaient retirés, et trouvant son infanterie harassée de ces longues marches par un très-mauvais temps, la fit reposer le 15, et ordonna à MM. de Rosen, Moumon et Lery de marcher en avant vers Straban, avec deux compagnies de cavalerie et une de dragons. En y arrivant, il trouva qu'Hamilton avait, ce jour-là même, forcé le passage à Claliford, en traversant la rivière à la nage sur son cheval, parce que l'ennemi avait rompu le pont. Il en fit autant à Lifford

avec ses trois compagnies et un détachement de quatre-vingts hommes de la garde à pied, qu'il trouva par hasard à Strabán, et cela en présence des rebelles retranchés de l'autre côté de la rivière, et qui, outre ce qui était à Lifford, avaient plus de cinq mille hommes rangés en bataille à un mille au-delà de la ville. Malgré leur nombre, M. de Rosen ayant marché vers eux avec la poignée de monde qui l'accompagnait, ils se retirèrent en désordre à Londonderry. Ils avaient cependant, à ce qu'on croit, soit au pont de Claliford, à Lifford et dans le Logan, qu'ils avaient aussi le projet d'abandonner, près de vingt mille hommes.

« Sur la nouvelle de ces bons succès, et celle de l'arrivée de quelques vaisseaux anglais dans le *Lough*, le Roi se résolut de revenir le plus promptement possible à Dublin, afin de s'y préparer à l'ouverture du parlement, qu'il avait convoqué avant de quitter cette ville, et dont la réunion approchait. Il voulait aussi hâter la marche des troupes qui se trouveraient prêtes, afin de les envoyer à M. de Rosen. Il voulait que, si dans la consternation où ils étaient les rebelles lui rendaient Londonderry, il eût tout l'honneur de cette prise; et, comme dans le cas où les vaisseaux qui venaient d'arriver auraient apporté des secours à la ville, il était probable qu'elle tiendrait, on jugeait plus convenable que Sa Majesté n'y fût pas. Ce motif, et quelques autres,

déterminèrent Sa Majesté à retourner le 26 à Charlemont. Mais, le lendemain de bonne heure, le Roi reçut par exprès une lettre du duc de Berwick, qui lui mandait, au nom de tous les officiers généraux, qu'ils étaient persuadés que si Sa Majesté voulait revenir à l'armée et se montrer seulement devant Londonderry, la ville ne pouvait manquer de se rendre. Le Roi monta donc à cheval, et se rendit le soir même à Newton-Stewart, où il demeura quelques heures. Le 28, il alla à Straban, où il trouva une lettre de M. de Rosen, qui lui annonçait qu'ayant eu l'intention de marcher le matin même de très-bonne heure vers Londonderry, il avait été confirmé dans sa résolution par un message des gens de la ville, qui lui offraient de traiter sa reddition, qu'il croyait pouvoir hâter en se montrant devant la ville. Le Roi donc, en passant la rivière, trouva l'armée partie de Lifford. Il atteignit l'infanterie à trois milles environ et la trouva sous les ordres de Puisignan et de Ramsay, qui lui dirent que M. de Rosen avait pris les devants avec quelque cavalerie et quelques dragons. Le Roi le suivit, et, quoiqu'il hâtât sa marche, il ne put l'atteindre qu'à un mille ou un mille et demi de Londonderry. Il le trouva qui avait quitté la route et montait une colline qui dominait la ville. Aussitôt que la cavalerie et les dragons furent rangés en bataille, le Roi fut d'avis de faire sommer la ville; mais

M. de Rosen pria Sa Majesté d'attendre l'arrivée de l'infanterie et des autres troupes commandées par Hamilton, le Roi y consentit et ne le contraria en rien. Quand donc l'infanterie fut arrivée, Rosen lui fit prendre position ainsi qu'aux dragons très-près de la ville, et envoya faire ses sommations par un trompette. Celui-ci trouva les habitans en grand désordre. Sur quelques soupçons ils avaient destitué et mis en prison leur gouverneur Lundy. Ils renvoyèrent donc le trompette, promettant de faire passer la réponse dans une heure par un messager; mais le messager n'arrivant point, M. de Rosen proposa au Roi de faire retirer les troupes pour les mettre à couvert; on logea donc l'infanterie dans les villages, la cavalerie et les dragons près de l'infanterie. »

Ce qui faisait dans la ville la diversité des avis, c'est qu'il y était arrivé un certain Walker, ministre, qui, après s'être mis à la tête des rebelles de Dungannon, avait abandonné cette ville à l'approche du Roi et s'était retiré à Londonderry. Avant son arrivée, le gouverneur Lundy, qui jugeait la place impossible à défendre, avait résolu de laisser les habitans libres de faire leurs conditions comme ils le voudraient; mais l'ardent ministre, véritable sectaire de la bande de Cromwell ou des Caméroniens, leur inspira des résolutions plus hardies, et quoique les colonels Coningham et Richard eussent été obligés de re-

noncer à faire entrer dans la ville deux régimens qu'ils avaient amenés d'Angleterre, avec des munitions, des vivres, etc., les habitans se résolurent à braver le Roi et leur allégeance; ils chargèrent le ministre du gouvernement de la place, conjointement avec un nommé Baker, et arrêtèrent ainsi les progrès de Sa Majesté qui, jusqu'alors, n'avait rencontré que peu ou point d'obstacles.

« Le Roi donc se logea avec les officiers généraux à Saint-Johnston, environ à cinq milles de Londonderry. Le pays regorgeait de vivres de toutes sortes, comme blé, farine et bétail, et comme les troupes étaient fatiguées des longues marches et des pluies, il les laissa se reposer tout le lendemain. On tint ce jour-là un conseil de guerre où l'on résolut que le Roi retournerait à Dublin pour préparer toutes les choses nécessaires à la réunion du parlement et hâter la marche des renforts. Il fut décidé que M. de Rosen et Lery accompagneraient le Roi, que M. de Moumont et M. Richard Hamilton, lieutenans-généraux, le duc de Berwick et M. de Puisignan, majors-généraux, Dominique Sheldon et lord Galmoy, brigadiers de cavalerie, et Ramsay, brigadier d'infanterie, demeureraient avec l'armée, que M. de Moumont devait commander en sa qualité du plus ancien lieutenant-général; qu'on marcherait le lendemain au fort de Colmore afin d'empêcher, en le prenant, que

la ville ne reçût de ce côté aucun secours par eau, et qu'ensuite il serait chargé de la bloquer ou de l'attaquer, comme il le jugerait à propos. En conséquence, le 30 le Roi se rendit à Straban, et l'armée marcha sur Colmore.

« Le premier avril dans la matinée, un nommé Johnson vint du fort de Colmore pour traiter de sa reddition et pour savoir si le Roi était là. M. de Moumont l'envoya au Roi, parce que les habitans disaient qu'ils rendraient la ville si le Roi y était réellement, mais que les commandans de Londonderry les avaient assurés que le Roi n'était pas en Irlande. Ayant été admis en la présence de Sa Majesté et s'étant convaincu que c'était bien le Roi, il promit d'employer tous ses efforts pour persuader aux habitans de se rendre, ce qu'ils firent en effet sous condition un ou deux jours après. Le Roi, après avoir vu ces hommes, continua son voyage vers Omagh, où il reçut des députés de Castle-Derg, forteresse importante, qui lui offrirent de se rendre aussi sous certaines conditions qui leur furent accordées. Ils se rendirent donc le lendemain au colonel Lacy, que le Roi envoya avec quelque infanterie prendre possession du fort. Le même jour le Roi se rendit à Charlemont, le 3 à Newry, le 4 à Droghedah, et le 5 à Dublin. Sitôt qu'il y fut arrivé, il prit tous les soins possibles pour enrégimenter et armer autant de cavalerie, d'infanterie et de dragons

qu'on le pouvait faire avec dix mille mousquets. Il avait envoyé à Kinsale M. de Pointy avec quelques uns de ses sous-officiers pour en faire promptement venir des armes; lord Tirconnel, gravement indisposé, revint aussi de Kilkenny où il avait été former des régimens dans cette partie de l'Irlande.

Lés affaires du Roi présentaient donc en Irlande un aspect assez favorable et n'étaient pas entièrement désespérées en Ecosse; mais pour donner une idée plus complète de la situation de ce royaume, il faut remonter un peu plus haut et rapporter ce qui s'y était passé lors de la révolution d'Angleterre. Nous avons retardé de l'insérer jusqu'ici pour rendre la narration plus intelligible et ne pas interrompre notre récit. Lorsque le Roi avait communiqué ce qu'il savait des projets d'invasion au comité secret du royaume d'Ecosse, composé du comte de Bertt, chancelier, du marquis d'Athol, du vicomte Tarbet, de l'archevêque de Glasgow, de lord Belcarras et de sir George Lockhart, la plupart d'entre eux avaient regardé cet avis comme un prétexte pour avoir de l'argent et rassembler des troupes dans d'autres vues; ce qui avait augmenté lès méfiances au sujet de la religion. On ne reconnut que bientôt après la vérité de cette nouvelle; mais le marquis d'Athol, membre corrompu de ce comité, avait conçu l'espoir de s'élever par le moyen du prince d'Orange,

dont sa femme était un peu parente. Il avait donc poussé à l'admission des fanatiques de l'ouest dans les emplois, sous prétexte de se conformer aux intentions du Roi, mais en réalité parce qu'il les regardait comme des instrumens propres à faire réussir les desseins du prince d'Orange. Dans cette vue, il entrava et découragea les dénonciations qu'on aurait pu faire de plusieurs correspondances secrètes entretenues avec ce prince. Par ce moyen on négligea de faire attention aux soupçons qui commençaient à s'élever et à plusieurs manœuvres coupables, et entre autres choses, à un emprunt considérable que fit lord Lorn, par le moyen de sir James Montgommery. Il eut l'adresse de faire croire qu'il voulait faire présent de cet argent à lady Melford, en sorte qu'on n'y prit pas garde.

Mais aussitôt que les troupes eurent été rappelées d'Écosse pour renforcer l'armée d'Angleterre, le peuple, qu'elles tenaient en respect, cessa de se contraindre, et les mécontens manifestèrent leurs sentimens beaucoup plus promptement que sans cela ils n'eussent jamais osé le faire. Le Roi ayant ordonné au chancelier de s'informer des dispositions que montrait le parti presbytérien à reconnaître la faveur qu'il avait reçue de lui, plus que d'aucun de ses ancêtres, ceux-ci différèrent de répondre jusqu'à ce que leur assemblée fût réunie. Alors ils avouèrent qu'à la

vérité Dieu s'était servi de lui pour leur donner quelques marques de sa bonté, mais ajoutèrent que, bien convaincus que le Roi n'avait en vue que l'avantage du papisme et leur ruine définitive, ce que prouvait le parti qu'il avait pris de mettre dans les plus hauts emplois des hommes de cette religion ou disposés à la favoriser, ils étaient tous résolus à se conduire dorénavant selon que Dieu les inspirerait. Ce fut tout le retour dont le paya cette race reconnaissante pour avoir perdu, pour l'amour d'eux, l'appui du parti de l'Eglise, et pour les avoir placés dans une situation commode, qui leur avait donné plus de moyens de lui devenir nuisibles.

C'était ce qui avait engagé les amis du Roi à lui conseiller de laisser en Écosse les troupes qu'il y avait alors, et qui, avec la milice nouvellement organisée et un détachement des Klans des montagnes, auraient fait une armée de treize mille hommes qu'on eût pu tenir sur les frontières de l'Ecosse, ou au nord de l'Angleterre, pour contenir les deux pays, prévenir les soulèvemens dans ces contrées, et offrir une retraite dans le cas où les choses auraient mal tourné en Angleterre; mais ce conseil ayant été rejeté et l'Ecosse laissée à elle-même, les fanatiques s'en rendirent bientôt les maîtres, formèrent des comités ou conseils, interceptèrent les lettres, et s'arrogèrent à la fin une telle autorité, que le lord chancelier jugea à

propos d'envoyer au Roi un exprès pour prendre ses ordres à cet égard; mais cet exprès, choisi par milord Talbot, alla tout droit au prince d'Orange, ce qui obligea de faire partir ensuite à sa place lord Belcarras lui-même; mais avant qu'on pût connaître le résultat de son message, les mauvaises nouvelles arrivèrent d'Angleterre, et encouragèrent le marquis d'Athol, gouverné sous main par lord Talbot et sir John Dalrymple, à se déclarer ouvertement pour le prince d'Orange. Sa première manoeuvre fut d'animer la multitude à chasser le chancelier. « Alors le gouvernement était dévolu au marquis d'Athol comme premier officier de l'État; mais on craignait la milice nouvellement organisée, dans laquelle se trouvaient quelques officiers du régiment de lord Dumbarton. Lord Talbot proposa de la licencier comme une dépense inutile, d'autant plus que le prince d'Orange avait mis au nombre des griefs le maintien des troupes en temps de paix; » le chancelier (1), qui désirait les satisfaire, y consentit trop aisément. Elles furent donc licenciées, à l'exception de quatre compagnies d'infanterie et de deux escadrons.

Les lords de la faction, délivrés de ce sujet de

---

(1) Ce qui est entre les deux guillemets a été ajouté en marge de la main du fils de Jacques, qui évidemment, du reste, n'a fait ici que rectifier une grossière bévue du copiste.

crainte, firent un pas de plus, ils allèrent, le marquis d'Athol à leur tête, trouver le chancelier, et lui dirent qu'ils n'osaient plus agir de concert avec lui et les autres papistes qui n'avaient pas les qualités exigées par la loi, mais que s'il voulait se retirer, ils agiraient avec vigueur dans les intérêts du Roi. Le chancelier, après s'être consulté avec le docteur Gordon et quelques autres, pensant peut-être que hors d'état d'employer la force, il fallait essayer de les gagner par cette condescendance, céda encore sur ce point, et se retira à la campagne, laissant les factieux maîtres absolus d'agir comme il leur plairait. Au lieu de soutenir les droits du Roi, ils encouragèrent tous les désordres suscités contre lui. La populace s'étant assemblée pour abattre la chapelle catholique du palais, et ayant été repoussée par le capitaine Wallace qu'on avait chargé de la défendre, le marquis d'Athol et les autres conseillers de son parti signèrent l'ordre de la remettre au peuple. Le capitaine Wallace ne jugea pas devoir y obéir, mais il fut forcé par la multitude, qui non-seulement pilla la chapelle catholique, mais abattit l'orgue de l'église de l'abbaye, pilla toutes les maisons catholiques, et eut pleine liberté de commettre toutes les insolences et tous les désordres que lui purent suggérer sa haine et son avidité. Durant tous ces tumultes, le chancelier ayant voulu s'enfuir déguisé de l'autre côté de la mer,

fut reconnu au moment de s'embarquer, des marins le poursuivirent dans une chaloupe, atteignirent le vaisseau où il était, le prirent et le mirent en prison.

Sur ces entrefaites, lord Belcarras, arrivé à Londres avant le départ du Roi, avait assemblé tout ce qui s'y trouvait de membres du conseil, et s'était rendu avec eux chez le duc de Hamilton pour le consulter sur ce qu'il y avait de mieux à faire pour le service de Sa Majesté; mais le duc, au lieu de s'en occuper, ne s'attacha qu'à presser vivement lord Belcarras de lui remettre l'original de la lettre qu'il apportait au Roi de la part du conseil, dans l'intention de s'en servir pour accuser ceux qui l'avaient signée, comme ayant agi de concert avec des catholiques, lesquels n'avaient point les qualités requises. Il déclama fort contre eux; mais lorsqu'il apprit que le Roi était revenu, très-effrayé de ce qu'il avait dit, il envoya chercher les lords pour s'en excuser, et personne ne fit plus bassement sa cour durant le séjour de Sa Majesté. Mais aussitôt qu'elle se fut embarquée pour Rochester, il alla trouver le prince d'Orange, et nul ne travailla avec plus d'ardeur à soumettre et ranger l'Ecosse à la volonté de l'usurpateur. A la vérité, son fils, lord Arran, proposa d'inviter le Roi à revenir, mais peu se joignirent à lui: les ennemis du Roi, dans la crainte de son rétablissement, et ses amis, de

peur d'exposer sa vie. Ainsi, lord Arran n'ayant été secondé par personne, sa proposition tomba à terre.

Cependant les lords factieux d'Edimbourg, débarrassés du parti royal, commencèrent à s'armer les uns contre les autres; car tout n'était pas réglé entre eux pour avoir vaincu l'ennemi commun. Ainsi donc, après avoir préparé la voie par des adresses au prince d'Orange, chaque parti se rendit en toute hâte à Londres pour y soutenir ses intérêts et son crédit, et chercher, les grands personnages, la récompense de leur zèle; les mécontens, le redressement de leurs griefs; les presbytériens, la possession exclusive du pouvoir, et les partisans de la liturgie, leur salut. Le marquis d'Athol partit un peu plus tard que les autres, pour exercer quelque temps l'absolu pouvoir qu'il venait d'acquérir, et auquel il tenait excessivement. Après donc avoir chassé tous ses ennemis, et avoir mis à la place ses amis et ses créatures, il prit la même route que les autres. Le parti fanatique ne doutant point qu'il ne pût tout emporter par le nombre, proposa en premier lieu l'exclusion de cinq personnes, le duc de Queensbury, le vicomte Tarbet, le vicomte de Dundee, sir George Mackenzie et lord Belcarras; mais le prince d'Orange, qui craignait de se faire des ennemis avant de savoir positivement sur qui il pouvait compter pour amis, était résolu d'essayer

de tous les partis avant d'en choisir aucun : sa froideur les disposa à retourner promptement en Irlande, mais il leur refusa des passeports jusqu'à ce qu'il eût été déclaré roi d'Angleterre. Il savait bien que l'Ecosse se guiderait sur ce qui se passerait en Angleterre ; et supposant, de plus, que ces lords ne pourraient se dispenser par civilité de lui baiser la main à cette occasion, il pensait que ce serait une sorte de manière de le reconnaître, qui leur ôterait ainsi la liberté du choix. Mais il fut trompé dans son attente ; car peu d'entre eux, même des plus factieux, voulurent le faire, jusqu'à ce qu'ils eussent pu reconnaître les dispositions de leur nation, tant ils craignaient de se nuire à eux-mêmes ; en sorte qu'il n'eût pas été difficile de les empêcher de nuire au Roi, si l'affaire eût été plus habilement ménagée ou qu'elle eût tournée plus heureusement lors de la réunion de la convention d'Edimbourg.

Le marquis d'Athol était aussi arrivé à Londres ; mais comme il avait beaucoup d'ennemis à la cour du prince d'Orange, il y fut reçu froidement, ce qui le fit changer plus d'une fois de parti. Il commença donc à rechercher ses anciens amis, leur promettant de se joindre à eux dans la convention qu'on allait assembler ; et comme on avait grand besoin d'aide, les fautes passées furent oubliées et ses offres acceptées de bon cœur. Mais malgré les efforts de plusieurs des amis du

Roi et de Sa Majesté elle-même qui avait envoyé quelqu'un porter l'ordre exprès à tous ses partisans de ne point hésiter à siéger dans la convention, plusieurs refusèrent de s'y rendre sur l'appel qui leur était fait : ce qui affaiblit beaucoup le parti du Roi; tandis que d'un autre côté, plusieurs condamnés y ayant été admis sans réhabilitation, chose qui ne s'était jamais vue, le parti loyal eut enfin le dessous; mais au moment dont on parle, la chose était encore incertaine et les ennemis du Roi étaient tenus en respect par le château d'Edimbourg où commandait encore le duc de Gordon, qui en était gouverneur. Cependant, apprenant que tous les autres forts du royaume s'étaient rendus, le duc commença à penser que ce serait peut-être une imprudence que de ne pas suivre l'exemple général. Il négligea donc de se pourvoir de vivres ainsi qu'il l'aurait pu en forçant la ville à lui en fournir, et s'en trouva ainsi fort dénué lorsque, persuadé par lord Dundee et par lord Belcarras, il se résolut de tenir au moins jusqu'à ce qu'il eût vu ce que ferait la convention qui venait alors de se réunir, et où, malgré les scrupules qui avaient empêché plusieurs éminens personnages de s'y rendre, le parti loyal était rempli d'espérances : tellement qu'à l'ouverture l'évêque d'Edimbourg pria pour le Roi et sa restauration. Sans les moyens irréguliers employés dans les élections, et si l'on n'eût pas

effrayé le peuple par des menaces et même par des troupes secrètement introduites dans la cité, le parti du Roi n'eût pas été désespéré. Il eût fallu que le marquis d'Athol fût sincère et courageux; mais son caractère hésitant et craintif lui fit redouter, lorsqu'on en vint au fait, de se montrer à la tête des loyalistes avec lesquels il venait de se réconcilier et qui le portaient pour président de la convention en opposition au duc de Hamilton. Au lieu de travailler à sa propre élection, il se retira par une basse flatterie et une feinte modestie, faisant donner à son rival toutes les voix dont il disposait. Le duc de Hamilton l'emporta donc de quarante voix et entraîna à sa suite, par ce moyen, au moins vingt personnes considérables de cette assemblée qui s'étaient proposées de tenir pour le parti du Roi, mais que découragea l'échec qu'il venait de recevoir dans cette première tentative. Cela donna aux whigs une telle supériorité qu'ils n'eurent aucun besoin d'avoir recours à la discussion, mais firent mettre aux voix et emportèrent tout ce qu'ils voulurent contre la loi, la raison et la religion même.

Ce fut environ vers ce temps que M. Crane arriva de France avec la lettre suivante du Roi : « Mylords et Messieurs, nous avons été informé « que vous, les pairs et les représentans des « comtés et bourgs d'Ecosse, notre ancien « royaume, deviez vous réunir dans le courant

« de mars dans notre bonne ville d'Edimbourg,
« en vertu de l'autorité usurpée du prince d'O-
« range; nous jugeons à propos de vous donner
« à connaître qu'ayant en tout temps compté sur
« la fidélité et l'affection des Écossais, notre
« ancien peuple, tellement que jusqu'à présent
« dans nos plus grandes infortunes nous avons
« toujours eu recours à vous, au grand avan-
« tage de nos affaires, nous vous requérons au-
« jourd'hui de soutenir notre royal intérêt et at-
« tendons de vous ce qui convient à de fidèles et
« loyaux sujets et à des hommes honnêtes et gé-
« néreux, certain que vous ne vous laisserez ja-
« mais entraîner par séduction ou par crainte à
« aucune action indigne d'un cœur véritable-
« ment écossais; nous ne doutons point que, sou-
« tenant l'honneur de la nation, vous ne mépri-
« siez le vil exemple de quelques hommes dé-
« loyaux et n'immortalisiez votre nom par une
« loyauté d'accord avec les protestations que vous
« nous avez toujours faites. En agissant ainsi
« vous choisirez le parti le plus sûr, car vous
« éviterez par là les dangers auxquels vous vous
« verriez autrement exposés, l'infamie et la honte
« dont vous vous couvririez aux yeux de ce
« monde et la condamnation qui attend les re-
« belles dans l'autre, et vous aurez également
« l'occasion d'assurer à vous-mêmes et à votre pos-
« térité l'exécution des gracieuses promesses que

« nous vous avons si souvent faites de garantir « votre religion, vos lois, vos propriétés et vos « droits, et que nous sommes toujours résolu « d'accomplir, aussitôt qu'il nous sera possible « de nous réunir à vous sans danger en un parle- « ment de notre ancien royaume. Cependant ne « craignez pas de vous déclarer pour nous, votre « légitime souverain, qui ne manquerons pas, « pour notre part, de vous envoyer des secours « assez prompts et assez puissans pour vous « mettre, non-seulement en état de vous dé- « fendre contre toute tentative du dehors, mais « aussi de soutenir nos droits contre nos ennemis « qui les oppriment par la plus noire des usurpa- « tions, par les attentats les plus injustes et les « plus dénaturés; attentats que le Tout-Puissant « peut souffrir pour quelque temps en permettant « que les méchans prospèrent, mais qui doivent « ensuite tourner à la confusion de ces ouvriers « d'iniquité. Nous vous donnons aussi à con- « naître que nous pardonnerons à tous ceux qui « reviendront à leur devoir jusqu'au dernier jour « de ce mois inclusivement, et que nous punirons « avec toute la rigueur des lois ceux qui persis- « teront dans leur révolte contre nous. Ne doutant « donc pas que vous ne vous déclariez pour nous « et ne réprimiez quiconque voudrait s'élever « contre nous, pensant aussi que vous enverrez « quelques uns de vous pour nous rendre compte

« de ce que vous aurez fait et de la situation de « nos affaires, nous vous saluons du fond du « cœur. Donné à bord du *Saint-Michel*, le pre- « mier de mars 1689. Signé, par l'ordre de Sa « Majesté, Melford. »

Le prince d'Orange avait aussi écrit à la convention une lettre remplie de ce jargon hypocrite qui avait déjà si bien réussi à tromper un royaume. Il les assurait que n'ayant devant les yeux que la gloire de Dieu et l'établissement de la religion réformée, ainsi que des libertés et propriétés du peuple qui avaient été exposées à de si grands dangers, il ne doutait pas de leurs dispositions à concourir aux mêmes vues, qui ne pouvaient s'effectuer d'aucune manière aussi bien que par leur union avec l'Angleterre, avec laquelle ils ne formaient qu'une même île, n'avaient qu'un même langage et de communs intérêts. Cette lettre fut remise à la convention à peu près dans le même temps que celle du Roi, auquel cependant il conservait encore assez de respect pour permettre que l'on discutât laquelle serait lue la première; celle du prince d'Orange l'emporta à la vérité, mais on lut ensuite celle du Roi. Cependant l'assemblée était déjà déterminée. Il n'en fut donc plus question, et le parti du Roi déclinant chaque jour, l'autre procéda sans obstacle à établir le gouvernement sur le même pied qu'en Angleterre. Les loyalistes qui n'avaient

plus d'espérance de rien faire dans cette convention, eurent l'idée d'en convoquer une autre à Sterling, mais le marquis d'Athol et le comte de Mar ayant manqué de parole, ce projet fut abandonné; alors le vicomte de Dundee se retira après avoir conféré en secret avec le duc de Gordon (1), et plusieurs des autres partisans de Sa Majesté se préparèrent à le suivre aussitôt qu'ils en auraient la possibilité.

Le parti factieux ne fut pas très-fâché d'être ainsi débarrassé de toute opposition; cependant ceux qui s'étaient absentés lui causaient quelques craintes; on fit donc sommer lord Lewinston et le vicomte de Dundee de reparaître à la convention : le premier y revint, mais le second s'excusa sur la partialité manifeste qui régnait dans toutes les mesures de l'assemblée. Il en donna pour exemple que leur ayant demandé une sûreté contre le projet qu'on avait formé de l'assassiner, projet qu'il s'engageait à prouver, on n'avait fait aucune

---

(1) Il se retira avec cinquante chevaux pour aller rejoindre les montagnards de son parti. « Un de ses amis l'arrêtant comme il quittait la convention, et lui demandant où il allait, il ôta, dit-on, son chapeau, et répondit : *où me conduira l'ombre de Montrose !* En passant sous les murs du château, il s'arrêta, gravit le long du précipice à un endroit difficile et dangereux, et eut une conférence avec le duc de Gordon à la porte d'une poterne, dont on voit encore la place. (Dalrymple, tom. 1, pag. 287.)

attention à sa demande; il ne pouvait, dit-il, regarder la convention comme libre lorsqu'elle était sous la crainte d'un si grand nombre de troupes, et entièrement gouvernée par une faction qui agissait contre toutes les lois du royaume. Les factieux, peu touchés de ces représentations, au lieu de dissiper à cet égard les inquiétudes du peuple, augmentèrent le nombre de leurs troupes, et sollicitèrent le prince d'Orange de leur en envoyer d'autres d'Angleterre pour réduire le château d'Edimbourg et tout ce qui résisterait à leur autorité, qu'ils étaient, à ce qu'il paraît, résolus d'exercer dans toute son étendue. Ainsi, sans égard pour leurs devoirs, non plus que pour les lois et la constitution du gouvernement, et pour la lettre de Sa Majesté, ils se préparèrent à suivre l'exemple de l'Angleterre; cependant, n'ayant pas le même prétexte, ils furent forcés de prendre une méthode. Le Roi n'ayant jamais résidé dans le royaume depuis son avénement au trône, ils ne pouvaient prétendre que sa retraite le laissât vacant, puisque, soit qu'il fût en Angleterre ou en France, rien ne changeait au gouvernement de l'Ecosse. Ils procédèrent donc sans détour et déclarèrent que sa religion était une incapacité suffisante; qu'en agissant comme roi, sans prêter le serment, il avait empiété sur la constitution fondamentale du royaume, et changé une monarchie limitée en un pouvoir arbitraire et despotique; qu'il avait

cassé et annullé les lois à son plaisir pour détruire la religion protestante et les libertés des sujets, en raison de quoi, disaient-ils, il avait mérité de perdre la couronne, et qu'ainsi le trône était devenu vacant. On ne manque pas, en pareille occasion, de mots pompeux et de prétextes plausibles; mais quand il en fallut venir aux détails pour prouver cette accusation, ils ne trouvèrent rien que de faux ou sans importance. Le Roi, disaient-ils, avait érigé des écoles et des chapelles papistes, permis la vente des livres papistes et enlevé à des nobles protestans leurs enfans pour les faire élever dans le catholicisme; avait tenu une armée permanente en temps de paix et donné des permissions de lever de l'argent sans le consentement du parlement; avait imposé des amendes exorbitantes et emprisonné plusieurs personnes sans donner les raisons de leur arrestation; avait étendu le sens absolu de quelques anciennes lois pour faire condamner plusieurs personnes, en particulier le comte d'Argyle; avait porté atteinte aux droits des bourgs royaux en leur imposant des magistrats de son choix; avait entravé le cours de la justice ordinaire par des lettres adressées aux principales cours de judicature, et avait accordé des protections contre des réclamations de dettes contractées entre particuliers : tels étaient les crimes pour lesquels ils le déclaraient déchu de sa couronne. Plusieurs des amis du Roi, et

en particulier l'évêque d'Edimbourg, répondirent que Sa Majesté était innocente de la plupart des choses alléguées contre elle, et que, fussent-elles vraies, c'était aux ministres à répondre de ces irrégularités; qu'on ne pouvait regarder la convention comme juge compétent en de telles matières, et que le seul moyen de rectifier les abus était de rappeler le Roi, qui, en reconnaissance, ne manquerait pas de rectifier ce qu'on regardait comme répréhensible; qu'en réalité cependant il n'était guère de règne où l'on ne trouvât des extensions de pouvoir plus fortes que celles qu'on lui reprochait, surtout le Roi faisant sa résidence dans un autre royaume et agissant par ses délégués, qui bien souvent, et dans ce pays plus que partout ailleurs, faisaient souffrir les gouvernés de leur partialité, à l'insu et bien plus encore contre le voeu du prince. D'autres disaient que cette accusation était conçue en termes généraux, et fondée simplement sur des assertions; qu'on ne mentionnait pas un exemple réel de rien d'important, si ce n'est l'affaire du comte d'Argyle, qui avait eu lieu sous le règne du feu Roi; et on ajoutait que si ceux qui accusaient ainsi le Roi voulaient bien se rappeler à quel point ils avaient eux-mêmes contribué à élever l'édifice qu'ils étaient maintenant si ardens à détruire, ils n'auraient pas le front de condamner leur prince pour l'usage modéré qu'il avait fait d'une autorité qu'eux-

mêmes avaient déclarée illimitée; que Sa Majesté, sans aucun doute, eût agi plus prudemment en ne prétendant pas à un pouvoir aussi absolu, mais qu'ils étaient encore bien plus inexcusables de traiter leur souverain avec tant de rigueur pour avoir agi conformément à leurs précédentes déterminations; car ils ne pouvaient oublier si promptement à quel point ils l'avaient flatté sur ce pouvoir, dont ils lui faisaient maintenant un crime. « Nous abhorrons, » disaient-ils, dans l'acte du 28 avril 1688 pour la sûreté de la religion protestante, « nous abhorrons tous principes et pro- « positions contraires ou dérogatoires à l'autorité « sacrée, suprême, souveraine et *absolue* du Roi, « à laquelle aucun particulier ou corps ne peut « participer, en quelque manière que ce soit, « que sous sa dépendance. » Dans un autre acte, ils ordonnaient à tout individu quelconque de prêter serment lorsqu'il en serait requis, d'assister, soutenir et défendre le Roi et ses successeurs dans l'exercice du *pouvoir absolu*, sous peine de bannissement, etc., etc. Si donc le Roi avait été trop loin, c'étaient eux qui lui avaient montré la route, et il ne méritait que leurs éloges pour n'avoir pas été plus loin encore; mais au lieu de le remercier de cette grande modération à user d'un pouvoir qu'il tenait sinon de son droit, du moins de leur approbation, ils le dépossédaient de sa couronne et de sa dignité pour

s'être permis quelques actions qui semblaient indirectement le supposer.

Après s'être ainsi débarrassés de leur souverain, dont ils avaient jadis reconnu que nul ne pouvait être l'ennemi sans l'être en même temps de son pays et de soi-même, vérité qui leur a été prouvée par la suite, ils procédèrent à une élection, ayant pris soin d'abord de revendiquer leurs anciens droits et libertés, et de déclarer qu'aucun papiste ne pouvait être roi ou reine d'Ecosse, ou y exercer aucun emploi. Procédant ensuite article par article, ils déclarent enfin que, comme le prince d'Orange, qu'ils appellent roi d'Angleterre, avait été le glorieux instrument dont Dieu s'est servi pour les délivrer du joug du papisme et du pouvoir arbitraire, ils ont résolu que Guillaume et Marie, roi et reine d'Angleterre, seront déclarés roi et reine d'Ecosse, limitant l'exercice du pouvoir royal, réglant la succession de même que l'a fait la convention d'Angleterre, et défendant de même de correspondre avec lui ou de le reconnaître à l'avenir.

Ce pouvoir, qui semblait rentrer entre les mains du peuple, flatta d'abord son imagination; mais, hélas! il glissa bientôt entre ses doigts pour tomber en de telles mains, qu'il s'aperçut qu'il n'avait rien gagné au changement de maître que la honte de sa folie et le crime de sa rébellion;

car, ni les restrictions dont on surchargea la couronne en la donnant au prince d'Orange, ni ses propres déclamations contre les intolérables abus de pouvoir auxquels il prétendait être venu remédier, ne l'empêchèrent d'imposer au peuple des logemens de soldats, de nommer des juges sans les soumettre à une épreuve, de mettre des gens à mort sans procès d'aucune sorte, de rejeter, avec dédain et mépris, des adresses présentées en réclamation de droit : abus bien plus crians que ceux dont on s'était plaint sous le Roi. En peu de temps la liturgie même, bien qu'établie par les lois, fut regardée comme une idolâtrie aussi criminelle que celle de la cour de Rome, et ne fut pas même tolérée dans le royaume.

Mais quoique le corps de la nation Ecossaise se portât avec la même violence et la même promptitude que l'Angleterre à l'injustice envers son prince, la défection n'y fut pas aussi universelle qu'en Angleterre. Le duc de Gordon, toujours en possession du château d'Edimbourg, tenait cette ville en bride, et s'il l'eût conservée plus long-temps, eût pu avoir quelque influence sur la totalité du royaume; mais lorsque Mackay arriva d'Angleterre avec des troupes, il commença à douter qu'il fût en état de lui résister, et en conséquence se rendit le 28 juin. Beaucoup l'en blâmèrent, non-seulement à cause de la force naturelle du château, mais parce qu'il devait es-

pérer d'être secouru bientôt par les montagnards qui, à cette époque, commençaient à devenir assez nombreux pour donner de véritables inquiétudes aux usurpateurs.

Le vicomte de Dundee, en se retirant dans les hautes terres, avait fait demander à Sa Majesté une commission, pour autoriser un soulèvement chez les montagnards, espérant beaucoup, disait-il, pouvoir faire marcher à l'appui de sa cause les clans loyalistes, qui s'étaient toujours signalés en pareille occasion par leur courage et leur fidélité. La convention fut alarmée de ce qu'il refusait de se rendre à ses sommations. Elle ordonna donc au comte de Mar de s'assurer de Sterling, et à Mackay, de laisser la conduite du siége du château d'Edimbourg à sir John Lannier, et de marcher contre lui avec le reste de son armée; mais lord Dundee usa d'une telle diligence, qu'il se rendit maître du château de Blair avant que Mackay eût pu l'atteindre, et qu'il eut le temps d'assembler ses gens en assez grand nombre pour pouvoir, malgré leur inexpérience, faire tête à Mackay, et le tenir même en échec pendant tout le mois de juin, jusqu'à ce qu'il arrivât aux rebelles de nouvelles forces. Alors le vicomte se retira dans le Lochaber, pour y faire reposer son monde et attendre le colonel Cannon, qui devait venir le joindre avec le régiment irlandais, commandé par le colonel

Pursel. Dès qu'ils furent arrivés, apprenant que lord Murray, fils aîné du marquis d'Athol, avait mis le siége devant le château de Blair, et que Mackay était en marche pour le soutenir, il fit une telle diligence qu'un de ses postes avancés força lord Murray de lever le siége, et de se retirer. Etant ensuite entré dans Athol avant l'arrivée de Mackay, il résolut de l'y attendre, quoique beaucoup des siens ne fussent pas d'avis qu'il se hasardât à en venir aux mains avec un ennemi si supérieur en nombre, et lui conseillassent de se contenter de défendre le passage; mais convaincu qu'il n'aurait jamais une aussi bonne occasion, parce que l'ennemi n'avait alors que deux escadrons, et que cette cavalerie qui était tout ce que les montagnards craignaient le plus devait bientôt s'augmenter, il résolut d'essayer la fortune avec ce qu'il avait de forces. Il était étonnant qu'en si peu de temps il en eût pu rassembler assez pour être en état de disputer un royaume à ses ingrats et déloyaux compatriotes. Il lui avait fallu une prudence et une activité plus qu'ordinaire, pour surmonter les difficultés qui accompagnent d'ordinaire de telles levées, comme le manque d'argent, d'armes, de munitions, d'unité ou du moins de la subordination nécessaire. Cependant avec ce petit corps de troupes qui ne s'élevait pas à plus de deux mille hommes de pied et cinquante chevaux, il attendit Mackay, qui avait quatre

mille cinq cents hommes de pied, et deux compagnies de cavalerie, la plupart de vieux régimens bien montés en officiers et parfaitement équipés. Aussitôt qu'il eut avis que l'ennemi était entré dans le passage de Killicranki, il mit ses gens en ordre, dans la plaine, devant le château de Blair, sa droite couverte par la rivière de Tomel, sa gauche par les collines de Blair, son front par un petit ruisseau qui traversait la plaine. Mackay était déjà entré dans la plaine, et, rangeant ses troupes en bataille, il étendit tellement sa ligne qu'elle atteignait l'entre-deux des collines; ce que voyant lord Dundee, il fit tout ce qu'il put pour lui présenter un front égal. Cela lui prit tant de temps, qu'il était près de huit heures du soir lorsque l'action commença, le 27 juillet. Les montagnards soutinrent avec une grande intrépidité le feu de l'ennemi, puis ils marchèrent en avant, déchargèrent leurs mousquets, les jetèrent, et tombèrent sur lui avec tant de furie, armés de leurs larges épées et de leurs petits boucliers, qu'ils mirent un grand désordre parmi les gens de Mackay; ceux-ci, peu accoutumés à cette manière de combattre, ne firent qu'une faible résistance, surtout lorsqu'ils eurent vu leur cavalerie prendre la fuite. Lord Dundee qui l'avait chargée en personne, la mit entièrement en déroute, puis, à la tête de seize hommes seulement, s'empara du canon de l'ennemi, et

avait remporté une glorieuse victoire, lorsque traversant la plaine pour donner quelques ordres à la gauche où l'ennemi faisait le plus de résistance, il fut très-malheureusement tué d'un coup de feu tiré au hasard (1). Cela n'empêcha pas la

(1) Il n'en mourut que le lendemain matin, et aussitôt après la bataille écrivit, de son lit, au Roi la lettre suivante :

« SIRE,

Dieu a daigné donner à vos armes une grande victoire sur les rebelles ; les trois quarts sont tombés sous le poids de nos épées. J'en pourrais dire beaucoup sur cette action si je n'avais pas eu l'honneur d'y commander ; mais de cinq mille hommes dont se composait, autant que j'en ai pu juger, l'armée des rebelles, il est certain qu'il ne peut en avoir échappé plus de douze cents ; nous n'avons pas perdu plus de neuf cents hommes. Cette victoire complète nous a rendus maîtres du champ de bataille et des bagages de l'ennemi, que j'ai donnés aux soldats. Je dois dire, pour rendre justice à tous, qu'officiers et soldats, montagnards, habitans de la plaine et Irlandais, se sont tous conduits avec une bravoure égale à ce que j'ai jamais vu ailleurs dans les plus chaudes affaires livrées entre des armées disciplinées. Les vieux soldats de Mackay en ont senti quelque chose. Je ne puis, Sire, vous donner plus de détails pour le moment ; mais je prends la liberté d'assurer Votre Majesté que le royaume est généralement disposé pour vous, et attend impatiemment votre arrivée. Ce succès nous amènera le reste de la noblesse de tout rang ; tous m'ont donné leur parole, excepté les rebelles notoires. Ainsi donc, Sire, pour l'amour de Dieu, envoyez-nous des secours, ne fût-ce qu'un

défaite totale des rebelles, à qui l'on tua près de deux mille hommes, et à qui on fit cinq cents prisonniers; mais ce fut un coup fatal pour le parti du Roi, qui perdit en lui l'homme du monde le plus propre à une telle guerre, non-seulement par sa fidélité, son courage et sa capacité, mais encore par l'admirable connaissance qu'il avait du caractère et des dispositions de ceux qu'il devait commander, et son habileté à lutter contre les difficultés et les échecs inévitables dans des circonstances si difficiles. Il savait employer tour à tour la rudesse et la douceur, et distribuait les châtimens et les récompenses avec tant d'équité et de raison, que tout ce qu'il faisait était reçu avec approbation. Il était en une telle estime et autorité parmi ses compatriotes que, s'il eût vécu, il n'y avait guère lieu de douter qu'il n'eût promptement rétabli l'autorité du Roi en Ecosse, empêché le prince d'Orange d'aller en Irlande ou d'y

détachement des troupes d'Irlande pareil à celui que vous nous avez déjà fait passer, mais surtout de la cavalerie et des dragons; ce sera le moyen de couronner ces heureux commencemens par un entier succès, et vous, par l'entière possession de votre ancien royaume héréditaire d'Ecosse. Mes blessures ne me permettent pas de m'expliquer plus au long à Votre Majesté pour le moment; cependant on me dit qu'elles ne sont pas mortelles; mais, que je vive ou que je meure, je prie, Sire, Votre Majesté de croire que je suis entièrement à vous. »

envoyer une armée, et mis Sa Majesté en bon chemin de reconquérir l'Angleterre; mais cette mort donna à Mackay et à ses troupes en désordre le temps de se retirer à Sterling et de réparer sa perte, ce que lord Dundee, s'il eût vécu, ne lui eût jamais permis.

La nouvelle de ce malheur donna au Roi une nouvelle occasion d'adorer la Providence et de contempler l'instabilité des affaires humaines, où un seul coup tiré d'une armée en déroute décidait, selon toute apparence, de la destinée de plus d'un royaume; car, à la première nouvelle de cette bataille, plusieurs des membres de la convention songèrent à se mettre en sûreté, et la frayeur de ceux qui s'enfuyaient augmentait tellement les bruits désastreux, que la ville d'Edimbourg tomba dans la dernière consternation. L'effroi eût gagné tout le monde si la nouvelle de la mort de lord Dundee n'eût bientôt apaisé les craintes, et fait même penser aux rebelles que c'était eux qui avaient en définitif l'avantage de cette affaire. Ils ne se trompaient point dans leurs conjectures, car le commandement de l'armée passa naturellement au major général Cannon, bon officier et militaire expérimenté, mais qui ne connaissait ni l'humeur, ni les habitudes des montagnards, ni leur manière de faire la guerre; il perdit bientôt tout l'avantage de cette victoire et refroidit la disposition générale qu'on avait de tous côtés à se joindre

au parti du Roi. Après avoir renvoyé, faute de vivres, cinq ou six cents prisonniers en leur faisant jurer de ne jamais porter les armes contre le Roi, lien peu solide pour des hommes qui s'étaient si souvent parjurés sur le fait de l'allégeance, on convint d'envoyer un détachement de cent hommes de pied et de douze chevaux à la poursuite de l'ennemi. Ce détachement, beaucoup trop faible pour rien faire, ne trouvant cependant point d'obstacle, se hasarda trop loin et fut taillé en pièces à Saint-Johnston, ce qui encouragea l'ennemi à rallier ses forces et le mit en état de s'opposer au projet qu'avait formé Cannon de marcher sur Inverness, ce qui le força de retourner dans le comté d'Argyle. Là, apprenant qu'il y avait huit cents Caméroniens à Dunkel, ville ouverte, il arriva sur eux si inopinément avec toutes ses forces, qui s'élevaient alors à quatre mille hommes, qu'il crut marcher à une victoire certaine; mais le courage désespéré de ces hommes et l'imprudence de l'attaque rendirent cette affaire plus fâcheuse aux montagnards qu'aux rebelles. Les assaillans étant entrés par divers endroits à la fois, dans ce désordre, augmenté d'ailleurs par la fumée qui s'élevait de la ville à laquelle on avait mis le feu en plusieurs endroits, ils se battirent les uns contre les autres, en sorte que plusieurs braves gentilshommes furent tués, et les autres, murmurant contre l'inha-

bileté de leur général, se dispersèrent par degrés, ce qui fut la malheureuse fin de cette campagne d'Ecosse.

Les affaires d'Irlande, sous le rapport civil et militaire, après avoir présenté d'abord un aspect aussi favorable que celles d'Ecosse, n'eurent pas un résultat moins funeste, seulement elles durèrent un peu plus long-temps, et si elles eussent été mieux conduites, elles eussent pu tourner d'une manière plus heureuse; mais les Irlandais se croyant sûrs de la victoire, tandis qu'en réalité leur situation était des plus mauvaises, ne pensèrent qu'à s'enrichir par la révocation de l'acte d'établissement, et ainsi se créèrent de nouveaux ennemis avant d'être sûrs de vaincre ceux qu'ils avaient déjà sur les bras.

Le 7 de mai le parlement se réunit à Dublin, et le Roi lui fit le discours suivant : « La loyauté « exemplaire que m'a témoignée cette nation dans « un temps où d'autres de mes sujets manquaient à « tous leurs devoirs envers moi, ou me trahissaient « d'une manière infâme, et le secours que vous « avez accordé à mon député dans la courageuse « entreprise qu'il a formée de soutenir mes droits « en me conservant ce royaume et en le mettant « en état de défense, sont les motifs qui m'ont « fait prendre la résolution de venir vers vous « et de risquer ma vie avec vous pour la défense « de vos libertés et de mes droits, et, à ma grande

« satisfaction, je vous ai non-seulement trouvés
« prêts à me servir, mais votre courage a égalé
« votre zèle.

« J'ai constamment été pour la liberté de con-
« science et opposé à l'envahissement des droits
« et libertés de qui que ce fût, ayant toujours
« dans l'esprit cette parole de la Sainte Ecriture :
« Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on
« vous fît. Voilà la loi et les prophètes.

« C'est cette liberté de conscience que j'ai
« donnée et que mes ennemis, soit à l'intérieur,
« soit à l'étranger, ont craint de me voir éta-
« blir par des lois dans tous les pays de ma do-
« mination, et c'est là ce qui les a engagés à
« s'élever contre moi, quoique par différentes
« raisons; car si je l'avais une fois établie, mon
« peuple eût été pour les uns trop heureux, pour
« les autres trop grand.

« C'est le motif dont se sont servis mes ennemis
« du dehors pour persuader à leurs peuples de
« les seconder, et à un si grand nombre de mes
« sujets de me traiter comme ils l'ont fait; mais
« rien ne me persuadera jamais de changer à cet
« égard. En quelque lieu que je sois le maître,
« j'ai le projet, Dieu aidant, de l'établir par les
« lois, et de n'imposer d'autres tests ou distinc-
« tions que la promesse de loyauté. Je compte
« sur votre concours dans une œuvre si chré-
« tienne et dans mon projet de faire des lois

« contre l'impiété et contre toutes sortes de dé-
« bauches.

« Vous consentirez avec empressement à toutes
« les lois qu'on pourra proposer pour le bien de la
« nation, l'amélioration du commerce; pour faire
« rentrer dans leurs droits ceux qui ont été lésés
« par l'acte d'établissement, autant que cela se
« pourra d'accord avec la raison, la justice et le
« bien public.

« Comme je ferai tout ce qui sera en mon pou-
« voir pour vous rendre heureux et riches, je ne
« doute pas que vous ne m'aidiez par votre se-
« cours à m'opposer aux injustes projets de mes
« ennemis, et à rendre cette nation florissante.

« Ce qui doit vous y encourager davantage,
« c'est la grande générosité et bonté avec laquelle
« le roi Très-Chrétien nous a, vous le savez,
« donné asile, à la Reine, à mon fils et à moi,
« lorsque nous avons été forcés de fuir l'An-
« gleterre et sommes allés chercher un refuge
« dans son royaume, et la manière dont il a em-
« brassé mes intérêts et m'a donné de tels se-
« cours de toutes sortes qu'il m'a mis en état de
« venir vous trouver, ce que je n'aurais pu faire
« sans son obligeante assistance. Il l'a fait dans
« un temps où il avait affaire à de nombreux et
« puissans ennemis, et vous voyez qu'il continue
« de même.

« Je finirai comme j'ai commencé, en vous as-

« surant que je suis aussi sensible que vous pouvez « le désirer à la loyauté signalée que vous m'avez « témoignée, et que je ferai, comme je l'ai tou- « jours fait, ma principale étude de vous rendre « heureux vous et tous mes autres sujets. »

Le parlement fut extrêmement satisfait du discours de Sa Majesté, et après l'en avoir remerciée, passa sur-le-champ un bill portant reconnaissance de son titre, et détestant l'usurpation du prince d'Orange et la défection des Anglais; ensuite on s'occupa de trouver les fonds pour la dépense de la guerre et on poussa la libéralité jusqu'à accorder à Sa Majesté vingt mille livres par mois pendant treize mois, somme beaucoup plus proportionnée aux besoins du Roi et à la bonne volonté de ceux qui l'accordaient, qu'aux moyens qu'avait le peuple de la payer dans l'état de destruction où était le pays. Il n'y eut cependant que peu de débats sur cette affaire et sur aucune autre, jusqu'au moment où l'on mit en discussion la révocation de l'acte d'établissement, qui rencontra une grande opposition. L'évêque de Meath fit contre cette proposition un discours long et travaillé, où il soutenait qu'elle était à la fois injuste en elle-même et préjudiciable à l'intérêt du Roi et du royaume. Il croyait dangereux, dit-il, de révoquer un premier règlement, sur lequel reposait la paix publique, pour en mettre à la place un nouveau dont le succès était au moins douteux; il ne

contestait pas, dit-il, le droit des anciens propriétaires, mais croyait que les possesseurs actuels en avaient un meilleur. La prétention des premiers était fondée seulement, disait-il, aux yeux de l'équité, tandis que les autres avaient pour eux l'équité et la loi, puisqu'ils avaient acquis en vertu de deux actes du parlement et des lettres-patentes du Roi, et qu'ils avaient payé de leur argent. Il pensa que l'indemnité offerte n'était en aucune manière équivalente; car, en plusieurs cas, elle n'était qu'à vie pour des biens possédés à perpétuité. Il était, dit-il, contraire à l'honneur de Sa Majesté de revenir sur tant d'actes de son père et de son frère, et sur la promesse qu'elle leur avait faite elle-même de ne point consentir à cette révocation. Il était contraire à ses intérêts de ruiner les plus riches de ses sujets, ceux dont les redevances lui fournissaient la plus grande portion de ses revenus; tandis que les anciens propriétaires, devenus pauvres, seraient très-long-temps avant de pouvoir rendre autant. Il ajoutait que cela perdrait de réputation Sa Majesté auprès de ses sujets protestans d'Angleterre et d'Ecosse et ruinerait en même temps le commerce, parce que les marchands protestans emporteraient leurs effets hors du pays et détruiraient le crédit public sur lequel personne n'oserait plus se fier, si les actes du parlement n'étaient pas une sécurité. Le temps était de plus, disait-il,

très-mal pris ; car ce n'était pas le moment de s'occuper des vignobles quand le pays était désolé par la guerre civile et menacé d'une invasion : c'était vendre la peau de l'ours avant de l'avoir pris, et cette mesure devait nécessairement retirer du service de Sa Majesté beaucoup de gens qui auraient l'œil et le cœur bien plus à leurs affaires qu'à celles du Roi. Il conclut que si l'on convenait qu'il y eût eu une rébellion au temps du roi Charles, ce que le prince avouait lui-même dans son *Eikôn basilikè*, et s'il avait signé l'acte qui garantissait aux aventuriers l'argent qu'ils avaient fourni pour la réprimer, il pensait qu'on devait faire du moins quelque différence entre les coupables et les innocens, et que le bill ne faisait aucune distinction.

Le lord grand juge Keating, pour appuyer l'évêque, fit une longue adresse au Roi dans le même sens. Il y exposait tous les maux, les inconvéniens et les troubles qu'apporterait une telle mesure, disant que le commerce serait ruiné et tout espoir d'amélioration perdu lorsqu'une fois l'acte d'établissement, qui avait été la garantie des achats, aurait été annulé *ex post facto*. Il représentait que les acheteurs catholiques souffriraient comme les autres, et demandait donc qu'on eût recours à quelques transactions et qu'on trouvât un moyen plus modéré que de priver tant de gens de tout leur avoir, acquis légitimement et par

leur industrie : il proposait qu'on nommât un comité des deux chambres pour examiner si l'on ne pourrait trouver quelqu'accommodement qui satisfît à la fois, autant qu'il serait possible, les acheteurs et les anciens propriétaires.

Il est certain que la plupart des catholiques, les plus sages et les plus judicieux, ne croyaient nullement ces accommodemens impossibles. Les améliorations qui avaient été faites avaient tellement haussé la valeur du bien, qu'en accordant aux anciens propriétaires un revenu égal à celui qu'avaient perdu leurs pères, il restait encore une fortune suffisante aux acheteurs ; et dans des temps si agités et des circonstances si difficiles, il était juste que chacun des compétiteurs relâchât quelque chose de ses prétentions pour arriver à un accommodement général ; car tous les partis sont beaucoup moins disposés à murmurer lorsque tous partagent le fardeau, surtout quand l'effet d'une pareille transaction doit être de prévenir le mécontentement universel et d'assurer la paix et le repos également importans au bien-être du peuple et aux intérêts actuels du Roi.

Il n'est pas douteux que le Roi ne fût disposé à penser de même. Il voyait les troubles que devait élever une pareille mesure, et comprenait qu'elle allait irriter tous les protestans, le priver du service des catholiques les plus propres à lui être

utiles, ruiner le commerce et diminuer les revenus; mais il ne faisait point entrer son intérêt dans la balance et cherchait seulement à faire ce qui lui paraîtrait le plus juste. Il écouta donc le mieux qu'il put les raisons et les argumens des deux partis pour se faire une idée exacte de leurs prétentions. On lui représentait de l'autre côté sur quelles injustes bases avait été fondé l'acte d'établissement; que s'il y avait eu, au commencement des troubles, des désordres en Irlande, la plupart des Irlandais étaient bientôt revenus à leur devoir et avaient souffert avec le Roi, tant dans le pays pendant la guerre qu'au dehors pendant son exil; qu'ils avaient combattu pour lui et soutenu sa cause, et qu'en cette considération le roi Charles II, durant son exil, les avait, par un traité, délivrés de toute forfaiture encourue à ce sujet; que le roi Très-Chrétien avait été témoin, si ce n'est même garant de ce traité; si bien que lorsque le roi Charles II avait passé l'acte d'établissement, ce prince lui avait reproché, par une lettre publiée depuis, d'avoir manqué à un engagement si solennel; que lorsque l'acte avait été fait, on n'avait pas donné le temps d'entendre, d'examiner et même de présenter les réclamations, en sorte que plusieurs innocens avaient été dépouillés sans qu'on les eût entendus; que si les acheteurs avaient un droit, il était postérieur à celui des anciens propriétaires, et que

dans toutes les réclamations l'ancienneté est un titre; que, de plus, les premiers aventuriers, ceux de tous qui, en vertu des actes de la dix-septième et de la dix-huitième de Charles Ier, possédaient le meilleur titre légal, avaient très-peu de droits aux yeux de la justice et de l'équité; car l'argent qu'ils avaient avancé sous prétexte de réprimer la rébellion, avait été réellement employé à lever des troupes en Angleterre pour combattre le Roi, et cela du consentement des aventuriers eux-mêmes, ainsi qu'on l'avait objecté contre eux lors des conférences d'Uxbridge, et que les autres avaient ensuite avancé leur argent seulement sur des votes et ordonnances du parlement rebelle; que la dureté avec laquelle on en avait usé dans toute cette affaire envers les Irlandais avait été jusqu'à la barbarie; qu'on avait refusé de regarder comme innocent celui qui avait joui de son bien dans l'enceinte des quartiers ennemis, ne les eût-il aidés en aucune manière, et qu'ainsi des hommes qui avaient vécu paisibles étaient en réalité beaucoup plus maltraités que des rebelles invétérés, car tels étaient les possesseurs actuels; qu'il y en avait plusieurs milliers dont les réclamations n'avaient jamais été entendues et qui avaient ensuite été évincés par un acte d'explication; mais qu'enfin, pour déjouer les espérances de beaucoup d'autres qui, en dépit de toutes les rigueurs, avaient fait recon-

naître leur innocence ou, par leurs services signalés dans l'étranger, avaient au moins mérite qu'on leur rendît justice, on avait déclaré qu'ils ne seraient pas mis en possession jusqu'à ce que les possesseurs actuels fussent dédommagés par des terres d'une égale valeur et vendues à un prix égal : le feu roi Charles s'était laissé persuader que cela se pourrait aisément, mais, au fait, cela n'était jamais arrivé; comme les grands personnages, tels que lord Ormond, Anglesey, Orrery, Coot, Kingston, etc., avaient frauduleusement obtenu par concession les terres dont on aurait pu disposer, il n'était rien resté pour dédommager les soldats de Cromwell, et ainsi on n'avait rétabli que très-peu ou point des anciens propriétaires. Enfin cette injustice criante qui souillait la source de la possession actuelle fut si fortement représentée au Roi que, comme en même temps on lui faisait à peu près entendre sous main que s'il ne consentait pas à la révocation, la nation tout entière l'abandonnerait, il fut en quelque sorte obligé d'y consentir; mais en même temps, pour le repos de sa conscience et pour éviter, dans une si fâcheuse alternative, toute apparence d'injustice, Sa Majesté prit en considération l'espérance qu'elle avait de pouvoir dédommager les acquéreurs sur les nouvelles confiscations; car, en premier lieu, le plus grand nombre d'entre eux prenait part

à la rébellion actuelle, ce qui anéantissait leurs titres, et les confiscations devaient suffire pour dédommager ceux qui n'y participaient pas. On passa en conséquence un acte d'attainder contre tous ceux qui étaient actuellement en rébellion ou avaient quitté le royaume, à moins que, retournant dans leur pays ou à leur devoir avant une certaine époque, ils ne vinssent se remettre entre les mains de Sa Majesté. Ainsi, après avoir bien pesé les raisons de tous les partis, d'un côté la nécessité de ne point mécontenter ses sujets Irlandais son unique appui, de l'autre la perspective qu'il y avait de récompenser tous ceux qui souffriraient sans l'avoir mérité, déterminèrent enfin Sa Majesté à donner son assentiment royal, quoiqu'elle vît clairement que cela était hautement préjudiciable à son intérêt.

Mais ce ne fut pas le seul exemple de la facilité de Sa Majesté à sacrifier ses intérêts à la satisfaction publique; car elle consentit aussi à ce que l'acte d'attainder lui interdît la faculté de pardonner à ceux qui s'y trouvaient compris, à ce que les actes du parlement d'Angleterre ne fussent point obligatoires en Irlande, à ce qu'on ne pût porter d'Irlande en Angleterre aucun writ d'erreur ou d'appel, choses qui diminuaient tellement sa prérogative qu'elles ne purent lui être arrachées que par la répugnance qu'elle éprouvait à mécontenter des sujets d'ailleurs affectionnés. Il

eût été sans doute plus généreux aux Irlandais de ne pas pousser à ce point l'exigeance envers leur prince au moment où il se trouvait si fort à leur merci, et plus prudent de ne pas se précipiter pour tout reprendre avant d'être sûrs de conserver ce qu'ils possédaient déjà. S'ils eussent différé jusqu'après avoir chassé l'ennemi, le Roi eût fait la chose de meilleure grâce, et ils eussent été plus sûrs d'en retirer les avantages; mais, quels que pussent être les sentimens du Roi à cet égard et sa répugnance à passer les actes qu'on lui demandait, du moins donna-t-il de bon cœur son assentiment royal à l'acte pour la liberté de conscience, accordant à tous chrétiens, quels qu'ils fussent, un libre exercice de leur religion sans aucun danger de peines, dommages ou vexations quelconques. Les provocations qu'il recevait alors de la généralité des protestans, tant en Irlande qu'ailleurs, et la supériorité du nombre de ses sujets catholiques en ce pays, prouvèrent bien que dans les combats qu'il soutenait pour cette liberté il agissait d'après l'inébranlable conviction qu'elle était ce qu'il y avait de plus conforme à la raison, à la justice et à la véritable modération chrétienne.

On jugea que c'était l'occasion favorable de rappeler aux Anglais avec quelle injustice ils avaient traité leur Roi, en calomniant ses intentions sur ce point. On publia donc une décla-

ration à cet effet, qui bien qu'elle ait été faite à l'insu du Roi, comme elle a été approuvée ensuite par lui, et qu'elle donne une relation véritable de la conduite du Roi dans toutes ces affaires, doit être insérée ici :

« Quoiqu'il soit maintenant reconnu que les « nombreuses calomnies et les suppositions si- « nistres, au moyen desquelles nos ennemis se « sont efforcés de nous rendre nous et notre gou- « vernement odieux au monde entier, ont été « non-seulement dénuées de tout fondement, « mais démenties par leur propre conscience, « ainsi qu'ils le font connaître en ne se hasardant « point à prouver ces accusations, et bien que « cette évidence doive, nous l'espérons, avoir « ouvert les yeux de nos sujets, et leur faire « comprendre à quel point leur en ont imposé « ces hommes trompeurs qui, pour arriver au « but de leur ambition, ne s'inquiètent point s'il « leur faut réduire le royaume en esclavage; ce- « pendant nous ne pouvons que nous réjouir d'a- « voir eu l'occasion, depuis notre arrivée dans le « royaume d'Irlande, de démontrer la fausseté « de leurs allégations, et la malveillance qui les « a dictées, en nous occupant plus particulière- « ment de prouver à nos sujets protestans que « nous sommes aussi occupés de la défense de leur « religion, de leurs priviléges et de leurs pro- « priétés, que du recouvrement de nos droits;

« dans ce but, nous avons promu ceux d'entre « eux sur la loyauté et affection desquels nous « pouvons compter, aux premières dignités et « aux premiers emplois de confiance auprès de « nous et dans notre armée. En accordant, de « plus, notre royale protection à ceux dont l'es- « prit avait été ébranlé par les artifices de nos su- « jets rebelles, nous avons dissipé leurs craintes « et nous les avons effectivement mis à l'abri des « tentatives de leurs ennemis particuliers. Nos « oreilles ont toujours été ouvertes à leurs justes « plaintes, et notre royale miséricorde s'est éten- « due à ceux qui sont en armes contre nous, telle- « ment que nous avons actuellement pardonné à « plusieurs centaines d'entre eux, et que les cri- « minels les plus notoires n'éprouvent, ainsi « qu'ils le reconnaissent eux-mêmes, qu'un em- « prisonnement peu rigoureux. Nous avons pris « soin que nos sujets de l'Église d'Angleterre ne « fussent point troublés dans l'exercice de leur « religion, et la possession de leurs bénéfices et « propriétés, et que tous les protestans dissidens « pussent jouir de la liberté de conscience sans « aucune vexation; et, par suite de notre royale « attention à la prospérité de notre peuple, « nous avons recommandé à notre parlement, « comme la première chose nécessaire à accom- « plir, d'établir, tant sur les affaires temporelles « que spirituelles, une liberté et une sécurité

« telles qu'elles mettent fin aux divisions qui ont « été la source de tous nos malheurs, étant ré« solu d'établir, autant qu'il est en nous, la « liberté et le bonheur de notre peuple d'une « manière si solide, qu'il soit hors du pouvoir « de nos successeurs d'y porter aucune atteinte. « Nous prenons Dieu à témoin que ce fut tou« jours notre dessein. Nos sujets de ce pays en « sont de plus en plus convaincus, comme nous « le voyons par le nombre de ceux qui, séduits « ou effrayés d'abord par les turbulentes sollici« tations de nos ennemis, sont rentrés dans leur « pays et dans leurs habitations, et nous assurent « qu'il en reviendrait tous les jours davantage si « les ports étaient ouverts; mais les usurpateurs « connaissent trop bien la sincérité de nos in« tentions pour laisser le passage libre à nos su« jets, craignant par-dessus tout que l'épreuve « qu'ils en feraient ne servît à détromper le reste, « qui se laisse retenir beaucoup plus par igno« rance que par mauvaises intentions; aussi leur « refusent-ils cette liberté que nous accordons à « tous ceux dont il nous est prouvé que les inten« tions ne sont point contraires au maintien de « la paix.

« Notre penchant naturel pour la justice, et le « désir de rendre notre peuple florissant, ont « pu seuls nous inspirer cette gracieuse et royale « mesure en faveur de nos sujets protestans en

« ce pays, où la plus grande partie des habitans
« sont catholiques et ont été exposés ainsi que
« nous aux dernières provocations de la part de
« ceux de leurs compatriotes qui professent une
« religion différente, et nos sujets d'Angleterre y
« reconnaîtront, je l'espère, ce qu'ils doivent
« attendre de nous, et nous promettons et décla-
« rons ici que rien ne changera jamais nos réso-
« lutions, de suivre en ceci et en toute autre
« chose la marche que nos sujets réunis en par-
« lement jugeront la plus propre à garantir notre
« commune sécurité, paix et félicité; et, afin
« qu'aucun ne soit empêché par la crainte que
« lui pourraient inspirer des fautes passées, de
« nous aider à recouvrer nos droits et à délivrer
« notre peuple de l'esclavage qu'il souffre main-
« tenant, nous assurons ici nos sujets de quelque
« qualité qu'ils puissent être, et quelque grands
« qu'aient été leurs crimes envers nous, que si
« dans les vingt jours qui suivront notre entrée
« en personne dans notre royaume d'Angleterre,
« ils reviennent à l'obéissance, abandonnent nos
« ennemis et viennent se joindre à nous, nous
« leur accordons un entier pardon, et toutes les
« fautes passées seront pardonnées, tant nous pre-
« nons peu de plaisir à l'effusion du sang ou à
« la ruine de notre peuple. Mais, si après cette
« gracieuse condescendance, ils continuent d'as-
« sister nos ennemis et les rebelles, nous les ren-

« dons devant Dieu responsables eux et leurs ad-
« hérens de tout le sang qui pourra ensuite être
« versé, et nous ne doutons pas que la bénédic-
« tion de Dieu sur nos armes n'oblige les plus
« obstinés à rentrer dans le devoir, bien que
« nous ayons manifesté par les moyens dont nous
« avons usé pour réduire en ce royaume nos re-
« belles sujets, que nous désirons n'employer
« d'autres remèdes que la douceur et la misé-
« ricorde. Donné en notre cour du château de
« Dublin, le 18 mai 1689. »

Les affaires du parlement finies, le Roi eut plus de temps à donner aux soins de la guerre dont la fortune commençait à se balancer et semblait même tourner un peu vers les ennemis. La garnison de Londonderry, très-déterminée et presque aussi nombreuse que les assiégeans, rendait fort difficile l'entreprise tentée contre cette ville. Les assiégés faisaient de fréquentes sorties, et quoiqu'ils fussent la plupart du temps repoussés avec beaucoup de perte, les troupes du Roi ne laissaient pas de perdre aussi du monde; entre autres fut tué M. de Moumont, commandant en chef les forces de Sa Majesté. La brèche n'avançait que lentement, à cause de la petitesse des canons; cependant le 4 juin, les assiégeans donnèrent un vigoureux assaut à l'ouvrage du moulin, ils revinrent plusieurs fois à la charge, mais furent enfin forcés de se retirer; ils n'en

continuèrent pas moins à battre la ville et à jeter des bombes qui y causèrent un dégât considérable; mais les assiégés souffraient surtout de la disette, il en était résulté dans la ville une maladie contagieuse, et ils commençaient à désespérer de tenir, lorsque le 15 juin ils virent paraître dans le Lough une flotte de trente voiles : ne doutant pas qu'elle ne vînt d'Angleterre et ne leur apportât ce dont ils avaient besoin, les assiégés redoublèrent d'énergie et de vigueur. Le lieutenant-général Hamilton, auquel était alors dévolu le commandement de l'armée du Roi, fit porter de l'artillerie au fort de Charles, situé à l'endroit le plus étroit de la rivière, et en même temps fit étendre une chaîne d'un bord à l'autre : il pensa que cela suffirait pour fermer le passage et leur offrit de se rendre, leur promettant amnistie pour le passé, sécurité et liberté de religion pour l'avenir; mais ils s'obstinèrent à demeurer sourds à toutes propositions. Cela engagea M. de Rosen, qui venait d'arriver à l'armée, à une mesure extrêmement rigoureuse; ce fut d'ordonner qu'on assemblât tous les protestans des environs et de les forcer d'entrer dans la ville, afin de consommer plus promptement le peu qui lui restait de vivres, menaçant en même temps de brûler et ravager le pays pour empêcher qu'aucun secours venu d'Angleterre n'y pût trouver sa subsistance, et soumettant à l'exécution mi-

litaire non-seulement ceux qui étaient en rébellion actuelle, mais leurs amis et leurs adhérens. L'ordre était trop rigoureux pour obtenir l'approbation d'un prince aussi clément que le Roi. Lorsque les nouvelles en arrivèrent à Dublin et que l'évêque de Meath eut représenté à Sa Majesté la sévérité de cette mesure, elle lui dit qu'elle en avait déjà entendu parler et avait envoyé des ordres pour en empêcher l'exécution; que M. de Rosen était un étranger et peut-être accoutumé à des manières d'agir inouïes parmi nous, et que s'il eût été son sujet, il l'eût obligé à rendre compte de sa conduite (1). Cependant les assiégés

(1) Voici la lettre écrite par le Roi au maréchal de Rosen : « Très-fidèle et bien aimé, nous avons reçu votre plan et « aurions fort désiré le connaître avant que vous donnassiez « aucun ordre pour le mettre à exécution. Nous croyons « certainement que vous n'avez vu aucune des déclarations « par lesquelles nous avons promis protection non-seulement « à ceux qui se soumettent et demeurent paisiblement chez « eux, mais aussi à ceux qui reviennent dans leur maison, « en promettant de se conduire à l'avenir en loyaux sujets, « car nous sommes convaincus que dans ce cas vous n'auriez « pas donné des ordres si contraires à nos intentions et à « nos promesses. Notre volonté positive est que vous ne « mettiez pas votre projet à exécution, en ce qui regarde « les hommes, femmes et enfans dont vous parlez, mais « qu'au contraire vous les renvoyiez dans leur demeure sans « leur faire souffrir aucune violence. Mais, quant à votre « projet de piller et de ravager les environs de Londonderry

étaient réduits à la dernière extrémité; la garnison n'était guère plus que de deux mille hommes, et la famine si grande que la chair de cheval, les chats, les chiens et même les rats et les souris se vendaient à très-haut prix, de sorte qu'on s'attendait à tout moment à recevoir la soumission de la ville. Les secours qu'on voulait y faire entrer, étaient commandés par le major-général Kerke, homme hautement favorisé par le Roi tandis qu'il était encore sur le trône. Il avait donné un des premiers en Angleterre l'exemple d'une ingrate rébellion contre un si bon maître, et fut de même le premier qui arrêta le succès

---

« dans le cas où vous seriez obligé de lever le siége, nous « l'approuvons comme nécessaire pour mettre nos ennemis « dans l'embarras. Nous croyons votre présence si néces- « saire au bien de nos armes devant Londonderry, que « notre plaisir est que vous y demeuriez jusqu'à nouvel « ordre. Donné en notre cour, au château de Dublin, le 3 « juillet 1689. » (Macpherson, *original papers*, tom. 1, pag. 207.) Jacques publia en même temps une circulaire portant défense d'obéir aux ordres du maréchal de Rosen; et ses instructions à lord Dover, lorsqu'il l'envoya en France quelque temps après, portent ce qui suit: « Vous tâcherez, « avec toute la douceur imaginable, d'obtenir de notre « cher frère qu'il rappelle le marquis de Rosen, que sa « conduite à Londonderry rend incapable de nous servir « utilement. Vous exposerez, s'il est nécessaire, le mé- « pris qu'il a fait de nos promesses de protections, ordon- « nant de chasser et d'affamer non-seulement des gens

des armes de Sa Majesté en Irlande. Walker, gouverneur de Londonderry, avait trouvé moyen de l'informer de l'extrémité où il se trouvait. Il se résolut de tout hasarder pour le secourir, et le 30 juillet ordonna au *Montjoy* et au *Félix*, deux bâtimens chargés de vivres, et à la frégate le *Dartmouth*, de forcer le passage s'il était possible. En conséquence, lorsque la marée devint favorable ils remontèrent vers la ville, et après avoir soutenu un feu terrible des deux bords de la rivière, arrivèrent enfin à la chaîne sur laquelle vint heurter le *Montjoy*. Il rebondit en arrière de la violence du coup, mais en même

---

« qui vivaient paisiblement chez eux, mais même ceux qui « avaient des sauves-gardes de nous; en sorte que, jusqu'à « ce que la vérité de cette affaire soit connue aux rebelles, « ils ne croiront point à ces promesses, ni à celles d'aucun « de nos officiers. Le nombre des rebelles est fort augmenté « à Inniskillin, où tout le monde se sauve pour se mettre « à l'abri d'une si injuste violence. Vous donnerez à con- « naître comment il a demandé d'être rappelé si on n'exécu- « tait pas son projet, comment il a offert de se rendre ga- « rant de la capitulation, déclarant que si on la violait il « se mettrait avec les habitans : procédé que notre con- « sidération pour Sa Majesté Très-Chrétienne peut seule « nous avoir engagé à supporter; et, puisque nous ne vou- « lons pas revendiquer les droits de notre justice en le pu- « nissant, nous voulons au moins témoigner notre mécon- « tentement de sa conduite en le faisant rappeler. » (Ib., tom. 1, pag. 312.)

temps brisa la chaîne; en sorte que les trois bâtimens arrivèrent à la ville sans avoir beaucoup souffert, et par ce moyen ôtèrent aux assiégeans toute espérance de la réduire. Le lendemain, M. de Rosen leva le siége, emmenant avec lui les faibles restes de ses troupes harassées, afin de les mettre en quartier quelque temps pour les faire reposer.

Le mauvais succès de cette entreprise changea le cours de la fortune de Sa Majesté; elle commença à décliner en d'autres lieux. Inniskillin avait suivi l'exemple de Londonderry et refusé les offres favorables que lord Galmoy lui avait faites par ordre du Roi; et bien que le duc de Berwick eût, pendant le siége de Londonderry, défait un corps considérable des habitans d'Inniskillin, cela ne fit aucune impression sur ces opiniâtres et n'affaiblit point la résolution qu'ils avaient prise de se défendre. « On envoya donc contre eux lord Montcassel à la tête de trois régimens d'infanterie, deux de dragons et quelque cavalerie; ce qui était tout ce que le Roi pouvait rassembler de troupes en ce moment, n'ayant avec lui à Dublin qu'un seul bataillon des gardes, le régiment de Grâce, infanterie, et pas plus de deux compagnies de cavalerie et de dragons, sans compter sa compagnie des gardes qu'on ne faisait que commencer à monter. » Les habitans d'Inniskillin vinrent à sa rencontre jusqu'à Newton-Butler. Lord Montcassel

ayant passé une chaussée qui traversait un marais, marcha sur l'ennemi en bon ordre. Comme il avait placé son canon de manière à en faire très-bon usage, les rebelles l'attaquèrent avec furie de ce côté et s'en rendirent enfin les maîtres. Ainsi, quoique l'infanterie combattît avec une grande opiniâtreté et que le général fît tout ce qu'on pouvait attendre d'un officier brave et expérimenté, cependant la cavalerie du Roi ayant promptement lâché le pied, le reste fut totalement mis en déroute, et lord Montcassel, grièvement blessé, fut fait prisonnier.

Ces mauvais succès sur le champ de bataille augmentèrent, dans l'intérieur, le nombre des ennemis du Roi. Les protestans de Dublin et ceux de plusieurs autres parties du pays s'étaient soumis à lui à sa première arrivée; mais à la nouvelle des succès de leurs co-religionnaires dans le nord, ils donnèrent de tels signes de satisfaction qu'il eût été dangereux de trop compter sur leur fidélité. Le Roi leur ordonna donc, par une proclamation, de remettre leurs armes et leur défendit de se réunir en grand nombre; mais pour leur montrer qu'il n'avait pas en cela d'autre but que de pourvoir à sa propre sûreté, sans la moindre intention d'envahir leurs propriétés ou de gêner leur religion, il publia bientôt après une proclamation pour qu'on leur rendît toutes les églises protestantes qui leur avaient été enlevées par les

catholiques, et prit grand soin de redresser tous les griefs de cette nature; car bien qu'il eut lieu de les soupçonner de partager les dispositions de ceux de leurs co-religionnaires actuellement en révolte contre lui, rien dans leur conduite ne l'obligeait à se départir de la fermeté des principes de justice et de clémence d'après lesquels il croyait devoir agir envers ses sujets lorsqu'ils remplissaient, du moins extérieurement, leurs devoirs envers lui.

Si les affaires militaires du Roi étaient en assez grand déclin, ses affaires civiles allaient bien plus mal encore. L'excessive rareté de l'argent l'avait forcé, de l'avis de son conseil, à frapper une grande quantité de monnaie de cuivre de la valeur environ d'un demi-penny, à laquelle on avait donné cours pour un schelling, et le reste en proportion. Cela l'obligea de régler le change des guinées, et le prix des denrées dans les marchés. La chose fut faite avec tant de sagesse, que pendant quelque temps, le commerce n'en souffrit point et le Roi en tira un grand secours dans ses besoins; mais comme la ressource était trop facile et que les besoins de Sa Majesté augmentaient, on frappa de cette monnaie deux fois plus qu'il n'en fallait pour représenter le numéraire en circulation dans le pays, ce qui la réduisit à si bas prix, que les choses se vendirent le triple de leur valeur ordinaire, et qu'il en résulta une ex-

cessive rareté de blé, d'étoffes d'habillement et de toutes les choses nécessaires à la vie; car nul ne se souciait, s'il pouvait faire autrement pour subsister, d'échanger ses denrées contre une monnaie si dépréciée; mais ce qui ruina tout-à-fait le crédit de cette invention, ce fut l'introduction de quelques monnaies de France envoyées en Irlande avec d'autres secours nécessaires. Cette inégalité des différentes monnaies causa une telle confusion, que l'importation de l'or et de l'argent étranger, qui fait ordinairement un des profits les plus solides d'un pays, devint en quelque sorte la ruine de celui-ci.

Ces secours avaient été apportés par une escadre française sous les ordres du comte de Château-Renaud. Le prince d'Orange en ayant été instruit envoya l'amiral Herbert, à la tête d'un nombre de frégates proportionné à l'escadre française, afin de l'intercepter. Mais l'escadre étant arrivée sur la côte d'Irlande, avant que les Anglais pussent être en vue, l'amiral français évita sagement de livrer bataille avant d'avoir exécuté sa commission, et mit à terre tout son chargement. Le lendemain matin les Anglais gouvernèrent vers la baie de Bantry où les Français étaient à l'ancre. Ils se mirent immédiatement sous voiles et s'avancèrent sur les Anglais avec une telle furie, que les Anglais quoiqu'ils se fussent bien défendus pendant quelque temps, et eussent à plu-

sieurs reprises essayé de prendre le dessus du vent, furent enfin forcés de se retirer, laissant maîtres de la mer en ces parages les Français, pour lesquels ils avaient eu jusques alors un si grand mépris (1). Le monde s'étonna de voir d'un côté les Anglais vaincus, non-seulement comme soldats, mais comme marins, et de l'autre, que les Français laissassent échapper une occasion si favorable de transporter en Angleterre le Roi et son armée, auxquels il restait à peine les moyens de subsister dans le pays où ils se trouvaient. Mais les Français, en cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, ne tirèrent de leur victoire d'autre avantage que l'honneur de la remporter. Autrement, ils eussent empêché qu'on ne pût envoyer des troupes d'Angleterre, jusqu'à ce que Sa Majesté eût eu le temps de rassembler ses troupes dispersées après les échecs qu'elles avaient éprouvés dans le nord.

(1) « Les officiers et marins anglais, à ce que prétend « Dalrymple (tom. 1, pag. 332), appelèrent cette affaire « une défaite parce qu'ils n'avaient pas vaincu sur leur « propre élément; et les Français la comptèrent pour une « victoire parce qu'ils n'avaient pas été défaits. » Lorsque les nouvelles de ce désavantage arrivèrent en Irlande, d'Avaux, l'ambassadeur français auprès de Jacques, se hâta d'aller lui apprendre que la flotte anglaise avait été défaite par la flotte française. *C'est donc bien la première fois*, reprit Jacques, avec une vivacité dont il ne fut probablement pas le maître.

Le Roi n'eût pas ce loisir. Des avis d'Angleterre lui donnèrent la certitude d'une prompte invasion. « Les troupes qui revenaient du siége de Londonderry se trouvaient en fort mauvais état. La longueur de ce siége, le mauvais temps, les fréquentes sorties des assiégés dont le nombre égalait celui des assiégeans ; l'insalubrité du lieu où l'on avait campé, et la maladie contagieuse qui s'était mise dans l'armée, l'avaient en quelque façon détruite, et ne permettaient d'en espérer aucun service de long-temps. Lord Montcassel entièrement défait, le brigadier Sarsfield, qui commandait Sligo, et avait avec lui deux ou trois régimens d'infanterie, avec un peu de cavalerie et de dragons, fut obligé de quitter ce poste, sans attendre les rebelles d'Inniskillin, qui marchèrent sur lui après la défaite de lord Montcassel. Le reste des troupes se dispersa par le pays. Le major-général Bohan fut laissé à Charlemont, avec un régiment d'infanterie, et quelques uns des dragons de Purcell ; sir Charles Carny à Coldrain, avec un ou deux régimens sur ce point, et un autre plus haut sur le Ban, pour défendre cette rivière. Le colonel Maxwell commandait à Carrickfergus, à Belfast et dans tout le pays, situé entre cet endroit et la Newry. Il n'avait avec lui que deux régimens d'infanterie en mauvais état, une compagnie de cavalerie et un petit nombre de dragons mal armés. On laissa à Droghedah

quatre régimens, et à Athlone M. d'Anglure avec quelque infanterie. Milord Clare commandait dans le Munster, lord Tyrone à Waterford, lord Limmerick à Limmerick. Ces villes n'avaient pour se défendre, ainsi que Kingsale, d'autres troupes que leurs garnisons ordinaires. Toutes celles qui avaient dépassé Droghedah devaient rester dans les environs de Dublin pour se reposer et se recruter, et n'étaient pas encore arrivées dans leurs quartiers, lorsque le Roi apprit que le 13 d'août, M. de Schomberg avait débarqué à un endroit nommé Bangor, à quelques milles de Belfast, et que Maxwell, n'étant pas en état de s'opposer à l'ennemi avec si peu de force, avait laissé à Carrickfergus le régiment de Mac-Carty-Moor, avec quelques compagnies de Cormach-Oneal, et s'était retiré sur la Newry.

« La nouvelle du débarquement d'une armée si forte et si bien équipée, dans l'état de dispersion et de délabrement où étaient les troupes de Sa Majesté, pour la plupart en ce moment éloignées de Dublin, jeta la consternation parmi la généralité des partisans du Roi, et ils regardèrent tout comme perdu; car il leur paraissait impossible de résister à une armée si puissante et de l'empêcher de s'emparer de Dublin en très-peu de jours. Outre ce que Schomberg amenait avec lui, les rebelles d'Inniskillin étaient fort augmentés en nombre par leurs succès, et la mauvaise volonté des

protestans s'était montrée si clairement avant cet événement, qu'on pensa qu'ils en profiteraient pour se soulever. D'après ces considérations, plusieurs proposèrent au Roi de penser à sa sûreté; ce qui n'était possible, disait-on, qu'en rassemblant tout ce qu'on pourrait ramasser de troupes et en marchant sur-le-champ à Athlone, pour essayer de défendre le Shannon et couvrir la province de Connaught jusqu'à l'hiver, époque à laquelle il pouvait espérer des secours de France. S'il ne prenait pas ce parti, les rebelles d'Inniskillin lui couperaient bientôt la route d'Athlone en même temps que Schomberg s'avancerait vers Dublin; de sorte que si le Roi tentait de marcher vers Droghedah, il se trouverait entre deux.

« L'ambassadeur français, M. de Rosen, et plusieurs autres officiers français, représentaient continuellement au Roi la nécessité de cette mesure et avaient tous l'imprudence, l'ambassadeur français excepté, d'en faire le sujet de leurs entretiens publics, ce qui, venant de ces hommes expérimentés et versés dans la guerre, augmentait excessivement la consternation; mais leurs craintes et leurs raisonnemens ne purent obtenir de Sa Majesté de prendre un semblable parti; elle résolut de ne point se laisser ainsi paisiblement pousser hors de l'Irlande sans avoir au moins tenté un effort. Lord Tirconnel, quelques uns des officiers français et un grand nombre de ses

sujets partageaient sa résolution. Le Roi envoya donc le duc de Berwick prendre le commandement des troupes aux environs de Newry et s'y maintenir autant qu'il le pourrait; il ordonna à sir Charles Carny de quitter Coldrain et de venir par la route de Charlemont, de crainte d'être intercepté par l'ennemi. Le Roi lui-même se rendit le 26 août à Droghedah, pour encourager ses troupes et se trouver plus près de l'ennemi, afin de pouvoir mieux observer ses mouvemens. Il prit avec lui une centaine de ses gardes à cheval, deux cents cavaliers du régiment de Parker, qui étaient tout ce qu'on avait alors en état de marcher, et laissa derrière lui, à Dublin, le duc de Tirconnel qui n'était pas encore entièrement rétabli, pour qu'il le fît suivre le plus promptement possible par le reste des troupes aussitôt qu'elles seraient en état de partir.

« Quelques jours après le départ du Roi, un nommé Dean, officier d'artillerie de l'armée de Schomberg, qui l'avait quitté le lendemain de son débarquement, vint trouver Sa Majesté et lui rendit compte des forces de l'ennemi. Il lui apprit que le prince d'Orange avait envoyé Bentinck à Chester, où Schomberg se trouvait alors, pour le presser de partir; ce qui l'avait fait mettre à la voile huit jours plus tôt qu'il ne comptait. Il lui dit ce qu'il y avait déjà de débarqué et ce qui restait à mettre à terre, le tout faisant

vingt-deux bataillons en comptant ce qu'avait déjà amené Kerke. Trois étaient Français, deux Hollandais et dix-sept autres Anglais; il avait, en outre, six régimens de cavalerie et deux de dragons, vingt pièces de canon et six mortiers, une forte somme d'argent, et en proportion toutes les autres choses nécessaires à une pareille expédition.

« Tandis que le débarquement s'opérait, Schomberg assiégea Carrickfergus, et malgré la faiblesse de la place, il fut obligé d'y mettre le siége en forme; elle se défendit huit jours, ce qui était beaucoup plus qu'on n'aurait pu l'imaginer, et obtint enfin des conditions avantageuses; mais on ne les lui tint pas; car Schomberg souffrit que les protestans écossais des environs enlevassent à la garnison ses armes, et après cela, et beaucoup d'autres mauvais traitemens, la retinssent trois jours prisonnière près de Lisnegarvy avant de lui permettre de se rendre à Newry. Aussitôt qu'il fut maître de Carrickfergus il s'avança à marches régulières avec toute son armée, qui était alors entièrement débarquée, et que Kerke avait rejointe avec son corps. Cependant il commençait à arriver au Roi quelque peu d'infanterie, et si la cavalerie avait été en état de le joindre en même temps, il était résolu de marcher en personne à Dundalk et de disputer ce poste à l'ennemi. Ce projet, s'il eût pu l'exécuter,

eût eu des résultats fort importans. Le Roi eut non-seulement ainsi garanti la fertile contrée qu'il avait derrière lui, mais aurait retenu les ennemis de l'autre côté des montagnes, dont l'intervalle jusqu'à la Newry était entièrement ruiné, ou bien les aurait obligés, s'ils eussent voulu se rendre à Dublin, à faire un grand circuit à travers les montagnes et la contrée stérile qui s'étend de là jusqu'à Armagh, et on ne croyait pas que Schomberg voulût prendre ce parti, qui l'aurait éloigné de la côte et séparé des magasins de vivres qu'il avait à bord de ses vaisseaux.

« Le Roi envoya donc, dans ce dessein, le major-général d'Escô à Dundalk avec deux régimens d'infanterie et les deux cents cavaliers de Parker pour reconnaître la ville et le pays environnant, et venir rapporter au Roi si le poste était aussi bon qu'on le croyait, et s'il pourrait le défendre contre l'ennemi. Sa Majesté voyait de plus, dans ce projet, l'avantage d'assurer la retraite du duc de Berwick de Newry s'il était trop vivement pressé. D'Escô, en arrivant à Dundalk, trouva que le duc avait déjà été forcé de se retirer; la ville se trouvant de l'autre côté de la rivière, et l'ennemi s'en étant approché à la distance de quatre milles, il l'avait quittée après avoir brûlé ce qui s'y trouvait de fourrages pour empêcher l'ennemi d'en profiter, et s'était replié sur Dundalk. Le Roi, aussitôt qu'il le sut, lui ordonna de venir le trouver à

Droghedah, attendu qu'il n'y avait pas assez de troupes à Dundalk pour le défendre; l'ennemi en prit donc possession. M. de Schomberg, les officiers généraux et quelques régimens pour les garder se logèrent dans la ville; mais l'armée demeura sur la rive septentrionale de la rivière, la droite vers la montagne Slugnelen, et la gauche vers la mer, attendant la grosse artillerie, qu'à raison des mauvais chemins il avait fait venir par mer de Carrickfergus à Dundalk. On disait dans l'armée ennemie que le projet, dès qu'on l'aurait reçue, était de marcher droit à Dublin; et ils se croyaient si sûrs d'y arriver sans beaucoup de résistance, qu'ils avaient marqué d'avance les jours de marche, et même le jour de leur arrivée; et, pour effrayer et tromper encore mieux les troupes du Roi, ils envoyèrent dix ou douze vaisseaux faire mine de débarquer d'abord à Sherrys, puis à Dublin, et répandirent qu'ils attendaient dix mille Danois, qu'ils prétendaient devoir débarquer dans le Munster avec quelques troupes anglaises venues des ports de Bristol et de Milford. La plupart des protestans de Dublin et des autres villes, tous prêts à se soulever, non-seulement croyaient ces nouvelles, mais les répandaient : ce qui engagea l'ambassadeur de France, M. de Rosen, à presser de nouveau Sa Majesté d'assurer sa retraite sur Athlone, lui disant que la Boyne était guéable en un si grand

nombre d'endroits, tant au-dessus qu'au-dessous de Droghedah, qu'il était impossible de la défendre contre une armée si nombreuse et si bien équipée avec des troupes en si petit nombre, aussi mal armées et aussi peu exercées que l'étaient celles de Sa Majesté; que si M. de Schomberg ne voulait pas marcher directement sur le Roi, il lui était aisé de prendre la droite où il trouvait un pays ouvert, de lui dérober une marche vers Trim, et d'être ainsi à Dublin aussitôt que lui, et par ce moyen de lui couper la retraite sur Athlone. Il pensait donc que Sa Majesté devait, de toute nécessité, renoncer à l'idée de défendre la Boyne, mais qu'il fallait qu'elle choisît quelque autre position entre cette rivière et Dublin, et ordonnât au duc de Tirconnel de quitter cette ville avec ce qu'il y avait de troupes, et de s'arrêter à Swords ou à quelque autre endroit également à mi-chemin, d'où il pût avoir toujours l'œil tourné vers Athlone; et pour renforcer cet argument, il représentait que si l'armée demeurait à Droghedah, il suffisait à M. de Schomberg d'envoyer par mer deux ou trois mille hommes et de les faire débarquer près de Dublin, pour qu'à l'aide des protestans ils se rendissent aisément maîtres de la ville, les troupes du Roi se trouvant alors à une grande distance.

« Mais ces raisonnemens, quelque spécieux qu'ils pussent être, ne faisaient aucune impression sur

le Roi. Il répondait que s'il faisait une fois un pas en arrière, le pays entier perdrait courage et abandonnerait tout; que les troupes de nouvelle levée se fondraient et seraient bientôt réduites à rien, et que tous ceux qui avaient quelque chose à perdre courraient se mettre sous la protection de l'ennemi, lorsqu'ils verraient le Roi prêt à les abandonner, ce qu'ils auraient tout lieu de croire s'il n'osait pas regarder l'ennemi en face; et que, s'il ne pouvait pas défendre la Boyne, il n'y avait pas plus de raison pour qu'il pût tenir dans aucune autre position entre cette rivière et Dublin.

« Pendant ce temps, les troupes du Roi commençaient à arriver. Il forma donc un camp et trouva ses gens, officiers et soldats, pleins de cœur, résolus, et convaincus que la victoire seule pouvait les sauver de la perte de leur liberté, de leurs biens et de leur religion. Cependant les Français ne cessaient de presser le Roi de se retirer vers Athlone, et par conséquent d'abandonner Dublin. Le soir même du jour qui précéda celui où le duc de Tirconnel arriva à Droghedah, amenant le reste des troupes, ils pressèrent le Roi avec plus de véhémence que jamais de prendre ce qu'ils appelaient une résolution, c'est-à-dire de tout abandonner; mais lorsque le Roi leur dit qu'il ne changerait rien à celle qu'il avait déjà prise, jusqu'à ce qu'il eût vu lord Tirconnel, ils

redoublèrent d'argumens et d'instances; ce qui fit que le Roi leur dit avec un peu plus de chaleur qu'il ne lui était ordinaire, qu'il ne consentirait jamais à une démarche aussi irréfléchie; qu'il était positivement résolu à combattre l'ennemi, et qu'il ne convenait ni à ses goûts, ni à sa réputation, d'abandonner Dublin et de se retirer si honteusement, à moins d'y être forcé.

« Le lendemain, le duc de Tirconnel arriva et rendit compte au Roi de l'état et du nombre de ses troupes, et de ce qu'il avait laissé à Dublin au gouverneur, M. Simon Lutterel. Sa Majesté fit alors appeler l'ambassadeur et tous les officiers-généraux pour tenir conseil avec eux sur ce qu'il y avait à faire. Le duc de Tirconnel et le reste des sujets de Sa Majesté furent tous de son avis. Le duc les assura de plus qu'il n'y avait pas assez de blés dans le Connaught pour y faire subsister vingt mille hommes pendant l'espace de deux mois; sur quoi le Roi résolut, puisqu'il avait rassemblé son armée, qui approchait de ce nombre, de marcher vers l'ennemi qui ne s'avançait point vers lui mais demeurait à Dundalk, quoique ses canons et ses vivres fussent débarqués, et qu'il eût été rejoint par les troupes d'Inniskillin, consistant en deux régimens de cavalerie, deux d'infanterie et un de dragons. En conséquence, le 14 septembre, jour de l'exaltation de la Sainte-Croix, on marcha vers la ville d'Ardee,

située sur une petite rivière, environ à huit milles de Drogheda, et à la même distance de Dundalk : à trois milles environ sur la gauche de la route s'étendait un pays très-fertile.

« L'ambassadeur français fut d'avis de cette marche, mais non pas M. de Rosen, qui, selon sa prudence ordinaire, ne voulut jamais donner d'autre avis que de se retirer et d'éviter le combat. Ce n'était pas qu'il manquât de courage, car personne n'en avait davantage et plus d'expérience de la guerre; mais son malheur était un excès de circonspection. D'ailleurs il avait écrit en France, ainsi que l'a su le Roi, qu'il serait impossible à Sa Majesté de rassembler une armée; et, quand il vit le contraire, il voulut croire qu'elle ne serait pas en état de rien faire.

Le Roi s'attendait à trouver l'armée ennemie avancée jusqu'à Ardee; car il avait su par ses détachemens et ses espions qu'on y avait vu quelques uns des gens d'Inniskillin que l'ennemi envoyait toujours en avant, et qu'ils avaient ordonné aux habitans, protestans pour la plupart, de cuire et de brasser pour leur armée. Il était d'ailleurs raisonnable de penser que M. de Schomberg avancerait jusque-là, pour être maître de ce fertile pays, et obliger le Roi à épuiser celui qu'il avait derrière la Boyne; Sa Majesté ne put imaginer, et n'a jamais su quelles raisons l'en avaient empêché. On trouva donc la côte libre,

et ce pas fait, et le Roi apprenant par les déserteurs que plusieurs de l'armée ennemie, tant français que de ses propres sujets, étaient disposés à venir le joindre à la première occasion, il jugea qu'il ne serait pas mal à propos d'avancer encore, et pour leur donner le moyen de le joindre, et pour observer de plus près les mouvemens de l'ennemi. Il voyait ses troupes si animées qu'il désirait d'en venir aux mains, d'autant qu'elles étaient aussi nombreuses que celles de l'ennemi, sa cavalerie meilleure, et qu'il était mieux monté en dragons. M. de Rosen et plusieurs officiers français s'opposèrent encore à cette résolution; mais cela n'empêcha pas le Roi de suivre son projet. Cependant, considérant qu'il avait affaire à une armée si nombreuse et à un général aussi habile et aussi heureux que M. de Schomberg, il crut devoir agir avec précaution. Il partit le 16 d'Ardee avec sa cavalerie et ses dragons seulement, et s'avança jusqu'au pont d'Affain, à trois petits milles de Dundalk, puis marcha au pont de Mappletown, très-grand passage, et ensuite à Allerstown, ordonnant à son infanterie et à son artillerie d'être prêtes à marcher une heure après en avoir reçu l'ordre, et au colonel Dorrington de s'avancer avec la brigade des gardes, jusqu'au pont de Mappletown. Après avoir reconnu le terrain, il résolut d'y camper, étendant sa droite vers Allerstown, sur la hauteur au-des-

sus du pont d'Affain, environ à une portée de canon de la rivière qui coule vers Largon; sa gauche atteignait presque le pont de Knock, et il envoya chercher aussitôt son infanterie, son canon et son bagage. La brigade des gardes consistant en deux bataillons arriva au camp vers onze heures du soir avec Gormenston et Creagh, formant chacun un bon bataillon; le reste y fut rendu le lendemain avant midi.

« Le Roi, le jour de son arrivée, envoya le long de la rivière un parti qui fit quelques prisonniers, au nombre desquels se trouvait un lieutenant d'infanterie qui lui dit que M. Schomberg avait commencé à fortifier Dundalk pour s'y mettre à couvert, que son armée était campée sur l'autre bord de la rivière, et qu'il avait avec lui dans la ville et en dedans des retranchemens auxquels il travaillait, deux bataillons des gens d'Inniskillin et les dragons de Lewson; que depuis que le Roi était arrivé à Allerstown, on y ajoutait chaque nuit, pour faire la garde, un bataillon d'infanterie venu du camp et quelque cavalerie. Trois ou quatre jours après, le Roi, non content de s'être approché de si près, résolut de marcher vers la rivière avec deux de ses lignes seulement et six petites pièces de campagne, laissant à la garde du camp sa réserve qui consistait en trois bataillons d'infanterie et la cavalerie de cette ligne. Son intention était d'offrir la ba-

taille à l'ennemi et de le provoquer, s'il était possible, à sortir et à l'accepter. M. de Rosen s'y opposa encore, persistant toujours dans ses conseils circonspects; mais cela n'empêcha pas le Roi d'exécuter ce qu'il avait projeté; il fit marcher la cavalerie et les dragons de son aile droite avec la moitié de l'infanterie vers le pont d'Affain, et le reste vers le pont de Knock. Il rangea ses troupes en bataille, la droite presque à portée du canon de Dundalk, et la gauche le long des hauteurs, au-dessous desquelles est placée cette vallée marécageuse qui passe devant Dundalk et court jusqu'à la mer. Après y être demeuré plus de trois heures, voyant que M. de Schomberg demeurait renfermé dans ses retranchemens et avait seulement placé quelques gardes avancées aux passages qui se trouvaient devant lui, le Roi s'en retourna tranquillement dans son camp sans que l'ennemi envoyât après lui un seul homme pour troubler sa retraite (1); il ne tenta pas même une escarmouche, bien que quelques uns des grena-

(1) Dans une dépêche datée du 25 septembre, M. de Schomberg mandait au roi Guillaume : « Autant que je puis juger de la situation de l'ennemi, le roi Jacques, qui a rassemblé tout ce qu'il peut avoir de troupes dans ce royaume, désire en venir aux mains avant que les troupes se séparent, à cause de la mauvaise saison qui approche. Il me paraît, par cette raison, que si Votre Majesté l'approuve, nous devons demeurer sur la défensive. » Il ajoutait, dans une lettre

diers du Roi se trouvassent à moins de portée de mousquet d'un poste ennemi placé derrière une chaussée qui traversait le marais. Le Roi demeura dans son camp à Allerstown jusqu'à ce qu'il eût consommé tous les fourrages des environs. Quelques jours avant de retourner à Ardee, il envoya le duc de Berwick fourrager de l'autre côté du pont d'Affain. Le duc ayant laissé l'infanterie pour couvrir les fourrageurs, s'avança avec sa cavalerie et ses dragons et ne s'en retourna que lorsque les fourrageurs eurent repris la route du camp; alors il brûla tout le fourrage demeuré sur pied jusqu'à une portée de mousquet des postes de l'ennemi. Ils le laissèrent faire patiemment sans s'y opposer le moins du monde; il fit seulement sortir le régiment de dragons de Lewson qui marcha vers l'entrée de la chaussée, mais n'avança pas plus loin, et ainsi le laissa se retirer sans envoyer personne après lui.

« Vers ce temps, le Roi eut avis qu'un nommé Russel Allemand, qui avait été colonel d'un ré-

---

datée du 12 octobre : « Si Votre Majesté était bien informée de l'état de notre armée et de celle de l'ennemi, de la nature du pays et de la situation des deux camps, je ne crois pas qu'elle fût d'avis de risquer une attaque. Si nous ne réussissions pas, l'armée de Votre Majesté serait perdue sans ressource. Je me sers à dessein de cette expression, car je ne pense pas que si elle était une fois débandée il fût possible de la rallier. » (Dalrymple, Append., pag. 23.)

giment de cavalerie en Irlande et gouverneur de Galloway, était parti à la tête d'un détachement de cavalerie, de quelques dragons et grenadiers de l'armée de M. de Schomberg, avec ordre de se rendre à Sligo où l'ennemi avait une garnison, pour y prendre le commandement de ce pays qu'il connaissait très-bien, car il avait même des intelligences secrètes à Galloway. Le Roi envoya donc le brigadier Sarsfield avec le régiment de cavalerie de Henri Lutterel, les dragons de sir Neal Oneal et les régimens d'infanterie de Charle-More et d'Ogarra pour empêcher le passage de ce détachement, et le 6 octobre il marcha avec toute son armée à Ardee qu'il jugea nécessaire de fortifier pour couvrir la Boyne et tout le pays entre cette ville et la rivière. Le Roi campa son infanterie sur deux lignes, sa gauche appuyée sur la ville et la rivière d'Ardee; derrière lui était sa cavalerie. Il posta deux régimens de dragons dans quelques villages sur la droite avec cinq ou six bataillons pour les couvrir; il mit un régiment de dragons au pont de Mappletown, et l'autre pas loin de la grande route de Tallonstown, sur la même rivière. Les pluies et le froid arrivaient et obligeaient de mettre la cavalerie à couvert; car le Roi prévoyait qu'il serait obligé de rester quelque temps en ce lieu afin d'attendre que les travaux d'Ardee fussent assez avancés pour se trouver hors d'insulte. M. de Rosen s'y opposa comme à

tout le reste, même après la résolution prise, et sous prétexte de ménager les troupes, employa plusieurs petits artifices pour empêcher les travaux d'avancer, proposant au Roi pour tout expédient de brûler et ravager son propre pays; ce qui eût été, en effet, le seul praticable si l'on eût négligé Ardee et qu'on eût pris la Boyne pour frontière.

« Le Roi, pendant son séjour à Ardee, apprit par des déserteurs, et par les prisonniers qu'on faisait journellement, que l'armée ennemie était grièvement tourmentée de la maladie de ce pays, et que les soldats étaient tellement dévorés de poux qu'il en mourait un grand nombre, surtout des Anglais, non-seulement soldats, mais officiers, comme M. Wharton, fils du lord de ce nom, sir Edward Deering, sir Henri Ingoldsby, Gere, Barrington, sir George Erwin et plusieurs autres; que sir George Hewit, lord Droghedah, lord Roscommon et plusieurs autres, étaient très-malades. Cette circonstance, et le séjour du Roi à Ardee, contraignirent M. de Schomberg de songer à quitter Dundalk, et donnèrent ainsi au Roi le moyen de loger ses troupes plus à l'aise; mais, avant de quitter Ardee, il apprit de Connaught que Sarsfield avait marché droit à Sligo par la Boyne, et avait envoyé le colonel Henri Lutterel avec environ quatre-vingts chevaux, cent dragons et deux cents hommes de pied, faire un circuit pour se placer entre un certain pont tenu par l'ennemi, et la

ville de Sligo; en sorte que lorsque Sasfield vint pour attaquer le pont avec tout son corps, l'ennemi, apprenant que Lutterel était sur ses derrières, quitta le pont après peu de résistance pour aller tomber sur Lutterel. Celui-ci s'était alors avancé près de Sligo et était en présence de la garnison ennemie qui, avertie de son arrivée, était sortie pour le combattre. Il fut donc forcé, avec son petit corps, de faire tête des deux côtés; il chargea d'abord ceux qui venaient du pont, les battit, quoiqu'ils fussent triples en nombre, et ensuite marchant contre ceux qui venaient de Sligo, il les repoussa dans la ville, quoiqu'ils fussent commandés par le colonel Allemand Russel et le colonel Lloyd, qu'ils appelaient leur petit Cromwell. Ainsi, lorsque Sarsfield arriva, il trouva qu'ils avaient abandonné la ville de Sligo et n'avaient laissé dans le château ou fort neuf, qui était entouré d'un mur de pierre, que quelques grenadiers anglais et français sous le commandement d'un nommé Saint-Sauveur, Français, qui fut forcé de se rendre après quatre jours de siége; Sarsfield prit donc possession pour le Roi de cette ville, qui était de ce côté la véritable clef de Connaught. La ville d'Ardee était alors en état de défense; comme le défaut de fourrage ne permettait plus qu'on y tînt de la cavalerie, le Roi leva son camp le 3 novembre et se rendit à Droghedah, laissant à Ardee six ba-

taillons d'infanterie et cinquante chevaux, sous le commandement du major général Boileau, mit de petites garnisons d'infanterie à Nobber, à Loggan-Water, à Carrickmancross, situés à la gauche d'Ardee, et quelques unes à la droite entre cette ville et la mer, dans plusieurs châteaux et maisons des environs, pour défendre le pays des deux côtés. Il mit les trois vieux régimens de cavalerie et de dragons en quartier sur la Boyne, près de Neavan, Trim et Kells, plaça de l'infanterie dans ces villes, garda avec lui à Droghedah six bataillons d'infanterie, et envoya le reste en quartiers d'hiver, car il avait appris par des déserteurs et des prisonniers que M. de Schomberg avait embarqué son canon et se préparait à envoyer ses malades en quartier d'hiver sur ses derrières et à abandonner Dundalk. Le Roi retourna à Dublin le 8 novembre, ne laissant à Droghedah que trois bataillons, et lorsqu'il eut appris que l'ennemi avait quitté Dundalk, il envoya la cavalerie et les dragons qu'il avait laissés sur la Boyne prendre leurs quartiers d'hiver plus avant dans le pays.

Ainsi finit cette campagne à l'honneur et à l'avantage du Roi. L'armée de terre des ennemis était détruite aux deux tiers, et une maladie contagieuse s'était mise dans la flotte anglaise qui devait, de concert avec la flotte hollandaise, faire une entreprise sur Corke; mais il mourait tant

de monde qu'on fut forcé d'y renoncer, et, peu de temps après, les Français commencèrent à tenir les deux flottes tellement en respect qu'elles n'osèrent plus rien tenter de l'année; mais la campagne ne fut pas plutôt terminée, que la fortune, qui avait semblé jusques alors se déclarer en faveur de Sa Majesté, commença à traverser toutes ses entreprises et la rejeta dans une condition pire qu'auparavant. Les malheurs et les calamités temporelles sont souvent envoyés par la Providence, aussi bien pour éprouver les justes que pour punir les méchans. D'un côté, le camp ennemi était affligé d'une déplorable maladie, accompagnée de tout ce que présentent de plus dégoûtant la saleté, l'infection et une affreuse vermine qui fourmillait non-seulement dans les maisons, mais même sous les abris où l'on couchait les malades; marque visible du jugement de Dieu sur cette génération perverse et rebelle; mais de l'autre côté il plut à la divine Providence de donner au Roi l'occasion de se purifier de plus en plus par le patient et pieux usage qu'il fit des humiliations dont fut affligé tout le reste de sa vie.

Son premier revers de fortune fut le mauvais succès d'une entreprise sur Belturbat. Les préparatifs avaient été tenus si secrets, que l'ennemi s'imagina que les troupes qu'on rassemblait dans cette intention n'avaient d'autre objet que d'inquiéter les garnisons frontières, et que le maréchal

de Schomberg marcha en personne vers Drummore, pour observer les mouvemens de l'armée du Roi; mais le véritable dessein du duc de Berwick, qui commandait cette expédition, était de prendre Belturbat, pour pouvoir faire de là, tout l'hiver, des incursions dans les quartiers ennemis. Le colonel Ousley s'en étant enfin douté sortit de Belturbat, avec un corps considérable de cavalerie et d'infanterie, rencontra près Cavan les troupes du Roi et les attaqua. Le duc de Berwick se conduisit avec beaucoup d'habileté et de bravoure, et eut un cheval tué sous lui; cependant il fut défait et l'ennemi mit le feu à la ville, et une grande partie des vivres et des munitions qu'il avait rassemblées pour cette expédition fut consumée dans cet incendie, ce qui l'obligea à se retirer. Charlemont, place très-forte et d'une grande importance pour les affaires du Roi, était aussi bloquée depuis long-temps : sir Tège O-Regen, gouverneur de cette ville, la défendit jusqu'au 12 de mai; mais enfin la famine l'obligea de se rendre. Une escadre de vaisseaux anglais était entrée dans le canal où elle insultait à son gré la côte et avait pris à l'ancre, dans la rade de Dublin, le seul vaisseau de guerre qu'eût le Roi. Cependant ces malheurs n'étaient rien en comparaison des chagrins que le Roi éprouvait de la part de la cour de France, où résidaient

toutes ses espérances de secours. La Reine n'épargnait ni efforts, ni soins pour faire comprendre la nécessité de transporter l'armée irlandaise en Angleterre, et d'y établir le siége de la guerre. On espérait qu'elle s'y augmenterait bientôt de tous les partisans qu'avait le Roi en ce pays, et se trouverait en peu de temps assez forte pour que les Anglais voyant à leur porte tous les maux de la guerre, se lassassent de résister à Dieu et à leur devoir. La Reine représentait d'ailleurs l'impossibilité où était l'Irlande de fournir à la nourriture d'une armée, telle qu'on en avait besoin pour l'opposer aux forces puissantes que l'Angleterre se préparait à y envoyer.

Cela paraissait étrange à quelques personnes, vu la fertilité de l'Irlande; mais l'ennemi était maître de tout l'Ulster, et les catholiques qui l'avaient quitté lors du débarquement de Schomberg, avaient emmené avec eux une si prodigieuse quantité de bétail, qu'il consumait la plus grande partie des herbages des autres provinces et détruisait même en grande partie le blé. Le comté de Lowth, le meilleur pays à blé de l'Irlande, et ceux de Meath, de Roscommon, de Leetrim et de Sligo étaient ruinés par les incursions. Les grands troupeaux de bétail appartenaient aux protestans, et comme plusieurs d'entre eux avaient fui en Angleterre, leurs troupeaux avaient été détruits et dispersés; ceux

qui restaient étaient en grande partie ruinés par les *Rapperees* (1); ce qui occasionait une telle

(1) Nom sous lequel on désignait alors des bandes de paysans irlandais, réunies surtout pour piller. D'après la misère qui règne encore en Irlande parmi les dernières classes du peuple; on peut juger ce qu'elle était à cette époque, après tant de massacres, de dévastations et de dépossessions. La plus grande partie des gens de la campagne vivaient uniquement de pommes de terre, et demi-nus; pour se loger, un paysan irlandais élevait un mur de boue; puis des branches posées obliquement, l'extrémité inférieure enfoncée en terre, et l'extrémité supérieure, appuyée sur le haut du mur, formaient une espèce de toit que l'on recouvrait d'herbes ou de broussailles; c'était là sa hutte. Il est aisé de comprendre que durant les guerres civiles, qui détruisaient les moyens de subsistance et multipliaient les occasions de désordre, une pareille population dût être promptement jetée dans des habitudes de brigandage, et s'y portât avec cette férocité, trop naturelle dans un pays où depuis long-temps les fureurs de parti s'unissaient aux brutalités de la vie sauvage. Le nom de *Rapperees* ou *Rapperyes*, donné aux brigands irlandais de cette époque, est probablement le même que le mot anglais *rapper* (qui frappe fort et subitement), et leur vint sans doute de la soudaineté de leurs apparitions, toujours accompagnées de ce qu'ont de plus horrible le massacre et la dévastation. Habituellement dispersés sur la surface du pays, lorsqu'il s'agissait de se rassembler pour une expédition, ils choisissaient une nuit sans lune, se donnaient rendez-vous dans quelque lieu désert, où ils arrivaient de tous les points du canton par des chemins connus d'eux seuls; puis se séparant en petits corps, grossis en chemin par ceux des leurs qui se

disette qu'on ne pouvait trouver nulle part ni pain, ni viande, de quoi nourrir pendant quelque temps

---

rencontraient sur la route, ils se réunissaient de nouveau sur le point destiné pour cette nuit à la dévastation. Tout à coup l'incendie éclatait, les cris des victimes annonçaient la présence des meurtriers, rien n'était épargné. On pouvait les suivre quelque temps à la lueur des flammes, qui partout marquaient leur passage; mais là où elles s'éteignaient, ils disparaissaient, dispersés de nouveau dans la nuit, dans les sentiers inconnus et les marais où ils s'ensevelissaient sous des herbes épaisses, s'enfonçaient dans la vase, la bouche et le nez seulement dehors pour conserver la respiration libre. Selon Dalrymple, ils ne tenaient à aucun parti. Employés souvent par l'un ou par l'autre comme moyen de destruction contre ses ennemis, les Rapperees traitaient en ennemi tout ce qui leur offrait l'espoir du butin et la facilité de la surprise. Il y a lieu de croire cependant, et le passage même des mémoires que nous traduisons semble le prouver, que les protestans, plus riches, plus industrieux que les Irlandais catholiques, furent d'abord et généralement les objets de leur rapacité, et selon toute apparence, ce moyen de guerre plus facile et plus familier aux naturels du pays qu'à des étrangers, fut beaucoup plus employé par les chefs de l'Irlande que par ceux de l'armée anglaise. Quelquefois on les voyait arriver autour des cantonnemens, sans armes, portant toutes les apparences de la frayeur et de la détresse; ils imploraient des sauvegardes, ou bien, chassés, disaient-ils, de leurs habitations par une troupe ennemie, ils venaient auprès de celle-ci chercher un refuge. On ne supposait pas qu'on en pût avoir rien à craindre; on les laissait errer sans inquiétude autour des postes; mais la nuit arrivée, ils allaient retrouver leurs

une armée, ni draps pour l'habiller, ni cuir pour les souliers et les selles, tandis que d'un autre côté la monnaie de cuivre empêchait absolument l'importation. Il fallait donc que l'armée fût transportée hors d'Irlande, ou que toutes les choses dont elle avait besoin pour sa subsistance lui arrivassent de France. Il fallait aussi que ce pays lui envoyât un secours de troupes proportionné aux immenses préparatifs que faisait alors l'Angleterre, mais la cour de France semblait sourde à toutes ces représentations. Les officiers français et l'ambassadeur de France avaient envoyé d'Irlande des rapports si décourageans, que bien que les Français ne pussent s'empêcher de voir le grand avantage d'une telle diversion, cependant le peu de probabilité du succès leur donnait de la répugnance à risquer plus de secours qu'il n'était absolument nécessaire pour entretenir la

---

mousquets qu'ils avaient cachés dans des fossés, chargés, et la lumière et la bouche soigneusement fermées avec de l'écorce d'arbre, tandis que la platine avait été mise à l'abri de l'humidité dans quelque trou de vieux mur; et des détachemens se trouvaient ainsi détruits dans l'obscurité par un ennemi dont au jour on ne retrouvait plus la moindre trace. Avides des plaisirs comme des profits de la cruauté, les Rapperees mutilaient les cadavres de ceux qu'ils avaient massacrés, et déterraient ceux auxquels ils pouvaient espérer de trouver un linceul. (Voyez Dalrymple, tom. 1, pag. 454, et *Story passim.*)

guerre, et ne pas paraître abandonner entièrement le Roi. On obtint donc à la fin six mille hommes et quelques habillemens pour les soldats; mais toutes choses tournaient d'une manière si contraire au Roi, qu'il eut le malheur de désobliger le ministre dans le choix du général qu'il nomma pour les commander, et ce fut peut-être là la véritable raison pour laquelle ces secours furent accordés avec tant de parcimonie.

On a vu par la dernière campagne, que les idées de M. de Rosen ne s'accordaient nullement avec celles du Roi, et il eût peut-être été heureux pour Sa Majesté que dans le cours de sa vie elle eût suivi son propre jugement, ainsi qu'elle le fit en cette occasion; mais le malheur du Roi, plutôt que son défaut, était une certaine bonté de caractère qui le portait à trop bien penser des autres, et à se laisser ainsi trop fréquemment guider par des hommes sans mérite, ou ce qui lui fut encore plus funeste, par des hommes sans foi. M. de Rosen ayant eu la permission de retourner en France, il devenait nécessaire de nommer un général à sa place. Le comte de Lauzun se présenta. Le secours qu'il avait prêté à la Reine pour se sauver en France, l'avait fort recommandé auprès d'elle, et quoiqu'on ne pût attacher beaucoup de mérite à ce service rendu en passant, il lui avait acquis auprès d'elle plus de crédit et d'intimité que n'en aurait eu un simple étranger. La Reine

n'ayant donc aucune raison de croire qu'il ne fût pas un aussi grand général qu'il prétendait l'être, le choisit pour cette expédition, peut-être aussi dans la vue de faire une chose agréable à madame de Maintenon, dans les bonnes grâces de laquelle il était alors, bien qu'opposé au puissant M. de Louvois. Celui-ci craignit probablement que si M. de Lauzun réussissait dans cette entreprise, cela ne relevât son crédit auprès du Roi son maître, dont il avait été le favori, et qu'il ne se rappelât alors le mépris que lui avait toujours témoigné le ministre, ou peut-être, comme l'ont pensé quelques uns, M. de Louvois avait-il destiné ce commandement à l'un de ses fils. Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de certain, c'est que ce grand et puissant ministre n'aida pas le Roi des secours qu'il était en son pouvoir de lui donner, et qu'on en pouvait raisonnablement attendre. Les troupes qui vinrent de France ne furent, au fait, qu'un échange pour un nombre égal des meilleures troupes irlandaises qu'on lui envoya sous les ordres de lord Montcassel. Les armes qu'il fournit étaient si mauvaises qu'elles ne firent que peu de service, et les habillemens si mesquins et si grossiers, que la plupart des Irlandais aimèrent mieux garder leurs haillons que de s'en servir.

Outre toutes ces contrariétés, Sa Majesté avait à lutter contre la discorde et la désunion qui régnait parmi les siens, et qui ne manque jamais

d'accompagner les situations dangereuses. Le comte de Lauzun ne fut pas plutôt débarqué à Corke, que, s'y trouvant dépourvu de plusieurs choses, soit que le comté eût négligé d'y pourvoir, ou par la faute de lord Dover, que le Roi avait envoyé tout préparer pour la réception de ses troupes, il s'emporta violemment contre la conduite de ce lord, probablement aussi peu propre à l'emploi d'intendant que l'autre à celui de général. Mais le Roi était forcé de se servir des instrumens qu'il avait, ou de ceux qu'on lui mettait entre les mains; et il fallait autant d'habileté pour les empêcher de se nuire l'un à l'autre, et par conséquent de lui nuire à lui-même, que pour tirer parti d'un assemblage si incohérent et si discord. Il avait été obligé de renvoyer, avant la dernière campagne, lord Melford qu'il avait amené avec lui comme son seul secrétaire d'État, et qui remplissait non-seulement cet emploi, mais encore avait voulu se charger des affaires de la guerre, de l'artillerie, en un mot, s'était emparé de tout le pouvoir. Cet immense crédit avait soulevé contre lui lord Tirconnel, et la généralité des Irlandais qui, naturellement jaloux des étrangers, ne pouvaient souffrir que celui-ci, peu aimé même dans son propre pays, s'arrogeât toute l'autorité, et leur enlevât toute la faveur du Roi. Cette jalousie avait passé jusqu'au comte d'Avaux, ambassa-

deur de France, qui, de son côté, prétendant à la direction générale des affaires, ne prenait pas patiemment la confiance, ou plutôt la préférence que le Roi témoignait en presque toutes les occasions à lord Melford. Ces deux factions s'étant enfin réunies contre lui, il ne fut pas de force à leur faire tête, et le Roi fut contraint de l'éloigner de son emploi, et même du royaume. La même raison empêcha la Reine de le garder à Saint-Germain; car, s'il y fût demeuré, et que toutes les affaires eussent passé par ses mains, cela eût accru les jalousies au lieu de les calmer. Pour éviter cela, et cependant ne pas écarter entièrement lord Melford, on l'envoya à Rome y négocier les affaires du Roi, et Sa Majesté Très-Chrétienne lui donna une pension pour le mettre en état de soutenir son rang dans cette cour. Le caractère actif et entreprenant de ce lord avait soulagé le Roi de beaucoup d'affaires, qui, après son départ, retombèrent en entier sur Sa Majesté, hors d'état de s'aider de ses serviteurs désunis; mais en même temps il l'avait engagée dans beaucoup de discussions où elle ne fût pas entrée d'elle-même. Il s'en éleva une, particulièrement à l'occasion du droit de présenter aux bénéfices ecclésiastiques, de telle sorte, que ceux qui en seraient investis parussent être autorisés à agir en vertu de la commission royale. On regarda cette prétention comme un empiètement sur le

pouvoir spirituel de l'Église; mais le Roi, qui, de sa nature, était toujours excessivement circonspect et scrupuleux sur les choses de ce genre, rectifia cet abus quelque temps avant le commencement de la campagne, et s'occupa aussi de préparer tout ce qui était nécessaire pour la commencer. Ces soins étaient en quelque sorte entièrement à sa charge; il prit des peines incroyables, et l'on s'étonna qu'il pût supporter une si prodigieuse fatigue. Il se serait trouvé heureux s'il eût été bien secondé, ou même qu'on eût exécuté ses ordres comme il le fallait; mais comme il n'en était rien, presque tout ce qu'il faisait était du travail perdu. Il y avait à peine quelques magasins sur les frontières, bien qu'il eût pris des mesures pour en avoir, en sorte que non-seulement l'armée, mais la ville de Dublin étaient sur le point de manquer de pain, si l'on n'en eût fait venir du dehors. On lui avait fait accroire pendant quelque temps qu'il avait cinquante mille hommes, et il avait payé en conséquence; il n'en avait que dix-huit mille d'effectifs. Son artillerie et les munitions que M. de Lauzun avait apportées de France, demeuraient à Corke, faute de moyens de transport; tandis qu'il avait le chagrin de voir chaque jour les vaisseaux du prince d'Orange passer dans le canal sans être inquiétés, pour aller porter dans le nord des troupes, et tout ce qui leur était né-

cessaire. Cela le détermina à presser les ministres de la cour de France d'envoyer leur flotte dans le canal Saint-Georges, soit pour transporter sa petite armée en Angleterre, soit au moins pour empêcher les Anglais de faire passer la leur en Irlande; mais les mauvaises dispositions du ministre, augmentées peut-être par les lamentables récits que ne cessaient de faire passer M. d'Avaux et les officiers français, firent que l'on continua de fermer l'oreille à toutes ces propositions.

Les Français, au lieu d'aider le Roi dans cette extrémité, poussaient chacun de leur côté, et n'étaient pas au fond très-affligés de voir les choses aller si mal, parce que cela justifiait leurs rapports, et faisait honneur à leur jugement. Enfin, les besoins, la désunion et le découragement arrivèrent à tel point, que les affaires du Roi présentaient l'aspect de l'ancien chaos. Cependant son courage et son application aux affaires ne se ralentirent point. La Reine, de son côté, voyant ses sollicitations inutiles, voulait mettre en gage le reste de ses bijoux pour acheter les choses nécessaires. Elle avait déjà envoyé en Irlande une somme considérable qu'elle s'était procurée de cette manière; mais le Roi lui manda que les affaires étaient trop près de la conclusion, pour qu'il eût le temps d'attendre des secours obtenus par cette voie. Ainsi donc, malgré tant de présages défavorables, il se mit en campagne avec

des troupes, la plupart de nouvelles levées, à moitié disciplinées, à moitié armées, de moitié moins nombreuses que celles de l'ennemi, avec une faible artillerie et très-peu d'argent, pour tenter encore une fois la fortune contre une armée de plus de quarante mille hommes, la plupart vieux régimens, bien équipés, accompagnés d'une flotte et de trente pièces de canon de gros calibre. Tout ce que le Roi avait à leur opposer, c'était la fidélité de ses troupes. Comme c'était la seule chose qui lui eût manqué en Angleterre, et que faute de cela tout le reste avait été inutile, il se flatta que cette fidélité pourrait compenser ce qui lui manquait d'ailleurs; mais, vu l'excessive inégalité des forces, il ne se proposa autre chose que d'essayer si, en défendant les postes et les rivières, il pourrait fatiguer et épuiser les forces des ennemis. Il avait éprouvé par la précédente campagne que rien ne leur était plus funeste que les délais; à la vérité, c'était un jeu que la disette où il se trouvait de toutes choses lui rendait de son côté difficile à soutenir.

Telle était la situation des affaires du Roi, quand il eut avis, par ses espions et les déserteurs, que le prince d'Orange et toute cette grosse armée allaient être bientôt sur lui. Il jugea donc à propos de s'avancer avec ses troupes jusqu'à Dundalk, de détruire tous les fourrages des environs et de couvrir le pays qu'il avait derrière lui. Dans

cette vue, il quitta Dublin le 16 juin, et joignit cette partie de son armée qui s'était avancée à Castletowne-Bellew, sous le commandement de M. de Girardin, un de ses lieutenans-généraux; il s'y campa en avant de la montagne, à droite vers la ville, ayant devant lui la petite rivière qui va tomber dans la mer à Dundalk. Les Français et la plus grande partie de son armée vinrent le joindre dans son camp. En même temps le prince d'Orange ayant débarqué à Carrickfergus le 14 juillet, fit sortir ses troupes de Belturbat et d'Inniskillin, et des autres villes du pays, laissant peu de monde dans chaque garnison; et aussitôt qu'il eut fait reposer ses soldats, et se fut déterminé sur sa marche, il s'avança sur la Newry. Trouvant le Roi toujours près de Dundalk avec son armée, il s'arrêta trois ou quatre jours pour attendre la sienne, délibéra s'il irait droit à Dundalk, ou s'il ferait un petit circuit et marcherait par Armagh. Pendant ce temps, il détacha des partis des différens côtés pour reconnaître le pays; et comme on avait remarqué qu'il en envoyait un toutes les nuits à un passage appelé le pont de Halfway, entre Dundalk et Newry, pour attaquer un poste de cavalerie et de dragons que le Roi y avait placé, Sa Majesté fit sortir un parti de cavalerie et d'infanterie sous les ordres du colonel Dempsy, et du lieutenant-général Fitzgerald, leur ordonnant de se pla-

cer en embuscade, et, s'il était possible, de surprendre l'ennemi: ce qui s'exécuta avec un tel succès que le détachement ennemi, composé de deux cents hommes de pied, et de soixante dragons, tomba dans l'embuscade au point du jour, et fut en grande partie taillé en pièces. Les quatre capitaines qui le commandaient et la plupart des officiers subalternes furent tués ou faits prisonniers. On ne perdit du côté du Roi que peu de soldats, mais le colonel Dempsy fut blessé, et mourut de ses blessures deux ou trois jours après. Ce petit avantage anima le courage des soldats du Roi, et augmenta le désir qu'ils avaient de combattre, mais ne changea rien à sa résolution d'éviter tant qu'il le pourrait une bataille. Apprenant donc que le prince d'Orange avait tout préparé pour sa marche, et était déterminé à venir droit à Dundalk, comme il ne pensait pas pouvoir y tenir contre une si grande armée, il se retira le 23 à Ardee où son artillerie vint le rejoindre; et ayant appris par ses partis et par les déserteurs, que l'ennemi avait passé les montagnes entre Newry et Dundalk, il se retira le 27 à Dumlane, et le lendemain sur la Boyne. Il passa cette rivière, et campa de l'autre côté tout contre le pont, sa droite vers Droghedah, et sa gauche vers la rivière. Comme la position était passablement bonne, et que le pays n'en offrait pas de meilleure, il s'y arrêta, et se résolut

d'attendre l'ennemi, quoiqu'il n'eût pas plus de vingt mille hommes, et que le prince d'Orange en eût entre quarante et cinquante.

« Ce qui engagea le Roi à risquer une bataille malgré l'inégalité des forces, c'est qu'il vit bien que s'il ne combattait pas alors, il pouvait tout perdre sans coup férir et être obligé d'abandonner Dublin, le Munster, de se retirer derrière le Shannon, et de se trouver ainsi réduit à la province de Connaught où, comme il n'avait pas de magasin, il ne pouvait subsister long-temps, car c'était le plus mauvais pays à blé de toute l'Irlande; d'ailleurs ses gens semblaient désirer de combattre, et comme c'était de nouvelles levées, ils se seraient découragés si on les eût fait retirer continuellement devant l'ennemi, tandis qu'ils auraient vu prendre sous leurs yeux tout leur pays sans rien tenter pour le défendre. Ils n'eussent pas manqué alors de se disperser et de tout abandonner, reprochant au Roi de ne pas compter sur leur courage et l'assurant qu'ils eussent fait merveille s'il eût voulu seulement les mettre à l'épreuve. Ces raisons et quelques autres déterminèrent le Roi à hasarder une bataille; il s'y prépara du mieux qu'il put, et bien qu'on ne pût défendre le gué d'Old-Bridge, cependant pour empêcher, aussi long-temps qu'il serait possible, l'ennemi de s'en rendre maître, il plaça dans le village un régiment d'infanterie qui se

retrancha et se couvrit aussi bien qu'il lui fut possible, l'ennemi ayant de son côté les terrains les plus élevés.

« Le 30 au matin, lendemain du jour où on avait passé la rivière, l'ennemi parut sur l'autre bord et se rangea en bataille, sa droite vers Slane, où la rivière était guéable presque partout, l'infanterie en face d'Old-Bridge, sa gauche vers Droghedah. L'aile droite de cavalerie était postée si près de la rivière sur une éminence, que le Roi ayant fait avancer quelques pièces de canon entre son camp et Old-Bridge, elles maltraitèrent tellement cette aile qu'elles l'obligèrent de quitter son poste et de se retirer derrière l'éminence et hors de vue. Ce fut là que le prince d'Orange fut atteint à l'épaule par un des deux premiers coups tirés; il ne lui fit pas d'autre mal que d'effleurer la peau (1).

(1) Ce fut à cette occasion qu'on répandit la nouvelle que le roi Guillaume était mort. On en fit des feux de joie à Paris. Ralph prétend, volume 2, page 219, que la nouvelle en étant arrivée à la cour au milieu de la nuit, on envoya des gens courir les rues de Paris, éveillant le peuple en criant « Levez-vous! et faites des feux de joie! » — « Le boulet avait d'abord frappé sur le bord de la rivière, et ce fut en rebondissant qu'il alla frapper l'épaule droite du roi Guillaume, emporta le morceau de son habit, ainsi que la peau et la chair, et alla briser la tête du pistolet d'un gentilhomme qui se trouvait auprès. Lord Conningsby ne vit pas plutôt Sa Majesté blessée, qu'il s'approcha et mit son mouchoir sur la blessure, pendant que le Roi remontait

Vers midi le canon arriva et commença à jouer sur quelques parties de notre camp qui était exposé à son action; mais il tirait de si loin que, quoiqu'il y eût au moins cinquante pièces et plusieurs petits mortiers qui tiraient aussi, cela ne nous fit pas beaucoup de mal. Cependant le Roi, pensant que l'ennemi voudrait peut-être marcher par sa droite vers Slane, pour y passer la rivière et tâcher de forcer le gué à Old-Bridge, ordonna que les bagages fussent chargés et prêts à marcher, afin que le terrain sur lequel il campait se trouvât débarrassé le lendemain matin. Il envoya le régiment de dragons de sir Neale O'Neale à Slane, avec ordre de défendre le passage aussi long-temps qu'il lui serait possible sans exposer ses gens à être taillés en pièces, car il pensait que les ennemis tâcheraient de le passer pour présenter ensuite la bataille au Roi ou marcher droit sur Dublin. Il leur aurait été facile au moins d'y envoyer un détachement de cavalerie et de dragons, étant fort supérieurs au Roi sur ce point ainsi que sur tout le reste.

« Le jeudi 1er. juillet, on entendit l'ennemi battre la générale avant le jour (1), et aussitôt que le

---

sur son cheval sans changer d'allure, et sans dire autre chose, si ce n'est : « Il n'aurait pas fallu que ce boulet « touchât plus fort. » (*Kennet*, tom. 3, pag. 399.)

(1) On a un petit volume appelé le *Journal Royal*, trouvé

soleil fut levé on vit son aile droite marcher vers Slane, suivie d'une ligne d'infanterie. Le Roi ordonna à sa gauche de marcher de même de l'autre côté de la rivière et de faire filer les bagages vers Dublin avec l'artillerie, à la réserve de six pièces de canon qui eurent ordre de suivre l'aile gauche. Les dragons de sir Neale O'Neale firent bien leur devoir et disputèrent le passage pendant près d'une heure, puis se retirèrent en bon ordre sans avoir perdu que cinq ou six soldats; mais leur colonel reçut un coup de feu dans la cuisse et il y eut un officier ou deux de blessés. Les ennemis n'eurent pas plutôt passé la rivière qu'ils étendirent leur ligne sur la droite, comme pour nous prendre en flanc ou se placer entre nous et Dublin; ce que voyant M. de Lauzun, il marcha à la tête de la gauche pour ne pas se laisser déborder et observer leurs mouvemens. Pendant ce temps, le Roi se rendait à

---

parmi les papiers du roi Guillaume, et dont une partie avait été écrite de sa main. « On y voit que vers minuit il parcourut « à cheval presque toute son armée à la lueur des torches, « puis se retira dans sa tente, attendant, comme il le dit lui- « même avec impatience, la glorieuse journée qui s'appro- « chait. » Le mot d'ordre de cette nuit fut Westminster; et « Sa Majesté donna l'ordre que chaque soldat se fournît d'une provision de poudre et de balles, et que tout le monde fût prêt à marcher au point du jour, chacun portant à son chapeau une branche verte pour se distinguer des ennemis, qui portaient dans les leurs des morceaux de papier. » (Troisième édition 1705, page 73.)

la droite pour faire marcher promptement les troupes à la suite de Lauzun, car il croyait que le corps d'armée de l'ennemi suivait sa droite et avait passé la rivière à Slane, et quand le Roi arriva, il trouva le duc de Tirconnel avec sa droite de cavalerie et de dragons et les deux premières brigades de la première ligne en bataille devant Old-Bridge. Il ne jugea pas devoir les retirer de ce poste avant que son canon et son bagage fussent plus avancés vers Dublin. Cependant le reste de l'infanterie marcha en avant, le flanc vers Lauzun, et le Roi prit la réserve formée de la cavalerie de Purcell et de l'infanterie de Brown, à la tête de laquelle il marcha et atteignit l'arrière de l'infanterie qui suivait Lauzun; là il ordonna à sir Charles Carny, qui commandait la réserve, de se porter à la droite de la première ligne d'infanterie pour y faire une sorte d'aile gauche et marcher ensuite le long de la ligne où il trouva Lauzun et l'ennemi rangés en bataille, à demi-portée de canon en face l'un de l'autre. Le Roi ne jugea pas à propos de charger alors, parce qu'il attendait les troupes qu'il avait laissées à Old-Bridge; mais pendant qu'il en conférait avec M. de Lauzun, un aide-de-camp vint lui apprendre que l'ennemi avait forcé le passage à Old-Bridge et que l'aile droite était battue. Le Roi le dit à l'oreille de Lauzun, ajoutant qu'il n'y avait plus autre chose à faire que de charger sur-le-champ

l'ennemi avant que ses troupes pussent savoir ce qui s'était passé à la droite et d'essayer par là si l'on pourrait recouvrer l'avantage de la journée. En conséquence, il envoya en avant M. de la Hoguette à la tête de l'infanterie française, fit descendre les dragons de cheval et les plaça dans les intervalles de la cavalerie, ordonnant à M. de Lauzun de marcher en avant; mais comme il commençait à se mettre en mouvement, Sarsfield et Mackwel qui avaient été reconnaître le terrain entre les deux armées, rapportèrent qu'il était impossible à la cavalerie de charger l'ennemi à raison d'un petit ruisseau qui courait le long de la petite vallée située entre les deux armées, et avait de chaque côté un double fossé dont les bords étaient fort élevés; en même temps les dragons ennemis montèrent à cheval, toute leur ligne commença à s'ébranler par le flanc droit, et un village nous cacha bientôt la vue de leur avant-garde, seulement à la poussière qui s'élevait derrière, ils semblaient s'efforcer de gagner la route de Dublin; sur quoi le Roi, voyant qu'il ne pouvait les attaquer, jugea à propos de marcher aussi par la gauche vers la route de Dublin, et de passer à Dulick un petit ruisseau impraticable plus haut à cause du marais. Le Roi ne fut pas plutôt en marche, qu'il devint impossible de cacher plus long-temps à ses troupes la défaite de l'aile gauche. Plusieurs cavaliers dispersés et blessés les atteignirent avant

qu'ils eussent gagné Dulick, sur quoi M. de Lauzun conseilla au Roi de prendre son régiment de cavalerie, qui faisait l'avant-garde de cette aile, et quelques dragons, et de se hâter d'arriver le plus promptement qu'il le pourrait à Dublin, dans la crainte que les ennemis, qui étaient si forts en cavalerie et en dragons, ne fissent des détachemens et n'y arrivassent avant lui, ce qu'il ne doutait pas qu'ils ne tentassent. Le Roi, s'il arrivait le premier, pourrait, avec ce qu'il amenait de troupes et la garnison, empêcher l'ennemi de se mettre en possession de la ville jusqu'à ce que M. de Lauzun eût pu faire la retraite, dont il pria le Roi de lui laisser la conduite. Il lui conseilla de ne pas demeurer à Dublin, mais de partir en toute hâte pour la France, afin de ne pas tomber entre les mains des ennemis, ce qui serait non-seulement sa perte, mais celle du prince son fils. Tant qu'on vivait, disait-il, l'espérance n'était pas perdue. Le Roi une fois rentré en France, sa cause ne serait pas si désespérée puisque les Français seraient alors probablement les maîtres de la mer. Il ajouta qu'il donnerait une de ses mains pour avoir l'honneur de l'accompagner; mais qu'il fallait qu'il s'efforçât de faire sa retraite de son mieux, ou qu'il mourût avec les Français dans le cas où il serait battu. Cet avis était tout-à-fait contre le goût du Roi, il s'y refusa à plusieurs reprises. M. de Lauzun ne cessant de

le presser. Il reconnut, par le compte plus détaillé de ce qui s'était passé à l'aile droite, que toute l'armée ennemie avait traversé la rivière, ce qui forçait à la retraite les troupes mêmes qui n'avaient pas été battues, et par conséquent l'y obligeait aussi.

« Il paraît qu'à Old-Bridge, les ennemis ayant aperçu que l'aile gauche et la plus grande partie de l'infanterie avaient suivi Lauzun, étaient venus avec un corps considérable d'infanterie, tous étrangers, attaquer le régiment posté au village d'Old-Bridge, dont ils s'étaient promptement rendus les maîtres. Alors les sept bataillons de la première ligne qui avaient été laissés de ce côté et s'étaient rangés en bataille un peu derrière l'éminence qui les mettait à l'abri du canon des ennemis, marchèrent très-courageusement à la charge, et malgré le feu continuel des ennemis arrivèrent à la portée de la pique. Le major Arthur qui était à la tête du premier bataillon des gardes, perça l'officier qui commandait le bataillon; mais en même temps la cavalerie ennemie commença à passer la rivière. L'infanterie royale s'en apercevant lâcha aussitôt le pied, malgré ce que purent faire pour l'arrêter Dorrington et les autres officiers. Il en coûta la vie à plusieurs capitaines, comme Arundel, Ashton, Dungan, Fitzgerald et deux ou trois autres, sans compter le marquis d'Hocquincourt qui fut tué avec plusieurs de sa

brigade. Barker, lieutenant-colonel des gardes, et le major Arthur, furent blessés tous deux; le dernier mourut dans la journée. Tous les efforts du duc de Tirconnel lui-même ne purent parvenir à rallier l'infanterie; cependant les dragons et la cavalerie de l'aile droite marchèrent en avant et chargèrent la cavalerie et l'infanterie de l'ennemi pendant qu'il passait la rivière; mais dès les premiers pas lord Dungan fut tué d'un coup de canon, en sorte qu'on ne put rien obtenir de ses dragons. Ceux de Clare ne firent pas beaucoup mieux. Cependant la cavalerie fit son devoir avec beaucoup de bravoure, et si elle ne put parvenir à rompre l'infanterie des ennemis, ce fut à cause du désavantage du terrain et non par aucun manque de vigueur; car, après avoir été repoussée par l'infanterie, elle se rallia de nouveau, chargea la cavalerie ennemie et la battit à toutes les charges. Les compagnies de Parker et de Tirconnel furent celles qui souffrirent le plus dans cette occasion. Powell et Vaudrey, tous deux lieutenans des gardes, et plusieurs exempts et brigadiers des deux compagnies furent tués, ainsi que le comte de Carlingford, M. d'Amande et plusieurs autres volontaires qui avaient chargé avec eux. Dans la compagnie de Tirconnel furent blessés MM. Nugent et Casanone; le major Mara et sir Charles Take furent tués, et Bada blessé. De la compagnie de Parker le colonel fut blessé, le lieutenant-

colonel Green fut tué ainsi que le major Dodington et plusieurs autres officiers. Il ne resta pas de ces deux escadrons plus de trente hommes en état de service. Le régiment de Sunderland, quoique son colonel fût blessé, ne souffrit pas beaucoup; il n'avait eu affaire qu'à la cavalerie ennemie qu'il repoussa promptement; mais enfin il fut si rudement mené et tellement accablé par le nombre, qu'il fut totalement mis en déroute. Le lieutenant-général Hamilton fut blessé et fait prisonnier à la dernière charge. Le duc de Berwick qui avait eu son cheval tué sous lui, demeura quelque temps parmi les ennemis; la cavalerie lui passa sur le corps et il en fut très-maltraité; cependant il s'en tira par le secours de l'un de ses cavaliers. Sheldon qui commandait la cavalerie eut deux chevaux tués sous lui. Les ennemis perdirent aussi quelques hommes de distinction, entre autres le maréchal de Schomberg, tué, dit-on, par sir Charles Take ou par O'Toule, exempt des gardes, au moment où il traversait le gué. Calimot fut également tué, ainsi que deux autres colonels et le lieutenant-colonel du régiment de Schomberg. Ce régiment souffrit beaucoup, ainsi que les gardes du corps du prince d'Orange; mais cette perte était peu considérable pour une telle armée. Ce fut donc une grande faute à l'ennemi de ne pas poursuivre la droite de l'armée du Roi après l'avoir battue, car il pouvait ainsi arriver à Dulick avant

le Roi qui était avec la gauche, et ainsi il lui eût coupé la retraite et mis l'armée entière en déroute. Le Roi n'eut pas plutôt passé le défilé avec l'avant-garde de sa gauche que, tandis qu'il marchait vers Dublin, Tirconnel fit sa jonction avec Lauzun au moment où il passait à son tour. L'ennemi parut alors et sembla vouloir attaquer l'arrière-garde; mais, à la tête de quelque cavalerie, ils firent volte-face et si bonne contenance, que les autres leur laissèrent passer tranquillement le ruisseau et emmener cinq pièces de canon des six de la gauche: la dernière demeura embourbée dans le marais et fut perdue. L'armée fit de là sa retraite en bon ordre jusqu'au Néal, autre grand défilé, l'ennemi le suivant toujours, mais sans l'attaquer. Cependant la nuit arrivée, il cessa sa poursuite; mais les troupes n'étaient pas délivrées de la terreur panique qui les avait saisies, et aussitôt qu'il commença à faire nuit, la plus grande partie de l'infanterie irlandaise se dispersa; plusieurs d'entre les Irlandais avaient déjà jeté leurs armes et déserté; mais les Français se maintinrent en corps et firent leur retraite en bon ordre.

« Le Roi s'étant enfin rendu à l'avis de M. de Lauzun, gagna Dublin cette nuit même. Il y rencontra le major Wilson, qui lui apportait des lettres de la Reine, et lui apprit que le prince de Waldeck avait été complétement battu à Fleurus, par le

maréchal de Luxembourg. Cette bonne nouvelle le confirma dans l'idée de retourner en France; mais avant de s'y décider complétement, il en parla en particulier à chacun de ceux des membres de son conseil privé, auxquels il se fiait le plus, comme les deux chanceliers, le duc de Powis, le secrétaire Neagle, le marquis d'Albeville, le lord grand-baron et d'autres: tous furent d'avis qu'il ne devait pas perdre de temps à se rendre en France, et qu'il courait grand risque d'être pris par l'ennemi, qu'ils jugeaient devoir être à Dublin le lendemain matin.

« Vers minuit, le duc de Berwick envoya un aide-de-camp donner avis au Roi qu'il avait rallié à Brasil environ sept mille hommes d'infanterie, et le prier de vouloir lui envoyer quelque cavalerie et quelques dragons pour le mettre en état de faire sa retraite. Sur quoi les six compagnies du régiment de dragons de Lutterel, et trois de la cavalerie d'Abercorn, les seules qu'eût le Roi, outre ce qu'il avait amené avec lui, eurent ordre d'aller rejoindre le duc de Berwick; mais sitôt qu'il fut jour, le duc s'aperçut que la plupart de ses troupes s'étaient dispersées de nouveau. Il en fit donner avis au Roi, et vers le même temps M. Taaf, chapelain du duc de Tirconnel, honnête et prudent ecclésiastique, vint de sa part presser le Roi de quitter Dublin, et de retourner en France le plus promptement qu'il lui serait

possible. Il le priait en même temps d'envoyer sur-le-champ toutes les troupes qui étaient dans la ville à Leslip, où il marchait, ainsi que M. de Lauzun, avec tout ce qui leur restait, n'ayant pas le projet de venir à Dublin, d'où il leur serait peut-être ensuite difficile de retirer assez à temps leurs troupes fatiguées. Le Roi ordonna donc à Simon Lutterel de marcher sur Leslip, avec tout ce qu'il y avait de forces dans la ville : il ne garda auprès de lui que deux compagnies de son propre régiment de cavalerie. Cédant à l'avis de ses amis, il résolut d'aller en France pour essayer s'il pourrait agir de ce côté un peu plus efficacement qu'il ne pouvait l'espérer en Irlande avec des troupes dispersées et découragées..

« Au moment où le Roi montait à cheval, MM. de La Hoguette, Famechon, Chemeraut et Marode, tous officiers-généraux ou colonels, vinrent le trouver, et lui dirent qu'ils avaient reçu ordre de M. de Lauzun de le rejoindre, lui et le duc de Tirconnel à Dunboin, et que ne les y trouvant pas ils étaient venus les chercher à Dublin. Le Roi leur ayant demandé ce qu'étaient devenus leurs gens, ils répondirent que la faim et la fatigue les avaient dispersés, et qu'il était inutile de les tenir ensemble, car ils n'avaient plus de quoi tirer, et que l'ennemi était si près de la ville que Sa Majesté n'avait pas de temps à perdre pour se mettre en sûreté. Ils dirent au Roi

que leurs chevaux étaient fatigués, et le prièrent de leur en prêter d'autres afin qu'ils pussent l'accompagner; mais comme le Roi n'en avait point il les laissa à Dublin, d'où il partit vers cinq heures du matin, et marcha sans se presser vers Bray, environ à dix milles de Dublin, où il ordonna aux deux compagnies qu'il avait avec lui de demeurer jusqu'à midi, pour défendre ce pont aussi long-temps qu'elles le pourraient, dans le cas où quelques détachemens des ennemis viendraient à les poursuivre. Il continua de là son voyage à travers les collines de Wicklow, avec un petit nombre de personnes, jusqu'à ce qu'il arrivât près d'Arclo à la maison d'un M. Hacket, où il attendit environ deux heures sa cavalerie; puis il poursuivit son voyage vers Duncannon.

« Le Roi était à peine à deux milles de la maison de M. Hacket, qu'il fut rejoint par les quatre officiers français qu'il avait laissés à Dublin. Ils l'assurèrent que s'il ne faisait pas plus de diligence, il serait assurément pris; qu'ils avaient été poursuivis très-chaudement pendant plus d'un mille par un détachement ennemi, qui ne pouvait être à plus d'un mille de là. Le Roi répondit qu'il lui paraissait impossible que les ennemis se fussent avancés si loin, que c'était probablement des gens du pays qu'ils auraient pris pour des troupes. Ils répondirent qu'ils espéraient que Sa Majesté les croyait capables de distin-

guer des troupes de ce qui n'en était pas; qu'ils étaient très-sûrs d'avoir reconnu celles-là, qu'elles formaient trois ou quatre petits escadrons, et avaient envoyé en avant un détachement qui les avait poussés et poursuivis près d'un mille, et ne pouvait être demeuré plus d'un mille en arrière. Ils parlaient d'une manière si positive que le Roi crut devoir hâter le pas, et, d'après leur conseil, laissa vers la chute du jour La Rue et un brigadier des gardes à un pont où ils avaient ordre d'arrêter l'ennemi en cas de poursuite. Ils y demeurèrent environ une demi-heure, et, n'entendant point parler des ennemis, se remirent à la suite du Roi, qui, ayant voyagé toute la nuit, atteignit Duncannon vers le lever du soleil.

« M. de La Hoguette et ses compagnons se rendirent tout droit au Passage, où ils trouvèrent *le Lauzun*, bâtiment de Saint-Malo, de vingt-huit canons, nouvellement arrivé avec un chargement de blé et d'autres denrées pour l'Irlande. Ils obtinrent du capitaine de mettre sous voile et de descendre avec la marée à Duncannon. Ils vinrent trouver le Roi vers midi, et lui rendirent compte de ce qu'ils avaient fait et lui conseillèrent de monter à bord de ce bâtiment, pensant qu'il lui serait plus aisé par ce moyen d'aller par mer à Kingsale que de s'y rendre par Waterfort; que le vent était bon et la côte libre, et que si Sa Majesté pouvait partir le soir, elle serait à Kingsale le

lendemain matin de bonne heure. La proposition plut au Roi : il monta sur le vaisseau aussitôt qu'il fut arrivé, et passa la barre avant la nuit. Lorsqu'il fut en mer, ces messieurs voulurent lui persuader de se rendre droit à Brest; mais le Roi ne le jugea pas à propos. Il arriva donc le lendemain de bonne heure à Kingsale, où il trouva M. Foran, chef d'escadre, à la tête d'une escadre de sept petits bâtimens français accompagnés de quelques vaisseaux marchands chargés de blés et de vins. Il y trouva aussi M. Duquesne avec trois petites frégates. »

La Reine avait obtenu qu'on envoyât en Irlande, pour y être aux ordres du Roi, ces vaisseaux qui se trouvaient là si à propos, et elle était parvenue à intéresser tellement M. de Seignelay, ministre de la marine, qu'il était animé d'un grand zèle pour la cause du Roi, et avait mis en mer une flotte suffisante pour disputer, comme on le vit bientôt après, l'empire des mers aux Anglais et aux Hollandais réunis, en sorte que si le Roi eût pu retarder de quelques semaines l'affaire décisive de la Boyne, il aurait vu cette flotte maîtresse du canal de Saint-Georges, et en état de le transporter en Angleterre, lui et son armée, ou d'empêcher le prince d'Orange de recevoir en Irlande aucun secours. C'était là le projet de ce ministre; mais la vie du Roi, dans ses dernières années, ne devait offrir qu'un en-

chaînement de malheurs et de contrariétés. Les avantages remportés par les Français ne lui servirent à rien, et ses malheurs furent doublés par le tort qu'ils lui firent auprès de ses amis aussi bien qu'auprès de ses ennemis, comme on le vit en cette occasion.

Le Roi, avant de s'embarquer, écrivit à lord Tirconnel que, d'après son avis, celui de M. de Lauzun et du reste de ses amis, il partait pour la France, d'où il espérait leur envoyer des secours plus considérables. Il leur laissa cinquante mille pistoles qui étaient tout ce qu'il avait d'argent. Après quoi il s'embarqua, et arriva le 20 juillet à Brest, d'où il envoya un exprès à la Reine pour l'informer de son retour, et du malheur qui lui était arrivé dans le pays d'où il venait. Il lui disait qu'il sentait bien qu'il serait blâmé d'avoir risqué une bataille avec une telle infériorité de forces, mais qu'il n'avait pas d'autre position aussi avantageuse pour la donner, et que sans cela il aurait fallu tout abandonner sans coup férir, et se voir enfin repousser dans la mer.

Mais comme les actions des malheureux sont toujours critiquées de plus d'une manière, tandis que quelques uns blâmaient le Roi d'avoir trop hasardé, d'autres le blâmaient de n'avoir pas hasardé davantage, et d'avoir sitôt quitté l'Irlande. Il n'est pas douteux qu'il n'eût pris ce parti trop précipitamment, et l'on pouvait s'étonner que lord

Tirconnel l'en eût pressé si vivement, à moins que ce ne fût par affection pour la Reine, qu'il voyait si effrayée des dangers du Roi, que sa vie était une agonie perpétuelle. Elle l'avait fréquemment conjuré de veiller par-dessus tout à la sûreté du Roi, et lui avait dit qu'il ne devait pas s'étonner de ses instances réitérées à cet égard; car, à moins de voir son cœur, il ne pouvait imaginer les tourmens qu'elle souffrait, et elle le priait de continuer ses soins, quelque chose qui pût en arriver. Elle a avoué depuis que, bien que la perte de la bataille l'eût mise au désespoir, et qu'il lui fût bien triste de s'épuiser à penser au malheur du Roi, au sien et à celui de ses amis, et à s'en désoler, sans être en état de les soulager, cependant ç'avait été pour elle un soulagement inexprimable d'apprendre que le Roi était en sûreté; car si elle eût été instruite de la perte de la bataille avant de savoir que le Roi arrivait, elle ne savait ce qu'elle serait devenue. Elle ne pouvait donc s'empêcher de savoir gré à lord Tirconnel et à M. de Lauzun de l'avoir pressé de revenir; car, bien que ce fût, elle en convenait, une chose cruelle que de le voir aussi malheureux qu'il l'était en France, cependant, en dépit de sa raison, son cœur, disait-elle, se réjouissait de l'y revoir.

Cette sollicitude pour la sûreté du Roi qui l'emportait en quelque sorte sur toutes les autres considérations, n'était pas seulement pardonnable,

mais louable chez la Reine; mais ceux qui devaient s'occuper de l'avantage du Roi ainsi que celui de ses sujets et de sa réputation dans le monde, n'auraient pas dû se tant presser de lui donner ces conseils décourageans qui l'engageaient à paraître ainsi abandonner une cause capable d'offrir encore tant d'espérances. La perte de la bataille l'obligeait seulement à suivre le conseil que lui donnaient depuis long-temps M. de Rosen et d'autres officiers expérimentés. Il avait toujours derrière lui les meilleurs ports et quelques-unes des plus fortes places du pays; il pouvait donc se donner le temps d'attendre pour voir si l'armée, que la bataille avait très-peu diminuée, ne viendrait pas à se rallier, ce à quoi sa présence aurait grandement contribué. Mais cette fuite si prompte était un grand motif de découragement, et il devait être assuré que ses sujets, et surtout la cour de France, se détermineraient avec peine à soutenir une guerre qu'il abandonnait si précipitamment; mais, d'un autre côté, il n'y avait pas lieu de s'étonner que le Roi s'y fût déterminé, quand il voyait son conseil et ses généraux mêmes, ainsi que tout ce qui l'entourait, lui donner les mêmes conseils. Cette terreur panique générale qui faisait voir à des officiers français, gens habitués à la guerre, des troupes ennemies là où certainement il n epouvait y en avoir à plus de vingt milles, rendait le Roi fort exousable

du mauvais parti qu'il prit alors. Tout cela cependant n'eût pas suffi pour le déterminer à quitter l'Irlande, s'il n'eût cru que c'était là le meilleur moyen de réparer ses pertes, au moyen d'un projet qu'il avait formé et qui lui avait en effet été proposé par la cour de France.

Le prince d'Orange était alors en Irlande avec la fleur de ses troupes. Malgré sa dernière victoire, le pays était loin d'être soumis : il ne pouvait donc, sans s'exposer à perdre tout le fruit de cette victoire, songer à le quitter de long-temps. D'un autre côté, les Français, après l'avantage qu'ils avaient remporté sur les Anglais à la baie de Bantry, étaient regardés comme maîtres de la mer, et on ne pouvait douter qu'ils ne fussent également les maîtres sur terre, surtout depuis l'entière défaite du comte de Waldeck à Fleurus. Toutes ces considérations firent imaginer au Roi que le plus tôt qu'il irait en France serait le mieux, ne doutant pas qu'il ne pût convaincre Sa Majesté Très-Chrétienne que le moyen le plus prompt et le plus efficace de le rétablir sur le trône et en même temps de rompre cette ligue redoutable formée contre la France, ne fût de le transporter en Angleterre avec une armée proportionnée à l'entreprise ; que le pays était alors vide de troupes, et que le peuple paraissait disposé à réparer sa faute aussi bien que son erreur dont il commençait à rougir également. Il pensait qu'il fau-

drait en même temps envoyer une escadre dans le canal de Saint-Georges pour empêcher le prince d'Orange de retirer ses troupes d'Irlande ou d'en transporter quelques unes en Ecosse. Ce fut là principalement ce qui disposa le Roi à quitter si promptement l'Irlande, et la nouvelle qu'il reçut, en arrivant à Brest, d'une victoire signalée que les Français avaient remportée dans la baie de Bantry, sur les Anglais et les Hollandais réunis, lui donna lieu de penser qu'il devait se féliciter extrêmement du parti qu'il avait pris.

Le Roi était instruit de ce projet de livrer bataille aux Anglais et aux Hollandais dans le détroit; il savait que M. de Seignelay, qui en était l'auteur, comptait que M. Château-Renaud se rendrait en même temps dans le canal Saint-Georges avec une flotte de vingt-cinq frégates légères et brûlerait tout ce qu'il y trouverait de vaisseaux, excepté ce qu'il fallait pour emmener le Roi et quelques troupes, et par ce moyen retiendrait le prince d'Orange et son armée en Irlande. C'était certainement le projet le plus sage et le mieux combiné et ce qu'on avait jamais pu imaginer de mieux pour le rétablissement du Roi; ce fut là surtout ce qui l'engagea à repasser en France, où il espérait arriver assez tôt pour se trouver au moment de l'exécution; mais l'affaire était faite, comme on l'a dit, avant son arrivée. Les Français, après avoir remporté la victoire,

en tirèrent peu d'avantage, soit pour le Roi, soit pour eux-mêmes. M. de Seignelay s'était trouvé malade, ce qui l'avait empêché de se rendre sur la flotte, comme il paraît qu'il en avait l'intention, et l'avait forcé d'en donner le commandement au chevalier de Tourville, qui exécuta sa commission, jusque-là qu'il battit la flotte, mais ne poursuivit pas sa victoire, et ne brûla pas les vaisseaux anglais comme il en avait reçu l'ordre. Lorsqu'à son retour M. de Seignelay lui demanda pourquoi il ne l'avait pas fait, il dit pour excuse que les Anglais, en enlevant les balises, avaient rendu l'entrée de la rivière si dangereuse, qu'il n'avait osé s'y hasarder. M. de Seignelay, qui avait épousé avec beaucoup de chaleur la cause du Roi, chagrin au dernier point de voir son projet manqué, dit à M. de Tourville que c'était par sa seule lâcheté qu'il avait laissé échapper une occasion si favorable de ruiner la flotte anglaise et de rétablir le Roi. L'amiral, qui ne manquait pas de courage, prit feu à ces paroles et commença à témoigner son ressentiment. M. de Seignelay, pour adoucir ce qu'il avait dit, l'assura qu'il n'avait point eu l'intention de jeter le moindre doute sur sa bravoure personnelle, qu'il savait que personne n'en avait davantage, qu'il n'avait voulu parler que de sa conduite, et qu'il y avait beaucoup d'hommes, et qu'il le croyait de ce nombre, *poltrons de tête quoiqu'ils ne le fussent pas de cœur.*

Cette bataille avait été donnée la veille de celle de la Boyne, et quoique les Anglais n'eussent pas beaucoup souffert dans cette affaire, dont le poids tomba particulièrement sur les Hollandais, le Roi imagina que puisque la force maritime des deux nations réunies s'était trouvée trop faible contre les Français, les Anglais seuls ne seraient pas en état de leur résister, d'autant plus qu'il n'étaient pas très-disposés à se battre lorsqu'ils n'avaient affaire qu'aux Français. Le Roi se flatta que l'intérêt qu'il aurait eu au succès de la flotte française n'augmenterait pas l'ardeur des Anglais à l'attaquer.

Il est au moins probable que le prince d'Orange le soupçonna de même; car, à la surprise générale, il quitta son armée aussitôt qu'il l'eut conduite jusqu'à Carrick, sur la route de Limmerick, et retourna à Dublin avec le projet de passer en Angleterre; mais là, ayant appris que les Français, après leur victoire, s'étaient contentés de brûler un seul petit village dans l'ouest de l'Angleterre, et s'en étaient allés ensuite, il eut une grande joie de se voir quitte de ses craintes à si bon marché, et retourna à son armée deux ou trois jours avant qu'elle arrivât devant la ville. Il demeura ensuite deux mois en Irlande, mais probablement toujours poursuivi de la même crainte; autrement il n'eût pas hasardé, comme il le fit, de se mettre en mer par une tempête

pour retourner en Angleterre, laissant aux Irlandais plus de chances de regagner ce qu'ils avaient perdu que d'être promptement remis sous son obéissance. Le lendemain de l'arrivée du Roi à Saint-Germain, Sa Majesté Très-Chrétienne vint lui rendre visite, et lui promit, en termes généraux, tous les services possibles; mais lorsque le Roi lui exposa son projet, il le reçut foidement, et lui dit qu'il ne pouvait rien faire jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles d'Irlande. Le Roi, peu satisfait de cette réponse, demanda au roi de France un nouvel entretien; car, au fait, on n'avait nul besoin de savoir ce qui se passait en Irlande pour convaincre le monde que l'Angleterre était en ce moment dégarnie de troupes, et que les Français, qui avaient alors la supériorité sur mer, pouvaient y transporter le Roi, faire de ce pays le siége de la guerre, et détruire ainsi le véritable nerf de l'alliance; mais, soit par elle-même ou par les insinuations des ministres, Sa Majesté Très-Chrétienne était probablement alors mécontente de la conduite du Roi et de sa trop grande précipitation à quitter l'Irlande, et voyant qu'il n'était pas de caractère à s'obstiner long-temps à une même entreprise, répugnait à hasarder une nouvelle expédition qu'elle craignait de voir abandonner aussi promptement que la première. Mais comme la proposition du Roi était si raisonnable qu'il n'y avait pas d'objection à y faire, si ce n'est

celle que pouvait permettre la civilité, Sa Majesté Très-Chrétienne remit, sous prétexte d'indisposition, de voir le Roi jusqu'à ce qu'effectivement il n'y eut plus rien à faire; car la promptitude aurait dû être l'âme d'une pareille entreprise, et la surprise eût fait plus de la moitié de l'ouvrage. Le Roi démêla le vrai motif de ce délai; et il est certain que, comme il l'a ensuite avoué à une personne qui était dans le secret, jamais sa patience n'avait été mise à une si rude épreuve. La défection de ses sujets, ses défaites, la désertion de ses favoris ne l'avaient jamais jeté dans le désespoir; mais que dans un moment si critique l'unique ami et le seul appui qu'il eût au monde refusât de recevoir les épanchemens de son cœur et la communication de ses projets, c'était une telle preuve de mécontentement, et l'annonce si positive de la résolution de ne plus rien hasarder sous sa direction, que ses espérances tombèrent d'autant plus bas, que l'occasion favorable qu'il voyait d'exécuter son projet les avait d'abord portées plus haut; mais la Providence l'avait destiné à un perpétuel sacrifice de patience. Ses amis et ses ennemis l'y exerçaient tour à tour; et si les desseins du Roi avortèrent dans cette occasion, il n'en fut pas de même de ceux de la Providence qui, en lui refusant dans ses afflictions toute autre consolation que celle dont il put jouir dans sa famille, et qu'il lui fut extrêmement doux de re-

trouver, rendit son sacrifice plus parfait et plus pur. Le Roi ne négligea pas d'en faire un usage chrétien, et si son devoir de Roi et de père ne l'eussent pas obligé à épier continuellement les occasions de se faire rendre justice ainsi qu'à son peuple, frustré comme lui de ses droits, il aurait probablement passé le reste de sa vie libre de toute idée de regagner un trône terrestre, tandis que ses pensées tendaient toutes à obtenir celui que ne peuvent atteindre les usurpateurs.

Lorsqu'il ne fut plus possible au roi de France de différer plus long-temps l'entrevue, le Roi fit usage de la première occasion pour demander qu'il lui fût permis de se rendre sur la flotte; mais Sa Majesté Très-Chrétienne répondit que cela ne signifierait rien si on n'y joignait pas des troupes de terre, et qu'on n'en avait point dont on pût disposer pour le moment, le duc de Brandebourg ayant menacé de joindre ses troupes à celles du comte de Waldeck. C'était éluder misérablement les argumens du Roi qui lui démontrait qu'en débarquant en Angleterre, il empêcherait le prince d'Orange et les quarante mille hommes qu'il avait avec lui de rejoindre les ennemis en Flandre à la campagne suivante; ce qui probablement casserait le cou à tous ses projets et mettrait les ennemis de la France à sa discrétion. Le Roi ne négligea point de le représenter, mais la cour de France était si découragée de rien

entreprendre de ce côté que tout ce que put dire le Roi ne parvint pas même à lui procurer un léger secours d'armes et de munitions pour l'Irlande. Sa Majesté Très-Chrétienne regardait tout comme perdu, et dit que tout ce qu'on y enverrait serait comme jeté dans l'eau. Tout ce qu'elle jugea pouvoir faire fut d'envoyer quelques vaisseaux vides pour ramener ses troupes et ceux qui voudraient revenir avec elles. En conséquence le Roi fut donc obligé d'envoyer ordre à lord Tirconnel de venir le retrouver s'il le jugeait à propos, de nommer à son départ un commandant en chef, et de mener avec lui tous ceux qui voudraient l'accompagner ou de traiter pour qu'ils demeurassent dans le pays s'ils le préféraient.

Cependant la perte qu'on avait éprouvée dans la dernière bataille, et le découragement des Irlandais n'étaient pas tels que la cause du Roi fût aussi désespérée qu'on le croyait à la cour de France. Le duc de Tirconnel et le comte de Lauzun avaient rassemblé la plus grande partie de l'armée, et, en se retirant vers Limmerick, continuaient de faire tête au prince d'Orange, et luttaient avec tant d'énergie contre leur mauvaise fortune, et le dénûment complet auquel ils étaient réduits, que non-seulement ils rendirent les événemens de la campagne très-divers, mais la terminèrent plus à l'avantage du Roi et à l'honneur des Irlandais qu'il n'aurait été possible de l'imaginer

d'avance. A la vérité, les grandes villes devant lesquelles se présenta l'ennemi firent très-peu de résistance. La perte de la bataille et l'exemple de Dublin qui, aussitôt que le Roi l'eut quitté, envoya une députation au prince d'Orange, les disposa à ne consulter que leur sûreté à laquelle la faiblesse de leurs garnisons et leurs mauvaises fortifications ne leur laissaient guère espérer de pourvoir autrement que par une prompte soumission. Kilkenny ne fit donc point de résistance. Droghedah, Waterford et Duncannon capitulèrent à la première sommation; mais Athlone, où commandait le colonel Grace, soutint non-seulement un siége en forme, mais obligea l'ennemi de le lever après y avoir perdu beaucoup de monde. Il parut bien par là que si les autres garnisons, entre autres celle de Droghedah, avaient fait leur devoir, elles auraient fort affaibli l'armée du prince d'Orange et retardé ses progrès; mais le gouverneur dit pour sa justification que la défaite qu'on avait éprouvée en vue de la ville avait tellement découragé la garnison qu'elle était peu disposée à une vigoureuse défense; qu'elle ne s'élevait pas à plus de treize cents hommes en état de service, et qu'ils n'avaient entre eux tous que sept cents armes à feu et sept pièces de quatre en fer; que les murs étaient vieux et bas, point garnis de remparts ni d'ouvrages qui se servissent mutuellement de défense. Il avait donc pensé que

ce serait une imprudence de résister à une armée victorieuse, et en conséquence, aussitôt qu'il vit paraître le canon de l'ennemi, il fit une très-mauvaise capitulation, ne stipula que pour la garnison et abandonna les armes, ce qui, sans compter la honte, fut une très-grande perte, vu le dénûment où était alors sur ce point l'armée du Roi.

Le prince d'Orange, voyant donc en quelque sorte tomber tout devant lui, avait, comme on l'a dît, dirigé sa marche vers Limmerick, où le duc de Tirconnel s'était retiré avec le reste de l'armée. C'était la place la plus forte et la plus importante qui demeurât alors au Roi, mais elle était fort loin d'offrir des fortifications aussi régulières que celles qu'on voit à présent; il n'y avait donc que bien peu d'espérance de pouvoir la défendre contre une armée nombreuse et victorieuse, munie de tout ce qui était nécessaire pour un siége régulier. Cependant la garnison ne se découragea point. Aux premières approches de l'ennemi elle entreprit de défendre un étroit passage qui conduit à la ville, et ne se retira que lorsqu'elle y fut forcée par la grosse artillerie; mais ce ne fut pas encore sans défendre chaque haie et chaque fossé. Enfin le prince d'Orange, par l'avantage du nombre, s'étant rendu maître de deux postes avantageux nommés la vieille Chapelle et le fort de Cromwell, et ayant alors assis son camp devant la ville, la fit, le 9 août, sommer de

se rendre. Il y eut quelques discussions sur la réponse qu'on avait à faire, ce qui dans la situation n'était pas étonnant; mais enfin on se résolut de défendre la place. Le gouverneur, M. de Boileau, répondit au secrétaire du prince d'Orange, pour éviter de trop choquer le prince en ne lui donnant pas le titre de Roi, et lui manda qu'il croyait mériter mieux son estime par une vigoureuse défense que par une honteuse reddition de la place qui lui avait été confiée. Il se prépara donc en conséquence, et tâcha en premier lieu d'empêcher les ennemis de passer la rivière et de prendre position de ce côté de la ville; mais il ne put y réussir long-temps. Ils forcèrent le passage au gué d'Armaghbeg, que cependant les Irlandais défendirent jusqu'à ce qu'ils eussent construit quelques forts, l'un à la porte du midi, et l'autre à celle de l'ouest, qui leur furent ensuite très-utiles. Le siége ne pouvait avancer jusqu'à ce que l'ennemi eût reçu l'artillerie nécessaire pour battre les murailles, et qui n'était pas encore arrivée. Les Irlandais en eurent avis, ainsi que de la route par où elle devait passer. Le colonel Sarsfield fut détaché avec un corps considérable de cavalerie et de dragons pour essayer de l'intercepter. C'était une entreprise véritablement désespérée, vu la situation du camp ennemi et la nécessité où il était de traverser la rivière, ce qui devait rendre sa retraite extrêmement difficile;

mais aussi prudent que courageux, il passa le fleuve à neuf milles au-dessus de la ville, et marcha avec tant de secret et de diligence, qu'il surprit le train d'artillerie à sept milles du camp ennemi, dans un endroit nommé Balanedy. Il défit promptement l'escorte, et rassemblant alors en un monceau tous les chariots, charrettes et munitions, ainsi que les canons qu'il remplit de poudre et dont il fixa la bouche contre terre, il y mit le feu; ce qui eut l'effet qu'il en attendait. Les canons éclatèrent, et tout le reste fut brûlé. L'ennemi, suffisamment averti du lieu où se passait l'affaire, par le bruit ou l'éclat de lumière que cela avait produit, avait pris l'alarme et avait envoyé cinq cents chevaux en quête de lui; mais il sut éviter adroitement leur poursuite et rentra sain et sauf dans la ville, à la grande joie de la garnison dont cet avantage signalé anima extrêmement le courage.

Cependant les ennemis ne manquaient pas des ressources nécessaires pour réparer une telle perte. Il n'en résulta pour eux qu'un peu de retard, et quelques discussions entre ceux qui auraient dû pourvoir à la sûreté du convoi; mais le prince d'Orange, résolu à continuer le siége, envoya chercher à Waterfort un autre train d'artillerie. Le 17 il ouvrit la tranchée, et aussitôt que le canon de siége fut arrivé, il commença à battre furieusement la place. On eut bientôt abattu les

hautes tours d'où les assiégés tiraient dans les tranchées. L'ennemi s'empara aussi, mais non sans perte, d'un fort important que la garnison disputa pied à pied avec toute la valeur imaginable. Le 20, elle fit une vigoureuse sortie qui retarda les travaux des ennemis, et ne fut repoussée qu'après avoir fait un grand carnage des assiégeans; ceux-ci ne cessèrent durant tout le temps de jeter dans la ville des bombes et des boulets rouges, chose toute nouvelle pour les habitans. Cependant ils ne perdirent point courage, et concoururent généreusement avec les troupes à tout faire et à tout souffrir pour une si juste cause, plutôt que de tomber entre les mains des cruels ennemis qui voulaient leur enlever leurs lois, leurs libertés et leur religion.

Malgré tout le courage de leur défense, le 24 l'ennemi avait fini ses batteries de trente pièces de canon, et les deux jours suivans poussa ses tranchées à trente pas du fossé. Il y avait alors une grande brèche dans la muraille, près de la porte Saint-Jean; une partie de la palissade de la contrescarpe était abattue, la ville était tellement ouverte que le lendemain 27, le prince d'Orange donna l'ordre de l'assaut. Il fut conduit avec toute l'habileté et le courage qu'on pouvait attendre de troupes qui, outre les motifs ordinaires, avaient, pour s'exciter à vaincre, l'émulation nationale qui devait régner naturellement entre les

Anglais, Danois, Brandebourgeois et huguenots français, dont était composée cette armée. Non-seulement ils étaient entrés dans le chemin couvert, et avaient pris la plupart des forts qu'ils attaquaient en même temps, mais les grenadiers du comte de Droghedah étaient déjà sur le rempart. Cependant les Irlandais firent une défense si obstinée, que bien que l'ennemi fût en quelque sorte maître de la brèche, ils le forcèrent de se retirer après un combat fort chaud et fort sanglant, qui avait duré plus de trois heures, et le repoussèrent jusque dans les tranchées avec une perte d'au moins deux mille hommes tués ou blessés. Cela découragea tellement les Anglais, que trois jours après le prince d'Orange leva le siége, et ayant laissé le gouvernement de l'Irlande à Sidney et à Coningsby, et le commandement de l'armée au comte de Salm, qui, bientôt après, quittant le pays, le remit au général Ginkle, il s'en retourna avec toute la diligence imaginable en Angleterre, où il arriva le 5 septembre suivant. Cette grande promptitude venait sans doute de quelque crainte que le Roi n'effectuât ce qu'il avait projeté, et que la glorieuse défense de Limmerick devait encourager à tenter, d'autant plus que Corke et Kingsale étaient toujours entre les mains du Roi, ce qui laissait la porte ouverte aux secours de France : le prince d'Orange avait lieu de croire en effet que la conduite ré-

cente des Irlandais, et l'avantage manifeste d'une telle diversion engagerait le roi de France à envoyer de prompts secours. C'est pourquoi, bien que la saison fût peu propre à une telle expédition, dès qu'il fut arrivé en Angleterre, il équipa une flotte qu'il chargea de toutes les choses nécessaires pour un siége, et envoya, sous les ordres de lord Churchill, assiéger par mer Corke et Kingsale. Ces deux ports étaient peu en état de se défendre, et quoique les garnisons fissent bien leur devoir, et tinssent aussi long-temps qu'il leur resta quelque espérance, ils furent enfin forcés de se soumettre. Le courage des amis du Roi fut très-abattu de voir ainsi fermer la voie aux secours qu'ils attendaient, et qui leur étaient si nécessaires; de plus, la garnison de Corke, qui était fort nombreuse, s'était rendue prisonnière de guerre, ce qui diminua beaucoup les forces du Roi. Le colonel Maceligot, qui la commandait, avait refusé avec plus de courage que de prudence les conditions avantageuses qui lui avaient été offertes d'abord. A la vérité, le duc de Berwick espérait si peu qu'il pût soutenir un siége, qu'il lui avait ordonné de brûler la ville, et de se retirer avec sa garnison dans le Kerry; mais, au lieu de cela, il se laissa assiéger, et quoique hors d'état de résister définitivement, tint si long-temps qu'il ne put capituler, et, forcé de se rendre à discrétion, trouva peu de compassion chez les enne-

mis, qui, entre autres barbaries, refusaient d'enterrer ceux qui mouraient de misère en prison jusqu'à ce qu'ils fussent au nombre de trente ou quarante. Négligence ou paresse affectée, mais dont le but réel était de parvenir, au moyen de l'infection de ces corps corrompus, à faire périr tous les autres.

Sir Edward Scott, après avoir fait une vigoureuse défense à Kingsale, ne laissa pourtant point passer le moment de capituler, et obtint ainsi un traitement plus favorable. Ses gens furent conduits à Limmerick; ce qui augmenta, mais renforça très-peu la garnison de cette place qui commençait à avoir besoin de toute autre chose que d'une addition de troupes. L'ennemi perdit assez de monde dans ces deux siéges, entre autres le duc de Grafton. Après avoir traîtreusement abandonné le Roi, qui l'aimait comme un père, toute sa récompense fut d'aller se faire casser la tête comme volontaire au service de l'usurpateur, lui qui s'était cru si fort en droit de se plaindre, parce que le Roi ne lui donnait pas le commandement de la flotte, de préférence aux officiers les plus habiles et les plus expérimentés qu'il y eût dans le royaume.

Aussitôt après la levée du siége de Limmerick, le duc de Tirconnel jugea nécessaire d'aller en personne en France solliciter des secours, espérant que la honteuse retraite du prince d'Orange et de

son armée victorieuse devant une place qui méritait à peine le nom de forteresse lui serait un titre pour les obtenir, et un moyen de persuader qu'il ne serait pas très-difficile de le chasser à la fin hors du royaume, si la cour de France voulait consentir à seconder les efforts des Irlandais.

Lorsqu'on avait appris, en effet, que Limmerick se défendait, et que Sarsfield avait surpris le convoi d'artillerie, Sa Majesté Très-Chrétienne avait de nouveau commencé à concevoir quelques espérances, et, à la sollicitation du Roi, avait promis des armes, des munitions, et les autres secours nécessaires. Cependant, en même temps, l'ordre avait été donné à ses troupes de revenir, sous prétexte de mésintelligence entre elles et les Irlandais; mais il est probable que cet ordre venait surtout du malaise qu'éprouvaient alors le général et les officiers français. Aussitôt que l'ennemi avait paru devant Limmerick, M. de Lauzun avait marché avec ses troupes droit à Galloway, emportant avec lui une grande quantité de munitions, etc.; de manière qu'au lieu de secourir les Irlandais pendant le siége, il les avait fort affaiblis en épuisant les magasins dont ils avaient besoin pour leur défense. A la vérité, après la levée du siége, le comte de Tirconnel obtint de M. de Lauzun de rendre la plus grande partie des munitions devenues nécessaires en raison de la consommation qui en avait été faite. Cependant

c'était quelque chose de si étrange que d'abandonner ainsi le pays qu'ils étaient venus secourir et que la France avait tant d'intérêt à soutenir, au moment où les Irlandais jouaient de leur reste, et s'étaient déterminés à faire une vigoureuse défense, que réellement on avait peine à l'expliquer. Quelques mécontens disaient que M. de Lauzun et les Français excessivement las du pays, avaient grande envie que Limmerick fût pris afin d'avoir excuse pour l'abandonner, et que par conséquent ils ne s'embarrassaient guère de la manière dont allaient les choses, et ne se gênaient point pour commettre des désordres; que Boileau avait ordonné pendant l'assaut à plusieurs bataillons de se retirer de la brèche, et que si on lui eût obéi la ville était perdue; que le mépris des Français pour la monnaie de cuivre l'avait tellement décriée, qu'il n'avait plus été possible ensuite d'en maintenir le cours, et que c'était un des coups les plus funestes qu'eût reçu depuis long-temps le parti du Roi; car il le faisait dépendre des secours d'argent de France, qui étaient si difficiles à obtenir, si longs à venir, et si exigus qu'ils ne servaient qu'à faire traîner un peu plus long-temps à ce parti une vie languissante, mais ne pouvaient l'empêcher d'être enfin abattu. Le désaccord et la désunion qui commençaient aussi à se manifester parmi les Irlandais eux-mêmes faisaient désirer davantage aux Français de s'en

aller, et donnaient aussi aux Irlandais moins de crainte de les voir partir; et il n'y avait que des animosités personnelles, capables d'aveugler sur toutes les autres considérations, qui pussent faire comprendre comment ils renonçaient si facilement à ces secours, au moment où ils en demandaient d'autres; mais peut-être n'était-ce pas d'hommes que manquaient les Irlandais, et pourvu qu'ils eussent eu les autres choses nécessaires, ils n'en demandaient pas davantage.

Leurs dissensions intestines étaient arrivées à tel point qu'aussitôt que les ennemis commencèrent à leur donner quelque répit, ils ne pensèrent plus qu'à se faire la guerre les uns les autres. On avait formé un grand parti contre le lord lieutenant, et on se préparait à envoyer quelques personnes représenter les griefs qu'on élevait contre lui, et, s'il était possible, engager le Roi à l'éloigner; mais lui, de l'autre côté, considérant combien la promptitude était nécessaire non-seulement à sa propre défense, mais à l'accomplissement des choses dont il était chargé, saisit l'occasion de passer la mer avec le comte de Lauzun, et prévint si bien ses adversaires qu'il finit son affaire avant que les députés, envoyés après lui, arrivassent à Saint-Germain. A la vérité, le Roi lui avait préparé son succès, en faisant comprendre à la cour de France que c'était grande pitié de ne pas seconder la valeur des Irlandais,

quand elle donnait de telles espérances de pouvoir maintenir une utile diversion. Il ne resta donc au duc de Tirconnel qu'à obtenir l'exécution des promesses déjà faites. Il se montra en cela, quoique vieux et infirme, très-habile et très-actif à la cour, et réussit au point auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne qu'elle lui donna une audience personnelle à laquelle assista son ministre, et qu'il obtint en grande partie ce qu'il désirait, comme habillemens, linge, blés, armes, officiers, et un peu d'argent, mais à condition qu'il retournerait sur-le-champ en Irlande, où l'on promit de lui faire passer ce qui était convenu. En conséquence MM. de Saint-Ruth, de Tessé, d'Usson et plusieurs autres furent envoyés, quelque temps après, avec une grande partie de ce qui avait été promis; mais les ordres de Sa Majesté Très-Chrétienne furent en cela si mal observés, que les Irlandais n'en reçurent pas le soulagement dont ils avaient besoin et qu'on avait compté leur donner.

Lord Tirconnel ne fut pas plutôt parti pour retourner en Irlande, que les mécontens de l'armée dépêchèrent à Saint-Germain l'évêque de Corke, le colonel Symon, Henri Lutterel et le colonel Nicolas Purcell pour solliciter son rappel. Ils représentèrent à Sa Majesté que, comme avec les restes de l'armée défaite, ils avaient arrêté une armée victorieuse, et qu'ils espéraient l'an-

née suivante en mettre une autre en campagne d'environ vingt mille hommes de pied, et neuf mille hommes de cavalerie et de dragons; ils avaient besoin d'un général en état de commander à de tels corps, et qui ne reçût d'ordre que de Sa Majesté; que lord Tirconnel n'était pas propre à la surintendance générale, qu'il avait exercée jusqu'alors; que son âge et ses infirmités exigeaient plus de sommeil qu'il ne convenait à de si grandes affaires; que son défaut d'expérience militaire le rendait excessivement lent à résoudre, et incapable de former des plans; qu'aucun officier général ne consentirait à lui en donner pour avoir d'abord une peine extrême à les lui faire comprendre et ensuite les voir rejeter, ou s'ils réussissaient, de n'en avoir pas l'honneur; et qu'au contraire les ennemis, auxquels ils avaient affaire, ne manquaient pas d'officiers de beaucoup de talent, et qui avaient fait long-temps la guerre. Ils insinuaient aussi que dans la distribution de l'argent et les emplois on avait eu beaucoup plus d'égard à des intérêts particuliers qu'au service du Roi; qu'enfin l'administration de lord Tirconnel était généralement désapprouvée, et que s'il revenait avec la même autorité que par le passé, cela découragerait toute la nation. Ils se plaignirent des rapports sinistres qu'il avait fait passer au Roi après la bataille de la Boyne, et qui avaient engagé Sa Majesté à quitter le

royaume, tandis que si elle fût demeurée seulement quelques heures de plus à Dublin, elle y aurait vu tant de belles troupes qu'elle aurait été tentée de ne les point abandonner. Ils disaient que, pendant le siége de Limmerick, on ne fournissait aux soldats que des fèves et de l'avoine qu'ils portaient dans leurs poches et mangeaient crues, pendant qu'il y avait assez de blé dans la ville. Ils témoignaient un grand mécontentement de la conduite de ceux qui dirigeaient cette partie, surtout de MM. Antony et Richard Hamilton, et avaient obtenu du duc de Berwick de destituer, pendant l'absence du lord lieutenant, le colonel Macdonald, gouverneur de Galloway, et lord Riverston, secrétaire de la guerre. Le duc de Berwick avait écrit au Roi qu'il avait pris cette mesure sur l'avis qu'il traitait avec l'ennemi pour lui livrer Galloway et Limmerick. La requête finissait par des réflexions personnelles contre lord Tirconnel en particulier et contre tous ceux qui prenaient son parti.

Quoique lord Tirconnel, lorsqu'il apprit le départ de ces députés, eût fini son affaire et fut en route pour Brest, cependant il s'alarma extrêmement et il écrivit au Roi qu'il s'étonnait que le duc de Berwick pût être assez imprudent pour souffrir qu'Henri Lutterel vînt à Saint-Germain, à moins que ce ne fût dans les mêmes vues qu'il avait eues lui-même précédemment, en y en-

voyant lord Montjoy, et espérant ainsi parvenir à les traverser, il conseilla au Roi de les garder maintenant qu'il les avait, l'assurant que les affaires n'en iraient que mieux pour lui en leur absence : car, disait-il, quoique le désir de la popularité eût tout-à-fait mis Sarsfield hors de son assiette naturelle, cependant il espérait à son tour le ramener à son bon sens, si on pouvait tenir écartés de lui ses conseillers Henri Lutterel et le colonel Purcell. Il priait donc Sa Majesté de les garder, l'assurant qu'il emploierait les moyens les plus doux qu'il pût imaginer pour remettre les Irlandais à la raison, et que s'il n'y pouvait parvenir, il était résolu à s'assurer des plus difficiles et à les envoyer en France. Il mit en effet cette méthode en pratique avant même d'en être sorti ; car, pendant qu'il attendait à Brest le vent favorable, ayant entendu parler d'un homme envoyé en Irlande par M. Randal Macdonald, et soupçonnant qu'il portait des instructions pour les gens de l'autre parti, il obtint de l'intendant de Brest de l'arrêter jusqu'à ce qu'il eût reçu à son égard les ordres de Sa Majesté.

Ces considérations et quelques autres prévinrent tellement le Roi contre les députés qu'à leur arrivée à Saint-Germain, il refusa d'abord de les voir : mais comme c'étaient des hommes adroits et insinuans, et soutenus tant à l'armée qu'à la cour par des gens considérables, ils ob-

tinrent enfin assez de crédit pour rendre le Roi incertain sur celui des deux partis qu'il devait tâcher de satisfaire. Cependant lord Tirconnel étant déjà de retour en Irlande, il ne jugea pas à propos de le rappeler, ni de revenir sur des mesures arrêtées avec la cour de France, de peur que cette instabilité dans les résolutions ne lui fît tort auprès du ministère, déjà trop peu disposé en sa faveur. Il se résolut donc de soutenir son autorité dans la personne de lord Tirconnel, et de laisser les choses sur le pied convenu; se flattant qu'il pourrait adoucir assez les envoyés de l'armée pour obtenir qu'ils vécussent en paix avec lord Tirconnel. Il y prit beaucoup de peine et n'y réussit point; mais tel était le malheur du Roi, qu'il lui fallait non-seulement souffrir de la part de ses rebelles sujets, mais se voir mal servi par ses alliés et tourmenté par les dissentimens des siens, comme si ses ennemis ne lui donnaient pas assez d'inquiétude, sans que ses amis vinssent encore les aider à exercer sa patience et aggraver ses peines.

Les affaires d'Écosse furent bientôt aussi embarrassantes et aussi malheureuses que celles de l'Irlande; cependant, au commencement de cette année, elles avaient présenté un aspect plus favorable qu'on n'aurait pu l'espérer, d'après la manière fâcheuse dont s'était terminée l'année précédente. Le colonel Cannon était demeuré tout

l'hiver tranquille dans le Lochaber. Au printemps, à l'arrivée du major-général Buchan, comme on n'avait point d'espérance de secours, quelques uns proposèrent de faire leur paix, mais d'autres s'y opposèrent en alléguant que le Roi était toujours à la tête d'une armée en Irlande, et que ce serait un déshonneur de traiter sans sa permission; d'ailleurs on se disait à l'oreille qu'il pourrait bien arriver des secours du côté d'où l'on en attendait le moins; et voici d'où venait cette espérance.

Plusieurs personnes en grand crédit dans le royaume parmi les presbytériens et qui avaient donné avec violence dans la révolution, se trouvant, à ce qu'il paraît, frustrées dans leurs espérances, et ayant été désobligées par le prince d'Orange, éprouvaient cette disposition naturelle qu'ont les hommes à se repentir des crimes qui leur ont mal réussi, et s'étaient résolues à se démêler s'il était possible de cette œuvre d'iniquité, qu'ils avaient avec tant d'ardeur contribué à accomplir. Les chefs de cette entreprise étaient le comte d'Annendale, lord Ross et sir James Mongommery de Schermarly, l'un de ceux qui avaient porté au prince d'Orange la couronne d'Écosse. Comptant sur leur influence dont ils jugeaient par le succès de leur dernière entreprise, ils ne doutaient point qu'en se réunissant aux autres amis du Roi, ils ne pussent ruiner, même par

voie parlementaire, le parti du prince d'Orange en Écosse; mais ils ne considéraient pas qu'il est plus aisé de faire le mal que de le réparer, et que des hommes en état d'en rassembler des milliers d'autres au cri d'une liberté fausse et imaginaire, se trouvent seuls d'ordinaire lorsqu'après y avoir mieux regardé, ils veulent revenir à la paix et à la justice, qui sont les véritables intérêts du peuple aussi bien que du prince. Ils paraissaient cependant assez sincères, et ayant, avant de quitter Londres, fait part de leurs desseins à plusieurs des amis du Roi, ils reçurent une somme d'argent considérable, qui leur fut envoyée par la Reine pour les aider dans cette affaire. Ils n'eurent pas de peine à persuader de leur bonne foi le parti loyal, toujours prêt à s'attacher à la plus faible branche pour se soutenir contre le danger de périr qu'il voyait tous les jours approcher davantage.

Ces nouveaux convertis, pour renforcer leur parti, avaient obtenu du gouvernement, avec lequel ils continuaient à conserver les apparences, d'envoyer en Écosse le comte d'Arran prisonnier à la Tour, sous prétexte qu'il était contraire aux priviléges d'un noble Écossais d'être jugé devant une cour de justice anglaise. Lorsqu'ils arrivèrent à Édimbourg, ils employèrent tous les raisonnemens imaginables pour engager les amis du Roi à prêter les sermens, afin de pouvoir siéger au

parlement pour y traverser les desseins du prince d'Orange, surtout relativement aux levées d'argent; car le défaut de commerce ayant réduit presque à rien en Ecosse les droits de douane et d'excise, l'armée de Mackay avait vécu en quelque sorte à discrétion pendant un certain temps; ce qui avait tellement augmenté le mécontentement général du pays, que s'ils pouvaient empêcher qu'on n'accordât un subside, ils ne doutaient pas que tout le royaume ne se déclarât à un certain point contre le gouvernement actuel.

Au moment où ils avaient pris cette résolution, ces trois gentilshommes, connus sous le nom du club, avaient écrit au Roi pour l'informer de leurs intentions; et comme l'intérêt avait été le premier motif d'abord de leur défection, ensuite de leur retour au devoir, ils prirent soin de faire leurs demandes d'avance, afin de n'être point trompés dans leur attente cette fois comme la première. Le Roi, de son côté, croyait devoir encourager leur retour, et pensait qu'il était sage de satisfaire des gens si puissans. Il consentit donc à ce qu'ils demandaient, et en conséquence nomma le comte d'Annendale son commissaire, et sir James Montgommery secrétaire d'Etat, ajoutant aussi plusieurs promesses pour leurs amis et créatures; mais comme ils savaient que les anciens amis du Roi seraient mécontens de se voir préférer ces

nouveaux convertis, ennemis si peu de temps auparavant, ils eurent soin de tenir ces promesses secrètes, si ce n'est à ceux qu'ils savaient prêts à sacrifier en cela comme en tout leurs intérêts au service du Roi.

Quand le parlement fut réuni, ils suivirent leur pointe avec assez de vivacité : le duc de Queensbury, le marquis d'Athol, le comte d'Argyle et plusieurs autres de la plus grande qualité marchaient avec eux; et si le reste des partisans du Roi en eût fait autant, ils auraient probablement réussi : mais un grand nombre de lords et de gens de qualité, quelques uns par conscience, quelques autres par méfiance de leurs nouveaux associés, refusèrent soit de prêter les sermens, soit d'agir de concert avec eux, ce qui donna de grands avantages au parti de la cour. Mais ce qui découragea le plus les hommes du nouveau parti, ce fut de reconnaître que les presbytériens dont ils avaient été jusqu'alors les chefs, s'apercevant de leur changement, commençaient à les abandonner. Annendale, Ross et Schermarly n'en furent pas plutôt convaincus, que certains de ne pouvoir l'emporter par cette voie, comme il leur était plus aisé de changer de parti que de changer le gouvernement, ils firent leur paix en découvrant tout ce qui s'était passé, et en souffrant même que les papiers relatifs à cette affaire et la commission qu'ils avaient reçue du Roi tombassent entre les

mains de Melvil, alors commissaire pour le prince d'Orange. Lord Ross et sir James Montgommery, bien qu'ils eussent informé le gouvernement de presque tout ce qu'ils savaient, refusèrent de porter témoignage, et par ce moyen se conservèrent, surtout le dernier, en assez bonne réputation auprès du Roi. Lord Annendale se cacha quelque temps; mais enfin il revint et dit non-seulement tout ce qui s'était passé dans le club, mais eut la perfidie de dénoncer M. Fergusson et quelques autres qui avaient été assez généreux pour le cacher dans le moment où il craignait d'être pris. Il apprit aussi au gouvernement ce qu'était venu faire en Ecosse M. Nevil Pain qu'il y avait lui-même attiré, contribua à le faire prendre dans sa propre maison, après quoi on le mit à la torture selon la loi qui régnait alors en ce pays (1); ce qu'il supporta avec beaucoup de courage et de constance. Cette défection des chefs porta un grand nombre de gens à suivre leur exemple, attira de grandes méfiances sur ceux qui s'y refusaient et les rendit beaucoup moins capables de servir le Roi.

Ce projet manqué, les amis du Roi lui représentèrent qu'il n'avait plus en Ecosse d'autre moyen à employer que la force; qu'il pouvait être

(1) Dalrymple prétend que ce fut la dernière fois que la torture fut infligée en Écosse. (Tom. 1, pag. 426.)

assuré que la plus grande partie du pays était disposée à se déclarer pour lui, mais que les troupes et les garnisons ennemies le tenaient en respect, tellement qu'on n'osait rien tenter et que, quand on l'eût voulu, il eût été impossible de rassembler un corps un peu considérable; que le major-général Buchan, le comte de Dumferling, Cannon et d'autres étaient toujours dans les montagnes à la tête de quelques petits détachemens pour entretenir le parti; mais qu'à moins que Sa Majesté n'envoyât de l'argent, des armes et des troupes nombreuses, il n'y aurait pas moyen de réussir à rien. Le Roi répondit qu'il n'était pas sans espérance de faire ce qu'on lui demandait, si les choses tournaient passablement en Irlande où il était alors; que, malgré la difficulté de lever des forces proportionnées à l'armée formidable qu'amenait contre lui le prince d'Orange, il avait préparé un corps de troupes, cavalerie et dragons, tel que le demandaient les Ecossais; mais que n'ayant point obtenu les vaisseaux qu'on lui avait promis pour les transporter, il n'était pas moins affligé qu'eux de ne pouvoir leur faire passer ce secours. Cependant il leur envoya sir Georges Berkley avec de l'argent et plusieurs autres choses nécessaires. En arrivant dans le Kintail, il trouva les partisans du Roi réduits à de telles extrémités, que plusieurs d'entre eux avaient fait leur paix, et que les

autres, enfermés de toutes parts, ne pouvaient rassembler leur petite troupe. De plus, huit frégates qui croisaient continuellement sur la côte, empêchaient non-seulement plusieurs klans, comme celui de sir Jones Maclane, de sir Donald de Macdonald et autres, d'envoyer leur contingent, mais faisaient de continuelles descentes, brûlaient les maisons et détruisaient le bétail de ceux qui refusaient de se rendre ou de donner au moins leur parole de ne pas inquiéter le gouvernement. On se plaignit au Roi de ce que le comte de Seaford tardait à joindre Buchan, quoiqu'il fût placé de manière à le pouvoir. Il s'excusa sur le même motif que les autres; il dit que l'ennemi avait un grand nombre de garnisons dans le cœur de son pays et occupait ses deux maisons, ce qui lui rendait impossible de remuer: qu'il espérait, par le crédit du comte de Leven son parent, venir à bout de s'en délivrer, et qu'alors il aurait au service de Sa Majesté deux mille hommes de pied, quelque cavalerie, et six maisons avec de bonnes garnisons; mais que pour le moment tout ce qu'il pourrait assembler ne s'éleverait pas à plus de trois cents hommes, que cela ne servirait pas à grand'chose et lui ôterait tout moyen de se mettre en état d'en lever davantage. Malgré la lenteur de ceux qui étaient le plus en état de servir utilement, le major-général Buchan et les autres avaient formé

durant l'été une sorte de camp volant, plus dans l'espérance des secours qui pourraient leur venir d'Irlande, que dans l'idée de faire quelque chose par eux-mêmes, réduits comme ils l'étaient à un dénûment absolu. Cependant le comte de Melvil, homme timide, et qui craignait qu'il ne survînt quelques troubles pendant son gouvernement, fit proposer une suspension d'armes qui aurait été avantageuse au parti du Roi et lui aurait donné le temps d'attendre une saison meilleure ou des secours plus abondans. Sur ces entrefaites, on conseilla à Buchan de tenter une incursion dans le Cromarty; mais sir Thomas Levingston, alors à Inverness, en fut averti par quelques uns des gens de Buchan, et vint le surprendre pendant la nuit. Buchan se défendit mieux qu'on ne pouvait s'y attendre, et perdit fort peu de monde. Cependant il fut forcé de se retirer et de renoncer à son entreprise avec quelque précipitation.

Ces mauvais succès en campagne et dans le parlement disposèrent les amis du Roi à écouter les propositions de paix qu'ils avaient rejetées au commencement de l'année; car le prince d'Orange désirant extrêmement laisser la Grande-Bretagne tranquille avant de passer en Irlande, avait offert au comte de Breadalbane cinq mille livres sterling et plusieurs autres avantages s'il voulait faire la paix. Le comte s'y était refusé, parce

que le parti du Roi était alors fort contraire à toute pensée de ce genre; mais les circonstances étaient changées, et ils avaient aussi changé d'avis. Lord Bréadalbane voulut aller trouver le prince d'Orange à Chester pour lui proposer au moins une suspension d'armes; mais le prince étant parti avant l'arrivée du comte, il n'y eut rien de fait et le parti royaliste demeura donc sous l'oppression de ses ennemis, qui, le pressant tous les jours davantage, le réduisirent aux dernières extrémités, et le poussèrent dans les derniers recoins du pays.

Ils représentèrent leur situation au Roi qui était alors revenu en France, et lui exposèrent les projets de ses amis dans les deux royaumes: ils pensaient qu'il valait mieux débarquer en Ecosse qu'en Angleterre où le corps de la nation était contre lui, et le serait bien davantage encore, lorsqu'on y aurait introduit une armée française, tandis qu'en Ecosse il était manifeste, disaient-ils que les trois quarts du pays désiraient sa restauration et y concourraient de bon cœur s'ils avaient un corps de troupes pour les soutenir; que sur neuf cents paroisses que contenait le royaume, il n'y avait pas plus de quatre-vingt-dix ministres qui eussent prêté le serment; que les quatre universités s'étaient publiquement déclarées contre le gouvernement; qu'il n'y avait pas plus de vingt membres de la haute noblesse qui siégeassent

dans le parlement, et que la plus grande partie de la moyenne noblesse avait refusé les sermens; que le plus grand nombre des partisans de Sa Majesté en Angleterre habitaient les comtés de Lancastre et d'York et les parties septentrionales du royaume, d'où ils se joindraient facilement aux Ecossais, et qu'il n'y avait pas de nation qui s'entendît mieux avec les Français que les Ecossais; qu'il ne leur fallait que six mille hommes de pied; mille chevaux; des selles, des brides, etc., pour trois mille dragons; des armes et des munitions pour dix mille hommes de plus, et que si cela convenait aux arrangemens de Sa Majesté Très-Chrétienne, il faudrait que l'embarquement eût lieu à Brest plutôt qu'à Dunkerque, et que le convoi fût conduit dans la Clide, afin que les vaisseaux qui porteraient ces troupes, pussent s'opposer à ce que le prince d'Orange fît passer les siennes d'Irlande en Ecosse.

Le Roi ne mettait pas moins d'instances à demander ces secours aux Français que les Ecossais à les solliciter près de lui. En attendant, il leur envoya par un vaisseau de Nantes quelque argent, de l'eau-de-vie, des armes, du sel, de la poudre et d'autres choses dont ils avaient besoin. La Reine avait aussi ordonné, avant que le Roi revînt d'Irlande, qu'on leur payât en Angleterre cinq mille livres sterling, et leur en avait destiné dix mille de plus; mais, quant aux troupes qu'ils de-

mandaient, le Roi fut obligé de leur dire qu'il n'avait jusqu'à ce moment rien pu gagner sur Sa Majesté Très-Chrétienne; que cependant les avantages qu'elle avait récemment remportés sur mer, et deux victoires signalées sur terre, lui avaient donné une si grande supériorité, que cela donnait lieu d'espérer qu'on les obtiendrait bientôt. M. de Seignelay, secrétaire de la marine, avait fait son plan en conséquence, et avait résolu de monter lui-même à bord de la flotte pour le faire exécuter; mais le Roi dans les routes difficiles de la vie ne devait rencontrer que traverses et mécomptes. Cet habile ministre, le seul qui prît intérêt à lui, mourut peu de temps après; ce qui mit un terme à ses projets, précisément au moment où ils allaient recevoir leur exécution.

Tandis que l'Ecosse réclamait ainsi des secours d'une manière si pressante, l'Irlande n'en demandait pas avec moins de vivacité; ainsi le Roi se trouvait sans cesse dans un état violent, ne sachant pas à quel besoin il lui fallait pourvoir d'abord, et encore moins comment se procurer des fonds pour pourvoir à aucun. Lord Tirconnel avait à la vérité obtenu, comme on l'a dit, une promesse de secours, mais ils étaient longs à venir, et pendant ce temps, il n'était pas possible d'imaginer tout ce qu'avaient à souffrir les soldats irlandais. Au dedans, la famine, au dehors, un ennemi nombreux, ne leur laissaient ni

paix, ni relâche. Les Anglais avaient fait, durant l'hiver, une tentative pour passer le Shannon, en même temps, à Lanesborough, James-Town et Banaker-Bridge; mais le duc de Berwick avait envoyé des partis qui les avaient prévenus, et avait fait de son côté tout ce qu'il avait pu pour les inquiéter à son tour, pendant toute la durée de l'hiver; mais rien n'y réussissait autant que les rapperees, qui firent plusieurs actions audacieuses, particulièrement O-Connor, qui avec soixante cavaliers et autant de gens de pied, surprit deux compagnies de grenadiers qu'il tailla en pièces, puis se rendit à Philipstown, dans la province de King, y tua cent vingt dragons, brûla la ville, et emmena une quantité considérable de chevaux.

Ces actes d'hostilité n'apportaient aucun soulagement réel aux souffrances des troupes, et le lord lieutenant à son arrivée, en janvier 1691, trouva nos soldats dans un tel état de dénûment que cela faisait pitié. Les officiers n'étaient pas mieux. Il jugea d'abord devoir habiller ceux-ci, ce qu'il comptait faire pour cinq louis d'or la pièce, et pour qu'ils ne se plaignissent pas d'être trop mal vêtus, il avait résolu de s'habiller comme eux; mais comme ils aimaient mieux avoir l'argent, il envoya un homme en France acheter seulement du linge, et leur distribua la plus grande partie de l'argent qu'il avait apporté. Il ne pou-

vait donner moins de cent couronnes à un colonel pour son habillement, ses équipages et autres choses nécessaires, et aux moindres officiers en proportion. Il donnait deux cents couronnes à un brigadier, et quatre cents à un major-général. Il lui en coûta treize mille louis d'or. Il n'en avait apporté que quatorze mille avec lui, sans compter dix mille autres qu'il avait laissés à Brut, pour acheter de la farine, etc. Il ne restait donc que mille louis d'or pour toutes les autres choses nécessaires, caissons, chariots, charrois pour l'artillerie, etc. Il ne pouvait avoir ni faire marcher rien de tout cela sans argent. Dans cette situation, le nombre des hommes au lieu d'augmenter les forces, ne servait qu'à multiplier les difficultés et accroître le fardeau. Balderick O-Donnell s'était érigé en chef indépendant, et ayant rassemblé jusqu'à huit régimens de nouvelle levée, sans compter une troupe de gens non enrégimentés qui couraient de côté et d'autre, il vivait avec tout cela presque à discrétion : cette multitude ravageait le pays, ruinait les habitans, et empêchait ainsi les forces régulières de trouver chez le peuple les secours de subsistances que sans cela elles auraient pu en tirer. Il n'y avait moyen de remédier à cet inconvénient qu'en payant. Cependant pour faire aller les choses aussi long-temps qu'il serait possible, on chargea les commissaires de régler les logemens des soldats,

et d'avoir soin que les réquisitions, vins, etc., pour l'usage de l'armée se fissent avec autant d'égalité qu'il serait possible, et de la manière la moins onéreuse pour le peuple. La seule consolation qu'eût lord Tirconnel, fut de se voir assez bien reçu à son retour, malgré les manœuvres factieuses de ses ennemis. Il avait apporté au colonel Sarsfield des lettres patentes de comte; cela le mit de bonne humeur, et comme il était réellement zélé pour le service du Roi, il s'engagea à contenir les mutins, et agit sincèrement d'accord avec le lord lieutenant, tant que ses conseillers furent absens. C'est pourquoi lord Tirconnel pressait vivement le Roi de les retenir près de lui; mais Sa Majesté était dans l'obligation de ménager tout le monde, et de traiter avec égard et complaisance des hommes opposés, à la vérité, les uns aux autres, mais également attachés à son parti, et soumis à ses volontés. Lord Montcassel, honorablement et avantageusement employé en France où il était établi, et qui commandait le premier corps d'irlandais envoyé en ce pays, avait toujours été du parti opposé à lord Tirconnel, et faisait tout ce qu'il pouvait pour traverser ses démarches à la cour. La tâche du Roi était donc très-difficile, car il avait à ménager un grand nombre d'intérêts différens, et de partis opposés, tant parmi les Français que parmi ses propres sujets, et était obligé de conserver des égards

pour tout le monde. Il exhortait lord Tirconnel à suivre la même méthode, à ne pas traiter les peuples trop rudement, mais à tâcher de les gagner par la douceur, et celui-ci le promettait à Sa Majesté tout en avouant que cela n'était pas dans son caractère. Le Roi avait d'ailleurs d'autres raisons pour user de modération. Il était inquiet pour le duc de Berwick, par le consentement duquel étaient venus les commissaires; ceux-ci avaient à peu près dit au Roi: qu'ils regardaient le duc comme une espèce d'ôtage pour leur assurer un bon accueil et un traitement favorable. Sa Majesté se résolut donc de le faire revenir à la première occasion; ainsi lord Tirconnel étant retourné en Irlande, le Roi manda au duc de Berwick de revenir en France: ce qu'il fit.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'extrême misère de l'armée Irlandaise et le dénûment de toutes choses où elle était réduite, n'empêchait pas les ennemis d'y arriver en foule. Cette disposition était si générale, que lord Tirconnel assurait le Roi, que s'il avait seulement assez d'argent pour payer une pistole par homme, et les faire vivre ensuite, il ne doutait pas qu'un tiers de l'armée du prince d'Orange ne vînt le rejoindre; mais, disait-il: « Ce sont « paroles perdues que celles des pauvres, on ne les « croit plus, dès qu'ils disent qu'ils ont besoin d'ar« gent. » De plus, l'ennemi s'étant aperçu de cette désertion, commença à traiter un peu mieux ses

soldats : jusqu'alors il s'était contenté de les nourrir, sans leur donner un sou de paie ; mais il prit le parti de les traiter plus libéralement. Il en avait le moyen, et pouvait toujours contenter ses gens quand cela lui convenait, car il s'inquiétait peu d'écraser les gens du pays dont il était à peu près le maître, et n'hésitait pas à les traiter en esclaves lorsqu'il le fallait pour procurer des soulagemens à ses soldats. On en peut juger par l'artifice dont usèrent les généraux pour racheter trois mille prisonniers que leur avaient faits les Français, à Fleurus et en d'autres lieux. Ils prétendirent qu'ils en avaient un nombre égal en Irlande, qu'ils rendraient en échange, tandis qu'il n'y en avait pas réellement un millier. Le reste était de pauvres gens de campagne qu'ils rassemblèrent et firent partir de force. Les Irlandais s'en plaignirent comme d'une cruauté dont ils se seraient fait scrupule d'user envers des Indiens, envers les nations du monde les plus barbares.

Cependant le besoin et la misère augmentaient tous les jours dans l'armée Irlandaise, et quoiqu'on fût à la fin de mars, la flotte chargée de vivres qu'avait promise M. de Louvois, n'était pas encore arrivée. Le lord lieutenant fut obligé d'en presser le départ avec de grandes instances, et lorsqu'elle arriva enfin, de représenter son insuffisance ; car les besoins étaient plus grands qu'on

ne l'avait imaginé. Ils avaient occasionné des révoltes en plusieurs lieux. La garnison entière de Thurley avait déposé ses armes, disant qu'elle ne voulait pas servir pour n'en retirer d'autre avantage que celui de mourir de faim. A force de persuasions et de promesses, on était parvenu à l'engager à les reprendre; mais c'était le seul moyen qu'on eût de tenir les troupes dans le devoir, car il n'y avait pas moyen de châtier, ou même de réprimander un officier; il s'écriait aussitôt qu'il ne voulait plus servir, et il n'y avait pas moyen d'y obliger les gens sans les payer. On ne pouvait non plus tenir les soldats réunis, au moins sans les nourrir, et cependant avant l'arrivée de la flotte de France, ils avaient été réduits long-temps à une demi-livre de pain par jour. Le bois même était devenu si rare, que l'intendant français à Galloway avait proposé d'envoyer du biscuit au lieu de farine, parce qu'on n'avait plus de quoi cuire; pour faire du pain avec le peu de farine qu'on avait encore, on avait été obligé d'acheter des débris de maisons et de vieux vaisseaux; si bien qu'au lieu de voir arriver des déserteurs, on commençait à éprouver, dans l'armée irlandaise, une très-grande désertion. Ces nouvelles causaient au Roi une vive affliction, et il pressait de tout son pouvoir le départ de la flotte; mais M. de Louvois, hautain et dur, faisait peu d'attention à ses plaintes. Il était surpris, mandait-il à lord

Tirconnel, de le voir mécontent de la nature ou de la qualité des secours qu'on lui envoyait, et s'étonnait surtout qu'il le fatiguât de ses plaintes contre lord Montcassel et de leurs querelles entre eux; c'était à lui, disait-il, à gouverner les choses avec assez de prudence pour que la cause commune ne souffrît pas de ces animosités personnelles; les secours qu'il avait déjà reçus, et ceux qu'on lui envoyait encore, méritaient bien, ajoutait M. de Louvois, qu'il passât par-dessus le petit nombre d'obstacles qu'il pouvait rencontrer sur sa route : ainsi donc, on avait lieu de compter qu'il en ferait le meilleur usage qu'il pourrait. Le ministre promettait à la vérité, par cette même lettre, qu'aussitôt qu'il aurait reçu les douze cents recrues qu'on lui envoyait pour les troupes irlandaises actuellement en France, il mettrait les demandes de lord Tirconnel sous les yeux du Roi son maître.

Le ministre avait soin de vendre ses faveurs aussi cher qu'il lui était possible. Les troupes Irlandaises déjà arrivées et les recrues qu'on attendait payaient en grande partie les secours qu'il rendait en échange; mais le Roi était obligé de passer par là-dessus, et se crut heureux de l'avoir mis en si bonnes dispositions. A la vérité lord Tirconnel avait contribué à ce changement par une manœuvre qu'il avait faite, seulement dans l'intention d'affermir son propre crédit, mais

qui avait eu d'ailleurs un bon effet. Il paraît que lorsque lui et M. de Lauzun étaient revenus ensemble d'Irlande, lord Tirconnel, à leur arrivée à Brest, lui avait dit qu'ayant tous deux beaucoup d'ennemis, ils seraient infailliblement fort censurés, et couraient le risque de se perdre s'ils ne se soutenaient et justifiaient mutuellement. Cela était trop raisonnable pour n'être pas adopté par M. de Lauzun, celui des deux qui avait, en cette occasion, le plus besoin d'appui. Lord Tirconnel lui dit ensuite que comme son âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de voyager vite, et que cependant tout délai était dangereux, il le priait de ne pas l'attendre, mais de se rendre le plus tôt qu'il le pourrait à la cour, où en arrivant, conformément aux plans convenus entre eux, il justifia sur tous les points la conduite du lord Tirconnel, et lui prépara ainsi tellement les voies que celui-ci, en arrivant, reçut le plus gracieux accueil; mais quand vint son tour de répondre à certaines questions relatives à la conduite de M. de Lauzun, il dit que véritablement il le croyait bien intentionné, et qu'il avait fait de son mieux, mais ne put excuser certaines fautes, trop évidentes pour être palliées. Lorsque M. de Lauzun le sut, il entra dans une violente colère; mais il n'y avait pas moyen de rétracter ce qu'il avait dit pour la justification de lord Tirconnel. Celui-ci se souciait peu de son ressentiment après

s'être servi de lui si adroitement pour rétablir son crédit près du ministre, qui fut charmé de voir jeter le blâme sur un homme qu'il n'aimait pas. Le Roi, si la fortune ne se fût pas toujours appliquée à tromper ses espérances, eût pu retirer de cette ruse d'assez grands avantages; car s'il s'était nui auprès du ministre par le choix qu'il avait fait de M. de Lauzun, l'humiliation que venait de subir celui-ci devenait un moyen de le ramener: mais M. de Louvois mourut subitement peu de temps après, et son fils, qui lui succéda, hérita du caractère dur et impérieux de son père, et de son éloignement pour Sa Majesté et pour sa cause.

Au commencement de mai on n'avait pas encore de nouvelles de la flotte; il y avait un mois que les soldats étaient réduits à la chair de cheval et n'avaient pas vu un morceau de pain: depuis plus long-temps encore ils n'avaient eu que de l'eau pour toute boisson. De plus, d'après ce que savait lord Tirconnel du chargement de cette flotte, il voyait clairement qu'elle serait loin de leur apporter tout ce qui leur était nécessaire, et en quelque sorte indispensable. Il y avait si peu d'argent, et les vivres y étaient en si petite quantité, que toute l'ambition de lord Tirconnel était de pouvoir donner aux soldats chacun un sou par jour, indépendamment de leur pain, et aux officiers en proportion. Cependant il avait cal-

culé qu'il ne pourrait même les tenir à ce taux pendant deux mois, à moins que le Roi n'envoyât cent pistoles de plus; ce qu'il le pressa instamment de faire, dût-il le prendre sur son petit revenu et sur les dépenses nécessaires de sa maison.

Ainsi le Roi se voyait pressé et tourmenté avec plus de véhémence à mesure qu'il devenait plus difficile d'accomplir ce qu'on lui demandait. C'était pour lui un grand chagrin de n'être pas en état de soulager de tels besoins, mais il ne pouvait faire l'impossible; cependant il faisait infiniment plus en ce genre qu'on n'eût pu l'attendre de sa situation : jamais prince n'avait mieux su lutter contre le besoin et la pauvreté, ni employer le peu qu'il avait aux usages les meilleurs, les plus charitables et les plus utiles. Encore se serait-il trouvé heureux s'il n'eût eu que ce fardeau à supporter; mais les plaintes continuelles, les dissensions, les animosités qui régnaient parmi ses serviteurs l'embarrassaient plus que tout le reste dans un temps où il était si important de conserver l'union. Les services signalés du duc de Tirconnel lui donnaient le droit d'être conservé dans la dignité où on l'avait placé; cependant ceux qui lui en voulaient ne manquaient pas de représenter qu'il ne s'entendait pas aussi bien à la conduite d'une armée et à la direction des affaires militaires que les gens dont c'était l'unique profession, et lui reprochaient aussi de certaines partialités dont il

était difficile que se garantît un homme revêtu d'un tel pouvoir, et attaqué de tant de manières. Cela embarrassait fort le Roi, qui ne savait de quel côté pencher ou comment tenir la balance assez égale pour parvenir, s'il ne pouvait réconcilier les partis, à les tenir du moins toujours attachés à ses intérêts. Outre les plaintes des envoyés de l'armée, on avait fait parvenir au Roi des remontrances contre le duc. Le comte de Lauzun se rangeait ouvertement avec les mécontens, et lord Tirconnel s'en étonnait peu, quoiqu'ils se fussent assez bien entendus en Irlande : il comprenait la raison de ce changement. Mais ce qui l'inquiétait le plus, c'était, disait-il, de s'apercevoir, à la froideur de Sa Majesté, qu'elle avait donné trop de créance aux insinuations de ses ennemis. De leur côté ils étaient mécontens de n'en pas obtenir davantage, et la cour de France était toujours moins disposée à seconder des gens qui poussaient ainsi chacun de leur côté. Toutes ces contradictions et discussions retombaient en définitif sur le Roi : c'était à lui que venaient demander justice ceux qui croyaient avoir lieu de se plaindre ; c'était près de lui qu'ils réclamaient des secours dans tous leurs besoins et le redressement de tous leurs griefs, tandis que ceux dont il pouvait seuls attendre de l'aide étaient prévenus contre lui et contre les seuls moyens capables de le tirer d'affaire. Cela mit les Irlan-

dais dans la nécessité d'équiper, payer, vêtir et approvisionner une armée, en quelque façon sans argent, sans habillemens, munitions ou vivres, autres que ceux qu'on recevait de France, ce qui était si peu de chose et si long à arriver, qu'il était vraisemblable qu'ils seraient tous morts auparavant ; et en même temps il fallait qu'ils réparassent leurs fortifications, tandis que les pauvres soldats trouvaient à peine, lorsqu'ils revenaient harassés de leur travail, un morceau de pain à manger ou une poignée de paille pour se coucher; c'était un miracle que dans un tel dénûment de tout, avec le défaut de discipline et la désunion qui régnait entre eux, on pût faire encore tout ce qu'on faisait.

Les tristes récits de leur situation étaient une grande affliction pour le Roi, mais ce n'était pas la seule. Il semblait que la Providence ne lui eût donné des Etats si étendus que pour augmenter ses peines; car l'Angleterre y fournissait aussi sa part. Les partisans du Roi n'étaient pas de force, dans ce pays, à résister au gouvernement. Cependant leur nombre augmentait chaque jour de tous ceux qui commençaient à être mécontens du nouveau règne. Cela engagea plusieurs d'entre eux à se consulter sur les moyens de remédier aux maux qu'ils s'étaient attirés; mais leurs efforts, trop faibles pour les délivrer, ne servirent qu'à appesantir leurs chaînes et à affliger le Roi

par de continuels récits de la chute de leurs espérances, et de l'oppression de ses amis, qui périssaient en Angleterre par de prétendues cours de justice, comme en Ecosse et en Irlande par le fer et la famine.

Les protestans partisans du Roi avaient eu en Angleterre plusieurs conférences sur les moyens de le rétablir sur le trône, de remettre en honneur l'Eglise d'Angleterre, et de pourvoir en même temps à sa sûreté, de manière à ce que le retour du Roi fût sans danger pour la religion protestante, à laquelle ils tenaient autant qu'à leurs devoirs envers leur prince. Cela leur faisait craindre une armée française, et cependant il leur paraissait impossible de s'en passer; car ils avouaient que la majorité des Anglais était toujours aussi absurde et aussi traître, et que la crainte seule pourrait les faire changer; qu'ainsi donc, à moins que le Roi ne leur en donnât des motifs suffisans, il ne devait pas espérer qu'ils revinssent jamais à lui, ni qu'on les pût gagner par des bienfaits. D'un autre côté, il avait à considérer à quel point serait désagréable à la nation le secours d'une armée française; il sentait qu'on ne pouvait songer à une conquête absolue, et que s'il l'entreprenait elle serait plus sanglante que celles des Romains, des Saxons ou des Normands. Pour tâcher de concilier ces contradictions, on se résolut d'envoyer au Roi lord Preston, John Ashton et M. El-

liot, pour lui proposer d'adopter d'abord les méthodes capables de plaire au peuple, de donner des emplois, autour de sa personne, aux protestans par préférence aux catholiques, et par ce moyen de faire connaître à la nation ce qu'elle devait attendre de lui lorsqu'il rentrerait dans son sein. On devait l'engager, tout en observant dans ses dévotions la foi catholique, à régner en protestant. Le plus qu'il pût attendre, disait-on, pour les catholiques, c'était la liberté de conscience légale; le moins qu'il dût accorder aux protestans, c'était de leur remettre entre les mains toute l'administration; car ils étaient plus de deux cents pour un, et ils avaient de leur côté la richesse, l'influence, et toute la force du pays. Il fallait que même, durant son séjour en France, il eût au moins dans son conseil huit ou neuf lords ou gentilshommes protestans, pour montrer qu'il s'était remis entre leurs mains; d'un autre côté, il fallait qu'il obtînt une armée, mais à cette condition, que le roi Très-Chrétien engagerait sa parole d'aider Sa Majesté, seulement comme ami et médiateur, et ne renverrait pas le prince offensé sous l'odieux aspect d'un conquérant; qu'il voudrait bien permettre aux protestans anglais d'avoir en France des chapelles à leurs frais, ce qui prouverait au monde que ses rigueurs envers les huguenots étaient venues plutôt des craintes que lui inspiraient leur esprit

de résistance et leurs principes anti-monarchiques que d'aucun désir de persécution; que le Roi voudrait bien publier dans sa déclaration qu'il n'amenait cette armée avec lui que pour sa défense et pour la sûreté de ceux de ses sujets qui viendraient se joindre à lui, mais qu'il comptait les renvoyer aussitôt qu'il aurait débarrassé le royaume des étrangers qui l'avaient envahi. Voilà, en substance, ce que les envoyés étaient chargés de traiter avec le Roi; mais leurs projets ayant été découverts, ils furent pris à bord du vaisseau qu'ils avaient loué pour cet objet. Dans le trouble de cette surprise, lord Preston oublia ses instructions et ses autres papiers, et les laissa liés ensemble comme ils l'étaient à un morceau de plomb dans l'endroit où il couchait. M. Ashton s'en étant aperçu, les prit aussi secrètement qu'il lui fut possible et les mit dans son sein, dans l'intention de les aller jeter tout doucement dans la rivière; mais on le vit, on le prévint, et les papiers furent saisis, ce qui leur devint très-funeste, car c'était l'unique preuve qu'on eût contre eux. Il ne parut pas de témoins contre M. Elliot, mais lord Preston et M. Ashton furent mis en jugement, condamnés, et le dernier exécuté. Ce fut le premier qui périt par jugement pour la cause royale. Ce fut un nouveau sujet de douleur pour le Roi : attaqué par les lois aussi bien que par l'épée, il voyait périr comme traîtres les hommes les

plus distingués par leur fidélité et leur loyauté, sans savoir où cela pourrait s'arrêter. Lord Preston obtint à la vérité son pardon, mais ce fut en confessant sinon tout ce qu'il savait, au moins la plus grande partie. Il avoua qu'il avait conféré de la restauration du Roi avec lord Clarendon, l'évêque d'Ely et M. Pen, et que M. Pen lui avait dit que le duc d'Ormond, les comtes de Devonshire, de Dorset et de Maclesfield, lord Brandon, etc., y étaient fort disposés. Il confirma le rapport qu'avait déjà reçu le gouvernement sur le complot écossais où était entré Nevil Pain; il dit aussi que l'état de la flotte qu'on avait trouvé dans ses papiers lui avait été fourni par lord Dartmouth; mais lord Danby, chargé de son interrogatoire, trouva qu'il n'y en avait pas assez, et pensant qu'il avait de quoi accuser plus complétement des personnes dont il prétendait savoir seulement les noms pour les avoir entendu dire à M. Pen, voulait qu'on ne lui pardonnât qu'à cette condition; mais il est probable que le prince d'Orange ne jugea pas prudent d'attaquer à la fois une si grande partie de la haute noblesse, et crut que ce qu'il savait suffisait pour lui donner les moyens de se tenir en garde contre ceux qui se trouvaient ainsi compromis, ou pour les gagner par une apparence de clémence. Cela lui réussit si bien que, quels qu'eussent été à son égard, par le passé, les sentimens des lords nommés par M. Pen,

ils devinrent ensuite les plus violens ennemis du parti de Sa Majesté.

Cette découverte n'empêcha pas que d'autres ne témoignassent la disposition où ils étaient de rentrer dans le devoir, et, à la très-grande surprise du Roi, lord Churchill (1) et lord Godolphin furent du nombre. Il est difficile, d'après ce qui s'est passé depuis, de juger bien sûrement quelles furent en ceci leurs intentions, et s'ils en avaient une autre que de se mettre à l'abri du juste ressentiment d'un prince offensé, dans le cas où il viendrait à remonter sur le trône par d'autres moyens, ainsi que leur donnaient lieu de le craindre les succès de la France, le mauvais état des affaires du prince d'Orange, et le mécontentement général. Quoi qu'il en soit, il est certain que leurs témoignages de repentir, surtout ceux de lord Churchill, eurent toutes les apparences de la sincérité. M. Bulkley, emprisonné à son retour de France, ayant promptement obtenu son élargissement par la médiation de ses amis, alla, sitôt qu'il fut en liberté, trouver lord Godolphin, et voyant qu'à sa première visite il ne lui parlait pas du Roi, lui dit qu'il s'étonnait de trouver sa

(1) Lord Churchill portait déjà le titre de lord Marlborough. Cependant les Mémoires de Jacques continuent à le désigner sous le nom de Churchill, comme le roi Guillaume sous le titre de prince d'Orange.

seigneurie rentrée dans les affaires, vu qu'avant son départ d'Angleterre elle l'avait assuré ne vouloir plus prendre d'emploi. Lord Godolphin lui répondit qu'il avait promis au prince d'Orange d'y rentrer à son retour d'Irlande, et qu'il tenait sa parole. Cependant il demanda des nouvelles de la cour de Saint-Germain, mais d'un air découragé; M. Bulkley s'efforça de le détromper de l'opinion où il était sur l'état des affaires de cette cour, et alla un peu plus avant pour tâcher de savoir quelles assurances il pourrait donner au Roi de sa disposition à le servir; sur quoi le lord se leva de sa chaise, en disant qu'il se démettrait de son emploi aussitôt qu'il le pourrait, et quitta aussitôt M. Bulkley. Ce commencement promettait peu; cependant, sans perdre courage, M. Bulkley voulut tenter fortune, au moins avec d'autres. Il alla trouver d'abord lord Hallifax, qui le reçut à bras ouverts, et se déboutonnant tout-à-fait, lui dit qu'il ferait tout ce qui serait en son pouvoir pour servir Sa Majesté et hâter son retour. Il paraît que par caractère ce lord ne pouvait jamais être content dès qu'on le contrariait sur la moindre chose : c'était là ce qui l'avait éloigné du Roi tandis qu'il régnait encore; et comme le prince d'Orange avait trouvé, à ce qu'il paraît, sa politique très-fine et très-subtile dans la spéculation, mais rarement bonne dans la pratique, ils n'avaient pu long-temps faire affaire ensemble. Quoi qu'il

en soit des motifs de cette déclaration, jointe à celles que recevait M. Bulkley de plusieurs autres lords mécontens, elle donna courage aux plus craintifs; et lord Hallifax ayant permis à M. Bulkley d'informer lord Godolphin de ses sentimens et la disposition où il était de le seconder en tout ce qu'il entreprendrait pour le service du Roi, lord Godolphin s'enhardit, fit toutes les protestations imaginables de bonne volonté pour le Roi, promettant qu'aussitôt que le prince d'Orange serait revenu de La Haye, où il était allé pour le congrès, il quitterait tout, et serait entièrement à la disposition de Sa Majesté; mais il se faisait conscience, disait-il, de trahir les devoirs de l'emploi dont il était chargé : scrupule auquel il aurait été assurément fort heureux qu'il eût toujours eu autant d'égard. Il avait donc résolu, dit-il, de rompre tous ces liens. Il montra à M. Bulkley une lettre que le prince d'Orange lui avait écrite de La Haye, où il se plaignait des embarras dont l'accablaient tant les confédérés que ses autres affaires; il ajoutait cependant que rien ne le chagrinait autant que la pensée qu'avait lord Godolphin de quitter son service en de telles conjonctures, vu qu'il était l'homme en qui il avait le plus de confiance, et de tous les Anglais celui qu'il aimait le mieux. Il lui enjoignait donc de n'y plus penser; mais lord Godolphin assura que tout cela n'était rien pour

lui auprès des devoirs qui le liaient à son souverain légitime.

Pendant ces conférences particulières avec lord Godolphin, M. Bulkley le rencontra un jour dans le parc avec lord Churchill, qui parut fort aise de le voir et les invita tous deux à dîner. Il reçut M. Bulkley avec beaucoup d'ouverture, lui fit le premier les avances sur les points par où celui-ci s'était proposé de l'aborder, et le prévenant de toutes manières envoya chercher le colonel Sackville. Celui-ci l'alla voir avec quelque répugnance et fut grandement surpris de lui trouver toutes les apparences de la plus parfaite conversion. Lord Churchill le pria d'aller trouver le Roi pour lui faire connaître son sincère repentir et implorer sa miséricorde; il était prêt, disait-il, à réparer son apostasie au risque de se perdre. Ses crimes lui paraissaient si horribles que le chagrin l'empêchait de dormir et de manger. Il lui parla longtemps sur ce ton. Le colonel Sackville ayant informé ses amis de ce qui se passait, ils jugèrent nécessaire d'encourager lord Churchill de tout leur pouvoir, sentant bien qu'un homme si en crédit dans l'armée et si puissant dans le conseil serait très-important aux affaires du Roi; mais ils résolurent en même temps d'y bien regarder et de voir s'il voudrait les informer de tout ce qu'il savait, de manière à ce qu'ils pussent compter sur sa sincérité. En conséquence le colonel Sack-

ville et M. Lloyd eurent avec lui plusieurs conférences. Le colonel s'apercevant qu'on avait remarqué les premières, lui dit que s'il partait si promptement après, cela pourrait donner des soupçons, et qu'en conséquence il valait mieux charger M. Lloyd de son message. Le lord y consentit très-volontiers, et leur rendit compte sans la moindre hésitation de l'état de toutes les forces, des préparatifs et des projets relatifs à l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Le prince d'Orange, leur dit-il, comptait se rendre en personne en Irlande, si les Français ne serraient pas de trop près les confédérés de Flandre, et il espérait réduire l'Irlande assez promptement pour pouvoir, dans cette même campagne, conduire dans les Pays-Bas une partie des troupes qu'il avait en ce pays. Il leur rendit compte également de l'état de la flotte, et enfin de tout ce qu'on comptait faire soit sur terre soit sur mer. Ce renseignement s'accordait avec ceux qu'ils avaient eu d'ailleurs et leur fut un grand motif de croire à sa sincérité. Ce qui parut la prouver aussi, ce furent les constans avis qu'il leur donna des dénonciations portées à la secrétairerie contre les jacobites, et entre autres contre eux, par où ils évitèrent beaucoup de dangers et d'embarras. Il désira savoir par quel moyen il pourrait se rendre utile sans entrer dans les secrets du Roi, avouant que ses perfidies lui ôtaient tout-à-fait le droit d'es-

pérer une telle confiance. Il ne doutait pas, dit-il, qu'il ne pût amener au parti du Roi beaucoup d'hommes importans. Il désira savoir s'il fallait qu'il tâchât de gagner lord Danby, qui était alors, dit-il, le principal appui du gouvernement, ou se joindre aux lords et membres des communes qui travaillaient à sa perte, assurant que l'espérance du pardon en ramenerait beaucoup à leur devoir. C'était par désespoir que ce lord et les autres se montraient si violens : ils combattaient en quelque sorte pour leur vie, le mal qu'ils avaient fait ne leur laissant aucune espérance de pardon. Il offrit de ramener, si le Roi le demandait, les troupes anglaises qui se trouvaient en Flandre, mais proposa d'agir plutôt de concert avec un grand nombre d'autres qui travaillaient au même but, c'est-à-dire à obtenir dans les sessions suivantes que l'on fît renvoyer du royaume tous les étrangers; ce qui ramenerait beaucoup de troupes anglaises, sur lesquelles il espérait exercer son influence d'une manière plus utile. Si les Français avaient des succès en Flandre, et qu'il arrivât quelque accident fâcheux au prince d'Orange, la restauration deviendrait, à ce qu'il croyait, très-aisée; il pensait que le parti républicain tenterait alors quelque chose, et que cela serait plutôt favorable que nuisible aux intérêts de Sa Majesté. Il conseilla au Roi de ne pas rentrer en Angleterre avec une armée trop nombreuse ; les

troupes françaises étaient, disait-il, l'objet de la terreur du peuple. Cependant il sentait bien la nécessité d'amener un nombre de troupes suffisant, et qu'il ne serait ni loyal à lui de proposer, ni prudent à Sa Majesté d'essayer de se fier entièrement à ceux qui l'avaient trahi avec tant de perfidie; mais vingt mille hommes, à ce qu'il disait, suffiraient pour rétablir le Roi et ne seraient pas assez nombreux pour effrayer le peuple, pourvu que Sa Majesté promît de les renvoyer dès qu'elle serait rétablie sur son trône. Il ajouta qu'il était nécessaire que le Roi continuât à soutenir l'Irlande, que le prince ferait un grand effort pour réduire, afin d'avoir plus de moyens d'attaquer la France; il pensait, disait-il, que le Roi devait ordonner à lord Godolphin de ne point donner sa démission; qu'il pouvait être plus utile dans ses emplois de commissaire du trésor et de membre du conseil du cabinet que comme simple particulier; enfin il se montra aussi ardent qu'on puisse l'imaginer pour le parti du Roi, l'homme le plus repentant du monde pour la faute qu'il avait commise, exprimant de mille manières l'horreur qu'il avait de ses perfidies envers le meilleur des rois, et répétant qu'il lui serait impossible de vivre en repos jusqu'à ce qu'il les eût en quelque façon expiées, en s'efforçant au péril de sa vie de remettre sur le trône ce prince, traité avec tant d'injustice, et son bien-aimé maître.

Enfin il parut de si bonne foi et si sincère dans sa pénitence, que les amis du Roi jugèrent nécessaire de l'en informer, et que M. Lloyd vint pour cet objet à Saint-Germain, où il raconta tout ce qui s'était passé.

Le penchant du Roi à la clémence le disposait à pardonner les plus grands torts dès qu'on lui montrait la moindre apparence de repentir, et il y a lieu de croire que ce n'était pas autre chose que des apparences. Lord Churchill ne laissa pas de continuer à écrire dans les mêmes termes, témoignant sans cesse son chagrin sur ce qu'il avait fait et son zèle à le réparer; déclarant qu'il sacrifierait sa vie de bon cœur pour rappeler le passé; qu'il était si entièrement revenu à son devoir et à ses sentimens d'affection pour la personne de Sa Majesté qu'il abandonnerait avec joie, au premier ordre, sa femme, ses enfans et son pays pour regagner et conserver son estime. Mais cependant le Roi n'éprouva jamais l'effet de ces brillantes promesses : Sa Majesté ayant insisté sur l'offre qu'il lui avait faite de ramener à son parti les troupes anglaises, alors en Flandre, comme sur le plus grand service qu'il pût lui rendre, il s'excusa, sous prétexte que le message avait été mal compris, et que ce serait tout perdre que de détacher les troupes par petites parcelles; que ce qu'il avait de mieux à faire était d'obtenir sur elles un pouvoir absolu afin d'accomplir la chose en une

fois, et cependant, comme s'il eût beaucoup mérité, il augmentait chaque jour de prétentions. Il n'avait d'abord demandé que deux lignes de la main du Roi sans signature, portant promesse de lui pardonner, à lui et à tous les grands coupables qui le mériteraient par leur conduite future. Il disait que cela aurait de l'influence sur *la princesse Anne*(1) elle-même, sur lady Churchill et d'autres. Le Roi y consentit volontiers; mais Churchill ne s'en tint pas là; voyant le Roi si bien disposé, il lui demanda ensuite de vouloir bien écrire à lord Godolphin pour l'assurer également de son pardon. Il voulait aussi que la Reine insérât dans la lettre quelques paroles, témoignant qu'elle ne lui en voulait plus, et qu'en même temps on lui ordonnât de garder ses emplois, prétendant qu'il aurait par là plus de moyens de se rendre utile. Il paraît qu'il avait oublié les scrupules qu'éprouvait son ami à trahir les devoirs du poste qui lui

(1) L'indication de la personne est laissée en blanc dans le texte anglais; mais on ne peut guères douter qu'il ne s'agisse de la princesse. Il en sera plusieurs fois question dans le cours de cette intrigue, mais sans qu'elle soit jamais nommée ni indiquée. La même réserve est observée plus tard à l'égard de plusieurs autres noms, tels que celui de Churchill, Godolphin et autres, qu'on ne fait pas ici difficulté de donner. On avertira par une note du moment où se fait remarquer ce changement, qui semblerait en indiquer un dans les rédacteurs.

était confié, et, au fait, ils voulaient qu'on leur pardonnât de manière à se trouver en sûreté si le Roi revenait, et cependant n'avoir rien à souffrir dans l'intervalle, et ne donner d'autre preuve de leur sincérité que de simples paroles et de vaines promesses, que, sous prétexte d'éviter les soupçons ou de demeurer en état de servir ensuite plus utilement, ils ne trouvèrent jamais le moment d'exécuter. Cependant le Roi jugea devoir se prêter à cette duplicité de conduite, et comme lord Churchill commençait à perdre dans la faveur du prince d'Orange, il se flatta qu'il finirait par le servir. Il accepta donc ses excuses et continua de correspondre avec lui de temps en temps jusqu'à la fin de sa vie, mais sans qu'il en résultât guère autre chose qu'une augmentation de dépense, causée par la nécessité de tenir en Angleterre des personnes chargées d'agir sous la direction du lord, et accrut aussi les embarras qu'occasionnaient au Roi les plaintes continuelles de ses autres partisans, qui, professant diverses religions et conduits par différentes vues, au lieu de s'unir pour son service s'appliquaient de tout leur pouvoir à se contrecarrer les uns les autres.

Lord Dartmouth fit également passer au Roi par M. Lloyd des offres de service qui, bien que probablement plus sincères, ne furent pas plus utiles que les autres; car, ne pouvant point amener de vaisseaux, tout ce qu'il pouvait faire était, dit-il,

de venir lui-même; ce à quoi il était prêt si on lui promettait le commandement d'une escadre de vaisseaux de guerre français, dont il s'engageait à composer les équipages d'officiers et de soldats anglais; mais la cour de France n'était point d'humeur à confier ses vaisseaux à des mains si peu fermes. Cette offre n'eut donc pas plus de résultat que les autres; il fut d'ailleurs renfermé dans la Tour bientôt après, à ce qu'on supposa, sur la dénonciation de lord Preston.

Avant le moment où se passait tout ceci, l'armée anglaise s'était préparée à entrer en campagne en Irlande, et les Irlandais réduits à la dernière extrémité, n'entendant point parler de flotte de France, mandèrent au Roi que si elle n'arrivait pas dans peu de jours il n'y aurait plus besoin d'ennemis pour les détruire. Le duc de Tirconnel avait fait cependant, durant cet intervalle, tous les préparatifs qui avaient été en son pouvoir, et avait trouvé moyen, avec de grandes difficultés, de se procurer pour chaque soldat d'infanterie, deux paires de souliers (1), une paire de culottes et une paire de bas, ce qui avec les habits et les chemises qu'ils attendaient de France, devait au moins les couvrir. Il avait distribué le peu qu'il possédait, tant que cela avait

(1) *Brogues*, espèce de souliers grossiers que portent les Irlandais.

duré, avec la plus grande égalité. Il avait envoyé une partie de ce qui se trouvait à Galloway, à Sligo par mer, et à Athlone, à dos d'hommes faute de charrois : enfin le 8 mai, la flotte française parut dans la rivière de Limmerick. Dans la détresse où l'on était, cela équivalut à une victoire; on chanta le *Te Deum*, et aussitôt qu'elle arriva, on se mit de grand cœur à l'ouvrage pour tout préparer de manière à pouvoir entrer en campagne. La flotte apportait bien à la vérité quelques armes, des habits, des munitions et des vivres, mais il paraît qu'elle n'apportait point d'argent, ce qui mit dans un grand embarras pour se procurer des charrois et autres choses nécessaires qui manquaient encore. Cependant en payant les marchands et les ouvriers, partie en argent, partie en objets d'habillement, partie en bonnes paroles et partie en promesses dont on était fort libéral, on obtint qu'ils fissent de leur mieux, et on parvint à rassembler cent soixante-dix caissons, quatre cents petits chariots, et des trains pour dix pièces de canon. On partagea le peu d'argent qu'on avait, de manière à pouvoir payer un sol à chaque soldat pendant trois semaines, ce qui était le plus loin que les moyens pussent s'étendre, et le lord lieutenant réitéra ses vives instances au Roi pour le conjurer d'envoyer mille pistoles de plus, ce qui permettrait de continuer la paie pendant trois mois, époque à laquelle, disait-il, l'affaire

serait entièrement décidée; ajoutant que puisque le sort d'un royaume en dépendait, il prenait la liberté de lui dire qu'il devait vendre sa dernière chemise plutôt que d'y manquer. Le Roi n'avait pas besoin de tant de sollicitations pour être touché des besoins des Irlandais et en comprendre toute l'importance, et pour travailler de toutes ses forces à leur procurer de nouveaux secours; mais en même temps il se trouva tellement pressé d'un autre côté, qu'il ordonna à lord Tirconnel de payer la valeur de mille livres sterling à un gentilhomme écossais qu'on lui envoya pour cet objet. Lord Tirconnel parut extrêmement surpris de ce message, et s'excusa sur l'impossibilité; mais cependant faute d'un secours si nécessaire aux amis qu'avait le Roi dans les montagnes d'Écosse, leur malheur fut consommé et les espérances de ce côté à peu près perdues.

Sur la flotte française était arrivé M. de Saint-Ruth avec d'autres officiers français, ainsi que les gentilshommes qui s'étaient rendus en France pour y solliciter le renvoi du duc de Tirconnel. Le Roi n'avait pas consenti à leur demande, cependant ils avaient obtenu de lui qu'il ôtât des mains de lord Tirconnel la direction des affaires militaires dont Saint-Ruth fut tout-à-fait chargé. Ainsi, lord Tirconnel, qui jusques-là avait pu nommer un lieutenant-général, n'avait plus le pouvoir de faire un colonel, ce qui le discrédita

tellement dans l'armée, qu'on n'y respectait plus guère son autorité. Il eut la prudence de se soumettre, et laissa la conduite de tout à Saint-Ruth qui gardait avec lui les apparences, mais au fond était prévenu contre lui par les Irlandais qu'il avait amenés de France, et qui avaient eu à cet égard tout loisir et toute facilité; ainsi lorsque Saint-Ruth écrivit au Roi pour demander de nouveaux secours d'argent, il pria qu'on ne les remît pas entre les mains de lord Tirconnel.

Tandis que les Irlandais étaient ainsi occupés de leurs préparatifs et de leurs disputes, on vint leur donner avis que l'ennemi, considérablement augmenté par la jonction des troupes d'Ecosse sous les ordres de Mackay, était arrivé le 6 juin devant Ballimore, et que le lendemain matin, soit lâcheté, soit trahison, Ulik Burke gouverneur de la ville s'était rendu à discrétion, sans faire beaucoup de résistance, quoiqu'il eût avec lui dans la place près de huit cents hommes bien armés. Ils furent tous faits prisonniers: ce qui affaiblit beaucoup les régimens dont on les avait détachés. Le général Ginkle demeura à Ballimore jusqu'à ce qu'il eût été rejoint par le duc de Wurtemberg et le reste des troupes, et le 18 juin parut devant Athlone. Le gouverneur, le colonel Fitz-Gérald, envoya quelques grenadiers disputer les passages et les défilés pour retarder leur approche: ils s'acquittèrent de leur mission avec courage et pru-

dence, et se retirèrent toujours devant l'ennemi en lui tuant beaucoup de monde. Mais à la fin toute l'armée et toute l'artillerie étant arrivées, l'ennemi dressa le lendemain une batterie et eut bientôt fait brèche dans le faible mur de la ville, et le 20 un détachement de quatre mille hommes fut commandé pour donner l'assaut. Il n'y en avait pas plus de trois ou quatre cents dans la ville du côté de Limpster; cependant ils défendirent la brèche quelque temps; mais enfin deux cents d'entre eux ayant été tués ou blessés, et le reste épuisé d'une action continuelle de quarante-huit heures, tandis que les forces de l'ennemi étaient continuellement renouvelées par son armée, ils furent forcés de se retirer au pont, où ils soutinrent toutes les forces des rebelles jusqu'à ce qu'ils eussent coupé deux arches, et par là rompu du moins toute communication avec l'autre ville (1).

L'armée irlandaise était alors passablement en état de marcher. Elle arriva pendant cette af-

(1) « Athlone, dit Dalrymple, tome 1, page 470—471, était séparée en deux villes par le Shannon. Les Anglais occupaient l'une et les Irlandais l'autre. Ces deux portions communiquaient par un pont de pierre et par un gué, situé un peu au-dessus du pont. Pendant neuf jours elle offrit le spectacle le plus singulier qu'ait jamais présenté l'histoire, celui de deux armées se livrant combat dans les murs d'une ville qu'elles mettaient en ruine, et où chaque boulet élevait les imprécations des habitans contre les deux partis. »

faire, et se campa à une petite distance de la ville, du côté du Connaught. Si elle eût pu entrer plus tôt en campagne, elle eût empêché qu'on ne perdît la première moitié de la ville; mais la récente arrivée de la flotte, et d'autres embarras inévitables ne lui avaient pas permis d'être prête plus tôt. Cependant on ne douta point qu'on ne pût arrêter les progrès des ennemis et les empêcher de passer la rivière; mais eux de l'autre côté, encouragés par le succès, poursuivant leurs avantages, avaient sur-le-champ commencé un pont de bateaux auquel ils travaillaient à l'abri de leurs canons qui pendant tout ce temps battaient avec fureur le château. Cependant les Irlandais, quoiqu'ils ne possédassent qu'un petit nombre de pièces de canon, parvinrent à empêcher les travaux. Alors l'ennemi tâcha de jeter des planches sur les arches rompues du pont. Il avait déjà réussi en grande partie, lorsqu'un nommé Custume offrit avec huit ou dix hommes d'aller les jeter à bas. On y consentit de grand cœur, et en conséquence ils y allèrent; et avec un courage et une vigueur qu'on aurait cru au-dessus des forces de l'homme, malgré le feu continuel de l'ennemi, ils jetèrent à bas les planches et les poutres et ne quittèrent point qu'ils n'eussent achevé leur entreprise. La plupart furent tués dans l'action.

Cela obligea les ennemis d'essayer une autre méthode, et de s'efforcer d'établir sur le pont une

galerie couverte pour protéger leurs travaux ; mais les Irlandais trouvèrent moyen d'y mettre le feu, ce qui découragea tellement les Anglais, qu'ils tinrent un conseil de guerre pour délibérer s'ils ne leveraient pas le siége, et ils l'eussent certainement levé s'ils n'eussent alors, par un grand hasard, trouvé un gué dans la rivière. Cette découverte les engagea à un nouvel effort. Leurs batteries tirant d'une rive à l'autre, avaient fait de telles brèches dans les murs de la ville, qu'elle n'avait plus d'autre défense que la rivière. Ils résolurent donc que toute leur armée tenterait le passage du gué, et ayant tout disposé pour l'attaque, ils sortirent subitement le 30 de la partie de la ville qu'ils occupaient, descendirent le long de la rivière et commencèrent à passer le gué tandis que toutes leurs batteries faisaient en même temps un feu terrible. Cela troubla extrêmement la garnison; cependant elle incommodait beaucoup ceux qui passaient la rivière. Mais d'autres profitant de cette diversion, mirent des planches sur les arches rompues et firent en même temps un pont de bateaux dans un autre endroit : alors les Irlandais commencèrent à lâcher le pied. Par un effet de ce malheur auquel les ennemis devaient toujours leurs succès plutôt qu'à leur valeur ou à leur expérience, il arriva que les deux régimens de service ce jour-là se composaient en grande partie de recrues qui ne firent qu'une faible résis-

tance, de manière que l'ennemi se rendit bientôt maître du passage et entra dans la ville, ce qui obligea la garnison à se retirer dans le camp.

Ce malheur avait en grande partie son origine dans cet esprit d'opposition et de contradiction, que ne manque jamais d'élever la différence des caractères et des intérêts, là où personne n'a une autorité suffisante pour se faire obéir. D'un côté, le gouverneur, M. d'Usson, aurait voulu une garnison régulière composée d'hommes d'élite, et à demeure dans la place et propre à la défendre; mais d'un autre côté, Saint-Ruth dans l'intention d'accoutumer ses nouvelles troupes au feu et à la discipline les y faisait passer chacune à son tour. Il avait proposé aussi, comme les ouvrages de la place étaient de peu de défense, et que les armées se trouvaient si rapprochées, de démolir la courtine du côté du camp, afin qu'un bataillon entier pût entrer à la fois dans la place pour relever la garnison, et défendre le passage de la rivière; mais M. d'Usson, à son tour, s'y opposa, disant qu'ils étaient venus pour défendre les forts, et non pour les démolir, et il était si convaincu que les Anglais ne tenteraient jamais une action si hardie, que lorsque l'ennemi vint donner l'assaut, il était à déjeûner à une portée de canon de la ville. Si Saint-Ruth eût vécu plus long-temps, il l'eût fait mettre en jugement pour ce fait. D'Usson accourut, à la vérité, dans la ville à la première

alarme, mais il fut renversé par les fuyards qui lui passèrent sur le corps, et les détachemens qu'avait envoyés Saint-Ruth à leur secours, n'arrivant que lorsque les ennemis étaient maîtres du passage, furent à leur tour aisément repoussés. Saint-Ruth jugea alors devoir décamper. Il fit cette nuit même un mille du côté de Balinasto, passa la rivière de Suck, demeura trois jours au même lieu, puis continua sa marche sur Acrim.

Lord Tirconnel quitta alors l'armée, et de cette ville retourna à Limmerick : les animosités croissaient, comme il arrive d'ordinaire dans le malheur, et il jugea plus prudent de céder un peu que d'augmenter le mal par son opiniâtreté. Les régimens du Connaught s'étaient si fort éclaircis pendant cette retraite, que la désertion et la maraude avaient réduit l'infanterie, de dix-sept mille hommes, à onze environ. Quelques uns conseillèrent donc de passer le Shannon à Banacker; on reprenait par là tous les maraudeurs qui n'eussent pas osé demeurer en arrière; on interceptait à l'ennemi la route de Dublin; on se rendait maître de la fertile province de Limpster, et on portait l'armée au nombre de cinquante mille hommes. L'ennemi ne pouvait suivre les Irlandais dans cette marche avec son artillerie, en quoi consistait sa grande supériorité. De plus, son armée devait nécessairement diminuer, soit par la nécessité de mettre des garnisons, soit par

d'autres causes, et il est certain que les délais devaient être plus funestes aux étrangers qu'aux naturels du pays. La seule objection, c'est que par cette marche on laissait Galloway à découvert; mais on ne pouvait pas supposer que l'ennemi abandonnât Dublin pour cette ville, dont les environs étaient d'ailleurs entièrement épuisés; cependant quelques officiers français s'opposèrent à cet avis, et Saint-Ruth, un peu piqué du dernier échec, résolut d'attendre l'ennemi à Acrim, où il trouva une position avantageuse. Il plaça son camp sur deux lignes au haut d'une éminence, et ayant devant lui un marais qui n'offrait que deux passages, l'un au vieux château d'Acrim, à la gauche de l'infanterie, l'autre environ à trois cents verges au-delà de la droite; et comme c'était dans sa cavalerie qu'il avait le plus de confiance, il rangea l'aile droite de cavalerie sur la première ligne, derrière la droite de la première ligne d'infanterie. Le dimanche 12 juillet, l'ennemi fit avancer son infanterie en colonne le long du marais, tandis que la cavalerie faisait un grand détour pour prendre la droite en flanc. Il n'avait pas le projet positif d'en venir à une action générale, mais voulait seulement observer la contenance de l'armée du Roi, et la forcer s'il était possible, à coups de canon, à quitter ses positions; mais une fois engagé et encouragé par le premier succès, il rendit bientôt l'affaire dé-

cisive. D'un autre côté, les Irlandais regardant cet effort comme le dernier qu'ils eussent à faire pour rétablir l'autorité du Roi et assurer les biens, les propriétés, et les libertés d'un peuple opprimé, attendirent les Anglais avec une grande constance, et leur prouvèrent qu'ils avaient affaire à des gens non moins décidés qu'eux-mêmes. Jamais donc on n'attaqua avec plus de furie; jamais on ne se défendit avec plus d'opiniâtreté, surtout l'infanterie, qui non-seulement garda ses positions et défendit les haies avec une grande valeur, mais repoussa plusieurs fois l'ennemi, particulièrement au centre, et fit quelques prisonniers de distinction : tellement qu'on crut en quelque sorte la victoire certaine, et Saint-Ruth était transporté de joie de voir l'infanterie, dont il avait eu si mauvaise opinion, se conduire si bien, et accomplir des exploits dignes d'un meilleur sort. Il paraît qu'au commencement de la journée, Saint-Ruth, s'apercevant que l'ennemi était beaucoup plus nombreux que lui, avait étendu sa gauche à tel point qu'il craignit d'être débordé et ordonna à la seconde ligne de la gauche de marcher vers la droite. Celui qu'il chargea d'exécuter cet ordre fit filer avec le reste un bataillon de la première ligne, supposant que le marais empêcherait les ennemis d'avancer; mais tenus en respect par ce bataillon, ils reprirent courage dès qu'il fut parti, et à l'aide

de fascines, trouvèrent moyen de passer le marais; en même temps, la cavalerie ayant passé sur une chaussée commençait à se former de l'autre côté du défilé. Aussitôt que le général fut informé de la faute qu'on avait faite, il ordonna à toute sa cavalerie de marcher, et se mit à la tête. Comme cette cavalerie était très-bonne, elle aurait facilement dispersé ce petit nombre d'escadrons encore occupés à se former; mais malheureusement il fut tué d'un coup de canon, au moment où il disait à ceux qui l'entouraient : « Ils sont battus, « battons-les comme il faut (1). » Cet accident causa un grand désordre. On essaya de cacher sa mort; mais le premier escadron des gardes, qui se trouvait près de lui, s'étant arrêté sur le coup, le reste en fit autant, ce qui occasionna un grand

(1) Jacques avait envoyé Saint-Ruth pour mettre un terme aux jalousies de pouvoir qui s'étaient élevées entre Tirconnel et Sarsfield. C'était un bon officier, et qui avait d'ailleurs pour les Irlandais le grand mérite d'avoir signalé son zèle contre les protestans de France; mais on n'avait envoyé avec lui aucune des choses nécessaires à l'armée irlandaise, dispersée par défaut d'argent, de munitions et de vivres. Il fut donc vu d'assez mauvais œil, « et les Irlandais, dit Dalrymple, se plaignaient également et de la parcimonie des Français et du manque d'égards de Jacques qui, en récompense de leurs services, finissait par leur envoyer un étranger pour enlever le pouvoir à leurs compatriotes. » (Tom. I, pag. 469.)

délai dont l'ennemi eut soin de profiter, et faisant passer un corps considérable de cavalerie à travers les défilés, attaqua et rompit les deux lignes d'infanterie irlandaise : cela fut d'autant plus aisé que la cavalerie au lieu de s'avancer pour la soutenir, jugeant tout perdu, ne pensa qu'à se sauver, et donna ainsi aux Anglais une victoire complète, quoique la nuit qui survint empêchât la poursuite. Les Irlandais perdirent près de quatre mille hommes, et les Anglais guère moins. S'ils eussent profité de leur victoire et marché droit sur Limmerick, la guerre finissait d'un coup; dans la consternation où étaient les Irlandais, les troupes dispersées dans les montagnes et les marais, et les fortifications de la ville encore imparfaites, elle n'eût pas eu la possibilité de tenir devant une armée victorieuse; mais l'ennemi s'étant porté sur Galloway, donna aux Irlandais le temps de rassembler leurs forces dispersées, et de prolonger encore quelques mois leur destinée.

Il n'y avait pas lieu d'attendre qu'après cette défaite, Galloway fît une grande résistance. Cependant elle pouvait retarder quelques jours les progrès des ennemis, et donner le temps d'achever les fortifications de Limmerick; ce qui, vu l'approche de la saison des pluies, aurait infailliblement sauvé cette ville, du moins pour la campagne. Mais lord Clanrickard et les autres, oc-

cupés seulement de leur sûreté, eurent tant de hâte de se rendre, qu'ils n'attendirent seulement pas l'arrivée de l'artillerie de l'ennemi encore à Athlone, et sans laquelle il ne pouvait forcer la place. Ils la livrèrent, et eux en même temps, car lord Clanrickard et plusieurs autres, tant officiers que soldats, demeurèrent dans la ville quoique la garnison eût liberté d'en sortir : elle fût conduite à Limmerick.

Lord Tirconnel y était déjà et se préparait aussi bien qu'il pouvait à la défense, car la mort de Saint-Ruth commençait à lui rendre toute son autorité. Il dépêcha donc sur-le champ un exprès à Saint-Germain pour demander ou de prompts secours, ou la permission de faire leur paix. Le Roi excessivement affligé de ce malheur qui venait d'arriver, et vivement sensible à la cruelle situation des Irlandais, ne manqua pas de mettre leurs besoins sous les yeux de Sa Majesté Très-Chrétienne; il lui dit qu'après tout ce qu'ils avaient souffert et toutes les difficultés qu'ils avaient eu à combattre, il était temps de prendre à leur égard une prompte décision; que si d'un côté il était résolu à ne consentir à rien qui pût être au désavantage de la France, de l'autre il ne convenait ni à ses sentimens ni à la cause pour laquelle il souffrait, de laisser ses meilleurs et ses plus fidèles sujets lutter en vain contre une force si supérieure, sans autre perspective que d'être enfin

cruellement massacrés par les ennemis déclarés de l'Angleterre et de la France. La requête était trop raisonnable pour n'y pas faire droit. On prépara donc un convoi, et on ordonna de faire passer quelque argent; mais les ennemis pressaient trop vivement la guerre, pour laisser beaucoup d'espérance qu'on pût tenir jusqu'à l'arrivée de secours provenant d'un pays si éloigné. Cela donna lieu à lord Tirconnel de craindre que l'armée ne capitulât en dépit de lui, et plusieurs hommes considérables y étaient si disposés, que la chose fut près de se faire même avant que l'ennemi parût devant la ville.

Le colonel Lutterel était à la tête de ceux qui désespéraient le plus. Il fut envoyé par hasard à la tête d'un détachement du côté de Six-Mile-Bridge, et y arriva précisément en même temps que la garnison de Galloway qui se rendait à Limmerick escortée par un détachement des ennemis. Il entra en pourparler avec l'officier qui commandait ce détachement, pour savoir quelles conditions leur seraient accordées s'ils consentaient à se soumettre. Cela fut quelque temps sans se découvrir, et disposa grandement les partisans qu'il avait dans l'armée à négocier leur paix. Lord Tirconnel rétabli en quelque façon dans son autorité, quoiqu'il ignorât encore la trahison, voyait bien le mal et ne pouvait l'attribuer qu'aux factieux dont il se plaignait depuis si long-temps. Il ré-

crivit donc au Roi qu'il lui était impossible de faire ce qu'il devait, tant qu'on souffrirait ces gens-là dans l'armée. C'était en se laissant égarer par leurs conseils que Saint-Ruth s'était perdu et avait perdu le royaume; ils avaient exalté lord Lucan uniquement pour le lui opposer, au préjudice de l'autorité de Sa Majesté. En effet, il était arrivé peu de temps après la bataille d'Acrim une chose qui dénotait amplement des intentions fort criminelles en ce genre. Un colonel de l'armée était venu un jour dans la tente de de lord Trimilston, et parlant de ces dissensions, avait dit qu'il obéirait à lord Lucan, sans s'embarrasser de l'autorité du Roi : tellement que si ce lord lui commandait de tuer qui que ce fût dans l'armée, il lui obéirait sur-le-champ. Lord Trimilston crut de son devoir d'informer le général de ce coupable propos; mais on étouffa la chose, et le colonel ne fut pas puni. Cependant les pétitions séditieuses qui se rédigeaient à cette époque dans l'armée, et les manœuvres cachées de Baldéric O'Donnel firent connaître ensuite qu'il y avait un projet de mettre le royaume entre les mains d'un ancien Irlandais, et sur le même pied que l'Angleterre. C'était là ce qui avait rendu O'Donnel si populaire et lui avait attiré cette foule nombreuse de partisans à la tête desquels il vécut en quelque sorte à discrétion tant que dura la guerre, et fit ensuite sa paix sans en instruire le Roi.

Mais lord Lucan dont les intentions étaient droites et toujours zélé pour le Roi, fut le premier à s'opposer à ses anciens amis, lorsqu'il s'aperçut qu'ils voulaient se soustraire à leurs devoirs et à leur allégeance. Ce fut aussi par son moyen que se découvrit la correspondance avec Lutterel. Une lettre venue des quartiers ennemis et adressée au colonel Lutterel ayant été par hasard remise entre ses mains, il soupçonna quelques manœuvres cachées, l'ouvrit et reconnut qu'elle venait d'un nommé Sébastien, favori du général Ginkle, et était une suite de négociations ouvertes avec le colonel à Six-Mile-Bridge. Il alla trouver sur-le-champ le lord lieutenant. Lutterel fut pris et mis en jugement; son procès ne fut pas long: comme il avait trop d'amis pour être condamné à mort, on le condamna à rester en prison tant qu'il plairait à Sa Majesté; mais la prise de la place quelques jours après, le remit en liberté avant qu'on pût connaître la volonté du Roi à cet égard.

On croyait que cet acte de justice réunirait les esprits flottans et apaiserait l'esprit de révolte qui régnait parmi les troupes; mais les derniers malheurs n'avaient fait qu'amortir le feu sans l'éteindre, et lord Lucan, depuis qu'il s'était rangé du parti de lord Tirconnel, n'avait guère plus de crédit que lui. Tous ces obstacles n'empêchèrent pas le lord lieutenant, quoiqu'alors très-in-

firme, et naturellement lent dans ses mouvemens comme dans ses résolutions, de faire tout ce qu'il était possible pour mettre la ville en état de défense. Il assembla les troupes, en forma un camp sous le canon de la place, et l'entoura de retranchemens. Il envoya des détachemens chercher au dehors du bœuf, etc.; et, donnant lui-même l'exemple, fit prêter à tous les officiers et soldats un serment de fidélité exprimant la résolution de défendre jusqu'à la dernière extrémité les droits de Sa Majesté, et de ne jamais se rendre sans son consentement. Malgré ce serment, plusieurs officiers pensèrent bientôt à parler de négociations; disant qu'il était probable que l'affaire serait finie de manière ou d'autre, avant qu'on pût avoir la réponse du Roi; et pendant qu'il se débattait ainsi contre la malheureuse situation des affaires de son pays, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, le jour de saint Laurent, comme il venait de faire ses dévotions. Il recouvra la connaissance et la parole, mais ne languit ensuite que deux ou trois jours, et mourut au moment où il allait, du moins, faire cesser parmi les siens, cette désunion, le pire des maux nombreux dont ils étaient affligés.

Cependant l'ennemi avait bloqué le port, et était arrivé avec son armée à cinq milles de la ville, dans l'attente d'une bataille, parce que les Irlandais étaient toujours de ce côté de la rivière,

quoique dans leurs retranchemens, et avaient leur cavalerie à peu de distance. Ginkle pour arriver plus vite, était venu sans artillerie, comptant probablement sur le succès de sa négociation avec M. Henri Lutterel. La chose ayant manqué, et M. d'Usson, à qui était tombé le commandement des troupes, ayant ordonné à l'infanterie de rentrer dans la ville, et à la cavalerie de repasser sur le bord du côté de Clare, l'ennemi fut obligé de se préparer à un siége en forme et d'attendre son artillerie; il ne put donc prendre position devant la place avant le 25 août. La saison était avancée, les Irlandais avaient trente-cinq bataillons passablement armés; un côté de la ville demeurait libre, et il fallait pour l'enfermer que les ennemis partageassent leurs forces, et alors les assiégés eussent été en état de les attaquer partiellement. Les fortifications étaient en meilleur état qu'au dernier siége, l'ennemi plus faible et le temps commençait à devenir pluvieux; tout cela donnait lieu de croire que Ginkle ne s'obstinerait pas au siége, et M. d'Usson ainsi que les officiers français avaient généreusement déclaré que ce qu'ils avaient d'argent, montant à cinquante mille francs, serait partagé entre les soldats, ce qui les avait très-fort satisfaits et encouragés. L'ennemi, de son côté, n'ouvrait pas la tranchée et semblait seulement vouloir bombarder la place, ce qu'il faisait, il est vrai, avec

toute la violence imaginable ; quarante pièces de canon tiraient à la fois et détruisaient des quantités de maisons et d'églises. Enfin ils ouvrirent près de l'abbaye Saint-Dominique une si large brèche, que l'armée ennemie fit mine de vouloir donner l'assaut ; mais ils trouvèrent la garnison si bien préparée à les recevoir, que trop bien informés pour risquer une tentative si désespérée, ils étaient sur le point d'abandonner leur entreprise lorsque Clifford, par sa négligence, pour ne pas dire pis, leur laissa faire un pont de bateaux sur lequel leur cavalerie et leurs dragons passèrent le Shannon à Annoghbeg, et séparèrent ainsi la cavalerie irlandaise de la ville. On avait prévu ce danger, et c'était pour le prévenir qu'on avait posté Clifford avec quinze cents dragons à deux milles du camp de cavalerie commandé par le major-général Sheldon, et à trois milles de la ville : mais au lieu de s'opposer à ce que faisait l'ennemi ou du moins d'en avertir, il permit à l'ennemi de faire le pont à sa barbe, et les premières nouvelles qu'en apprit le major-général Sheldon, c'est que l'ennemi avait passé et que Clifford se retirait vers lui. Tout ce qu'il put donc faire dans cette surprise, ce fut au moyen d'un piquet de cavalerie d'arrêter l'ennemi à un passage jusqu'à ce qu'il eût gagné les montagnes avec sa cavalerie, ses dragons et quelque infanterie, et ainsi se rendre à Six-Mile-Bridge, où il parvint avec

beaucoup de peine ; mais hors d'état d'y subsister, il eut ordre de revenir vers Clare. Alors les ennemis ayant fait passer sur leur nouveau pont un corps considérable de cavalerie et de dragons, arrivèrent devant la porte de Thomond. A leur approche le colonel Lascy, avec six ou sept cents hommes, eut ordre de les empêcher d'avancer ; ce qu'il fit quelque temps avec beaucoup de courage et de succès. Enfin, accablé par le nombre des ennemis qui se renouvelaient sans cesse, il fut forcé de céder ; cependant il rallia encore ses troupes et reprit possession du terrain qu'il avait perdu, mais l'ennemi était trop nombreux pour qu'un si petit détachement fût en état de lui résister, et des troupes fraîches survenant sans cesse à la charge, il fut obligé de se retirer vers la porte de la ville. Le major, craignant que les Anglais n'entrassent pêle-mêle avec les siens, eut l'imprudence de la leur faire fermer, de sorte qu'ils furent taillés en pièces. Cela découragea tellement les officiers généraux qu'ils commencèrent à désespérer. Ils voyaient les ennemis placés entre eux et leur cavalerie qui, prête à périr faute de fourrage, allait être bientôt forcée de se rendre à discrétion ; et en supposant que la ville pût tenir, quels moyens, disaient-ils, de faire la campagne suivante sans cavalerie et sans dragons ? et même le siége fût-il levé, ils n'avaient plus aucun moyen de nourrir l'infanterie, vu que l'ennemi était maître

de tout le pays, et se voyaient sans espérance d'être secourus par Balderic O'Donnel qui avait fait sa paix avec Ginkle, quoique peu des siens eussent consenti à le suivre. On n'avait pas de nouvelles d'aucun secours venant de France, et enfin il était arrivé dans la rivière quarante vaisseaux de guerre anglais. M. d'Usson et les autres officiers français proposèrent de traiter. Les officiers irlandais et les lords juges firent d'abord quelques difficultés à cause de leur serment; mais les évêques et les théologiens qu'ils consultèrent leur dirent que, bloqués comme ils l'étaient de tous côtés, quand il arriverait une réponse du Roi, il leur serait impossible de la connaître; qu'ainsi ils ne pouvaient tenir leur serment à la lettre, et que dans l'extrémité où ils se trouvaient, on pouvait raisonnablement présumer que le Roi leur permettrait de traiter. On convint donc de demander à M. Ginkle un sauf-conduit pour quelques uns des officiers de la cavalerie irlandaise afin qu'ils pussent entrer dans la ville, et il leur fut accordé. On commença les négociations (1), et malgré la fâcheuse situation où se trouvaient les royalistes, leurs forts pris, une brèche à leurs

(1) Peu de jours après la capitulation, on vit arriver sur la côte une flotte française de dix-huit vaisseaux de ligne, chargés de trente mille armes, de vivres et de munitions. (Dalrymple, tom. 1, pag. 481.)

murailles, en un mot, leurs affaires désespérées, ils eurent le courage d'insister non-seulement sur les conditions qu'exigeait leur propre sûreté, mais sur celles que demandait l'intérêt du royaume, et l'habileté de les obtenir. Occupés en premier lieu de l'honneur et des intérêts du Roi, ils obtinrent la permission de se rendre en France, eux et tous ceux qui voudraient suivre la fortune de leur prince et s'attacher à son service. Leur nombre, en comptant ce qui y avait déjà passé, se monta à près de trente mille hommes; ils stipulèrent ensuite l'exercice libre de la religion catholique comme sous le règne de Charles II, et il leur fut promis des garanties ultérieures contre toute vexation à cet égard. On convint que tous les habitans de Limmerick, tous les officiers, soldats, etc., de l'armée, des garnisons ou des comtés de Limmerick, Clare, Kerry, Corke et Mayo seraient, en se soumettant, rétablis dans les biens qu'ils possédaient du temps du roi Charles II; que tous auraient la permission d'exercer leur commerce ou leur profession, de jouir paisiblement de leurs biens, troupeaux, etc., comme avant la guerre, et enfin d'une amnistie générale pour tous ceux qui y avaient pris part. Si les Anglais eussent tenu ces conventions aussi religieusement qu'ils l'auraient dû, le monde n'eût pas vu tant d'exemples crians d'anciennes et nobles familles réduites au dernier degré d'indigence, uniquement pour avoir défendu les droits

légitimes de leur prince, venu en personne leur demander des secours que toutes les lois divines et humaines les obligeaient de lui donner; car même cet absurde mot d'abdication, unique et misérable excuse des Anglais, ne pouvait fournir aux Irlandais l'ombre d'un prétexte pour se révolter contre leur prince, à moins que, d'après la logique parlementaire de nos jours, ce fût abandonner un pays que d'y venir pour la première fois et de le gouverner en personne au lieu de le faire régir par un député.

Ce fut ainsi qu'après une résistance opiniâtre, prolongée pendant trois années, l'Irlande, arrachée à son souverain naturel, succomba sous les richesses et la puissance de l'Angleterre, aidée de la révolte des Irlandais protestans. Mais, en enlevant au Roi ce pays, on ne lui enleva pas entièrement le peuple; car la plupart de ceux qui étaient alors armés pour la défense de ses droits, non contens des services qu'ils lui avaient rendus, demandèrent, comme on l'a déjà dit, qu'il leur fût permis d'aller lui donner leur vie après avoir perdu leurs biens pour soutenir son titre, et formèrent en France un corps d'hommes qui, par la généreuse modération avec laquelle ils se soumirent à ne recevoir que la paie des militaires français, au lieu de celle qu'en ce pays on accorde d'ordinaire aux étrangers, et par leur inimitable valeur et leurs bons services durant tout

le cours cette guerre, firent en quelque sorte de leur prince l'allié plutôt que le pensionnaire du roi Très-Chrétien ; bien qu'à la solde de ce prince, ils tenaient leur commission du Roi leur maître selon l'usage des troupes auxiliaires (1).

---

(1) Il se forma aussi un corps de cent cinquante officiers, de ceux qui avaient suivi le vicomte de Dundee. « Ne voulant pas demeurer à la charge du Roi, dont les finances pouvaient à peine suffire à ses propres besoins, ils demandèrent à ce prince la permission de former entre eux une compagnie de simples soldats, désirant, pour toute faveur, qu'on leur laissât la faculté de se choisir leurs officiers. Jacques y consentit. » Ils se rendirent à Saint-Germain pour qu'il les passât en revue avant qu'ils fussent incorporés dans l'armée française. Peu de jours après leur arrivée, ayant emprunté des uniformes d'un régiment français, ils se rangèrent sous ce costume dans un lieu par où il devait passer pour aller à la chasse. Il demanda ce que c'était, et fut surpris de reconnaître des hommes qu'il avait vus la veille à son lever sous des habits plus conformes à leur rang. Frappé du contraste qu'offrait la partie de plaisir où il se rendait, avec la misère de ceux qui souffraient pour lui, il retourna pensif au palais. Le jour où il les passa en revue, en parcourant les rangs, il écrivit de sa main, sur son agenda, les noms de chacun de ces gentilshommes, les remercia chacun en particulier, puis, retournant au front de la compagnie, la salua le chapeau à la main. En s'en allant, il pensa ne leur avoir pas encore rendu assez d'honneur, se retourna et salua de nouveau, mais en ce moment fondit en larmes. Toute la compagnie mit un genou en terre, la tête et les yeux baissés, puis défila devant lui avec les honneurs de la guerre. (Dalrymple, tom. 1, pag. 358.)

Aussitôt que le Roi fut instruit de leur arrivée, il écrivit aux chefs pour leur témoigner combien il était satisfait de la conduite et de l'habileté des officiers, et de la valeur ainsi que de la fidélité des soldats, et combien il serait toujours sensible à leurs services, qu'il ne manquerait pas de récompenser aussitôt qu'il en aurait le pouvoir. Ce fut pour lui dans cette conjoncture une nouvelle mortification de voir combien ses peuples passaient facilement à un usurpateur, des extensions de pouvoir qu'ils avaient si violemment refusées à leur prince légitime; car le droit que s'arrogeait en cette occasion le prince d'Orange d'accorder de sa seule autorité tant de latitude par rapport à l'exercice de la religion, le port d'armes, une dispense des sermens, et en un mot, toutes les concessions stipulées par le traité de Limmerick, était un plus grand pas vers le pouvoir de dispenser qu'aucun de ceux que s'était permis le Roi, si violemment persécuté pour ce fait que rien ne paraissait pouvoir expier. Au reste, ces conventions, ayant ensuite été confirmées par un acte du parlement, auraient dû être mieux observées, et plus exactement accomplies qu'elles ne le furent à l'égard des Irlandais en plusieurs occasions.

En même temps que les espérances et le pouvoir du Roi prenaient en Irlande une si triste fin, sa cause périssait de même en Ecosse. Au com-

mencement de cette année (1691), les loyaux montagnards, qui continuaient à combattre pour lui en Ecosse, avaient envoyé au Roi lord Dumfermeling pour lui rendre compte de l'état des affaires en ce royaume. Ils se plaignaient du peu d'ardeur des grands personnages qui auraient dû les seconder, et disaient qu'à moins que ceux du midi ne se joignissent à eux, et que Sa Majesté n'envoyât de prompts secours, il leur serait impossible de tenir plus long-temps; mais, avant même d'avoir reçu ce rapport, il était si sensible à l'état où ils se trouvaient, que bien que les pressans besoins de l'Irlande eussent épuisé son industrie et son crédit à lui fournir des secours, cependant il avait trouvé moyen d'envoyer en Ecosse, par un vaisseau de Nantes, un chargement de farine, de sel, d'eau-de-vie, de tabac, de drogues médicinales, de pierres à fusil, etc. Ce vaisseau avait ordre, comme on l'a dit, de s'adresser à Galloway et à Limmerick, où le duc de Tirconnel avait été averti de lui payer dix mille livres (1); mais cet article, quoique le plus important, ne put être rempli. Le duc devait aussi remettre vingt barils de poudre au colonel Charters, envoyé sur ce vaisseau et chargé de les

(1) On a déjà parlé de cet ordre, mais en portant la somme à mille livres sterling : il paraîtrait qu'il s'agit ici de livres de France. Il y a erreur dans l'un ou l'autre cas.

porter aux îles de Sky, ou en quelque lieu qu'il trouvât Bucan, Cannon et le comte de Dumfermeling, ou la plupart des autres officiers, afin qu'ils se distribuassent cette poudre selon qu'en déciderait le conseil de guerre. Mais tout en les secourant par un sentiment de compassion pour la fâcheuse situation où ils se trouvaient, le Roi était trop occupé de ménager leur vie pour les exposer à des entreprises désespérées, en leur faisant croire qu'il pouvait pour eux plus qu'il n'était réellement en état de faire. Il les instruisit donc en même temps de la position de ses affaires, leur manda qu'il ne pouvait rien de plus en leur faveur, ni leur envoyer des troupes jusqu'à ce que Sa Majesté Très-Chrétienne se trouvât maîtresse de la mer et disposée à risquer ses vaisseaux à pareille distance; que, lorsque cela arriverait, il les en avertirait, et que, si dans l'intervalle ses amis ne pouvaient résister plus long-temps aux vexations des rebelles et étaient obligés pour vivre en repos à quelque acte de soumission extérieure, il plaindrait leur peine et se garderait de les blâmer, bien assuré de leur cœur dans tous les temps, et convaincu qu'il retrouverait leurs bras lorsque la situation de ses affaires leur demanderait de se montrer pour lui; que, quant à ceux des officiers qui ne pourraient se résoudre à ces apparences de soumission, ou qui auraient à craindre qu'elles ne fussent pas

acceptées par les rebelles, il les engageait à profiter de ce vaisseau pour se rendre en Irlande, et l'y servir jusqu'à nouvel ordre. Et en témoignage de son impartiale affection et de sa charité pour tous ses sujets sans distinction de croyance, il envoya deux cents livres sterling pour être distribuées, d'après la direction des archevêques de Saint-Andrews et de Glascow, aux ministres protestans et épiscopaux persécutés. Il les laissait donc en liberté de continuer la guerre, ou d'attendre patiemment, s'ils le jugeaient à propos, une meilleure occasion de manifester leur loyauté; d'où il résulta que le parti du Roi se dissipa insensiblement en Ecosse. Ses amis, forcés bientôt après de se soumettre, reçurent l'assurance qu'en déposant leurs armes, et promettant de vivre paisiblement, ils auraient amnistie pour le passé et protection pour l'avenir; mais, au contraire, par un ordre dont Néron lui-même aurait eu horreur, le prince d'Orange ordonna à un colonel Hill et au lieutenant colonel Hamilton de mettre à mort Glencoe, et tous les mâles de sa race, au nombre de soixante-dix (1). En conséquence, le vieux gentilhomme fut inhumaine-

(1) Cette boucherie est connue sous le nom de massacre de Glencoe. « L'ordre fut exécuté dans tous ses détails avec une excessive rigueur. Sir John Dalrymple (apparemment un des parens de l'auteur) défendit que l'exécution en fût

ment assassiné dans son lit, et la plupart des hommes de sa famille massacrés de sang-froid de la manière la plus barbare, par des soldats, qu'on avait mis paisiblement en quartier chez eux, et cela dans un moment où ils ne pouvaient nullement s'attendre à un traitement pareil; car ils avaient tous accepté le bénéfice de l'amnistie ou

---

précédée d'aucun avertissement. Dans cette vue, on envoya au mois de février deux compagnies de soldats prendre leur logement, non comme ennemies, mais comme amies, dans la vallée de Glencoe, où vivait tout le Klan, vallée fameuse parmi les montagnards pour avoir été, selon la tradition, la résidence de Fingal, et dont le nom, par une bizarre coïncidence, signifie *la vallée des larmes*. Pour mieux cacher le projet, on avait envoyé des soldats de la même race : c'étaient des montagnards du régiment de lord Argyle, et l'officier qui les commandait, le capitaine Campbell de Glenlyon, était oncle de la femme d'un des fils de Glencoe. Ils furent reçus avec l'hospitalité grossière, mais amicale qui appartient au pays; ils y demeurèrent quinze jours, puis, se relevant une nuit, massacrèrent leurs hôtes. Le capitaine Campbell avait, la veille au soir, soupé et joué aux cartes avec la famille de Glencoe. Il y eut trente-huit hommes de tués; le reste aurait eu le même sort si l'alarme n'avait été donnée par un des fils de Glencoe, qui avait entendu un des soldats dire « que cette besogne lui « déplaisait; qu'il ne craignait pas les Macdonald sur le « champ de bataille, mais qu'il avait grand'peine à se sentir « le courage de les tuer endormis; que c'était, au surplus, « leurs officiers qui auraient à répondre de cette action, et « non pas eux. »

étaient munis de sauve-garde qui les mettaient sous la protection du gouvernement. Il est difficile de croire que le prince d'Orange pût redouter aucun danger de la part de cette poignée d'hommes. Crut-il cette sévérité nécessaire pour effrayer les autres, ou fut-il dirigé par quelque animosité particulière contre ce Clan? C'est ce qu'on ignore. Mais apparemment que l'une ou l'autre de ces raisons lui parut suffisante pour justifier aux yeux de sa morale une action si barbare; car, soit que l'on mît obstacle à son ambition, ou qu'on l'offensât personnellement, on s'exposait également à son implacable vengeance. C'était là cependant ce prétendu défenseur de la vie et de la liberté des Anglais, à qui on avait sacrifié, pour obtenir qu'il régnât sur eux, tous les sermens, tous les liens des devoirs et de la religion.

Il ne demeura donc au Roi en Écosse d'autre coin de terre, si même on peut l'appeler ainsi, que le Bass, petit fort situé sur un rocher dans le comté de Leith. Un petit nombre d'hommes loyaux et courageux bravèrent de là tout le reste du royaume. Comme ils étaient en grande disette de vivres, le Roi trouva moyen, par quelques armateurs français, de fournir à leurs besoins. C'était une sorte d'état indépendant d'un genre tout-à-fait singulier : il se composait d'environ quinze ou vingt personnes dont la manière d'exister

était un sujet de curiosité pour des gens de toutes classes. Ils avaient un bateau qui leur était fort utile pour aller chercher des vivres ou se procurer des nouvelles de leurs amis. Ils changeaient ce bateau toutes les fois qu'ils en trouvaient l'occasion. Ils parvinrent enfin à en avoir un très-grand et plus utile sous ce rapport, mais qu'ils ne pouvaient plus hisser dans le fort comme les autres, au moyen d'une grue. Etant donc obligés de le laisser flotter au pied du rocher, il leur fut enlevé une nuit par surprise. Le gouvernement pensa alors qu'ils consentiraient peut-être à se rendre; on leur envoya donc un sergent et quelques soldats pour leur offrir une amnistie s'ils voulaient se soumettre; mais au lieu de cela ils eurent l'adresse de se servir de cette occasion pour réparer leur perte. Ayant prié les envoyés d'approcher, sous prétexte qu'ils n'entendaient pas bien ce qu'ils leur disaient, ils parvinrent à les attirer jusqu'à la portée de leurs armes à feu, et alors les menaçant de tirer, les obligèrent d'entrer dans le fort. Aussitôt ils désarmèrent les soldats, s'emparèrent du bateau et obligèrent les prisonniers eux-mêmes à les aider à le hisser, assez du moins pour ne pas courir le risque qu'il leur fût pris comme l'autre. Peu de temps après, un vaisseau danois ayant passé à la portée de leur canon, ils le forcèrent aussi d'amener, levèrent dessus un petit tribut de vivres et des autres choses dont ils avaient besoin,

comme une redevance appartenant à leur petit état indépendant; puis mirent à bord les prisonniers qu'ils venaient de faire et qui auraient consommé une partie des vivres dont ils commençaient à manquer. Ils tinrent de cette manière jusqu'au commencement de 1694, que la famine les obligea enfin de se rendre.

Après la malheureuse fin de la guerre, soit en Irlande, soit en Ecosse, le Roi, se soumettant patiemment à son sort, songea à s'établir à Saint-Germain et à régler sa maison et son genre de vie ainsi que le permettait la pension de 600 mille livres par an qu'il recevait de la cour de France. Il ménagea ce revenu avec tant de prudence et d'économie, que non-seulement il conserva autour de lui les apparences d'une cour, en entretenant à son service la plus grande partie des officiers qui environnent un roi d'Angleterre, mais secourut aussi un nombre infini de personnes dans la détresse, comme des officiers vieux ou blessés, les veuves et les enfans de ceux qui avaient perdu la vie à son service. Les salaires et les pensions qu'il accordait étaient à la vérité peu considérables; mais il ne laissait guère le mérite sans récompense, et ses serviteurs avaient de quoi vivre décemment: si bien qu'à l'aide des gardes que Sa Majesté Très-Chrétienne lui donnait pour l'accompagner ainsi que la Reine et le prince son fils, sa cour, malgré son exil, conservait un air

de dignité convenable à un prince. Outre les gens de sa maison et plusieurs autres de ses loyaux sujets, tant catholiques que protestans, qui avaient voulu suivre sa fortune, il avait ordinairement autour de lui, surtout en hiver, tant d'officiers de l'armée qu'un étranger aurait pu oublier la situation où il se trouvait et se croire toujours à Whitehall. Ce n'était pas la seule chose qui rappelât le passé : sa conduite envers ceux qui l'environnaient était ce qu'elle avait été en Angleterre. On n'y voyait aucune distinction entre les personnes de différentes croyances; les protestans étaient soutenus, protégés et employés tout aussi bien que les autres. A la vérité, les lois de France ne leur accordaient pas les mêmes priviléges relativement aux prières publiques, enterremens, etc.; mais le Roi trouvait moyen d'obtenir pour eux des adoucissemens à ce qu'il ne pouvait totalement empêcher. Sa conversation était aussi tellement semblable à ce qu'elle avait toujours été, que sous ce rapport on l'aurait cru encore au milieu de ceux qui l'avaient abandonné et trahi. Jamais une réflexion d'amertume et de blâme sur le peuple ou le pays qui l'avait si indignement traité. On ne pouvait lui faire plus mal sa cour que de déclamer contre l'ingratitude de ceux qui s'étaient montrés les plus criminels en ce point. Si l'on pouvait leur trouver quelque apparence d'excuse, il ne manquait pas de la faire valoir

et se rendait la plupart du temps l'avocat déclaré de ses plus grands ennemis. Il raisonnait sur les mesures du gouvernement d'Angleterre, les votes et la marche de son parlement, la valeur et la conduite de ses troupes, avec autant de calme et de modération que s'il eût encore été à leur tête, et ne paraissait pas prendre moins d'intérêt à la réputation des soldats et des marins anglais que dans le temps qu'il était témoin de leurs efforts et partageait leur gloire. Il ne pouvait renoncer aussi aisément à sa tendresse pour son peuple que ce peuple à sa loyauté et à ses devoirs envers lui; et lorsque dans quelque acte ou déclaration publics, il se voyait obligé d'exposer les torts de ses sujets, il ne le faisait que par la nécessité où il était de se justifier, et non par l'effet d'aucune aigreur ou amertume que lui eût laissé le souvenir des troubles. Ainsi quoiqu'il sût, en certaines occasions, convaincre le monde qu'il n'était pas insensible aux injures qu'il en avait reçues, il montrait bien par la conduite de toute sa vie qu'il désirait leur repentir, non leur perte ou sa propre vengeance.

La Reine étant devenue grosse, peu après que le Roi fut revenu d'Irlande, il saisit cette occasion de convaincre ses sujets de la fausseté de cette calomnie qui avait si fort contribué à les entraîner dans les vues du prince d'Orange. Il pensa qu'une invitation aux membres de son conseil pri-

vé, et à plusieurs autres personnes de qualité, de venir assister aux couches de la Reine, serait le moyen le plus efficace de prouver que quatre années auparavant, Sa Majesté n'avait pas encore passé l'âge d'avoir des enfans. Il écrivit donc aux lords et autres personnes de son conseil privé la lettre suivante :

« Très-fidèles, etc. Les Rois nos prédécesseurs « ayant été dans l'usage d'appeler tous ceux de « leur conseil privé qui se trouvaient à leur por- « tée, pour être présens aux couches de la Reine « et à la naissance de leurs enfans, et comme nous « avons suivi leur exemple, à la naissance de « notre très-cher fils, le prince de Galles, quoi- « que cette précaution n'ait pas suffi pour nous « préserver des malicieuses calomnies de ceux « qui avaient résolu de nous dépouiller de nos « droits de roi, pour ne pas manquer à ce que « nous devons à nous-mêmes, dans cette occasion « où il a plu au Tout-Puissant, défenseur de la « vérité, de nous donner l'espérance d'un autre « enfant, la Reine notre très-chère épouse, se « trouvant grosse et près de son terme, nous avons « cru devoir requérir tous ceux de notre conseil « privé, qui en auront la possibilité, de se ren- « dre auprès de nous à Saint-Germain, pour être « témoins des couches de la Reine, notre très- « chère épouse.

« Nous vous signifions donc par ces présentes

« notre royale volonté, afin que vous employiez
« tous les moyens possibles pour venir aussi
« promptement que vous pourrez, la Reine de-
« vant accoucher vers le milieu de mai prochain
« (style anglais (1)). Et afin qu'il ne vous reste
« aucune crainte de notre part, notre très-cher
« frère, le roi Très-Chrétien, a consenti à ce
« que nous vous promissions, comme nous le
« faisons ici, toute sûreté pour venir ainsi que
« pour vous en retourner après les couches de la
« Reine, notre très-chère épouse. Quoique l'ini-
« quité des temps, la tyrannie des étrangers, et
« l'égarement d'une partie de nos sujets, nous aient
« mis dans la nécessité d'employer ces moyens
« inusités, nous espérons que cette démarche
« convaincra le monde, à la confusion de nos
« ennemis, de la sincérité et de la candeur de
« notre conduite. Ne doutant pas que vous ne vous
« rendiez à cette invitation, nous vous saluons
« sincèrement. Donné en notre cour de Saint-
« Germain, le 8 avril 1692, la huitième année
« de notre règne. »

Ces lettres furent adressées aux duchesses de Sommerset et de Beaufort, à ladys Derby, Mulgrave, Rutland, Danby, Nottingham, Brooks,

---

(1) Outre que l'année anglaise commençait au mois de mars, le calendrier anglais était de dix jours en arrière sur le calendrier français.

Lumley, Fitzharding et Fretzwell, à sir John Trevor, orateur de la chambre des communes, et à sa femme, à ladys Seymour, Musgrave, Blunt, Guise et Foly, à la femme du maire de Londres, aux femmes des deux shériffs, et au docteur Hugh; mais le prince d'Orange, qui avait obtenu tout ce qu'il attendait de cette infâme calomnie, s'embarrassait alors assez peu qu'on jugeât la chose vraie ou fausse. Au lieu donc de faire ce qu'il fallait pour éclairer le monde sur un point d'une si haute importance, il prit tous les soins possibles pour empêcher ces lettres d'arriver à leur adresse, et consentit si peu à donner les sauf-conduits qu'on offrait de l'autre côté, que soit qu'on en eût ou non le désir, il est certain que personne n'osa entreprendre ce voyage qui déplaisait si évidemment au prince et à la princesse d'Orange. Cela fournit, à la vérité, aux amis de Sa Majesté, l'occasion de publier les criantes injustices qu'il avait souffertes sur ce point, et sur plusieurs autres; mais ce n'était point par des argumens et des raisonnemens que le Roi pouvait espérer d'arracher son sceptre des mains de l'usurpateur; la force seule pouvait y réussir, et Sa Majesté n'était pas encore sans espérance de se procurer celles dont il avait besoin.

Malgré la violence du torrent, qui, lors de la révolution, avait tout emporté en Angleterre, il restait encore en ce royaume un grand nombre

de personnes inébranlables dans leurs principes de loyauté, et dont le cœur demeurait fidèle à leur devoir, quoiqu'elles eussent les mains liées et fussent dans l'impossibilité d'agir. Chaque jour d'ailleurs dévoilait quelques-unes de ces noires et secrètes manœuvres qui avaient obtenu un si coupable succès; cela augmentait journellement le nombre des partisans de Sa Majesté. Ils ne cessaient de lui proposer des moyens, et de lui promettre leurs secours pour l'engager à tenter de les délivrer. La correspondance continuait avec lord *Churchill* (1), quoique sa précédente trahison et le peu de preuves qu'on avait d'une conversion qui ne se témoignait que par des pa-

(1) Une note de l'éditeur anglais nous apprend que ce nom, demeuré en blanc dans le manuscrit, y a été rétabli par une main qui n'est point celle du fils de Jacques, et à ce qu'il paraît à une époque fort postérieure. A compter de ce moment, la même réserve a été constamment observée par le rédacteur des mémoires à l'égard de la plupart des noms qui se trouvent mêlés dans cette correspondance, et particulièrement de celui de la princesse Anne. Plusieurs de ces lacunes ont été remplies par la même main que la première; cependant il en reste encore plusieurs dans le texte anglais. On les a remplies toutes les fois qu'on a cru pouvoir le faire avec certitude, mais en ayant soin d'indiquer par des caractères italiques les mots ou noms ainsi rétablis, et ceux qui ont été insérés après coup dans le manuscrit par une main étrangère.

(*Note de l'Éditeur.*)

roles et des protestations, pussent rendre ses intentions suspectes; cependant il savait donner à ses raisons une apparence si plausible, que ses actions, si elles n'étaient pas sincères avaient l'air de l'être. Ce qui devait par-dessus tout (1) contribuer à le faire croire, c'est que non-seulement lui, mais..... avaient perdu la faveur du prince d'Orange, et ne retiraient de leur infidélité, et de leurs perfidies passées que la honte de les avoir commises. On peut croire aisément au repentir des hommes les plus soumis à leur intérêt, lorsqu'ils peuvent raisonnablement espérer qu'ils trouveront, à réparer leur faute, un avantage pour leur fortune, et qu'ils amélioreront leur condition en revenant à leur devoir.

La princesse Anne (2), qui ne pouvait être alors soupçonnée de dissimulation, bien qu'elle ait ensuite fort mal rempli ses engagemens, avait écrit au Roi une lettre pleine de repentir et de sentiment de ses devoirs. Si l'on considère le grand pouvoir qu'avaient sur elle lord et lady Churchill,

(1) On ne saurait déterminer de qui il s'agit ici. Le texte porte *his*........., ce qui indique une relation avec Marlborough ou Churchill, comme on l'appelle ici, mais ne détermine ni le genre, ni le nombre de la personne, ou des personnes. Il y a lieu de croire qu'il était question de la princesse Anne, assez mal alors avec Guillaume.

(*Note de l'Éditeur.*)

(2) Le texte présente ici une lacune de plusieurs lignes.

rien n'était plus propre à faire croire à la sincérité de ce lord. *M. Lloyd*, récemment revenu de Saint-Germain en Angleterre avec des instructions pour les partisans du Roi, avait été chargé de l'apporter, et quoique les vents contraires, et la garde exacte qu'on faisait sur les côtes, eussent empêché de la remettre à Sa Majesté avant son arrivée à La Hogue, cependant l'on connaissait si bien les sentimens qu'éprouvait à cet égard *celle qui l'avait écrite*, ainsi que l'intérêt qu'elle portait à cette entreprise, que ce fut un grand motif pour animer à la tenter.

« J'ai fort désiré, disait-*elle*, quelque occasion « sûre de vous présenter mes humbles et sincères « devoirs et soumissions, et de vous prier d'être « assuré que je suis véritablement affligée du « malheur de votre situation, et sens comme je « le dois combien il est cruel pour moi que vous « puissiez m'accuser d'y avoir contribué. Si nos « souhaits pouvaient rappeler le passé, j'aurais « depuis long-temps réparé ma faute. Je sens « que j'aurais éprouvé un grand soulagement « à pouvoir trouver les moyens de vous faire « connaître plus tôt mon repentir; mais j'espère « que ce retard aura l'avantage de rendre ma « sincérité moins suspecte que peut-être elle ne « l'eût été précédemment. Mon âme serait bien « plus soulagée encore par cette confession sin-« cère, si j'étais assez heureuse pour apprendre

« que vous en recevrez une satisfaction réelle, et
« que vous êtes assez indulgent et assez facile
« pour recevoir mes humbles soumissions, ainsi
« que je vous les fais réellement, comme un aveu
« libre et désintéressé de ma faute, sans autre
« vue que de mériter et obtenir votre pardon. »

« J'aurais un grand désir de vous prier d'of-
« frir mes complimens à quelqu'un ; mais crai-
« gnant que les expressions, qui me convien-
« draient à son égard, ne pussent être sans incon-
« vénient employées dans une lettre, je dois me
« contenter, pour le présent, d'espérer que le
« porteur y suppléera. — 1er. décembre 1691. »

On ne saurait dire si ce furent les préparatifs qu'on faisait alors pour une descente en Angleterre, qui élevèrent ce repentir dans l'âme de la *princesse*, ou si au contraire la France se détermina à cette tentative en voyant rentrer dans le devoir une personne si puissante sur le parti de l'Eglise, ou sur qui le parti de l'Eglise exerçait une telle puissance, ce qui était alors la même chose. Quoi qu'il en soit, la cour de France commença enfin à ouvrir l'oreille aux représentations de Sa Majesté, et résolut de lui prêter des secours proportionnés à une telle entreprise. Les ministres sentaient combien les forces de leurs ennemis avaient été augmentées par l'imprudence qu'ils avaient eue de laisser tomber la guerre d'Irlande et de négliger celle d'Ecosse; et, voyant

qu'il serait aussi avantageux à la France que glorieux à son Roi de rétablir un prince maltraité, et de rompre l'alliance formidable qu'on avait formée contre eux, ils s'étaient déterminés à faire encore un essai ; et quoique les papiers qu'on avait pris sur M. Ashton, eussent donné l'alarme au gouvernement et l'eussent mis sur ses gardes, et que les tergiversations, pour ne pas dire pis, du lord Preston, eussent découvert un grand nombre de ceux qui étaient disposés à favoriser cette entreprise, la France ne commença pas moins ses préparatifs. Les troupes désignées pour cette expédition s'assemblèrent au commencement d'avril à Cherbourg et à La Hogue, où se trouvaient des vaisseaux et les autres choses nécessaires pour le transport de quinze ou vingt mille hommes en Angleterre. Plusieurs personnes avaient été envoyées pour avertir ceux qui étaient disposés à assister le Roi à son débarquement de se tenir prêts à se soulever pour en prendre le commandement lorsqu'il en serait temps. Les catholiques et d'autres loyalistes avaient secrètement fait porter un grand nombre d'armes. On avait enrôlé des hommes et formé des régimens ; dans quelques uns des comtés septentrionaux, particulièrement ceux de Lancastre, le zèle était tel qu'on avait déjà huit régimens de cavalerie et de dragons complets ; les officiers étaient nommés, les soldats enrôlés et les capitaines de chaque compagnie

étaient passablement approvisionnés d'armes pour leurs gens. Les choses se trouvaient donc assez avancées pour que le Roi quittât promptement Saint-Germain et se rendît sur la côte; il jugea nécessaire pour préparer les voies, et tranquilliser l'esprit du peuple sous le rapport de la liberté et de la religion, de publier et d'envoyer devant lui en Angleterre la déclaration suivante.

« Le roi Très-Chrétien, conformément aux obli-
« geantes promesses qu'il nous a faites plus d'une
« fois de nous aider efficacement à recouvrer
« nos royaumes, aussitôt que l'état de ses affaires
« le lui permettrait, nous a mis en mesure de le
« tenter maintenant, et dans cette vue nous a
« prêté assez de troupes pour suffire grandement
« à délier les mains de nos sujets, et leur don-
« ner les moyens de revenir sans crainte à leurs
« devoirs et de rejoindre notre étendard. Cepen-
« dant, d'après notre désir, il n'a point voulu
« pour le moment et ne veut point, à moins qu'on
« n'en vît plus tard la nécessité, envoyer des forces
« assez nombreuses pour faire craindre à nos
« fidèles sujets qu'il ne veuille leur ôter le soin
« de cette entreprise, ou priver aucun Anglais
« de la part qu'il peut espérer dans une œuvre
« aussi glorieuse que celle de rétablir son Roi
« légitime et son ancien gouvernement. De plus,
« nous promettons ici de renvoyer ces troupes
« étrangères aussitôt que nous serons entière-

« ment rétabli dans la tranquille et paisible
« possession de nos royaumes, et de les tenir en
« attendant sous une discipline si exacte que nul
« de nos sujets ne recevra d'aucun soldat ou offi-
« cier la moindre insulte dans sa personne ou
« ses propriétés. Quoiqu'une affaire de cette na-
« ture parle d'elle-même, et que nous ne nous
« croyions pas obligés de dire autre chose en cette
« occasion, si ce n'est que nous venons revendi-
« quer nos justes droits et délivrer notre peuple
« de l'oppression sous laquelle il gémit, cepen-
« dant quand nous considérons combien, lors de
« la révolution, plusieurs de nos sujets ont été
« trompés d'une manière déplorable, par les
« artifices d'hommes pervers, et, en particulier,
« par la déclaration du prince d'Orange, reçue
« alors de confiance et crue sans peine, mais qui
« depuis a été reconnue notoirement fausse dans
« toutes ses parties, et renfermant non moins
« d'assertions ensuite évidemment démenties,
« que de promesses qu'on n'avait jamais eu l'in-
« tention de tenir; pour éviter donc qu'il puisse
« être trompé à l'avenir, et pour dessiller autant
« qu'il est en nous les yeux de tous nos sujets,
« nous voulons leur exposer le tout aussi claire-
« ment et en aussi peu de mots qu'il sera pos-
« sible, afin qu'ils ne puissent prétexter de mal-
« entendu, ni plaider cause d'ignorance pour les
« fausses démarches qu'ils viendraient à se per-

« mettre ensuite au préjudice de leur propre
« bonheur et de celui de leur pays.
« Pour reprendre donc les choses du commen-
« cement, on ne doit point oublier qu'aussitôt
« que nous eûmes l'avis certain des projets dé-
« naturés qu'avait formés le prince d'Orange, de
« venir envahir nos royaumes à la tête de toutes
« les forces des Provinces-Unies, nous pourvûmes
« à notre défense avec autant de soin qu'il nous fut
« possible. Nous crûmes faire assez de mettre notre
« flotte et notre armée sur un pied respectable, et
« pensâmes ainsi pouvoir refuser les secours con-
« sidérables, par terre et par mer, que nous offrait
« Sa Majesté Très-Chrétienne, pénétrant dès
« lors le fond de ce projet contre nous, contre
« elle et contre le repos de l'Europe. Nous étions
« résolu à ne vouloir d'autre appui, après la pro-
« tection divine, que le courage et la fidélité
« de notre armée anglaise, formée et traitée par
« nous avec tant de soin et d'affection; et nous
« étant ainsi préparé à opposer la force à la
« force, nous nous appliquâmes ensuite à éclai-
« rer la raison de nos fidèles sujets, en nous ef-
« forçant de les détromper, et en leur faisant
« comprendre, pendant qu'il était encore temps
« de prévenir le mal, quelles funestes calamités
« ils allaient attirer sur le pays, s'ils se laissaient
« séduire par les vains prétextes dont le prince
« d'Orange cherchait à couvrir son invasion.

« Cependant tel était alors l'aveuglement général
« qu'onne voulut nouscroire que lorsqu'il n'en fut
« plus temps ; mais lorsque le prince d'Orange
« fut obligé de jeter le masque par degrés, et
« que l'on commença à reconnaître évidemment
« que son but n'était pas la réforme du gouver-
« nement, dont au fait il ne lui appartenait nul-
« lement de se mêler, mais sa subversion, et qu'il
« fondait les espérances de son ambition sur les
« ruines de l'Angleterre ; lorsque le poison se fut
« insinué dans les parties vitales du royaume, et
« se fut répandu sur toute l'armée, qu'il eut
« pénétré jusque dans notre cour et dans notre
« famille, et eut non-seulement corrompu quel-
« ques uns de ceux de nos serviteurs qui tou-
« chaient de plus près à notre personne, et nous
« avaient le plus d'obligation, mais qu'il n'eut
« pas même épargné nos propres enfans ; lorsque
« nous vîmes d'un côté notre armée déserter
« chaque jour, et de l'autre les désordres et les
« émeutes s'accroître sur tous les points du
« royaume ; enfin, lorsque bientôt la révolution
« fit des progrès si rapides, que nous nous trou-
« vâmes entièrement au pouvoir de nos ennemis,
« d'abord enfermé par eux dans notre propre
« palais, et ensuite brutalement forcé d'en sor-
« tir sous une garde d'étrangers ; alors averti
« par le sort de quelques uns de nos prédéces-
« seurs, en de pareilles circonstances, du danger

« où nous nous trouvions, nous dûmes penser
« qu'il était grand temps de pourvoir à la sûreté
« de notre personne, afin de nous réserver pour
« des temps plus favorables et une meilleure oc-
« casion. Nous y avons heureusement réussi en
« nous dérobant à Rochester à la garde qui nous
« avait été donnée, et en nous réfugiant en France,
« le seul pays de l'Europe où nous pussions nous
« retirer avec sûreté, et où, par la grâce de
« Dieu, l'occasion que nous désirions nous est
« maintenant offerte. On sait assez à quel point
« la justice et le sens commun désavouent les rai-
« sonnemens par lesquels la faction du prince
« d'Orange en Angleterre a voulu faire passer
« pour une abdication le parti que nous avons
« pris de nous échapper des mains de nos enne-
« mis. Le mot d'abdication, quand on l'applique
« à un prince souverain, n'a jamais signifié autre
« chose qu'un abandon volontaire de la couronne,
« comme dans le cas de l'empereur Charles-Quint
« et de la reine de Suède. On doit voir de même
« aisément la bizarrerie des conséquences qu'on
« a voulu appuyer sur un si fragile fondement.
« Et une société d'hommes illégalement réunis,
« qui, de son aveu, et ne s'étant pas même en-
« core déclarée parlement, n'avait pas le pouvoir
« de toucher aux intérêts du dernier sujet de
« l'Angleterre, a pris sur elle de détruire toute
« la constitution du gouvernement, de changer

« une ancienne monarchie héréditaire en une « monarchie élective, et de s'arroger ensuite le « droit d'élection, et pour régler la succession « de la manière la plus étrange et la plus ex- « travagante ! Ce sont là des faits qui n'ont pas « besoin d'être rappelés; ils sont trop bien con- « nus du monde à la grande honte de la nation « anglaise, et les bases sur lesquelles on les ap- « puie sont trop vaines et trop frivoles pour « mériter une réfutation. Il n'est pas un franc « tenancier d'Angleterre qui ne soit en état de « porter un jugement à cet égard; et sans doute « on examinera un peu mieux qu'on ne l'a fait « jusqu'à présent, quelle certitude les particu- « liers peuvent avoir de conserver leurs proprié- « tés si les titres du Roi à sa couronne ne sont « pas jugés plus solides.

« Cependant quelques hommes hors d'état de « défendre la justice de ces mesures ont pris « beaucoup de peine à en démontrer la nécessité, « et fait pressentir les effets extraordinairement « avantageux qu'on devait attendre d'une cause « si criminelle; mais nous ne doutons pas que « la nation n'ait maintenant arrêté ses idées à cet « égard, et quand elle aura bien considéré les « merveilles qu'on aurait pu accomplir au prix « de beaucoup moins de sang qu'il n'en a été « inutilement prodigué dans cette querelle; « quand elle comptera les vaisseaux de guerre

« perdus et détruits dans ces trois dernières an-
« nées, en nombre suffisant pour composer à eux
« seuls une flotte considérable; quand on songera
« que, dans cet intervalle de temps, on a épuisé
« les bourses de nos sujets de plus d'argent que
« n'en ont levé plusieurs de nos prédécesseurs
« pendant la durée de leur règne, et que cet argent
« n'a point été, comme par le passé, dépensé dans
« l'intérieur du pays et rendu à la circulation
« de l'Angleterre, mais transporté en espèces
« dans les pays étrangers et à jamais perdu pour
« la nation; quand on aura calculé toutes ces
« choses, il paraîtra clairement, au bout du
« compte, que le remède a été bien plus fâcheux
« que le mal dont on s'imaginait avoir à se
« plaindre, et que du moins, jusqu'ici, le
« royaume n'a pas beaucoup gagné au change.

« Examinons maintenant ce qu'on peut raison-
« nablement en attendre pour l'avenir. La meil-
« leure manière d'en juger c'est de considérer le
« passé. Sans aucun doute, si l'on juge du carac-
« tère et des dispositions, des méthodes et des
« maximes de l'usurpateur d'après les mesures
« qu'il a déjà prises dans le temps où il lui était
« le plus nécessaire de ne pas exciter la méfiance
« du peuple; si l'on réfléchit aussi à la nature
« propre de l'usurpation, qui est de ne pouvoir
« se soutenir que par les moyens d'artifice et de
« violence qui ont aidé à l'accomplir, il y a

« toutes les raisons du monde de croire que, « semblable aux premières années de Néron, le « commencement de cette tyrannie en sera la « partie la plus douce, et que ce qu'on a déjà « souffert n'est que le prélude des maux que sont « destinés à voir et à sentir les hommes qui ont « le plus poussé à la révolution et qui recon- « naîtront alors les effets du gouvernement tyran- « nique imposé par eux-mêmes à l'Angleterre.

« Et la réflexion ne doit point s'arrêter là, car « tout homme sage doit, et tout homme de bien « voudra sans nul doute, songer à sa postérité. Il « faut donc se rappeler ici que s'il plaisait au « Tout-Puissant, dans ses plus sévères jugemens « sur ce royaume, de permettre qu'en punition « de la fréquence de ses révoltes et de ses par- « jures, l'usurpation réussît à ce point que nous « ne pussions être du reste de notre vie rétabli « sur le trône, nos droits incontestables à la cou- « ronne nous survivraient en la personne de notre « très-cher fils le prince de Galles, notre héritier « présomptif actuel, et dans sa postérité, et à son « défaut dans la postérité des autres fils que nous « avons tout lieu d'espérer de laisser après nous, « la Reine se trouvant maintenant enceinte. Les « conséquences de ce fait seront aisément com- « prises de quiconque n'est pas étranger aux « longues et sanglantes contestations des maisons « d'York et de Lancastre; de quiconque lira les

« histoires de ces temps et y verra d'un coup
« d'œil le spectacle de toutes les misères que
« réunit une guerre intestine. Le pauvre peuple,
« continuellement écrasé de troupes pillant et
« vivant à discrétion, un grand nombre de nobles
« familles détruites par la multiplicité des exé-
« cutions et les *attainders*, la force du royaume
« dépérissant dans l'intérieur en même temps
« qu'il perd les avantages qu'il devrait retirer de
« ses relations au dehors : tels sont les effets na-
« turels des luttes et des convulsions auxquelles
« est nécessairement dévoué le pays où s'établit
« une contestation entre le droit violé et la pos-
« session illégitime.

« Il est une autre considération importante aux
« yeux de tout chrétien : c'est l'état malheureux
« de l'Europe, presque universellement com-
« promise dans une guerre entre tous les Etats
« qui la composent, au moment même où se pré-
« sentaient les plus grandes espérances de succès
« contre l'ennemi commun et la plus belle pers-
« pective de l'agrandissement de la chrétienté
« qui se fût jamais offerte depuis la décadence de
« l'Empire romain; et il est si impossible d'es-
« pérer qu'une paix générale se puisse établir
« avant notre restauration, qu'aucun projet de
« négociation à cet effet ne saurait être fondé sur
« des bases nationales; mais une fois que nous
« serons remonté sur le trône, la chose de-

« viendra facile et nous serons prêt à offrir notre « médiation et à faire intervenir tous nos bons « offices pour l'obtenir de Sa Majesté Très-Chré- « tienne.

« Venant donc avec de si bonnes intentions et pour « une si bonne cause si bien fondée en justice sur « toutes les lois divines et humaines, et dont le « succès intéresse la paix de l'Europe aussi bien « que celle de tous nos royaumes et la prospérité « des siècles présens et à venir, nous espérons « rencontrer peu d'obstacles et nous nous flattons « que, conformément à leur devoir et à leur ser- « ment d'allégeance et à notre réquisition et com- « mandement ici exprimés, tous nos affectionnés « sujets se joindront à nous et nous assisteront « de tout leur pouvoir.

« Nous défendons ici formellement à aucun de « nos sujets d'aider ou soutenir la présente usur- « pation, soit en levant ou payant aucune des « taxes illégales dernièrement imposées à la na- « tion, ou aucune des sommes comprises dans « quelque branche que ce soit de notre revenu, « ou par aucune autre voie; et afin d'attirer, « par tous les moyens possibles, tous nos sujets « à notre service, désirant, s'il se peut, n'a- « voir affaire qu'à l'usurpateur et à ses troupes « étrangères, et pour que personne ne soit forcé « de persister dans sa rébellion par désespoir « d'obtenir le pardon du passé, nous déclarons

« et promettons ici, sur notre parole de Roi,
« que (sauf les exceptions suivantes, savoir : le
« duc d'Ormond, le marquis de Winchester, le
« comte de Sunderland, le comte de Danby,
« le comte de Nottingham, lord Newport, l'é-
« vêque de Saint-Asaph, lord Delamère, lord
« Wiltshire, lord Colchester, lord Cornbury,
« lord Dunblain, John lord Churchill, sir Ro-
« bert Howard, sir John Worden, sir Samuel
« Grimston, sir Stephen Fox, sir George Treby,
« sir Basile Dixwell, sir James Oxenden, le doc-
« teur Tillotson, doyen de Cantorbéry, le docteur
« Gilbert Burnet, François Russel, Richard Le-
« vison, John Trenchard, écuyer, Charles Dun-
« comb, citoyen de Londres, Edward Nappleton,
« Hunt, les pêcheurs et tous les autres qui nous
« ont personnellement insulté à Feversham, tous
« ceux qui, en qualité de juges ou de jurés ou
« autrement, ont eu part au meurtre barbare de
« M. Ashton et de M. Cross ou de toutes autres
« personnes illégalement condamnées ou exécu-
« tées pour leur loyauté envers nous; enfin les
« espions et ceux qui, depuis notre départ d'An-
« gleterre, ont trahi le secret de nos conseils)
« tout individu, quel qu'il soit, quelque coupable
« qu'il ait pu être, qui nous manifestera la sincérité
« de son repentir par un prompt retour à son de-
« voir et par quelque marque signalée de son zèle,
« comme de s'emparer pour nous ou de remettre

« en nos mains quelqu'une de nos forteresses ou
« de nous ramener quelque vaisseau de guerre, ou
« de faire passer sous nos drapeaux quelque troupe
« de l'armée de l'usurpateur ou autres nouvelle-
« ment levées et armées, soit qu'il les ait ou non
« levées lui-même, ou enfin par quelque autre
« service éminent proportionné à ses moyens et
« aux occasions qu'il aura pu trouver, obtiendra
« non-seulement sur-le-champ son pardon, re-
« vêtu des grands sceaux d'Angleterre, mais sera
« de plus considéré et récompensé par nous selon
« que le requerra le mérite de son action. Et quant
« à tous ceux qui, après l'époque de notre débar-
« quement, ne se montreront pas en armes contre
« nous et ne feront rien pour s'opposer à notre
« restauration, nous aurons soin que notre pre-
« mier parlement, que nous avons intention de
« rassembler aussi promptement qu'il sera pos-
« sible, passe pour eux tous (les personnes sus-
« nommées seules exceptées) un acte général d'am-
« nistie tel qu'il tranquillise l'esprit de tous nos
« sujets et leur procure un repos pareil à l'invio-
« lable sûreté dont jouiront, sous notre gouver-
« nement, leurs personnes et leurs propriétés.

« Il est ordonné cependant à tous les magistrats
« qui voudront jouir du bénéfice de notre gra-
« cieux pardon d'avoir soin, aussitôt qu'ils au-
« ront eu avis de notre débarquement, de mani-
« fester publiquement leur loyauté envers nous et

« leur soumission à notre autorité et de faire également publier et proclamer la présente déclaration aussitôt qu'elle parviendra entre leurs mains; ordonné aussi à tous les geôliers et gardiens de prison de mettre sur-le-champ en liberté toutes les personnes confiées à leur garde en punition de leur fidélité et affection pour nous, et cela sous peine d'être exclus du bénéfice du pardon.

« Nous promettons et déclarons ici que nous protégerons et maintiendrons l'Eglise d'Angleterre, ainsi qu'elle est maintenant établie par les lois, dans tous ses droits, possessions et priviléges, et lors des vacances des évêchés et autres dignités ecclésiastiques ou bénéfices à notre disposition, nous aurons soin qu'elles soient remplies par les plus dignes ministres de cette communion.

« Et comme dans tous les pays du monde, et en Angleterre plus que partout ailleurs, les motifs de religion ont causé plus d'émeutes et de révoltes que tous les autres prétextes mis ensemble, qu'il faut donc rattacher au gouvernement les hommes de toutes opinions en matière de religion, afin qu'ils ne le regardent plus comme leur ennemi, mais se croient aussi intéressés à sa conservation que le reste de leurs concitoyens, parce qu'ils en seront également bien traités; et comme nous sommes convain-

« cus que la liberté de conscience est ce qu'il y
« a de plus conforme aux lois et à l'esprit de la
« religion chrétienne, et de plus propre à favo-
« riser la richesse et la prospérité de notre
« royaume, en encourageant les hommes de tous
« les pays et de toutes les croyances à venir s'é-
« tablir parmi nous et commercer avec nous,
« par ces raisons nous sommes résolus à recom-
« mander très-instamment à notre parlement
« l'établissement d'une liberté de conscience si
« bienfaisante qu'elle devienne un avantage per-
« pétuel pour le royaume.

« Enfin nous mettrons tous nos soins, avec l'avis
« et secours de notre parlement, à réparer les
« brèches et guérir les blessures occasionées par
« nos derniers troubles, à rétablir le commerce,
« en mettant à exécution les lois sur la naviga-
« tion, si fort violées depuis peu en faveur des
« étrangers, à remettre notre marine et nos ma-
« gasins en aussi bon état que nous les avions
« laissés, à trouver les moyens de faire rentrer
« dans le royaume la richesse et les valeurs d'or
« et d'argent, dont il a été épuisé depuis quelque
« temps; et généralement nous nous plairons à
« employer le reste de notre règne, ainsi que nous
« en avons toujours eu le projet depuis notre
« avénement à la couronne, à étudier et à ac-
« complir tout ce qui pourra contribuer au ré-
« tablissement de la grandeur de la monarchie

« anglaise sur ses anciennes bases, l'union et
« l'affection de nos peuples.

« Après nous être ainsi efforcé de répondre à « toutes les objections et de donner aux hommes « de tous les partis et de toutes les classes toutes « les satisfactions que nous avons pu imaginer, « nous aurons du moins pour nous-même celle « d'avoir fait tout ce qui était en notre pouvoir, « quel que puisse être ensuite l'événement dont « nous nous remettons avec la plus grande rési- « gnation et soumission à ce que décidera la « volonté de Dieu, et de l'autre côté, si quelques « uns de nos sujets demeurent ensuite assez ob- « stinés dans leur révolte pour prendre les armes « contre nous, comme ils ne peuvent manquer, « après avoir refusé de si gracieuses offres de clé- « mence, de retomber sous l'impitoyable sévé- « rité de notre justice, ils seront responsables « envers le Dieu tout-puissant de tout le sang qui « pourra être répandu et de toutes les misères « et désordres dans lesquels leur résistance in- « sensée plongera peut-être nos royaumes tout « entiers.

« Donné, etc., le 20 avril 1692 et la huitième « année de notre règne. »

Cette déclaration avait été rédigée par le lord chancelier Herbert, bien certainement disposé à soigner les intérêts des protestans, homme d'ailleurs très-éloigné de tout esprit de vengeance, et

selon quelques uns plus indulgent qu'on n'aurait dû raisonnablement s'y attendre, d'après les provocations qu'avait reçues le Roi de toutes les classes de la nation. On avait fait des exceptions à l'amnistie beaucoup plutôt pour la forme que dans l'intention de punir. Le Roi avait pris soin de prévenir en particulier lord *Churchill*, à qui non-seulement il avait promis de pardonner, mais qu'il regardait à cette époque comme son principal agent, ainsi qu'il l'appelait toujours dans ses lettres. Il lui manda donc que s'il ne l'eût pas excepté, cela aurait trop clairement découvert quel parti il servait. On fit cependant plusieurs objections contre cette déclaration. On disait qu'elle aurait dû faire entendre que le Roi venait, encouragé plutôt par l'invitation de ses sujets que par l'assistance que lui avait promise le roi de France; on se plaignait qu'il n'y fût pas fait mention en détail des faussetés contenues dans la déclaration du prince d'Orange; qu'on n'y donnât pas les raisons qui avaient déterminé le Roi à quitter Londres la première fois, vu que c'était là-dessus que se fondait le parlement pour prétendre qu'il avait abdiqué. On pensait que c'était s'abaisser beaucoup pour Sa Majesté que de faire descendre sa colère jusque sur la populace de Feversham; qu'il y avait cinq cents personnes exceptées, et que le pardon n'était réellement accordé qu'à ceux qui le mériteraient par

quelque service, et qu'en faisant passer les pardons au grand sceau, il semblait qu'on n'eût d'autre intention que de faire entrer de l'argent dans la poche de quelque favori. Enfin beaucoup de gens furent mécontens de ce que la déclaration n'avait pas été publiée à temps; mais personne ne parut si mécontent que *l'amiral Russel*, et comme il avait le commandement de la flotte anglaise et se prétendait toujours dans les intérêts du Roi, il semblait nécessaire de faire tout ce qu'il était possible pour contenter un homme qui tenait tellement entre ses mains la couronne d'Angleterre, qu'il pouvait s'il voulait réellement la remettre sur la tête de Sa Majesté.

M. Lloyd, son ami particulier, avait eu plusieurs conférences avec lui avant d'apporter la lettre *de la princesse*. Il lui avait exprimé un vif désir de servir le Roi, lui avait dit que l'on était assez disposé à revenir vers Sa Majesté si elle prenait les bons moyens; mais que pour pouvoir régner, lui roi catholique sur une nation protestante, il fallait qu'il oubliât tous les torts passés et accordât un pardon général, et qu'alors, pour son propre compte, il contribuerait de tout son pouvoir à sa restauration, sans insister sur aucune condition qui lui fût personnelle; et lorsque M. Lloyd voulut lui faire quelques propositions de ce genre, il refusa d'y entendre, disant que c'était le bien général et non son avantage parti-

culier qui l'occupait dans cette affaire. Il lui dit donc que, s'il rencontrait la flotte française, il la combattrait, le Roi lui-même se trouvât-il à bord; mais que le moyen qu'il comptait employer pour servir le Roi était de se mettre hors de route de la flotte anglaise, afin de laisser au Roi la facilité de débarquer, ou bien de choisir, pour recomposer une escadre d'hiver, des vaisseaux dont il pourrait diriger les officiers à sa volonté, et avec lesquels il serait en état de faire ainsi ce qui lui plairait.

Cette résolution de combattre même le Roi était un singulier moyen pour le remettre sur le trône: et bien que l'amiral se prétendît dans l'impossibilité d'engager la flotte tout entière à se conduire autrement, cela avait tout-à-fait l'air d'une manœuvre imaginée pour élever sa fortune de quelque manière que tournât une affaire que les préparatifs du Roi dans l'étranger et les mécontentemens intérieurs commençaient à rendre incertaine. Il était sûr, en attaquant les Français, de se maintenir auprès de son gouvernement; mais s'il les manquait par hasard ou s'il lui arrivait d'être battu, il s'était préparé les moyens de se faire un mérite auprès du Roi de ce qui était arrivé par accident ou contre sa volonté. Cependant le Roi fut forcé de paraître satisfait de ce qu'il avait plu à ces gens-là de lui promettre, et d'user des instrumens qui s'offraient à lui, sans

les presser trop fort et seulement à leur commodité.

Il est plus que probable que, voyant le roi de France y aller de bon jeu, plusieurs des officiers de la flotte anglaise commençaient à hésiter; du moins la chose parut-elle ainsi à la princesse d'Orange. Le prince était alors en Flandre; pour elle, feignant par une générosité affectée de ne pas croire ce qu'elle ne pouvait empêcher, elle leur fit dire qu'elle se reposait avec une entière confiance sur leur zèle et leur fidélité, et qu'elle regardait tous les bruits contraires comme une invention de ses ennemis. Cela lui attira une adresse de la flotte où les marins déclarèrent vouloir défendre, au dernier péril de leur vie, les incontestables droits de Leurs Majestés (c'était ainsi qu'ils appelaient le prince et la princesse d'Orange), ainsi que la liberté et la religion de leur pays, contre les attaques de tous étrangers papistes quels qu'ils fussent. Cette adresse, quoique peut-être elle ne fût pas plus sincère de la part de ceux qui la signaient que ne l'étaient communément alors les choses de ce genre, put cependant effrayer assez les personnes bien intentionnées pour les empêcher de s'embarquer dans une affaire à laquelle elles pouvaient craindre raisonnablement de rencontrer une opposition générale. Cependant le Roi formait des espérances sur plusieurs officiers, et particulièrement sur Carter, contre-

amiral de l'escadre bleue, mais tâchait de s'arranger de manière à ne pas faire reposer uniquement ses projets sur une base si incertaine, et particulièrement sur les faibles assurances que lui donnait *l'amiral Russel*; il savait bien que la crainte seule pouvait lui ramener ces âmes mercenaires, et que les préparatifs qui se faisaient en France étaient l'unique moyen de leur en inspirer.

Ce projet était si bien combiné, que si la fortune ne l'eût, comme à l'ordinaire, traversé de beaucoup de manières différentes, on n'avait pas lieu de craindre d'échouer. La manière dont il a tourné indique évidemment un dessein particulier de la Providence de punir les Anglais par des succès apparens, et de sanctifier le Roi par de continuelles souffrances; car la flotte française avait été prête de si bonne heure à Brest, que si les vents contraires et la violence des tempêtes ne l'eussent retenue pendant près de six semaines, elle eût été dans la Manche avant que la flotte anglaise pût être prête, ou du moins avant qu'elle eût pu faire sa jonction avec les Hollandais, en l'absence desquels les Français étaient en état de lui faire tête; et si l'escadre de Toulon n'eût pas été également empêchée par les vents contraires de passer le détroit de Gibraltar, les Français auraient été de force à se mesurer aux forces réunies des ennemis: mais tout tourna si

mal aux Français et si favorablement pour les Anglais, que les mêmes vents qui retenaient les premiers dispersés favorisèrent la réunion de la flotte ennemie. Cela intimida tellement ceux des officiers de la flotte anglaise qui se trouvaient disposés à servir le Roi, qu'il n'en obtint nul secours; car tel était le malheur de la situation du Roi, à ce que lui assuraient ses amis, que s'il n'était pas en état de faire son affaire à lui tout seul, il ne devait pas espérer d'avoir pour lui d'autres gens que ceux qu'il amenerait : qu'en un mot il ne devait se promettre aucun secours de ses partisans secrets, à moins qu'il ne fût assez fort pour pouvoir se passer d'eux.

Comme le prince de Galles avait alors près de quatre ans, le Roi jugea à propos, avant de partir pour cette expédition, de le revêtir de l'*ordre de* la Jarretière; il le donna en même temps au duc de Powis et au comte de Melfort. Il avait fait quelque temps auparavant le même honneur au comte de Lauzun, en récompense des services qu'il lui avait rendus en Irlande, et des secours qu'il avait prêtés à la Reine pour s'échapper d'Angleterre. Après cette cérémonie, le Roi partit pour Cannes en Normandie, où il arriva le 24 avril (nouveau style), accompagné du maréchal de Bellefond et suivi du duc de Berwick et de plusieurs autres officiers de distinction. Le Roi commença à faire embarquer ses troupes le lendemain

de son arrivée sur la côte; mais les vaisseaux de transport furent si long-temps à se rassembler (1), et ceux qui venaient du Hâvre si cruellement battus par la tempête, qu'avant qu'ils fussent en état de mettre à la voile, on apprit que les Anglais et les Hollandais avaient fait leur jonction. On envoya des corvettes à l'amiral français M. de Tourville, pour l'avertir de cette jonction; mais comme il avait des ordres pour chercher la flotte anglaise qu'on supposait alors séparée de celle des Hollandais, il se trouva en présence avant d'avoir reçu ce nouvel avis; et piqué du reproche qui lui avait été fait de n'avoir pas poursuivi sa victoire

(1) « Pendant cet intervalle, l'amiral Russel renouvela sa correspondance avec Jacques; il lui fit deux propositions dont il lui laissait l'alternative: l'une était de remettre l'invasion à l'hiver, et il lui promettait, dans l'intervalle, de renvoyer plusieurs de ses capitaines, et de nommer à leur place des officiers mieux disposés pour Jacques: l'autre proposition était, si l'invasion avait lieu sur-le-champ, que l'on consentît à ce que pour donner à la flotte française la facilité de faire voile pour l'Angleterre, il employât la sienne à opérer un débarquement sur la côte de France. Pour prouver sa sincérité, il demanda en Angleterre la permission de débarquer à Saint-Malo; mais dans toute cette correspondance il conjurait Jacques d'empêcher que les deux flottes ne se rencontrassent, et l'avertissait, comme officier et comme Anglais, qu'il ne pourrait s'empêcher de faire feu sur le premier vaisseau français qu'il rencontrerait, vît-il Jacques lui-même sur le pont. (Dalrymple, tom. 1, pag. 497.) »

dans la baie de Beachy, jugea à propos d'accomplir ses ordres à la lettre malgré l'arrivée des Hollandais. Ainsi, nonobstant l'inégalité du nombre, il gouverna le 19 mai au matin sur la flotte ennemie, au sud-ouest du cap de Barfleur, et il soutint le combat assez également jusque vers quatre heures de l'après midi. A cette heure il survint un calme, et les Français qui se voyaient trop inférieurs en nombre et n'apercevaient aucun signe de défection dans la flotte anglaise, jugèrent à propos de se faire remorquer par leurs chaloupes. L'amiral Carter ayant été tué au commencement du combat, on n'a jamais pu savoir avec certitude s'il avait eu réellement le projet de servir le Roi; on a également ignoré de quelle main il était mort. Cependant les Français n'avaient pas encore beaucoup souffert; mais le vent étant redevenu frais vers les six heures, les Anglais renouvelèrent le combat, et l'amiral Tourville, par un courage hors de saison, empêcha les Français de le refuser et leur occasiona ainsi une très-grande perte; car, regardant comme un déshonneur de montrer la poupe à l'ennemi, et se fiant sur la force de son vaisseau le *Royal-Soleil*, puissant bâtiment de cent vingt canons, il se résolut de soutenir l'attaque et demeura comme une citadelle au milieu de la mer, bien qu'attaqué de tous les côtés; car il était trop bien monté en équipage pour que les ennemis voulussent venir

à l'abordage. Lui et ceux qui crurent de leur devoir de ne pas abandonner leur amiral, perdirent ainsi l'occasion de s'échapper du milieu de la flotte anglaise, et furent réduits à cette cruelle alternative ou de se laisser prendre ou de s'échouer. Une partie de la flotte française entra dans le courant d'Aldernee, entre le promontoire et l'île de Guernesey, et se sauva de cette manière à Saint-Malo; mais Tourville, avec seize gros vaisseaux, fut obligé de se jeter à la côte : il n'aurait pourtant pas été impossible de les sauver si on eût suivi le conseil du Roi, car les frégates et les brûlots que Russel envoyait pour les détruire, ne pouvaient les approcher assez pour leur faire aucun mal. Alors le Roi proposa de mettre à bord des troupes de terre qui les défendraient contre les chaloupes armées des ennemis, seul moyen qu'ils eussent de les attaquer dans les bas-fonds où ils se trouvaient alors; mais l'amiral pensa que ce serait pour lui un déshonneur de confier le soin et la défense de ses vaisseaux à d'autres qu'à ses marins. Ceux-ci, découragés par leur défaite, abandonnèrent leur poste à l'approche des chaloupes anglaises qui, malgré le feu continuel de plusieurs batteries dressées sur le rivage, brûlèrent tous les vaisseaux de guerre qui s'étaient jetés à la côte.

Ce triste spectacle exerça au dernier degré la patience et le courage du Roi. Ses espérances dé-

jouées par de si nombreuses traverses, n'étaient encore que la moindre partie de son chagrin; mais voir ainsi son malheur s'étendre sur le roi de France, jusques alors heureux et victorieux, c'était là ce qu'il aurait eu à peine la force de supporter, si la main de Dieu, qui avait jugé à propos de le sanctifier par les afflictions, ne lui eût départi une patience et une résignation proportionnées aux épreuves qu'il lui faisait subir. « Moi « et mes sujets, mandait-il à l'abbé de La Trappe, « nous n'avons pas encore assez souffert pour nos « péchés. » Il déplorait les succès apparens des Anglais autant pour eux que pour lui-même, et songeait douloureusement à l'effusion de sang, aux taxes, à l'oppression et aux autres maux qui devaient être la suite d'une guerre dont ils se glorifiaient avec tant d'irréflexion. Dans l'amertume de son âme il ne put s'empêcher de faire connaître au roi Très-Chrétien la douleur qu'il ressentait des pertes dont il venait d'être l'occasion; cependant il savait trop son devoir pour déclarer jamais que son malheur l'engageât à abandonner sa propre cause, ou à consentir qu'elle fût abandonnée par Sa Majesté Très-Chrétienne, comme on ne craignit point de l'assurer dans une lettre publiée à cette époque, à ce qu'on a cru, par un huguenot français. Quelque temps après, un ecclésiastique ayant demandé au Roi si c'était lui qui avait écrit cette lettre, il se crut obligé de

faire la réponse suivante : « Je ne saurais re-
« connaître assez les obligations que j'ai à Sa
« Majesté Très-Chrétienne ; mais je suis père et
« Roi, et il ne m'est pas permis d'abandonner
« les intérêts de mes enfans ni ceux de mes sujets.
« Je ferai donc ce qui sera en mon pouvoir et
« m'en remettrai de l'événement à la Providence,
« aux ordres de laquelle je conserverai toujours
« une parfaite résignation. » Il n'avait pas besoin de cet événement pour le porter à se retirer du monde si sa situation le lui eût permis ; son penchant l'y disposait depuis long-temps. « Vous avez
« quitté le monde, écrit-il à l'abbé de La Trappe,
« pour travailler à votre salut : heureux ceux qui
« le peuvent, ce sont les seuls que j'envie ! » Ce fut donc un véritable sentiment de son devoir et non un désir des grandeurs terrestres qui le força à lutter contre sa fortune, sachant bien qu'heureux ou malheureux ce devoir était toujours le même.

Cette défaite était trop considérable pour qu'on pût la réparer et trop affligeante pour s'arrêter à la contempler ; il n'y eût pas même eu sûreté à s'y arrêter long-temps, car on eût dit que tout devait conspirer à augmenter les malheurs et les périls du Roi ; et ses propres vaisseaux à leur dernier soupir, si l'on peut s'exprimer ainsi, eussent mis sa vie en danger, s'il n'eût pas été averti à temps de s'éloigner. En effet, le feu ayant gagné les canons, chargés pour la plupart, ils partirent

de tous côtés, balayèrent le lieu que venait de quitter le Roi, et causèrent quelque dégât sur le rivage, si peu l'on avait prévu un tel accident.

Après le malheureux succès de cette expédition, les troupes furent renvoyées à leurs différens postes, et le Roi retourna à Saint-Germain, où Sa Majesté Très-Chrétienne, avec sa générosité accoutumée, lui renouvela les assurances de sa protection et de son secours malgré ce malheur et tous les autres. Pour montrer d'ailleurs qu'il n'était ni découragé ni ruiné par cette perte, le roi de France ordonna, malgré les dépenses de la guerre, qu'on reconstruisît autant de vaisseaux qu'il lui en avait été brûlé. En effet, dans le cours d'une année, on les eut reconstruits de la même grandeur et du même chargement : ce qui fit hautement admirer la richesse, la puissance et l'administration financière de son royaume.

Un mois après que le Roi fut revenu de La Hogue, la Reine mit au monde une princesse : ce qui leur fit éprouver du moins les consolations domestiques. Elle fut baptisée sous le nom de Louise-Marie et tenue sur les fonts par le roi Très-Chrétien; la cérémonie fut faite avec beaucoup de magnificence et de solennité. Personne n'était venu d'Angleterre pour se rendre à l'invitation du Roi; mais la Reine eut à ses couches, outre les princesses et les principales dames de la cour de France, le chancelier, le premier prési-

dent du parlement de Paris, l'archevêque, etc. ; on y appela aussi la femme de l'ambassadeur de Danemarck, madame Meereroon, comme une personne dont le témoignage devait avoir du poids auprès de la nation anglaise; et, bien que contraire au parti du Roi, elle ne put refuser, d'après le témoignage de ses propres yeux, d'avouer le ridicule de ces fausses et malveillantes insinuations qui lui avaient causé tant de mal.

Les continuelles contrariétés qu'avait subies le Roi, l'avaient tellement dépouillé de toute pensée de bonheur en ce monde, qu'il ne s'occupait guères plus que d'assurer sa félicité dans l'autre, auquel il voyait bien que la Providence voulait le conduire par la voie de l'affliction et des souffrances, la plus sûre de toutes, surtout pour ceux que pénètrent de douleur et d'aversion le souvenir de leurs fautes passées. Le Roi était trop humble pour ne pas reconnaître les siennes, et trop juste pour ne pas penser qu'il dût en être puni. Il accepta donc de bon cœur et avec joie les châtimens qu'il plut à Dieu de lui envoyer, et en ajouta même de son choix, qu'il eût poussés à l'excès si la prudence de son directeur n'eût pris soin de modérer son zèle. Cela ne l'empêcha pourtant pas de profiter, comme il le devait, de toutes les occasions que pouvait lui offrir la Providence de rentrer dans ses droits. Il savait comment appliquer aux peines, la patience, aux mauvais

succès, la persévérance. Le dernier échec qu'il avait éprouvé ne l'empêcha donc pas de continuer sa correspondance avec ses partisans d'Angleterre qui, surtout avant l'affaire de La Hogue, étaient ou se disaient fort nombreux, non-seulement parmi les personnes du premier rang, mais même parmi les employés du gouvernement: peut-être étaient-ils moins animés par un pur zèle pour le rétablissement du Roi, qu'effrayés de la perspective d'une guerre interminable et d'un gouvernement sans stabilité, tel qu'ils devaient l'attendre jusqu'à ce que les choses eussent repris leur cours naturel. Ils voyaient le roi Très-Chrétien épouser sincèrement les intérêts de Sa Majesté, et ses derniers succès contre les forces unies de toute l'Europe, interrompus seulement par sa dernière défaite, montraient ce qu'il était capable de faire, même lorsqu'il avait à lutter contre un si grand nombre d'ennemis; et à plus forte raison ce qu'on en devait attendre, si quelque accident venait à rompre l'alliance qui, formée de tant de pièces différentes, ne pouvait, selon toute apparence, durer long-temps. Voyant donc quelque apparence qu'ils seraient un jour forcés de retourner à leur devoir, plusieurs d'entre eux pensaient qu'il valait beaucoup mieux y revenir volontairement, et en offrant au Roi de certaines conditions, s'assurer des garanties contre ce qu'ils croyaient avoir à craindre pour la religion, les lois et la liberté, mais

même obtenir du Roi sur ces divers points de nouvelles concessions que l'état fâcheux de ses affaires pouvait le disposer à leur accorder.

« Ce fut d'après ces motifs que, comme on l'a dit, M. Lloyd fut envoyé au Roi, deux mois avant la bataille de La Hogue; mais il fut si long-temps retardé par la sévérité avec laquelle se faisait alors la garde des ports, qu'il n'arriva qu'au moment où les Français venaient d'être battus, et où par conséquent on ne pouvait rien entreprendre. Cependant on demeura en correspondance avec *lord Churchill*, etc., et tous ceux qui l'avaient envoyé; mais ayant été vu par hasard à La Hogue par quelqu'un de sa connaissance, il n'osa retourner en Angleterre comme il en avait eu le projet. Ainsi donc le Roi, quelque temps après son retour à Saint-Germain, trouvant nécessaire d'envoyer une autre personne à la place de M. Lloyd, choisit M. Cary, auquel, quoique prêtre, ses correspondans consentirent à se fier. Il fut donc envoyé avec des instructions à lord Middleton : » en même temps, M. Lloyd, par l'ordre du Roi, écrivit à l'amiral Russel, pour savoir si après cette victoire, qui était à la vérité une pauvre preuve de sa sincérité, il prétendait persévérer dans les mêmes intentions. Il avait ordre de lui dire que le Roi, conformément à ce qu'on avait désiré, consentait à accorder un pardon général ou à laisser au parlement à décider les exceptions; que cette

clémence était ce qui convenait le mieux à ses penchans, et qu'il l'aurait manifestée dans sa dernière déclaration, si on lui eût représenté qu'il était nécessaire de donner quelques marques d'assentiment; que dans le cas où il paraîtrait, par sa réponse, qu'il persévérait dans les mêmes sentimens de devoir envers le Roi, et continuerait à désirer son retour, il serait autorisé à assurer tous ses amis, que le Roi, dans une nouvelle déclaration, accorderait le pardon tel qu'on le demanderait. Il lui rappela qu'il avait dit qu'il ne serait pas malheureux pour le Roi, que les Français fussent battus, et lui fit observer que maintenant qu'ils l'avaient été, il était au pouvoir de l'amiral de jouer le personnage d'un autre général Monk, et non-seulement de rétablir le Roi sur son trône, mais de rendre au peuple l'abondance, et la sûre possession de ses propriétés. L'amiral *Russel* répondit à cela, qu'il était toujours dans les mêmes intentions, et que si l'on pouvait lui montrer un moyen de servir le Roi sans se déshonorer, il le ferait avec empressement; mais à condition qu'on mettrait au pouvoir royal, des limites capables d'empêcher à l'avenir les mesures illégales et les actes qu'on s'était permis par le passé, qu'il regardait comme injustes en eux-mêmes, et comme contraires aux intérêts du Roi. On lui répondit qu'on aurait soin de lui donner, à lui et au royaume, pleine satisfaction et garanties

contre tout abus du pouvoir royal, et tout ce qui pourrait être désagréable au peuple. On le priait de communiquer ses idées à cet égard, ce qu'il promit de faire aussitôt qu'il aurait l'occasion d'envoyer une lettre assez longue pour cela; mais quelles que fussent, dans cette correspondance, les intentions de l'*amiral Russel*, il perdit bientôt, au moins pour un temps, les moyens d'agir en cette affaire autrement que comme simple particulier : car, aussitôt après sa victoire sur mer, il proposa une descente en France; le gouvernement y consentit, et des troupes de terre furent embarquées sous le commandement de M. de Schomberg. Mais cet embarquement dura si longtemps, que comme on avait choisi la baie de Biscaye pour le lieu du débarquement, lorsqu'on ouvrit les ordres qui ne devaient s'ouvrir qu'en mer, l'*amiral* et les autres officiers se résolurent de retourner à la rade de Saint-Hélène; ce qui fit grand bruit dans le suivant parlement. On reconnut bien que la saison était trop avancée pour que d'aussi grands vaisseaux que ceux de la flotte de l'amiral Russel pussent tenir dans la baie de Biscaye, et le parlement le remercia du soin qu'il avait montré en ceci, ainsi que de sa précédente victoire; mais cela n'empêcha pas le prince d'Orange de le priver de son emploi, et de donner le commandement de la flotte à Killigrew, Delaval et Ashley.

Pendant la durée de cette négociation avec *l'amiral Russel*, on ne négligeait pas les autres, et particulièrement *lord Churchill* (1), qui prétendait demeurer aussi sincèrement attaché au Roi après la bataille de La Hogue qu'auparavant. Et au fait, ce qui put faire croire à cette sincérité, c'est qu'il fut envoyé cette même année à la Tour, avec lord Huntingdon, lord Scarsdell, etc. Mais la chambre haute s'étant plainte de cette arrestation, attendu que les priviléges de la pairie ne permettaient pas d'emprisonner un pair, autrement que sur la déposition de deux témoins, il fut bientôt relâché. Cependant lord Middleton qui avait aussi été mis à la Tour, et à qui était principalement confié le soin d'éprouver la force et la solidité de ces roseaux çà et là dispersés, jugea que le petit désagrément qu'avait éprouvé *lord Churchill*, devait être un motif de renouer des négociations avec lui. Il le trouva franc et cordial, et non-seulement consentant de bonne grâce à tout ce qu'on lui proposait, mais en général, allant au-devant de toutes les ouvertures qui pouvaient lui être faites en faveur de Sa Majesté. Lord Middleton consulta aussi lord....., et plusieurs autres qui semblèrent tous désirer le rétablissement du

(1) Le warrant de son arrestation portait qu'il était accusé de haute trahison, et de prêter appui et adhésion aux ennemis de Sa Majesté.

Roi, mais se montrèrent fort rigoureux dans les conditions qu'ils proposaient, et sans lesquelles il y avait, disaient-ils, impossibilité de rien faire ; donnant d'ailleurs, dans le cas où elles seraient acceptées, toutes les assurances possibles de succès. Lord Middleton, quoiqu'il ne fût pas tout-à-fait d'avis des choses sur lesquelles les lords insistaient si positivement, jugea cependant qu'il était de son devoir de rendre compte au Roi de leur demande; en conséquence on fit repartir M. Cary : mais il n'arriva à Saint-Germain qu'au mois de janvier suivant (1693). « Il apporta huit propositions accompagnées de l'assurance que s'il plaisait à Sa Majesté d'y consentir, ses amis ne doutaient point qu'ils ne la pussent rétablir aussitôt sur le trône : ils promettaient, dès qu'ils seraient instruits de son consentement, de lui envoyer lord Middleton pour lui faire connaître tout le projet. Le lendemain de l'arrivée de M. Cary, le Roi envoya à Versailles lord Melford pour montrer ces propositions à Sa Majesté Très-Chrétienne, et en avoir son avis, qui fut de les accepter toutes. Le jour suivant le Roi ordonna à M. Cary d'aller trouver M. de Croissy pour l'informer du tout plus en détail; M. de Croissy fut de l'avis de son maître, et dit que le Roi n'avait rien de mieux à faire que de les signer. En conséquence, le courrier suivant, qui était le lundi 12 janvier, le Roi fit passer à lord Middleton son consente-

ment aux articles qui lui avaient été envoyés. »

Là-dessus lord Middleton envoya une déclaration rédigée par les lords dont on a parlé, conformément aux articles portés par M. Cary, qui la suivit lui-même bientôt après. Le Roi jugea à propos de publier cette déclaration dans les termes suivans : « Comme nous sentons que rien « n'a tant contribué à nos malheurs et à ceux de « notre peuple que les fausses et malicieuses ca- « lomnies de nos ennemis, nous avons toujours « été et sommes toujours très-disposé à condes- « cendre aux choses, qu'après mûre délibéra- « tion, nous avons jugé les plus propres à les « écarter, et à donner à nos sujets, de tout rang « et de toutes classes, la plus complète satisfac- « tion et les sûretés les plus évidentes pour l'a- « venir; et, comme nous désirons devoir notre « restauration à l'amour de nos sujets plus qu'à « tout autre moyen, nous avons jugé à propos « de leur faire connaître d'avance nos royales et « sincères intentions, et de les prévenir que « lorsque, par le concours des désirs du peuple « et d'une occasion favorable, nous nous trouve- « rons en possibilité de venir revendiquer nos « droits, nous apporterons avec nous la décla- « ration suivante :

« Considérant les calamités de notre royau- « me, nous ne voulons négliger aucune tenta- « tive pour ramener nos sujets à leur devoir, et

« quoique nous ne puissions entrer ici dans le « détail de toutes les grâces et preuves de bonté « que nous sommes disposé à accorder, cepen- « dant nous assurons tous nos affectionnés sujets « qu'ils peuvent être certains d'obtenir de nous tout « ce que, d'après leurs représentations, nous ju- « gerons propre à faire le bonheur de nos royau- « mes; car nous nous sommes proposé comme « notre plus noble but, de faire plus en faveur « de leur constitution que n'ont fait les plus re- « nommés de nos ancêtres, et nous regardons « comme notre premier intérêt de ne laisser « subsister aucun ombrage relativement à la « religion, à la liberté et à la propriété.

« Et pour encourager tous nos affectionnés « sujets, de quelque rang et qualité qu'ils puis- « sent être, à contribuer de leur cœur et de leurs « bras à l'accomplissement d'une si belle œuvre, « et à s'unir à cet unique moyen de rétablir la « paix et la prospérité de ces royaumes, nous « avons jugé à propos de publier et déclarer que « nous voulons mettre de côté toute pensée d'a- « nimosité et de ressentiment sur le passé, dé- « sirant par-dessus tout qu'il pût être enseveli « dans un éternel oubli. Ainsi donc, par cette dé- « claration donnée sous notre grand sceau, nous « promettons solennellement et volontairement « pardon et amnistie à tous ceux de nos affec- « tionnés sujets, de quelque rang et qualité qu'ils

« soient, qui ne s'opposeront point à nous par « terre ou par mer, et à ceux qui jugeront né- « cessaire de nous accompagner dans cette juste « tentative, entreprise pour recouvrer nos droits, « ou qui, passé un certain nombre de jours ci- « après désigné, après notre débarquement, « n'auront point résisté à ceux qui, dans quelque « partie que ce soit de nos Etats, soutiendront « et maintiendront, comme il est de leur devoir, « la justice de notre cause; priant Dieu de diri- « ger tellement les cœurs de nos peuples, que « toute effusion de sang puisse être prévenue, et « qu'on ne voie se manifester que la droiture et « la clémence. Dans cette vue nous promettons à « tous ceux qui viendront à nous et nous prête- « ront secours de les récompenser selon leur « rang et mérite respectifs.

« Nous déclarons que nous convoquerons, avec « la plus grande promptitude, le corps représen- « tatif de notre royaume et nous informerons près « de lui des intérêts généraux et des désirs de « notre peuple, et qu'avec son concours nous nous « empresserons de redresser tous les griefs et de « donner toutes les garanties dont on pourra « avoir besoin.

« Nous déclarons aussi sur notre parole royale « que nous protégerons et défendrons l'Eglise « d'Angleterre, telle qu'elle est maintenant éta- « blie par les lois, et assurerons à ses membres

« la possession de toutes les églises, universités,
« colléges et écoles, ainsi que leurs immunités,
« droits et priviléges.

« Nous déclarons aussi que nous recommande-
« rons aussi instamment qu'il sera possible à ce
« parlement l'établissement d'une impartiale li-
« berté de conscience, telle qu'il la jugera né-
« cessaire pour le bonheur de la nation.

« Nous déclarons encore que nous ne violerons
« point le test et n'en donnerons point de dis-
« pense; et que quant au pouvoir de dispenser
« sur d'autres points, nous laisserons au parle-
« ment à l'expliquer et à le limiter.

« Nous déclarons aussi que nous donnerons
« notre royal assentiment à tous les bills néces-
« saires pour assurer la fréquente convocation et
« tenue des parlemens, la liberté des élections,
« et la sincérité des rapports sur l'élection des
« membres; que nous pourvoirons à ce que les
« procès soient conduits avec impartialité, et
« ratifierons et confirmerons toutes les lois faites
« sous la présente usurpation, qui nous seront
« demandées par le parlement.

« Nous consentirons aussi dans ce parlement
« à tout ce qu'il pourra juger nécessaire pour
« la réintégration de l'acte d'établissement fait
« pour l'Irlande sous le règne de notre très-cher
« frère, et nous aviserons avec le parlement aux
« moyens de récompenser, selon le degré de

« leurs souffrances, ceux des Irlandais qui nous « ont suivi jusqu'à la dernière extrémité, sans « porter cependant atteinte audit acte d'établis- « sement.

« Et si l'impôt des cheminées, ou quelque « autre partie des revenus de la couronne, a été « à charge à nos sujets, nous serons prêts à les « changer contre toute autre taxe que l'on pourra « juger moins onéreuse.

« Nous avons ainsi déclaré sincèrement nos « royales intentions dans les expressions que nous « avons jugées nécessaires, pour tranquilliser « l'esprit de nos sujets et conformément aux avis « et insinuations que nous avons reçus d'un grand « nombre de nos affectionnés sujets de tout rang « et de toute classe, avec lesquels nous avons « concerté la manière dont nous voulons revenir « pour reprendre nos droits, et délivrer notre « peuple de l'oppression et de la servitude.

« Nous supposons après cela qu'il ne sera pas « nécessaire d'énumérer les attentats et fardeaux « tyranniques sous lesquels ont gémi nos royau- « mes, et qui vont cesser d'avoir lieu.

« Et comme nos ennemis s'efforcent d'effrayer « nos sujets de l'idée des grosses sommes qu'il « faudra, disent-ils, payer à la France, nous les « assurons positivement que notre très-cher frère « le roi Très-Chrétien n'attend de ce qu'il a fait « pour nous d'autre récompense que la gloire

« d'avoir secouru un prince lésé dans ses droits.
« Nous ajouterons seulement à ceci que nous « venons pour revendiquer nos droits et affermir « les libertés de notre peuple, et puisse Dieu « nous accorder le succès de notre entreprise en « raison de la sincérité de nos promesses !
« Donné, etc., 17 avril 1693. »
« Le Roi sentit qu'il serait blâmé par plusieurs de ses amis pour avoir accepté d'aussi dures conditions ; il n'était pas étonnant qu'elles scandalisassent ceux qui ne connaissaient pas le véritable état de ses affaires ; mais, après tout, il n'avait pas d'autre parti à prendre. D'abord, raisonnablement parlant, ceux qui les lui imposaient étaient les seuls qui pussent agir pour lui. Les jacobites pouvaient bien, l'affaire une fois en train, rassembler un nombre d'hommes considérables, mais ils n'étaient pas en état de commencer. Quant à la France, tout le royaume était las de la guerre aussi bien que les ministres ; le pays était presque ruiné par l'énormité des taxes et la disette de vin et de blé, suite des pluies continuelles de l'année précédente, tellement que le Roi ne pouvait avoir d'espérance que dans la vigueur personnelle de Sa Majesté Très-Chrétienne et son amitié pour lui, et que s'il eût refusé les propositions qui lui étaient faites, quelque dures qu'elles parussent, les clameurs du pays eussent été telles que Sa Majesté Très-Chrétienne

n'eût pas été en état d'y résister, et que le Roi aurait été probablement renvoyé de France comme un bigot opiniâtre, qui préférait quelques parties de sa prérogative, dont peut-être il eût pu se ressaisir plus tard, à la paix et au repos de toute la chrétienté.

« Le Roi craignait aussi que Sa Majesté Très-Chrétienne ne fût choquée d'un second refus, en ayant déjà éprouvé un de sa part au mois de novembre précédent. Sa Majesté Très-Chrétienne avait voulu à cette époque l'engager à écrire au parlement une lettre dont il lui montra la minute, et que ceux qui l'avaient rédigée assuraient, lui dit alors le roi de France, devoir, selon toute apparence, empêcher le parlement d'accorder au prince d'Orange un droit d'excise général, ce que l'on craignait alors. Sa Majesté Très-Chrétienne avait fait précéder cette proposition d'un long préambule pour montrer au Roi combien il était nécessaire d'entraver les mesures du prince d'Orange, surtout relativement aux affaires d'argent, et il avait poussé les précautions jusqu'à demander au Roi de ne dire à personne ce qu'il lui avait proposé, et de ne point insister pour connaître l'auteur de cette idée, quand même il l'approuverait. Le Roi, fort surpris à la lecture de cette lettre, dit à Sa Majesté Très-Chrétienne qu'il ne pouvait s'empêcher de croire qu'elle venait de gens sans crédit et incapables de tenir ce

qu'ils promettaient; ainsi l'affaire en demeura là. » Mais, en voyant le roi de France s'attacher à de telles chimères, Sa Majesté comprit à quel point il fallait qu'il se sentît surchargé du fardeau qui pesait sur lui, et combien, par conséquent, il devenait indispensable qu'elle se prêtât à toutes les concessions qui n'iraient pas directement contre sa dignité ou sa conscience, de peur qu'on l'accusât de ne point aider aux efforts que l'on faisait pour la rétablir sur le trône.

Telles furent les raisons que donna Sa Majesté pour se justifier, et elle ne s'en tint pas à son propre jugement. Elle consulta les savans théologiens français qui, tout en déplorant la nécessité d'une si humiliante condescendance, ne virent pas, dirent-ils, que de la manière dont on leur exposait le cas, sa conscience dût la lui défendre; mais il est certain que d'autres, comprenant mieux l'état de l'affaire, furent d'un avis différent, et la plupart même des théologiens français en changèrent lorsqu'ils vinrent à être mieux informés.

Mais ce qui avait entraîné le Roi à ce consentement trop précipité, c'était d'abord le peu d'espérance qui lui restait d'obtenir qu'après une si grande défaite sur mer et de telles pertes, Sa Majesté Très-Chrétienne voulût entreprendre encore quelque chose en sa faveur. Il avait donc cru devoir prêter l'oreille à toutes les propositions qui lui pourraient venir de ses peuples, désespé-

rant en quelque sorte de pouvoir être rétabli autrement que par leur consentement et leur moyen; de plus, le ministre qu'il avait alors, le comte de Melford, était l'objet de l'aversion de tous les sujets de Sa Majesté. Les Ecossais ses compatriotes avaient montré le plus grand mécontentement de sa conduite; les Irlandais avaient obligé le Roi, dans le peu de temps qu'il était demeuré au milieu d'eux, à l'éloigner des affaires, et les Anglais, particulièrement les protestans, avaient aussi petite opinion de ses talens et aussi grande aversion pour sa personne que pouvaient l'avoir tous les autres. Ce n'est pas ici le lieu de discuter à quel point ce sentiment pouvait être fondé; car, bien qu'une aversion générale soit un fâcheux préjugé, cependant on ne doit pas toujours la faire entrer en considération dans le jugement qu'on porte des ministres. Le cardinal de Richelieu les comparait aux malfaiteurs, et disait que, comme la vie de ceux-ci est sacrifiée à la justice publique, la vie et la réputation des autres le sont également au salut public, et qu'ils sont souvent plus haïs pour avoir fait leur devoir que pour y avoir manqué. Quoi qu'il en soit, lord Melford jugea l'occasion favorable pour se remettre en crédit auprès des Anglais protestans. Tout ce qu'il avait fait jusque-là pour y parvenir n'avait réussi qu'à élever des plaintes sur ce qu'il ne venait en Angleterre personne de la part du Roi qui n'apportât quelques

instructions particulières en faveur de lord Melfort, comme s'il était aussi nécessaire d'établir son influence dans le pays, que de remettre Sa Majesté sur le trône. Le Roi, disaient-ils encore, leur avait fait dire, pendant qu'il était en Irlande, qu'il ne se servirait plus de lui ni du père Peter, et ils regardaient comme une grande injustice pour la Reine qu'en assurant tous les protestans d'Angleterre que c'était à lui qu'ils devaient toute la bonne volonté que leur témoignait récemment le Roi, il les disposât à attribuer à l'influence de la Reine la froideur qu'il leur avait montrée précédemment. Melford donc, outre qu'il pouvait regarder ce moyen comme le seul capable de rétablir le Roi, jugea cette occasion la plus favorable qu'il pût jamais trouver de regagner les protestans qui, pour première demande, avaient insisté sur son renvoi; mais il les assura qu'ils reconnaîtraient, par ses efforts pour porter Sa Majesté à ce qu'ils désiraient, qu'il méritait une meilleure place dans leur faveur et leur estime. Il pressa donc la chose avec plus de précipitation et de secret qu'il ne convenait à une affaire si délicate et d'une telle conséquence, et sans s'être informé d'abord des moyens dont ceux qui proposaient ces conditions comptaient se servir pour accomplir leurs engagemens, et dans le cas où le Roi consentirait à leur demande, opérer la grande œuvre de sa restauration.

A la vérité il demanda à quatre théologiens anglais si le Roi pouvait faire les promesses suivantes : 1°. Nous déclarons et promettons que nous protégerons et maintiendrons l'Eglise d'Angleterre telle qu'elle est maintenant établie par la loi, et que lors de toute vacance d'évêché ou d'autres dignités et bénéfices à notre disposition, nous prendrons soin que les places soient remplies par les plus dignes de cette communion; 2°. Nous déclarons sur notre parole royale, que nous protégerons et défendrons l'Eglise d'Angleterre telle qu'elle est maintenant établie par la loi, et assurerons à ses membres la possession de toutes les églises, universités, colléges et écoles, avec leurs immunités, droits et priviléges; 3°. Nous promettons de consentir à toutes les lois qu'on pourra demander ultérieurement pour la sûreté de l'Eglise d'Angleterre. Ceux à qui on proposa ces questions furent le père Sanders, confesseur du Roi; le docteur Betham, précepteur du prince; M. Inès, aumônier de la Reine, et le docteur Fenwick. Tous répondirent négativement et dirent que la chose n'était pas rédigée comme elle devait l'être; que tout ce qu'on pouvait demander raisonnablement était possible à accorder, mais en d'autres termes; car ils dirent d'abord que le Roi ne pouvait promettre de protéger et de défendre une religion qu'il croyait fausse, ce qui répondait à la première et la seconde question, et que quant à la troisième

promesse elle lui était également impossible, car il pouvait arriver que les protestans crussent qu'il était nécessaire, pour la sûreté de leur religion, d'y élever le prince de Galles ou d'exclure tout catholique de la succession au trône, ce qui avait autrefois été jugé nécessaire par rapport à lui-même; mais ils convinrent que le Roi pouvait promettre d'assurer et protéger ses sujets de l'Eglise d'Angleterre, telle qu'elle est établie par les lois, dans le libre et entier exercice de leur religion et dans la paisible possession et jouissance de leurs évêchés, dignités ecclésiastiques et autres bénéfices, et promettre aussi que lors de toute vacance on aurait soin de remplir les places de membres de leur croyance propres à les occuper; car il était, disaient-ils, tout-à-fait différent de promettre de maintenir la religion elle-même ou de maintenir ceux qui la professaient dans leurs possessions, bénéfices, etc.; et comme c'était là toute la garantie que désiraient les protestans, lord Melford pouvait raisonnablement s'en contenter; mais cela ne lui suffisait pas. Il proposa donc, les deux premières questions seulement, à cinq théologiens français qui, n'ayant pas une juste idée de l'affaire et ne connaissant pas bien les lois du pays, donnèrent trop précipitamment leur approbation; sur quoi on fit partir la déclaration pour l'Angleterre, et on s'ôta ainsi le pouvoir de la révoquer. Cependant bientôt après,

les théologiens français, mieux instruits de l'affaire, revinrent sur leur premier avis, et, après avoir vu la déclaration et l'acte du test, jugèrent devoir consigner dans un long écrit les motifs de leur rétractation. L'évêque de Meaux, qui avait été aussi consulté, était d'opinion que le Roi pouvait légitimement promettre ce qu'on lui demandait, le comparant à ce que le roi Très-Chrétien avait promis aux huguenots par son édit de Nantes. Il en écrivit les raisons, à Rome, au cardinal de Janson, et il n'y fut fait aucune réponse. Il persista dans cette opinion un peu plus longtemps que les autres, mais à la fin avoua sa méprise. Cependant, comme tout était alors fini et que les espérances fondées sur cette déclaration n'existaient plus, il ne jugea pas nécessaire de se rétracter par un écrit public.

On ne doit donc pas s'étonner si les motifs qu'avait donnés le Roi de la publication d'une telle déclaration, n'étaient pas assez généralement approuvés pour empêcher les clameurs de plusieurs de ses amis, serviteurs et compagnons d'infortune. Cela lui occasiona une nouvelle espèce de tourment à laquelle il n'avait pas encore été exposé. La difficulté d'accommoder ses démarches à la diversité de sectes et d'intérêts qui régnaient dans le royaume, le jeta dans une multiplicité d'embarras, et, de quelque côté qu'il se tournât, lui offrit partout de continuelles con-

trariétés. Cependant il fut le premier à condamner sa précipitation dans cette affaire, et usa pieusement de ce chagrin comme il avait fait des autres; « il avoua qu'on s'était trop pressé d'imprimer la déclaration, qu'elle aurait pu être mieux rédigée et qu'on aurait dû en retrancher quelques expressions difficiles à passer; mais il avait été, dit-il, tellement poussé par ceux qui lui avaient envoyé les propositions et par les ministres de la cour de France, qui jugeaient l'occasion trop favorable pour être négligée, qu'il n'avait pas eu le temps de la corriger comme il l'aurait dû : cependant il espérait, en tenant sa promesse, d'aussi près que le lui pourrait permettre sa conscience, engager ceux qui l'avaient exigée à faire de leur côté quelque chose pour la lui faciliter. » Il ajoutait que le maintien du test ne faisait aux catholiques d'autre tort que de les écarter des emplois, tandis que c'était toujours pour eux un grand avantage que d'avoir un roi catholique sur le trône.

Le mauvais succès de cette déclaration ne fit qu'augmenter les prétextes de mécontentement et de plaintes. C'était ce qu'il ne pouvait prévoir, et il croyait de son devoir, se voyant si près de périr, de s'accrocher à toutes les branches; mais soit que les circonstances eussent subitement changé, et que ceux qui lui avaient fait de si grandes promesses, ne fussent pas en état d'en-

treprendre la moindre démarche pour les accomplir, soit qu'on les eût dégoûtés par de fausses insinuations, leur disant que la cour de Saint-Germain avait assuré sous main, à des personnes mécontentes de la déclaration, qu'on trouverait moyen d'éluder ce qui avait été promis, soit encore qu'aussitôt que lord Middleton, qui avait plus contribué que personne à faire naître en eux cette disposition de loyauté, se fût éloigné d'eux, ils fussent retombés dans leur première infidélité, ou qu'enfin ils n'eussent eu d'autre but dès le commencement que de prendre leurs sûretés en cas d'événement, il est certain que tout le fruit que retira le Roi de cette déclaration, fut le blâme de ses amis, le mépris de ses ennemis, et son propre repentir. Sans lui rattacher les protestans d'Angleterre, elle lui aliéna les princes catholiques de l'Europe. Le prince de Vendôme, grand favori du prince d'Orange, en fit non-seulement du bruit à la cour de Vienne, déjà trop susceptible d'impressions défavorables contre le Roi, mais étant bientôt après allé à Rome, peut-être en partie dans cette vue, il fit grand usage de la déclaration pour convaincre Sa Sainteté que la religion souffrait très-peu en Angleterre de l'absence du Roi, et gagnerait très-peu à sa restauration, puisqu'il s'était ainsi ôté tout pouvoir de rien entreprendre pour elle. Ainsi la déclaration fit grand tort au Roi

parmi les catholiques qui connaissaient sa véracité, et ne lui fit aucun bien parmi les protestans, à qui elle était suspecte. Quelques uns même de ceux qui la lui avaient demandée, furent les premiers à l'en mépriser. Lord Danby dit qu'il ne concevait pas ce qu'ils avaient fait depuis la précédente déclaration où ils étaient si maltraités pour mériter qu'on leur montrât tant de faveur; et, au fait, il avait raison en cela, aussi bien que les autres qui, pour la plupart, pensèrent comme lui. Ce ne fut pas là tout le mal qui en résulta : cette affaire fit naître la mésintelligence dans l'intérieur de la maison du Roi en même temps qu'elle diminuait sa réputation au dehors. On blâma lord Middleton d'avoir envoyé au Roi de telles propositions; il répondit qu'il avait fait peu d'attention à la manière dont elles étaient exprimées, ne doutant pas que le Roi n'en corrigeât les termes selon sa volonté, qu'il se réservait à soutenir lorsqu'il serait sûr de défendre ce qui aurait été approuvé par le Roi. Il jeta donc le blâme sur lord Melfort qui, en sa qualité de catholique, était le plus en position de faire des objections; *lord Churchill* lui-même avait clairement montré qu'il s'attendait à ce que le Roi modifiât les propositions. « S'il y « a, écrivait-il, dans ces propositions (1) quelque

(1) Lettre au Roi en date du 23 août.

« chose qui vous semble un peu dur, veuillez « n'en point paraître trop offensé, et ce que vous « ne pourrez accorder, démontrez que votre ré- « sistance vient de ce que, la chose est impra- « ticable; car, si vous refusiez positivement de « consentir à ce qu'on vous propose, vous per- « driez quelques uns des plus capables de votre « conseil, ce qui mettrait en danger de perdre « tout le reste. » On ne voyait donc de danger que dans un refus absolu, et même, dans ce cas, *lord Churchill* disait à Sa Majesté qu'il n'aurait pas pris la liberté de lui donner cet avis s'il ne pouvait l'assurer d'ailleurs, ainsi qu'il l'avait déjà fait, que, pour son compte, il irait en avant, quelque mesure qu'on voulût prendre. S'il est douteux qu'il dût être cru dans cette généreuse assurance, du moins pouvait-on penser qu'il disait vrai, par rapport aux modifications qui n'auraient pas changé le fond des propositions, et pour lesquelles on aurait eu à donner quelques bonnes raisons; mais on fit croire au Roi qu'en ne changeant rien, il disposerait ceux qui s'engageaient à lui à mieux accomplir leurs promesses. Cela eut un effet tout contraire, car cette facilité à céder sur tout fut regardée par eux comme l'indice d'une intention de tout éluder. Ainsi les gens d'esprit en firent des satires, et des hommes d'État s'efforcèrent de persuader au public que ces changemens de résolution dénotaient

un projet de n'en tenir aucune : ce qui était leur calomnie ordinaire contre le Roi. On publia à la déclaration plusieurs réponses entremêlées de réflexions amères, où l'on donnait à entendre que lorsqu'il en faudrait venir au fait, rien de tout cela ne s'accomplirait. On établit en principe, qu'un Roi qui avait une fois manqué à sa parole, et, ainsi qu'ils osèrent le dire, aux sermens de son couronnement, ne méritait plus d'être cru. Ils ne manquèrent pas de calomnies spécieuses pour soutenir l'imposture dont ils avaient fait usage lors de la révolution; et plutôt que de négliger un moyen de faire comprendre qu'on ne devait jamais, en pareilles occasions, croire aux promesses des princes, ils arguèrent, dans leurs entretiens particuliers, de ce que le prince d'Orange n'avait pas tenu un seul des engagemens contenus dans sa déclaration. Mais ceux qui connaissaient mieux le Roi étaient d'une autre opinion : ils voyaient avec quelle sollicitude il cherchait à s'éclairer sur ce que sa conscience pouvait l'autoriser à promettre, ce qui montrait bien le dessein de tenir sa parole; car celui qui ne se fait pas scrupule de la violer ne s'en fait pas de la donner; et, de ce que ces concessions lui étaient en quelque sorte arrachées, ils ne concluaient pas qu'il fût disposé à les révoquer : car les princes justes et religieux sont, en pareille conjoncture, comme les villes assiégées qui acceptent ou re-

jettent les conditions qu'on leur propose selon la situation où elles se trouvent, sachant que, bonnes ou mauvaises, elles doivent être toujours tenues avec la même exactitude. Plusieurs donc des amis du Roi, même parmi les protestans, étaient aussi mécontens de sa déclaration que les catholiques, quelque favorable qu'elle fût à leur religion. Ils trouvaient que le Roi s'y était beaucoup trop relâché de sa prérogative, et disaient que toutes ces concessions lui avaient été extorquées par des hommes, dont la plupart n'aimaient, disaient-ils, ni le Roi ni la royauté, et qui croyaient avoir trouvé l'occasion favorable de saper les fondemens de la monarchie, et de s'attribuer le pouvoir d'élire qui il leur plairait, soumettant celui qu'ils voudraient choisir aux conditions qu'ils jugeraient à propos de lui imposer; ou si le Roi remontait sur le trône, de lui interdire l'exercice de son pouvoir, et les moyens de punir leurs méfaits.

« En conséquence, un M. Taylor, ministre non jureur, arrivant d'Angleterre quelque temps après, dit au Roi que les évêques de Norwich, de Bath et Wells, d'Ély et de Peterborough, ainsi que le marquis de Worcester et les comtes de....., de Clarendon, et le reste du parti anglican priaient Sa Majesté de ne pas s'engager plus avant avec les républicains, dont le projet était au fond, disaient-ils, de détruire la monarchie, ou au moins

de réduire le roi d'Angleterre au rôle du doge de Venise, et que s'il revenait aux conditions stipulées dans la déclaration, lui et les loyalistes seraient perdus; et qu'en attendant, la promesse d'un pardon général ferait courir à ceux-ci de grands dangers, les juges ayant déclaré qu'ils avaient leur pardon dans leurs poches, quoi qu'ils pussent faire jusque-là. » Et en réalité, eux ou d'autres, eussent-ils commis dans l'absence du Roi toutes les énormités possibles, rien ne les empêchait de demeurer tranquilles à son retour, s'il avait jamais lieu; car ils étaient, d'après la déclaration, aussi parfaitement lavés de tout que s'ils n'avaient jamais commis le moindre crime.

Le Roi vit par là qu'il s'était fait tort de plus d'une façon par sa déclaration. Comme il n'a jamais été dans le cas de l'exécuter, on ne peut savoir quel expédient il aurait trouvé s'il fût remonté sur le trône pour ne blesser ni sa conscience ni son honneur; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les partisans de l'Eglise anglicane croyaient pouvoir l'absoudre d'avance de ces promesses, et lui avaient fait dire que, d'après le préambule et les expressions mêmes de sa déclaration, il n'était nullement obligé de s'y conformer, du moins à la lettre, et que tant qu'il accomplirait ce qui en avait été le but principal, le changement de quelques expressions ambi-

guës ne pourrait le faire accuser de revenir sur cette déclaration, pas plus qu'une nouvelle édition d'un livre ne peut être regardée comme un nouvel ouvrage, parce qu'elle contient des changemens et des corrections, et que dans la réalité le préambule prouvait qu'il n'avait rien promis que conditionnellement, et que ceux qui avaient reçu sa promesse, ne remplissant pas les leurs, le Roi ne pouvait se trouver lié. En effet, lord Middleton avait mandé que, si le Roi signait les déclarations, ceux qui lui avaient été envoyés s'engageaient à le rétablir dans les trois ou quatre mois suivans. Le Roi avait fait de son côté ce qui le concernait; mais, en manquant du leur à ce qu'ils avaient promis, ils le déliaient de toute obligation.

Le Roi commençait à s'apercevoir que moins il lui restait de partisans, plus ils étaient difficiles à contenter. Les querelles et les animosités des partis le mettaient presque dans l'impossibilité de rien proposer ou adopter qui ne rencontrât de part ou d'autre quelque opposition. Il n'y avait pas moyen de faire un pas sans déplaire à plus d'une personne; cependant si la cour de France eût embrassé avec zèle les intérêts du Roi, jamais on n'aurait eu plus d'espérance de forcer par la crainte les Anglais à rentrer dans leur devoir. Les avantages que la France avait remportés sur les alliés à la fameuse bataille de

Landen ou Nerwinde en Flandre, à celle de La Marsaille en Piémont, la prise de Charleroi, de Roses et de Heidelberg, la flotte anglaise de Smyrne presque détruite dans la baie de Lagos, offraient à Sa Majesté Très-Chrétienne l'occasion la plus favorable de seconder les désirs et la bonne volonté des partisans du Roi, et peut-être aurait-on vu s'effectuer alors plus avantageusement les promesses, au prix desquelles on avait arraché au Roi sa dernière déclaration. Mais, au lieu de cela, les Français commençaient à être si las de la guerre, ils étaient si effrayés de l'extrême disette qui régnait cette année, que Sa Majesté Très-Chrétienne jugea à propos de faire offrir la paix par la médiation de la couronne de Danemarck. Il s'adressa d'abord à l'Empereur, puis au prince d'Orange, et, quoiqu'il offrît de rendre plusieurs villes fortifiées et d'abandonner ses prétentions sur la Flandre, en cas que le roi d'Espagne mourût sans enfans, ces propositions furent refusées des deux côtés. Il est assez vraisemblable que les Anglais, voyant les Français découragés à ce point, après les avantages qu'ils avaient obtenus, commencèrent à craindre moins qu'on ne les forçât de reprendre le Roi, et par conséquent à se moins empresser de le rétablir eux-mêmes; car il est certain que ce n'était pas sur l'affection, mais sur la crainte que se fondait en grande partie la loyauté de ces

hommes qui s'étaient engagés depuis peu à faire en sa faveur de si grands miracles. Lors donc qu'ils ne virent plus de raison de crainte ils oublièrent promptement ce que ce seul motif leur avait fait promettre.

Cependant le Roi croyait de son devoir de ne pas négliger le moindre rayon d'espérance, et apprenant qu'on avait rendu à *l'amiral Russel* le commandement de la flotte, il se résolut de le faire sonder de nouveau. Il lui envoya donc secrètement de Saint-Germain M. Lloyd, vers le milieu de mars, pour s'informer si, maintenant qu'il avait recouvré le même pouvoir, il était dans les mêmes intentions, et s'il voulait, ainsi qu'il l'avait précédemment proposé, s'écarter avec la flotte anglaise, pour laisser à Sa Majesté la possibilité du débarquement. L'amiral eut plusieurs conférences avec M. Lloyd, prétendit avoir tout aussi bonne volonté que jamais; mais refusa de suivre cette marche, disant qu'il voulait faire la chose lui-même. Cette promesse était si vague, que M. Lloyd le pressa de lui dire par quel moyen il se proposait d'y parvenir; il répondit qu'il ne pouvait le dire, mais jura, en frappant sa poitrine de sa main, qu'il ferait tout ce qui serait en son pouvoir. M. Lloyd, peu satisfait de cette réponse, le pressa de proposer quelque plan ou moyen d'exécution. Alors il demanda à M. Lloyd ce qu'il ferait s'il était à sa place,

et qu'il eût le commandement de la flotte. M. Lloyd lui répondit que ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de nommer durant l'été autant de nouveaux capitaines qu'il le pourrait, et vers la fin de l'été de faire partir pour les convois ceux qu'il verrait les moins disposés à favoriser son projet; réservant, pour l'escadre d'hiver, les vaisseaux commandés par ses créatures; que de plus, en faisant paraître la flotte anglaise sur les côtes de France durant l'été, on donnerait prétexte à y rassembler des troupes françaises comme pour prévenir une descente, mais que ces troupes, destinées à l'expédition, aussitôt que la flotte anglaise serait rentrée et les convois partis, pourraient se préparer à s'embarquer; que certainement, au premier bruit de cet embarquement, on ferait sortir l'escadre d'hiver que l'amiral aurait gagnée d'avance; qu'il pourrait alors se déclarer pour le Roi, et qu'il était impossible que le projet manquât. M. *Russel* ne trouva rien à dire à ce plan : cependant il refusa de s'engager à l'adopter. Il s'en tint toujours à promettre en termes généraux de faire tout ce qu'il pourrait, appuyant cette promesse d'un serment. M. Lloyd n'en put tirer davantage. Il eut plusieurs conférences avec les lords... *Godolphin et Churchill.* Il leur représenta qu'ils avaient manqué à ce qu'ils avaient promis; alors ils s'en excusèrent sur de prétendues lettres écrites de Saint-Germain, en citèrent une de la Reine au

lord Peterborough, où elle l'assurait, disaient-ils, qu'on trouverait moyen d'éluder ce qu'on avait feint de promettre. Rien ne pouvait être plus faux, et une telle lettre, si on l'a jamais produite, avait certainement été supposée pour servir d'excuse; car la Reine a protesté qu'elle n'avait jamais écrit, ni pensé rien de pareil. Ils prétendirent cependant qu'elle avait tellement éloigné tous ceux qui s'étaient engagés dans cette affaire, qu'ils s'étaient résolus de ne jamais remuer la main pour le service du Roi. Mais ils savaient trop bien à quel point le Roi et la Reine étaient éloignés d'une telle duplicité pour que cela n'eût pas tout-à-fait l'air d'une évasion de leur part. D'ailleurs, *lord Churchill*, dans sa lettre du 13 décembre précédent, n'avait rien allégué de semblable; il y disait simplement au Roi qu'il ne devait pas espérer de sa déclaration d'autre avantage que celui de disposer le peuple à le recevoir quand il arriverait avec des forces suffisantes, et priait donc Sa Majesté de ne se point hasarder avec moins de vingt-cinq mille hommes, et des armes, etc., pour sept mille de plus. C'était ainsi que ces prétendus amis du Roi trouvaient moyen d'éluder leurs promesses. Ils ne lui avaient jamais rendu aucun service réel, et avaient eu grand soin de ne se jamais nuire à eux-mêmes: sortaient-ils des emplois, ils prétendaient que c'était par aversion pour le gouvernement, et s'en faisaient

un mérite; s'ils trouvaient moyen d'y rentrer, c'était, disaient-ils, un très-grand avantage pour le Roi qu'ils fussent en situation de le servir. Ainsi dans la lettre qu'écrivit ensuite au Roi *lord Churchill*, il lui disait que *lord Shrewsbury* était tellement sollicité de rentrer dans son emploi de secrétaire d'Etat, qu'il craignait qu'il ne lui fût pas possible de résister, mais qu'il pouvait assurer le Roi que ce changement de situation ne changerait rien à ses dispositions. Dans la réalité, c'était surtout *lord Churchill* qui l'y poussait pour qu'il lui ouvrît la voie à rentrer lui-même en faveur. Aussi, après avoir assuré au Roi dans cette même lettre que, quoi qu'il en pût penser, il était réellement de son intérêt que *lord Shrewsbury* redevînt secrétaire d'Etat, il lui disait que ses amis lui donnaient la certitude, s'il voulait leur permettre de le demander, de le faire rétablir dans le commandement de l'armée; mais ajoutait qu'il n'y consentirait point sans la permission et l'approbation de Sa Majesté, et à moins qu'elle ne le jugeât utile à ses intérêts : « car, écri« vait-il, j'ai été si malheureux et vous si bon, « qu'il m'est impossible de prendre plaisir à rien, « à moins que je n'aie la certitude que vous l'ap« prouvez. » *Lord Shrewsbury*, à la vérité, n'accepta qu'avec répugnance; mais on n'a pas su si cette répugnance venait ou non d'aucune inclination pour le service du Roi. Il avait d'ailleurs

des raisons suffisantes pour ne pas vouloir s'attacher au gouvernement, et la princesse d'Orange fut obligée de mettre en œuvre plusieurs machines pour le persuader : ce qui fit reconnaître en lui, soit une sorte de tendance à revenir à son devoir, soit au moins un assez grand mécontentement des mauvais succès de son infidélité. Il avait, à ce qu'il paraît, consenti peu de temps auparavant à recevoir une visite de sir James Montgomery, qui lui avait parlé avec une apparence de tristesse des malheurs du Roi : quoique *lord Shrewsbury* répondît avec beaucoup de circonspection, le prince d'Orange, qui en fut bientôt instruit, en prit ombrage, et jugea que c'était le cas de faire au moins un dernier effort pour le gagner. L'ayant donc envoyé chercher, il lui dit qu'on s'étonnait beaucoup dans le public qu'il refusât si souvent l'offre qu'il lui avait si souvent renouvelée de lui rendre sa place de secrétaire d'Etat, et que c'était montrer qu'il faisait peu de cas de son service. *Lord Shrewsbury* répondit que sa mauvaise santé ne lui permettait pas d'accepter. « Ce n'est pas là la seule raison, « lui répliqua le prince d'Orange. — Non, sire, « dit-il, ce n'est pas là la seule ; mais vous avez « reçu la couronne à des conditions que vous n'a- « vez point accomplies, et je ne peux aller aussi « loin qu'iront beaucoup d'autres. » Le prince d'Orange ne jugeant pas à propos de discuter

avec lui ce point, lui dit simplement qu'il y avait encore une autre raison, et aussitôt il demanda s'il y avait long-temps qu'il n'avait vu sir James Montgomery; il répondit qu'il l'avait vu souvent depuis qu'il avait apporté au prince la couronne d'Ecosse. Alors le prince d'Orange lui dit quel jour il l'avait vu pour la dernière fois, et quels discours ils avaient tenus. *Lord Shrewsbury* fut fort troublé; mais se remettant : « D'après cela, sire, dit-il, vous pouvez « voir que je n'encourage pas ceux qui cherchent « à ébranler ma fidélité. » A quoi le prince d'Orange répondit : « Non, je sais que vous êtes un « homme d'honneur, et que si vous vous y engagez, vous me servirez fidèlement. » Enfin il le tourna si bien, qu'il en obtint la promesse de prendre les sceaux à son retour de la campagne où il se préparait à aller. Il les prit en effet (1), et, une fois rentré dans les affaires, s'ef-

---

(1) Voici le compte que rend Lloyd au roi Jacques d'une conversation qu'il a eue à ce sujet avec la comtesse de Shrewsbury. « J'allai voir la comtesse de Shrewsbury qui était malade; je lui fis, ainsi que vous me l'aviez ordonné, des complimens de la part de Votre Majesté et de la Reine; elle y répondit par tous les témoignages possibles de fidélité et d'attachement à vos intérêts; elle me dit ensuite comment son fils le comte de Shrewsbury avait été forcé d'accepter un emploi : le prince d'Orange l'avait envoyé chercher pour lui offrir la place de secrétaire d'Etat, qu'il avait refusée,

força d'y faire aussi rentrer *lord Churchill*; mais le prince d'Orange n'ayant pas le même goût pour sa personne ou la même opinion de sa sincérité, les efforts de *lord Shrewsbury* en sa faveur n'eurent aucun succès. Ce fut là la meilleure preuve qu'on eût de sa fidélité envers le Roi. Il en donna cependant quelques témoignages, qui du moins permirent de penser qu'il n'aimait pas le prince d'Orange ni son gouvernement.

Il écrivait au Roi le 4 mai 1693 : « Je ne sais « que d'aujourd'hui ce que je vais vous mander, « qui est que les bombardes et les douze régi-

s'excusant sur sa mauvaise santé; mais le prince d'Orange lui avait dit qu'il lui connaissait d'autres motifs, et lui avait répété un entretien qu'il avait eu au sujet de Votre Majesté. Le comte de Shrewsbury, fort étonné, avait compris qu'il y aurait pour lui danger à refuser, et comme il s'attendait sous peu de jours à une descente en Angleterre, il avait demandé, avant de prendre les sceaux, quelque temps pour aller à la campagne, ainsi que l'exigeaient l'état de sa santé et quelques autres affaires pressantes. Le prince d'Orange le lui ayant accordé, il se rendit à la campagne, accompagné de quelques amis, tous bien montés et déterminés à aller rejoindre Votre Majesté si elle avait fait une descente, comme on s'y attendait et comme on le désirait; mais la chose ayant manqué, à son grand regret, il fut obligé, à son retour, d'accepter les sceaux : ce qu'il n'avait fait, me dit-elle de sa part, que pour avoir les moyens de servir dorénavant Votre Majesté d'une manière plus utile. » (*Macpherson original papers*, tom. 1, pag. 480.)

« mens actuellement à Portsmouth, avec les deux « régimens de marine, doivent aller, sous les « ordres de Talmach, brûler le port de Brest et « détruire les vaisseaux de guerre qui s'y trou- « vent. Ce serait un grand avantage pour l'An- « gleterre; mais aucune considération ne pourra « jamais m'empêcher de vous communiquer ce « que je crois qu'il vous est utile de savoir. Faites « donc de cet avis l'usage que vous jugerez à « propos, vous y pouvez compter avec certi- « tude (1). » Le mauvais succès de cette entreprise prouva combien cet avis, que le Roi avait également reçu de lord Arran, avait été avantageux aux Français, et la méfiance que témoigne lord Churchill à l'égard de l'amiral Russel qui, selon toute apparence, trompait le Roi avec la permission du prince d'Orange, fait bien con-

(1) Marlborough continuait ainsi : « Mais je vous en conjure, pour votre propre intérêt, n'en faites part à personne qu'à la Reine et au porteur de cette lettre.

« Russel met demain à la voile avec quarante vaisseaux seulement, le reste de la flotte n'étant pas encore payé; mais on dit que le tout doit le suivre dans dix jours, ainsi que les troupes de terre. J'ai tâché, il y a quelque temps, de savoir la chose de l'amiral Russel; mais il me l'a toujours niée, quoiqu'il y ait plus de six semaines, j'en suis sûr, qu'il en est instruit : cela me donna mauvaise opinion des intentions de l'homme. Je serais bien aise d'apprendre que cette lettre vous ait été sûrement remise. » (*Macpherson original papers*, tom. 1, pag. 487.)

naître qu'à cette époque au moins il n'agissait pas dans les mêmes vues : mais comme de tels hommes sont toujours conduits par l'intérêt, on ne peut jamais compter sur eux qu'aussi long-temps que cet intérêt leur parle pour vous. Cependant celui-ci continua, tant que vécut Sa Majesté, à correspondre avec elle, sinon par lettres, au moins par messages; mais le prince d'Orange étant mort peu de temps après le Roi, il s'ouvrit pour lord Churchill une nouvelle carrière dans laquelle il étonna le monde de sa conduite et de sa fortune. Cependant il se prétendit toujours disposé à réparer en quelque sorte, envers le fils, ses infidélités passées à l'égard du père.

Tandis que le Roi était ainsi bercé par ses anciens ennemis d'assurances de service pour l'avenir, il avait le chagrin d'apprendre continuellement les souffrances et l'oppression de ses véritables amis. Ceux qui s'étaient hasardés à s'enrégimenter, à enrôler des hommes et acheter des armes dans l'attente du débarquement pour lequel le Roi s'était rendu à La Hogue, avaient échappé par miracle au ressentiment de l'usurpateur; car de plusieurs milliers d'individus entrés dans ce projet, il ne s'en trouva pas deux qui fussent tentés de faire leur fortune en trahissant tous les autres; il n'y eut donc personne de puni. Mais si le gouvernement n'avait pu trouver assez de témoins pour entamer des procès, il fut si bien

instruit de tout que cela le disposa à croire ensuite les contes même les plus absurdes qu'on pût lui faire contre ceux qui avaient pris part à ce projet. Deux ans après, quelques pauvres hères mourant de faim prétendirent qu'ils avaient à révéler un grand complot et s'entendirent pour composer une histoire au moins assez probable, invention très-fort pratiquée et encouragée à cette époque, où le gouvernement avait toujours à sa solde un grand nombre de ces sanguinaires instrumens de ses projets politiques. Ces gens-là donc accusèrent jusqu'à cent soixante personnes d'un projet de soulèvement en faveur du Roi, imputant à chacun en particulier quelque acte déclaré de ce qu'ils appelaient trahison. Les soupçons qu'avait déjà le gouvernement contre les accusés lui firent aisément ajouter foi à cette dénonciation, et la poursuite fut commencée avec beaucoup de chaleur et d'âpreté; mais quelques gentilshommes des comtés de Lancastre et de Chester ayant été pris et mis en jugement les premiers de tous, envoyèrent un ou deux de leurs amis se mêler parmi les témoins, sous prétexte d'appuyer l'accusation. Ils apprirent par ce moyen de quoi ils étaient accusés et se munirent de preuves incontestables, par lesquelles ils démontrèrent la fausseté des dépositions faites contre eux. Ainsi, malgré la rigueur dont on usa envers eux et plusieurs procédés illégaux employés dans leur

procès, ils s'en tirèrent et arrêtèrent les poursuites contre tout le reste. Il est probable que sans cela cette affaire eût laissé des traces sanglantes, car le gouvernement semblait disposé à se montrer sévère, et instruit d'ailleurs que ces gentilshommes travaillaient contre lui, se rendait moins difficile sur la confiance personnelle que pouvaient mériter les témoins produits à leur charge. Cela rendait l'affaire des accusés beaucoup plus mauvaise; car si une accusation mal fondée est facile à écarter lorsqu'on en a été prévenu, lorsqu'on n'est point instruit et préparé d'avance, il est beaucoup plus difficile de se défendre contre un faux témoin que contre un véritable; car on ne peut se munir de témoignages pour démentir une accusation qu'on ignore, et il est trop tard au moment du procès pour envoyer, à des distances éloignées, chercher des témoins qu'on puisse confronter à ceux qui ont été produits devant la cour.

Les dangers auxquels le Roi voyait qu'il exposait ses amis et le caractère implacable du prince d'Orange, le rendaient extrêmement circonspect à les engager dans de nouvelles tentatives. Ainsi, bien que la mort de la princesse d'Orange, arrivée peu de temps après, eût dû vraisemblablement produire un changement, Sa Majesté, dans cette occasion si favorable, ne fit aucun effort particulier, craignant d'un côté pour ses amis, et de l'autre ne désespérant pas que la mort de la princesse,

dont les droits prétendus avaient été la base de tout ce qui s'était fait, n'ébranlât et ne désorganisât le gouvernement et ne disposât l'Angleterre à rappeler celui qui pouvait seul assurer son repos sur un fondement inébranlable. Mais il s'aperçut que le temps avait endurci les peuples dans leur conduite criminelle, et il eut tout lieu de croire que la princesse de Danemarck, en dépit de ses récentes démonstrations de repentir, aimait mieux, malgré les mauvais procédés du prince d'Orange, lui permettre d'usurper ses droits que de laisser un père qui l'avait toujours chérie au-delà de l'expression se remettre en possession des siens (1). Ainsi tout ce que le Roi y gagna ce fut ce surcroît à ses chagrins de voir une fille qu'il aimait si tendrement, persévérer jusqu'à sa mort dans cet état insigne de désobéissance et de déloyauté, et d'entendre des flatteurs mercenaires exalter cette conduite comme la plus haute vertu et la peindre des plus brillantes couleurs. Ce fut au point que cet imbécile docteur Tennison, alors archevêque de Cantorbéry, dans sa froide oraison funèbre (2), prononcée beaucoup plutôt au diver-

(1) Guillaume, après la mort de sa femme, se réconcilia avec sa belle-sœur. Ce fut lord Sunderland qui opéra le raccommodement. Il fit donner à la princesse le palais de Saint-James et une partie des bijoux de la Reine.

(2) Dans la préface d'un discours qu'il a composé sur la

tissement qu'à l'édification de l'assistance, mit au nombre de ses premiers mérites d'avoir su, par de longs et pénibles combats, surmonter l'affection qu'elle devait à ses parens en faveur de ses devoirs envers sa religion et son pays; elle fut donc canonisée pour une sorte de parricide, pour avoir usurpé le trône de son père et l'avoir envoyé, ainsi que la Reine et le prince son frère, errer dans le monde en vagabonds, si la générosité d'un monarque voisin ne les eût reçus, soutenus et secourus dans le temps que leurs sujets et leurs enfans ne sentaient plus pour eux ni compassion ni fidélité.

Si quelque chose avait été capable de troubler la tranquillité que le Roi avait trouvée dans sa résignation, c'était ce qu'on vient de dire, surtout lorsqu'il sut que « sa pauvre fille était *tellement* dans l'erreur qu'elle avait déclaré à sa mort que sa conscience ne la troublait en rien, et que si elle avait fait quelque chose dont le monde pût la blâmer, c'était d'après l'avis des plus savans hommes de son église, et que c'était donc à eux

---

mort de la Reine, le docteur Fowler, évêque de Glocester, raconte que lorsqu'on l'avertit du danger où elle était, elle répondit : « J'ai appris des théologiens de notre Église combien il est dangereux de compter sur le repentir du lit de mort. Je n'en suis donc pas à commencer le grand ouvrage de me préparer à la mort, et, grâce à Dieu, je ne la crains pas. »

seuls à en répondre. Le Roi l'apprenant s'écria : « O misérables argumentations, si funestes à « celui qui trompe et à ceux qui se laissent « tromper ! » Elle découvrait ainsi, à ce qu'il semble, les craintes et les scrupules qui l'avaient agitée, mais n'en avait pas moins suivi aveuglément ces guides dont l'Ecriture nous enseigne la fin tragique ainsi que de ceux qui s'en laissent conduire.

Le prince d'Orange, voyant les peuples donner avec tant d'empressement dans toutes les mesures que lui dictaient son ambition et sa cruauté, ne se contenta pas de les avoir soustraits à l'obéissance du Roi, il refusa à Sa Majesté les priviléges appartenant à un prince étranger. Il paraît que le Roi avait accordé à plusieurs de ses sujets des commissions et des lettres de marque dans la forme usitée. Les Anglais en ayant pris quelques uns, le prince d'Orange ordonna qu'on fît le procès comme pirate à un certain Golding, porteur d'une lettre de marque du Roi. Un nommé, je crois, M. Oldish, jurisconsulte en grande réputation en Anglèterre, ayant déclaré qu'il était contre toute loi et contre toute justice de traiter comme voleurs ceux qui agissaient avec l'autorisation d'une tête couronnée, le prince d'Orange, peu accoutumé à se voir ainsi contrarié dans ses projets de vengeance, le renvoya de son emploi et mit à sa place un homme plus disposé à ac-

commoder ses doctrines aux vues de l'usurpateur. Ainsi, contre toutes les lois de Dieu et des nations, il souffrit une injuste mais glorieuse mort. Cependant l'iniquité sur laquelle reposait sa sentence adoucit à quelques égards son châtiment; car ceux des Anglais qui portaient des lettres de marque du roi de France furent pendus, eurent les entrailles arrachées et furent coupés en quartiers comme traîtres; tandis que Golding, dont la lettre de marque fut considérée comme nulle, fut seulement pendu comme pirate, sans qu'on y joignît les autres circonstances qui, bien qu'elles ajoutent peu de chose aux souffrances d'un mourant, sont regardées par la loi comme une addition à la peine.

Le mauvais succès qui accompagnait tous les efforts du Roi l'avait convaincu depuis long-temps que Dieu ne lui réservait pour se sanctifier d'autre voie que celle des souffrances; aussi les tentatives auxquelles il s'était livré en dernier lieu avaient eu pour motif les sollicitations de ses sujets et le désir de ne pas manquer à ce qu'il devait à son fils et à son peuple, plutôt qu'un désir véritable de reprendre dans le monde le rang qu'il y avait occupé; il cherchait, au contraire, bien plus qu'il ne les évitait, les humiliations qui ne tombaient que sur sa personne; et non content de l'abaissement où l'avait plongé la haine de ses ennemis, plus touché des erreurs en morale dont

il s'était rendu coupable, que des injures qu'on avait faites à sa réputation, il s'occupait beaucoup plus à faire pénitence des unes, qu'à repousser les autres. Il fit donc de Saint-Germain une espèce de solitude, et celle-là ne lui suffisant pas encore, il alla plusieurs fois chercher la retraite aux lieux où il la pouvait trouver dans la plus grande perfection.

Ce ne fut pas la curiosité seule, bien qu'elle eût pu avoir part à son premier voyage, qui l'engagea à aller à la Trappe, couvent de Bernardins réformés qui, vivant selon toute la rigueur des règles de leur très-sévère fondateur, montraient depuis quelque temps un exemple étonnant du degré d'austérité corporelle, de renoncement à soi-même et de perfection éminente où peuvent arriver, aidés de la grâce, les hommes occupés avec une ferveur chrétienne de la gloire de Dieu et du soin de leur salut. Un silence perpétuel, excepté lorsqu'ils chantent l'office divin, tient leur pensée d'autant plus continuellement fixée sur Dieu, qu'il n'est permis à leur langue de proférer autre chose que ses louanges; leur surprenante abstinence de viande, de poisson, d'œufs, de lait, de vin, enfin, de toute autre chose que des herbes, des racines et du cidre, met cette nombreuse communauté de religieux en état de vivre en quelque sorte du travail de ses mains et du produit d'un jardin; ces mor-

tifications, la manière de se vêtir de ces religieux, et ce qu'ils supportent de veilles, de travail, de froid, de chaud, joint à leur obéissance, à leur humilité et à leur assiduité à leur devoir, bien qu'ils soient presque continuellement malades, fit penser au Roi que ce devait être une véritable école de patience chrétienne. Il se résolut donc, malgré les railleries auxquelles il sentait que cela devait l'exposer, à y faire une retraite spirituelle dans le cours de la première année, après son retour d'Irlande, et les avantages qu'il en retira l'engagèrent à recommencer tous les ans, sans s'embarrasser de la censure des gens du monde, dont les jugemens rarement justes, et presque toujours mal fondés, doivent toujours être méprisés en des choses pareilles. Quoiqu'il semblât impossible d'élever ces pieux religieux à un plus haut degré de vertu, que celui auquel ils étaient déjà arrivés, ils avouèrent que c'était pour eux un nouveau motif de ferveur, que de voir un si grand prince se soumettre non-seulement à leurs longs offices, à leurs méditations, à leurs conférences spirituelles, mais même à leurs austérités corporelles; car, à moins que le Roi ne fût indisposé, il mangeait toujours au réfectoire, sans souffrir qu'on ajoutât au régime austère de la communauté, autre chose que des œufs. L'abbé de la Trappe ne put s'empêcher d'en exprimer son étonnement dans l'édifiante et

élégante lettre qu'il écrivit à ce sujet au maréchal de Bellefond.

C'était ainsi que le Roi employait son temps et ses pensées, lorsque vers le commencement de l'année 1696, réveillé par les sollicitations de ses amis d'Angleterre, il se laissa persuader de tenter encore une fois la fortune. Le royaume paraissait mieux disposé, et la conjoncture plus favorable qu'elle ne l'eût jamais été pour une pareille entreprise. On lui faisait dire continuellement d'Angleterre que le parlement commençait à se quereller avec l'usurpateur; que la fatigue d'une longue guerre et le poids des taxes avaient guéri le peuple de son aveuglement; qu'on commençait à s'apercevoir que le zèle apparent de tant de prétendus patriotes pour délivrer le royaume du papisme et de l'esclavage, et tous ces autres grands mots dont on avait quelque temps amusé le public, n'avaient eu d'autre objet que de débarrasser la nation de son argent, dont la plus grande partie avait été partagée entre eux. C'est pourquoi ils étaient beaucoup plus attentifs à écarter les hommes que les motifs de plaintes, et s'inquiétaient peu de savoir qui gagnait le plus à la guerre, de l'Angleterre, des alliés ou même des ennemis, tant qu'elle leur donnerait les moyens de plumer le peuple, et qu'ils jouiraient de places assez honorables et assez profitables pour les rendre insensibles à l'oppression sous laquelle gémissait la

nation. Les Anglais reconnaissaient pour la plupart combien le fardeau était inégalement réparti entre eux et les Hollandais, et voyaient que ceux-ci avaient trouvé moyen, en faisant le commerce avec leurs ennemis, de ne tirer que de la chaleur de ce feu qui réduisait les autres en cendres. Les Etats profitant d'une si bonne occasion d'épuiser l'argent de l'Angleterre, n'hésitaient point à laisser voir qu'ils voulaient quelque chose de plus que de consolider l'existence des Pays-Bas, et de borner les entreprises de l'Angleterre. Le prince d'Orange était au fait un facteur chargé de leurs intérêts, et ne les avait jamais si bien servis dans le temps qu'il était leur sujet, que depuis qu'il était devenu souverain, et qu'en faisant de la royauté la cheville ouvrière du stathoudérat, il transformait les trois royaumes en provinces des sept Provinces-Unies. La chose allait à ce point que les marchands anglais étaient forcés d'attendre pour faire partir leurs convois, que les Hollandais fussent prêts, et que toutes les lettres et avis passant par les mains de ceux-ci, ils étaient les premiers avertis des marchés avantageux. Les amis du Roi pensaient que cette partialité en faveur des étrangers, et l'oppression qu'on souffrait dans l'intérieur ramèneraient le peuple à la raison, et qu'il ne verrait pas impunément violer toutes les promesses qui lui avaient été faites, et son argent employé à corrompre ceux à qui était confié le pouvoir d'en

disposer. Le prince d'Orange n'aurait pas osé refuser tant de bills rédigés dans le sens de sa déclaration, et n'aurait pas parlé si hardiment qu'il l'avait fait dans ces occasions, s'il n'avait cru pouvoir prendre autorité sur des gens qu'il payait si bien. On savait aussi que plusieurs de ceux qui, trop confians dans la sincérité du prince d'Orange, s'étaient d'abord laissés trop facilement entraîner à le seconder, voyant maintenant combien il remplissait mal ses promesses, et reconnaissant les funestes conséquences de la révolution, se repentaient sincèrement d'avoir perdu la paix, l'abondance et les anciennes lois, et ne désiraient rien au monde autant que de voir le royaume délivré de la servitude des Hollandais, et de la perspective d'une guerre coûteuse, sanglante et interminable. La dernière réquisition sur les monnaies avait ajouté au malaise du peuple, toujours accompagné de mécontentement contre ses maîtres. Le Roi acquit donc la conviction qu'il était raisonnable de tenter un nouvel essai, d'autant plus qu'il trouva Sa Majesté Très-Chrétienne de la même opinion.

Mais, avant de commencer cette expédition, il éprouva quelque embarras à se déterminer sur les promesses que devait contenir sa déclaration (1), sur le nombre de troupes qu'il pou-

(1) Il y avait dans le cabinet de Jacques deux partis, les

vait et devait amener; car, jusque-là, presque tout ce qu'il avait fait et dit avait été blâmé, soit par un parti, soit par l'autre, soit même par ses amis. Il prit donc grand soin d'éviter autant qu'il était possible d'en choquer aucun, puisque tous, déclarés les uns contre les autres, se prétendaient tous en même temps de bonne volonté pour lui. Chacun de ces partis poussait dans un sens différent, avait des espérances diverses et des vues contraires, tandis que Sa Majesté était dans la nécessité de n'en épouser aucun de manière à en négliger ou éloigner d'autres. Les catholiques avaient peu de moyens, mais c'était ceux sur les-

---

composans et les *non-composans*; Middleton était à la tête des premiers, et Melford des autres. Les composans lui conseillaient d'offrir, dans sa déclaration, un pardon *général*, et voulaient qu'il ne rentrât qu'à certaines conditions. Les autres voulaient qu'on le reçût sans restrictions, et que plusieurs personnes fussent exceptées des promesses de pardon. Ces derniers étaient probablement les favoris de Jacques; cependant, pour plaire à l'autre parti, Melford fut renvoyé avec les apparences de la disgrâce, et eut ordre de quitter la cour. M. Caryll fut fait secrétaire d'État à sa place..... Melford déplaisait autant au ministère français qu'aux amis de Jacques en Angleterre. Middleton écrivait le 3 octobre 1694 de Fontainebleau à M. Caryll : « Je souhaite que lord Melford ne vienne pas cracher dans notre potage; car si les ministres pensent qu'il doive être instruit de ce qu'on a proposé, il ne faut plus y penser. (*Macpherson original papers*, tom. 1, pag. 494 et 497.)

quels il pouvait le plus compter; ses anciens amis de l'Eglise d'Angleterre parlaient depuis six ans sans rien faire, ses nouveaux amis les républicains ou les presbytériens avaient promis tout autant, et n'avaient pas agi davantage. Ces divers partis se haïssaient par accès, et par accès se consultaient ensemble. Jaloux les uns des autres, ils étaient toujours occupés à épier si le Roi ne favorisait pas l'un d'eux plus que les autres, et s'il avait le malheur de paraître se contredire dans ses différentes promesses, il en aliénait un sans se concilier l'autre; car la plupart de ceux qui cherchaient à négocier avec lui avaient beaucoup plus en vue leurs intérêts que celui du Roi, et beaucoup plus d'humeur contre le gouvernement existant que de goût pour le sien. Les autres ne voulaient pas que le Roi traitât en aucune manière. Ils craignaient qu'il ne suivît les principes du feu chancelier Hyde, négligeant ses véritables amis pour tout donner à ces amis prétendus qui, disaient-ils, abandonnent le gouvernement, comme les rats abandonnent un vaisseau lorsqu'ils le croient prêt à couler à fond. Ces gens-là répétaient au Roi qu'il ne devait songer à aucun traité, mais venir avec des forces capables d'accomplir la chose sans autre secours; qu'autrement il devait peu compter sur les promesses de ces gens-là, pas plus que dans la situation où il se trouvait, ils ne comptaient sur les siennes; car lorsque

Sa Majesté serait une fois en Angleterre, un acte de grâce ou un discours populaire feraient plus d'effet que n'en pourraient faire auparavant une quarantaine de promesses. On lui conseillait donc de s'en tenir autant qu'il le pourrait à des termes généraux, et de s'en référer ensuite des détails au parlement suivant; l'assurant, pour le repos de son esprit, qu'il pouvait promettre sans aucune crainte, que ses ennemis savaient aussi bien que lui ce qu'il pouvait ou non dire en conscience, et ce qu'il ne pouvait pas, et que, s'il allait trop loin sur un point, on ne manquerait pas de soupçonner quelque équivoque, ce qui ôterait toute confiance au reste de ses promesses.

Le comte de Middleton, alors seul secrétaire d'état, par l'éloignement de lord Melford, que le Roi, à la sollicitation de ses amis d'Angleterre, avait jugé à propos d'éloigner, pensait que le Roi devait, autant qu'il serait possible, s'en tenir aux termes de sa dernière déclaration, changeant seulement ce qu'il croirait ne pas pouvoir tenir en conscience, sans revenir sur le fond de ce qu'il avait promis. Il lui représentait que toute la nation anglaise se trouvait intéressée aux engagemens qu'il avait pris, et qu'ainsi il était obligé envers elle à les remplir, quoique ceux qui lui avaient demandé cette déclaration n'eussent pas de leur côté tenu leurs promesses; que la France ne pouvait lui fournir des secours ca-

pables d'accomplir seuls l'œuvre de la restauration, et que, pour armer en sa faveur des milliers d'hommes, qui autrement s'opposeraient à lui de tout leur pouvoir, il n'avait d'autre moyen que la promesse contenue dans sa dernière déclaration, de pardonner tout ce qui s'était passé, et de gouverner à l'avenir conformément aux lois. Quant au premier point, il observait que la conscience de Sa Majesté n'y pouvait être intéressée en aucune manière, et qu'après avoir une fois pardonné ce serait une cruauté que de se rétracter ; que la parole d'un prince est sacrée et la foi publique inviolable, surtout dans un cas comme celui-ci, où un honnête homme pouvait être exposé à se voir puni comme traître ; car on risquait, pour avoir payé les taxes, d'être considéré comme appui, complice et fauteur de la révolte : or, tous les Anglais les avaient payées depuis la révolution, et les plus fidèles avaient payé double. Quant à la difficulté qu'on faisait sur le dernier point, que cela pouvait emporter la nécessité d'élever le prince de Galles dans la religion protestante, il répondait que ceux qui avaient traité avec le Roi, ne l'avaient point exigé, et que puisque les serviteurs du prince ne prêtaient pas serment au Roi, ils ne tombaient point sous l'acte du test ; qu'ensuite, quant à la présence des catholiques à la cour, on n'y avait jamais pris garde, et cela n'avait jamais été compté parmi les prétendues infractions ; qu'il

n'était pas même douteux qu'on ne permît actuellement d'en employer un certain nombre, puisqu'on l'avait précédemment offert; qu'on ne s'était jamais plaint que Sa Majesté eût une chapelle; on comprenait que cela était nécessaire à un roi catholique, et on avait même regardé la manière dont le Roi avait établi la sienne comme une des actions les plus raisonnables de son règne, et celle qui avait excité le plus d'applaudissement, car sa sincérité et sa manière franche d'agir en cette occasion avaient donné toutes les assurances possibles de sa bonne foi dans tout le reste. Ce qu'on avait craint le plus, c'était le pouvoir de dispenser; cependant on ne croyait pas nécessaire de le lui retirer entièrement comme on avait fait au prince d'Orange, mais on croyait qu'il fallait le limiter d'avance, de manière à ce que le Roi ne pût dispenser du test: car autrement, si Sa Majesté promettait seulement en termes généraux de gouverner d'après les lois, et que le pouvoir de dispenser fût considéré comme une partie des lois, le peuple dirait que Sa Majesté étant autorisée à suspendre telle loi qu'il lui plairait, se trouverait avoir légalement le droit de gouverner sans lois : c'est là ce qu'ils appellent pouvoir arbitraire, et la chose du monde qu'ils craignent le plus. Lord Middleton ajoutait que la promesse de passer tous les bills qu'on lui présenterait ne s'entendait que des bills judiciaires et des

causes civiles; mais que cette promesse faite en termes généraux ramènerait beaucoup de gens à leur devoir, et que plus le Roi se fierait à son peuple, plus son peuple se fierait en lui, ainsi qu'on l'avait vu dans le temps de la reine Elisabeth.

Cette diversité d'opinions embarrassait fort le Roi, et il pensait que le meilleur moyen de ne choquer personne était de faire une déclaration aussi favorable aux libertés et à la religion du peuple qu'il croirait le pouvoir en conscience, mais de ne la répandre qu'après le débarquement; et comme ce débarquement n'eut pas lieu, la déclaration ne devint jamais publique, ou du moins, si elle ne put faire de bien, ne fit pas de mal, et échappa à la censure qui s'était exercée sur les autres.

L'entreprise étant à la fin résolue et la cour de France en étant d'accord, les troupes commencèrent à filer vers Dunkerque et Calais, où elles devaient s'embarquer. Le 28 février le Roi lui-même quitta Saint-Germain : la cour de France l'avait pressé de partir plus promptement qu'il ne comptait; cela donna trop tôt l'alarme, empêcha les partisans du Roi en Angleterre de faire, de leur côté, ce qu'ils devaient, et finit par ruiner tout le projet. Mais cette expédition, sans compter le mauvais succès qui lui fut commun avec toutes les autres, jeta encore sur le Roi le soupçon fâcheux d'avoir consenti à un projet

contre la vie du prince d'Orange, formé, à ce qu'il paraît, par quelques gentilshommes qui croyaient en cela le servir très-utilement. La première idée avait été de le surprendre et d'enlever le prince pour le conduire en France; mais, trouvant qu'il n'y avait pas moyen d'exécuter la chose si l'on se faisait scrupule de le tuer, ils en vinrent par degrés à la résolution de l'attaquer, lorsqu'il reviendrait de Hamptoncourt ou de la chasse, et s'ils ne trouvaient pas moyen de l'avoir vivant de ne point hésiter à s'en défaire. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point, dans l'état des choses, un tel projet s'accordait ou non avec les règles de la conscience et de l'honneur, ni d'adopter ou réfuter les argumens d'un certain traité publié du temps de Cromwell, sous le titre de *tuer n'est pas assassiner;* car comme le Roi n'avait été nullement instruit de ce projet, n'avait donné ni commissions aux personnes ni approbation à la chose, Sa Majesté n'a eu d'autre part à cette affaire que d'en avoir souffert, sans le mériter, et dans sa réputation et dans ses intérêts. Ces infortunés gentilshommes comprenant mal d'un côté les paroles qu'on leur avait fait passer, et de l'autre se laissant trop aller à leur zèle, la plupart d'entre eux perdirent la vie, fournirent aux ennemis du Roi une occasion de renouveler leurs calomnies contre lui, et rattachèrent plus que jamais aux

intérêts du prince d'Orange le peuple et le parlement qui commençaient à s'en détacher. L'effet fut tel que plusieurs soupçonnèrent le prince d'avoir été derrière toute cette affaire. Il est certain que personne n'en tira plus d'avantage que lui. Il est au moins probable que Crosby, principal auteur du projet, avait été employé par le prince d'Orange à tâcher d'y faire consentir Sa Majesté. Cet homme avait d'abord été envoyé à Saint-Germain par les amis du Roi. Arrêté à son retour en Angleterre, aussitôt qu'il fut sorti de prison, bien que seulement sous caution, il revint à Saint-Germain et pressa vivement le Roi de lui accorder une commission pour s'emparer du prince d'Orange. Sa Majesté le refusa positivement; ce qui ne l'empêcha pas, lorsqu'il fut retourné en Angleterre, de lui récrire sur le même sujet. Le Roi ne voulut répondre autre chose si ce n'est qu'il pensait qu'il était fou, et de ce moment tint sa fidélité pour très-suspecte; car il n'était pas naturel d'imaginer, s'il n'avait pas été gagné par le prince d'Orange, qu'après avoir été mis en prison et avoir subi un procès où il allait de sa vie, il se hasardât encore, sous caution, à tenter un nouveau voyage, et dans un but si téméraire. Il n'était pas vraisemblable non plus que son procès eût tourné si doucement et si favorablement pour lui, s'il ne se fût engagé

d'avance à quelque service digne de cette indulgence inaccoutumée.

La commission, donnée par le Roi à sir Georges Berkley et aux autres, avait pour objet l'insurrection générale des jacobites, qu'il croyait devoir se déclarer aussitôt qu'il paraîtrait sur la côte de France avec le nombre de troupes convenu; la cour de France croyait la même chose et avait ordonné à ses troupes de ne se point embarquer jusqu'à ce qu'on eût des nouvelles de l'insurrection. Mais les amis du Roi, ainsi que Sa Majesté l'a su depuis, avaient compris que le Roi débarquerait d'abord; en sorte qu'on attendait des deux côtés que l'autre donnât le branle, et qu'il y avait tout lieu de croire que l'entreprise se réduirait à rien. Alors quelques personnes crurent pouvoir étendre le sens de certaines expressions contenues dans la commission qu'avait donnée le Roi pour autoriser à prendre les armes contre le prince d'Orange et à l'attaquer dans ses quartiers d'hiver, et dont le sens était qu'on pouvait l'attaquer par surprise et dans un moment où il ne serait accompagné que de sa garde ordinaire. Mais pour faire mieux connaître la source de ces différentes méprises, il est nécessaire de remonter à l'origine de la chose.

« Le Roi fut informé au commencement de l'année 1696 que les affaires du prince d'Orange

prenaient un aspect moins favorable; que le parlement nouvellement composé ne répondait pas à son attente, mais se montrait récalcitrant en plusieurs points, et que malgré le nombre de personnes attachées à sa maison, d'officiers de son armée, d'hommes dans sa dépendance et recevant de lui des pensions, qu'il avait fait entrer dans la chambre des communes pour dominer ses dispositions turbulentes, le parti national avait pris le dessus, et lui donnait tant de trouble et de chagrin, que lord Sunderland et d'autres qui lui avaient conseillé, et enfin persuadé de dissoudre l'ancien parlement, commençaient à perdre sa faveur et à être mal vus. Les amis du Roi, connus sous le nom de jacobites, que leur donnait le parti national et qu'on avait généralement adopté pour les distinguer, jugèrent que l'occasion était venue de souffler le feu autant qu'il serait en leur pouvoir, et, malgré toutes leurs déconvenues et la négligence avec laquelle il leur paraissait que Sa Majesté Très-Chrétienne avait laissé échapper plusieurs bonnes occasions, ils reprirent courage et sollicitèrent vivement des troupes et des vaisseaux pour le commencement du printemps, afin de les mettre en état de saisir les occasions favorables qui pouvaient se présenter. Au lieu que jusqu'alors ils avaient toujours insisté pour qu'on leur envoyât au moins vingt-cinq ou trente mille hommes, ils n'en de-

mandaient cette fois que dix ou douze, avec lesquels le Roi devait débarquer aussi près de Londres qu'il lui serait possible. Ils ne doutaient pas que ce nombre ne fût suffisant pour le mettre en état de recouvrer son royaume; car il n'y avait pas alors plus de quatorze mille hommes de troupes régulières en Angleterre; de sorte que le prince d'Orange ne pouvait dans l'espace de quinze jours en rassembler plus de six mille dans le voisinage de Londres, en quoi faisant, il laisserait le pays entièrement dégarni de troupes et libre par conséquent de se soulever, s'il en avait envie. Ils savaient qu'il y avait dans ces troupes beaucoup d'officiers et de soldats bien disposés, et qui dès qu'ils auraient la certitude que le Roi serait débarqué, viendraient sur-le-champ le rejoindre, et que si une fois les sujets du prince d'Orange commençaient à l'abandonner, le torrent tournerait avec autant de violence en faveur du Roi qu'il avait tourné précédemment en faveur du prince, et que les partisans du Roi s'accroîtraient dans la même proportion qu'on les avait vus diminuer. Il y avait parmi les jacobites quelques hommes très-prudens dont les espérances sur ce point étaient telles qu'ils écrivaient au Roi que, bien qu'ils n'osassent lui conseiller de venir seul et sans troupes, ils étaient cependant persuadés que, si Sa Majesté pouvait seulement arriver à Londres ou dans quelque

autre ville considérable du royaume, la plus grande partie de la nation se souleverait pour le remettre sur le trône. Le Roi donnait de temps à autre à Sa Majesté Très-Chrétienne communication des avis qui lui parvenaient; ce qui à la fin l'encouragea tellement à tenter une nouvelle entreprise qu'elle résolut d'accorder les troupes qu'on lui demandait, et donna ordre de préparer tout ce qui était nécessaire pour faire une descente à la fin de février (nouveau style). Cependant elle demandait toujours que les amis du Roi commençassent par se soulever et se mettre en possession de quelque ville considérable, ou du moins par se réunir sur quelque point assez fort pour leur donner la possibilité de s'y défendre jusqu'à ce que le Roi pût venir à leur secours.

« Sur quoi le duc de Berwick fut envoyé pour se mettre à leur tête dans le cas où on pourrait leur persuader de se soulever d'abord, et vers le même temps plusieurs officiers et autres qui avaient servi en France demandèrent la permission de rentrer en Angleterre et en Ecosse pour des affaires particulières; parmi eux se trouvaient plusieurs gentilshommes qui avaient été autrefois dans les gardes et s'ennuyaient de servir maintenant comme simples soldats. On autorisa ceux qui ne purent obtenir du gouvernement d'Angleterre la permission d'y rentrer, à employer la voie des contrebandiers et tous

les autres moyens secrets qu'ils pourraient se procurer ; et comme c'était pour la plupart des hommes expérimentés, ils eurent ordre de se joindre à quiconque se soulèverait et se déclarerait pour le Roi.

« Le duc de Berwick, en arrivant à Londres, ne vit qu'un ou deux de ceux en qui le Roi pouvait avoir le plus de confiance. Il les chargea de conférer avec les plus considérables d'entre les jacobites et de leur proposer de se soulever d'abord; les assurant que le Roi viendrait en personne les soutenir avec douze mille hommes qui étaient prêts à Calais ainsi que les vaisseaux de transport, et s'embarqueraient aussitôt qu'on apprendrait qu'ils s'étaient déclarés; mais ils répondirent que dans l'état des choses il leur était impossible de se soulever avant que le Roi fût débarqué; car si après qu'ils auraient pris les armes, les vaisseaux ennemis s'opposaient à la descente, ils seraient certainement taillés en pièces, et par conséquent perdus pour le Roi; mais que dès qu'il aurait mis le pied sur le rivage, ils courraient aussitôt aux armes dans leurs différens comtés et viendraient le rejoindre sans délai.

« La réponse était si raisonnable qu'il n'y avait pas moyen d'y répliquer. Et au fait on aurait pu s'y attendre ; mais l'idée qu'avait eue le Roi de leur faire cette proposition venait d'une méprise dans laquelle il était tombé lors de son premier

entretien avec M. Powell, envoyé par les principaux d'entre les jacobites pour lui rendre compte de l'état de l'Angleterre, et lui faire comprendre que le Roi pouvait raisonnablement se hasarder à débarquer avec le nombre de troupes dont on a parlé.

« Il était arrivé à Saint-Germain vers la fin de janvier ou le commencement de février. Dans la première conversation qu'avait eue le Roi avec lui en présence de la Reine, il avait tellement insisté pour qu'on entreprît sur-le-champ quelque chose et parlait avec tant de chaleur, que le Roi et la Reine comprirent, d'après ses discours, que les jacobites offraient de se soulever de suite si le Roi était seulement prêt à s'embarquer. Sa Majesté n'ayant pas le loisir de demeurer assez longtemps avec lui dans ce moment pour entrer en explication, le pria de mettre par écrit la substance de ce qu'il lui avait dit, pour le communiquer à Sa Majesté Très-Chrétienne; mais comme il arriva que les deux Rois se virent avant que cet écrit eût été remis à Sa Majesté, elle rendit compte en peu de mots au roi de France d'un aperçu de ce qui s'était passé et l'assura que l'Angleterre était prête à se soulever au premier signal. Quelques jours après, M. Powell ayant remis son écrit au Roi, Sa Majesté s'aperçut de son erreur : cependant on ne jugea pas à propos de démentir ce qui avait été dit;

précédemment à Sa Majesté Très-Chrétienne; on eût craint d'alarmer par là le ministère et de retarder au moins, si ce n'est même d'empêcher tout-à-fait les préparatifs. Le Roi se flattait que les mésintelligences augmenteraient entre le Roi et le prince d'Orange, et pourraient fournir une occasion si favorable qu'elle engagerait la France à faire partir le Roi sans attendre l'insurrection. Les préparatifs avançaient avec tant de célérité et Sa Majesté Très-Chrétienne avait été si bien obéie par M. de Pontchartrain dans ce qui tenait au département de la marine, et par M. de Barbesieux relativement aux troupes de débarquement, que tout fut prêt à la fin de février comme il avait été ordonné; mais quoiqu'on observât le plus grand secret, il n'était guère possible d'équiper et d'assembler, même en différens ports, trois ou quatre cents bâtimens, grands ou petits, sans faire quelque espèce de bruit. Les Hollandais en conçurent de l'inquiétude, et comme ils avaient appris par leurs espions qu'on réunissait vers la côte plus de troupes que de coutume, ils envoyèrent des troupes en Zélande, pensant que les Français pouvaient avoir des projets sur quelqu'une de ces îles. Ils ne soupçonnèrent aucun dessein sur l'Angleterre jusqu'au moment où ils apprirent que le Roi était parti pour Calais. Sa Majesté Très-Chrétienne crut ce départ nécessaire, parce que tous les vaisseaux de transport avaient

déjà mis à la voile des différens ports où ils étaient équipés, et devaient être rendus à Calais le 25 février. Ce jour-là même, Sa Majesté Très-Chrétienne envoya au Roi M. de Pontchartrain pour lui faire savoir qu'elle croyait que le secret ne pouvait être gardé plus long-temps, et que si le Roi en était d'avis, elle croyait qu'il ferait bien de se rendre sur la côte, mais sans faire embarquer personne que les jacobites ne se fussent soulevés en Angleterre. M. de Pontchartrain ajouta que le jour suivant Sa Majesté Très-Chrétienne viendrait elle-même à Saint-Germain prendre les dernières mesures relativement à cette affaire. Elle y vint en effet, répéta ce qu'avait dit son ministre, et, regardant toujours comme convenu que le soulèvement serait commencé à l'époque où le Roi arriverait à Calais, le pressa de se mettre en route sur-le-champ. Le Roi ne se souciait guère d'entreprendre ce voyage avant d'avoir des nouvelles du duc de Berwick, qui n'était parti que depuis quinze jours; mais ne jugeant pas à propos, pour certaines raisons, de dire au roi de France pourquoi il avait envoyé le duc en Angleterre, il consentit à partir, se mit en effet en route deux jours après, et arriva le 2 mars à Calais.

« Le 28 février, jour où Sa Majesté avait quitté Saint-Germain, elle rencontra à Saint-Denis un des domestiques du duc de Berwick, porteur d'une lettre de son maître au comte de Middleton,

pour lui apprendre qu'il était revenu, mais que sa chaise ayant cassé à Clermont, il était obligé d'attendre qu'elle fût raccommodée; il lui disait qu'il viendrait ensuite le plus promptement qu'il le pourrait pour instruire le Roi du succès de sa négociation; mais, d'après quelques expressions de sa lettre, il était clair qu'elle n'avait pas réussi. Le Roi hésita s'il retournerait à Saint-Germain ou poursuivrait sa route; mais enfin il se détermina à la continuer et à écrire de Saint-Denis à Sa Majesté Très-Chrétienne pour lui rendre compte de ce qu'il savait, lui promettant plus de détails lorsqu'il aurait vu le duc de Berwick. Il le vit le soir même à Clermont, et après avoir appris de lui où en étaient les choses en Angleterre et la raison qui l'avait fait repartir si précipitamment (1), Sa Majesté l'envoya au roi de France et continua sa route vers Calais. »

Ce fut un grand malheur pour le Roi que Sa Majesté Très-Chrétienne n'eût pas su dès le commencement les choses comme elles étaient, et que le Roi n'eût osé la désabuser dans la crainte que les ministres, toujours opposés à ces expéditions, ne rompissent toutes les mesures sans même avoir rien tenté. Il espérait toujours que

(1) Dalrymple dit, tom. 3, pag. 77, que le duc de Berwick était parti pour éviter que sa réputation ne fût compromise dans des projets d'assassinat qu'il ne pouvait approuver.

quelque événement lui donnerait l'occasion de demander qu'on fît embarquer les troupes sans plus attendre, et ce fut pour cette raison qu'il continua son voyage vers Calais; mais il n'y fut pas plutôt arrivé que, selon son bonheur ordinaire, il trouva toutes ses espérances déjouées. Il apprit que plusieurs gentilshommes avaient été arrêtés pour une tentative contre la vie du prince d'Orange, et que cela avait élevé dans le royaume une telle fermentation, qu'il n'y avait pas moyen que les jacobites songeassent à se soulever et encore moins que le Roi songeât à débarquer, les Français l'eussent-ils voulu; mais, outre qu'ils n'étaient nullement disposés à risquer leurs troupes, on a dit depuis que tout ce projet n'avait été de leur part qu'une feinte pour amuser les Anglais et se donner le temps de réunir leur flotte.

Le Roi vit avec un redoublement de chagrin son projet rompu, ses espérances détruites et ses amis perdus par leur imprudence à agir sans son consentement et contre ses avis; car il avait été, comme on l'a dit, long-temps sollicité d'autoriser des tentatives de cette nature et l'avait toujours refusé. « Vers la fin de l'année 1693, un homme nouvellement arrivé d'Angleterre avait proposé au Roi d'enlever le prince d'Orange et d'exciter un soulèvement à Londres et aux environs; mais Sa Majesté n'avait pas voulu y entendre, regardant le projet comme impraticable et trop dangereux

pour ses amis, dans un moment où il ne se voyait aucun moyen de les soutenir. La même chose fut quelque temps après proposée de nouveau et de nouveau rejetée (1). Cependant, au commencement de l'année 1695, la proposition fut renouvelée une troisième fois, comme on l'a déjà dit, par un nommé Crosby ou Clench, envoyé, disait-il, par des gens bien intentionnés pour le Roi, bien que ce ne fût pas de ceux avec lesquels il avait été jusqu'alors en correspondance, et qui se croyant assurés de pouvoir enlever le prince d'Orange et de l'emmener ensuite hors d'Angleterre, désiraient un ordre de Sa Majesté pour

---

(1) Macpherson, t. 1, p. 561, rapporte la lettre suivante du comte de Middleton au marquis de Torcy relativement à une de ces propositions. « Il est arrivé ici un Anglais qui « se fait nommer Vane; il n'a ni passeport, ni recomman- « dation, et personne ici ne le connaît. Ce drôle a eu l'im « pudence de me proposer d'assassiner le prince d'Orange; « et comme j'ai rejeté avec horreur sa proposition, la con- « versation a fini là; mais lorsque j'en ai rendu compte au « Roi mon maître, il en a parlé au comte de Druis afin « qu'on s'empare de cet homme, de peur qu'il ne parvienne « à s'échapper avant qu'on ait reçu les ordres du Roi sur son « compte. C'est pourquoi le roi d'Angleterre vous prie d'in- « former sur-le-champ Sa Majesté de cette aventure. Il « pense que ce Vane doit être mis en lieu de sûreté, mais « d'ailleurs bien traité; car nous n'avons pas moyen d'é- « claircir d'une manière évidente s'il a été poussé à cela par « nos ennemis ou seulement par un zèle imprudent. »

les y autoriser. Le Roi le refusa de nouveau, lui défendit de se mêler de rien de pareil, et lui dit même qu'il ne voulait plus qu'il en fût question lorsqu'il retournerait en Angleterre, ce qui devait être bientôt parce qu'il n'était en liberté que sous caution; mais, malgré cette injonction, Crosby attira qui il put dans son projet, et eut même l'imprudence et l'insolence d'encourager les gens de sa coterie à se préparer, les assurant qu'on leur enverrait bientôt un ordre : de plus ayant trouvé moyen de s'accointer à quelques hommes de l'autre coterie, tels que MM. George Porter, Goodman, sir William Perkins et Charnock, il les engagea à se joindre à lui; et pour obtenir plus de confiance et se donner plus d'importance, les assura également qu'il allait bientôt recevoir un ordre pour l'exécution de la chose. Quelques uns refusèrent de le croire, mais d'autres plus crédules et plus zélés firent retenir un bâtiment. Cependant M. Charnock, doutant de la vérité de ce qu'avait avancé Crosby, écrivit pour s'en informer, et eut la certitude qu'il n'en était rien; de manière que sa coterie se retira entièrement du projet. Cependant sir George Berkley étant arrivé secrètement à Londres, chargé, ainsi que plusieurs autres, de pouvoirs qui l'autorisaient à prendre les armes et à se mettre à la tête de l'insurrection, on lui proposa l'ancien projet; il paraît qu'il l'accepta et se prépara à

attaquer le prince d'Orange, à la tête de quarante chevaux, lorsqu'il irait chasser à Richemont ou en reviendrait. Sa commission ne l'autorisait à rien de pareil; » mais pour mettre en lumière, d'une manière incontestable, tous les détails de cette tentative qui a fait tant de bruit dans le monde, il est nécessaire d'insérer ici la relation écrite de la main de sir George Berkley.

« En novembre 1695, le Roi m'ayant fait appeler dans son cabinet, voulut bien me dire « qu'il était résolu de faire, dans le courant de « l'hiver suivant, une nouvelle tentative pour « rentrer dans son royaume; que ses amis, en « Angleterre, l'avaient convaincu que les dispositions étaient très-favorables et le moment « propice, mais que les troupes que le roi de « France était en état d'envoyer, ne suffiraient « pas sans le secours de ses propres sujets; que « plusieurs d'entre eux avaient promis de se soulever; particulièrement à Londres et dans les « environs; mais qu'il leur faudrait des officiers « qui eussent quelque expérience de la guerre. « Le Roi me dit donc qu'il avait le projet de m'envoyer secrètement à Londres quelque temps « d'avance, pour m'entendre avec ses amis et afin « que nous prissions de concert les mesures nécessaires pour que tout fût prêt à se soulever « aussitôt qu'on en serait averti. Le Roi ajouta « qu'il enverrait, pour commander ces levées

« sans expérience, un certain nombre d'officiers
« avec injonction de suivre les ordres qu'ils re-
« cevraient de moi.

« Avant que je quittasse Saint-Germain, le Roi
« me donna une commission qui m'autorisait, moi
« et tous ceux qui se joindraient à moi pour com-
« battre en sa faveur, à prendre les armes et à
« nous mettre en guerre contre le prince d'Orange
« et tous ses adhérens. Cette commission était
« exactement conçue dans les termes suivans:

« Jacques roi, tels étant notre volonté et plai-
« sir, nous faisons passer, par la présente à nos
« affectionnés sujets, pleine autorisation, injonc-
« tion absolue et commandement exprès, de
« prendre les armes et d'entrer en guerre contre
« le prince d'Orange, usurpateur de notre trône,
« et contre tous ses adhérens; et dans cette vue
« de saisir, pour notre usage, tous les forts, villes
« ou lieux fortifiés, dans toute l'étendue de nos
« états d'Angleterre, afin de se mettre en état de
« nous servir et de faire contre le prince d'O-
« range et ses adhérens tous les actes d'hostilité
« qui seront reconnus les plus utiles pour notre
« service, regardant ce moyen comme le plus
« juste et le plus efficace pour effectuer notre res-
« tauration et leur délivrance: et nous leur assu-
« rons ici le pardon et indemnité de tout ce qu'ils
« auront fait ainsi en obéissance de notre royal
« commandement. Donné à notre cour de Saint-

« Germain-en-Laye, le 27 décembre 1695. »
« Je partis ce même jour de Saint-Germain,
« accompagné seulement du major Holmes, et
« j'arrivai à Londres le 27 (vieux style) (1).
« Peu de temps après mon arrivée, j'y fis con-
« naissance avec M. Charnock, qui dès notre pre-
« mière rencontre se plaignit à moi de ce que Sa
« Majesté n'avait voulu jamais leur permettre
« d'exécuter un projet qu'il avait entrepris avec
« quelques autres, et qui aurait indubitablement
« favorisé son retour.
« Peu de temps après M. Charnock me fit faire
« connaissance avec sir William Perkins qui était
« entré dans tous ses projets. Ils me les firent
« connaître, et m'assurèrent qu'il ne leur man-
« quait pour les mener à bien que la permis-
« sion de Sa Majesté. Leur intention était de réu-
« nir une petite troupe, et de s'en servir pour
« attaquer le prince d'Orange. J'approuvai fort
« la chose, dans le cas où elle pourrait être
« conduite avec le secret et l'habileté néces-
« saires à une chose de cette importance. Je leur
« demandai donc s'il serait possible de trou-
« ver un nombre suffisant de braves gens capa-
« bles d'entreprendre une action courageuse sans
« s'informer de ce que c'était. Je présentai les

(1) C'est-à-dire style anglais. Il était parti le 17, suivant le style français, c'est-à-dire dix jours auparavant.

« autres objections qui me vinrent à l'esprit, et « ils m'assurèrent qu'ils connaissaient plusieurs « hommes de leur opinion, qui seraient très-aises « de saisir toutes les occasions qu'on leûr offrirait « de servir le Roi au dernier péril de leur vie.

« Il me parut que la commission que j'avais « reçue de Sa Majesté, pour faire la guerre au « prince d'Orange, m'autorisait suffisamment à « m'associer à eux pour attaquer le prince d'O- « range, lorsqu'il serait environné de ses gardes. « Je leur montrai donc cette commission, dont « ils furent tous contens; mais ils me dirent qu'il « fallait absolument que je visse M. Porter, qui « logeait dans la même maison qu'eux, et était « instruit de tous leurs projets. Je fus quelque « temps sans vouloir y consentir, non que je me « méfiasse de son loyalisme, mais j'avais entendu « dire qu'il était fort adonné à la boisson et fort « indiscret, ce qui rendait impossible de se fier « à lui, dans une chose de cette importance. Ils « me dirent que leur vie leur était aussi chère « que pouvait me l'être la mienne, et que s'il « eût été tel qu'on me l'avait représenté ils n'au- « raient jamais eu rien de commun avec lui. A la « fin, je me fis conduire par le major Holmes à « la demeure de M. Porter, qui gardait le lit « depuis quelque temps. Nous ne parlâmes cette « fois de rien d'important; mais je les vis bientôt « après tous les trois ensemble, et ces réunions

« se renouvelèrent ensuite très-fréquemment.
« Vers ce même temps le capitaine Knightly,
« qui avait entendu parler de moi, désirant fort
« me voir, j'eus rendez-vous avec lui et le capi-
« taine Hungate. Le capitaine Knigthly me dit
« que lui et quelques autres avaient le projet de
« former une troupe pour attaquer le prince d'O-
« range, et que lui et Durance, brave partisan,
« avaient vu plusieurs fois le terrain qu'ils trou-
« vaient propre à l'exécution de leur projet. Il dé-
« sira que je visse Durance : je le vis en effet pour
« tâcher de reconnaître ce qu'on pouvait attendre
« de lui ; ensuite nous allâmes visiter le terrain :
« c'était une maison de chasse tenue par un nommé
« M. Latten, et où le prince allait souvent chasser.
« On me proposa de nous y mettre en embuscade;
« mais je n'approuvai pas leur projet, non que
« l'endroit ne me parût bien choisi, mais je leur
« représentai qu'il fallait que nos gens s'y plaças-
« sent durant la nuit, et que si le prince d'Orange
« ne venait pas, ils seraient obligés d'y demeurer
« jusqu'à la nuit suivante, et seraient alors né-
« cessairement découverts par les gardiens ; et que
« si le projet manquait, il se trouverait vingt per-
« sonnes dans le secret.

« J'avais su plusieurs fois de bonne part, qu'un
« capitaine Fischer, demeurant à Westminster,
« dans Kingstreet, avait fait à différentes reprises
« de grandes propositions de lever des hommes

« pour le service du Roi dans le cas où l'on croirait
« pouvoir agir. Je pensai qu'il n'y aurait pas de
« mal que je le visse, espérant qu'il ne me re-
« connaîtrait pas sous mon déguisement; mais
« ses propositions me parurent si extravagantes
« qu'elles me mirent en méfiance. Il me proposa
« d'attaquer le prince d'Orange entre les deux
« portes, au moment où il passerait de Hyde-
« Park au parc Saint-James; c'est-à-dire qu'une
« troupe devait attaquer la voiture aussitôt qu'elle
« aurait passé la porte, tandis qu'une autre ferme-
« rait la porte pour empêcher les gardes de venir
« au secours. J'avoue que si le prince eût passé
« la nuit, cela n'eût pas été difficile; mais pen-
« dant le jour, il n'y avait pas moyen d'y songer.
« Le capitaine Fischer me dit que si on entre-
« prenait la chose, il s'engageait à tuer un des
« chevaux de la voiture, dût-il y perdre la vie.
« Il me fit encore plusieurs autres propositions.
« Cependant je ne lui dis rien de mon projet; je
« le priai seulement de m'avertir quand le prince
« irait à la chasse, disant avoir envie de le voir
« chasser. Il me le promit, et en conséquence
« me fit dire le jour où il devait y aller. Il me
« fit savoir ensuite qu'il avait changé de projet,
« ajoutant qu'on avait remarqué à Kensington
« un homme qu'on soupçonnait être un espion : je
« crois que c'était Durance que j'avais chargé,
« ainsi qu'un autre, de m'informer de ce qu'il

« pourrait apprendre de cette cour; car aussitôt
« après mon arrivée à Londres je m'étais occupé
« de savoir quels étaient les jours de conseil du
« prince et ses jours de repos, et ce qu'il avait de
« gardes autour de lui quand il sortait. Mais depuis
« le moment où tout fut prêt pour l'accomplisse-
« ment de notre projet, je n'ai jamais su qu'il fût
« sorti la nuit, ni qu'il fût allé à la chasse.

« Une fois engagé dans cette affaire, je me ré-
« solus de tenter les moyens d'en venir à bout;
« mais je ne pus découvrir d'autre occasion de
« rencontrer le prince que lorsqu'il irait à la
« chasse. J'allai avec le major Holmes à Ken-
« sington, et dans tous les lieux des environs de
« Londres où le prince avait coutume d'aller, afin
« de reconnaître le terrain et de m'en former une
« idée d'avance dans le cas où l'occasion s'offrirait;
« mais je ne vis pas d'endroit plus propre à l'exé-
« cution de notre projet, que Totnam-Green; ce
« fut donc à celui-ci que nous nous arrêtâmes.

« Sir William Perkins devait nous envoyer
« cinq hommes bien montés, mais sans y venir
« lui-même. M. Porter et Charnock devaient y
« venir chacun avec le même nombre d'hommes.
« Ils m'avaient donné leur parole d'honneur de
« ne me nommer à aucun de ceux qu'ils enga-
« geaient dans cette affaire; mais je devais avoir
« la liste de leurs noms, afin de ne pas être ex-
« posé à prendre les mêmes, car je devais aussi

« en fournir cinq pour compléter le nombre de « vingt. Ils m'avaient également promis de ne « faire connaître notre projet à aucun de leurs « gens; mais ils devaient leur dire seulement « qu'il y avait une action courageuse à entre-« prendre pour le service du Roi.

« Tout convenu, je donnai au major Holmes « et à Charnock de l'argent pour m'acheter vingt « chevaux et les harnais. Ce qu'ils firent en peu « de jours. Les hommes étaient prêts, et la plu-« part recevaient une paie. J'avais la liste de leurs « demeures, et ils devaient être prêts au moment « où on les demanderait. Ils ne devaient pas même « savoir que j'avais des chevaux pour eux, jus-« qu'au moment où ils seraient prêts à les mon-« ter, et dans cette vue on tenait les chevaux en « différentes écuries.

« Un matin on vint me dire que le prince d'O-« range devait certainement aller à la chasse, et « que son cuisinier était déjà parti. M. Charnock « avait eu le même avis, et me fit dire qu'il était « prêt; alors je pris une voiture pour aller voir « si M. Porter l'était aussi : il avait quitté le « Strand où il logeait pour aller demeurer à « Berry-Street, près de Saint-James. Je lui dis « l'avis que j'avais reçu de Kensington, et dési-« rai savoir si lui et ses gens seraient prêts pour « l'après-midi. Il me dit qu'ils le seraient, mais « me parut fort préoccupé de quelque chose, et

« me dit que si le prince n'allait pas à la chasse « dans l'après-midi, il s'en irait à la campagne. « Je lui dis que je me croyais certain qu'il irait, « mais que j'en saurais davantage quand je serais « retourné chez moi et que je l'en instruirais. On « me fit dire que le prince d'Orange montait en « voiture, et qu'on croyait qu'il allait à la mai- « son de chasse, tenue par M. Latten, et qui se « trouve située en face de Brainford, de l'autre « côté de la Tamise.

« Ces messieurs étaient prêts et devaient se « séparer, pendant l'après-midi, de manière à « n'être pas plus de deux ou trois ensemble. Une « moitié devait se rendre à Brainford aux tavernes « ou auberges qui auraient été désignées; le reste « devait être à Totnam-Green de la même ma- « nière. Ceux de Brainford devaient observer le « moment où le prince entrerait dans le bateau, « et alors revenir sur leurs pas, de manière à « ce que les deux derniers eussent toujours l'œil « sur la voiture. Ceux de Totnam-Green devaient, « aussitôt qu'ils verraient paraître ceux de Brain- « ford, se joindre à eux.

« La route de Brainford, avant d'entrer à « Totnam-Green, est un peu resserrée des deux « côtés entre des haies et des fossés, de sorte « qu'un carrosse à six chevaux ne peut aisément « y tourner au moins sur-le-champ, et à l'en- « trée de la prairie se trouvent quelques brous-

« sailles, derrière lesquelles il est aisé de se « placer, de manière à ce que ceux qui viennent « de Brainford ne puissent vous voir qu'ils ne « soient arrivés sur vous. C'était là que nous de- « vions nous réunir, sans permettre à aucun de « nous d'aller du côté de Brainford, de peur de « nous faire remarquer. De trente-cinq hommes « que nous étions, car le nombre avait été porté « jusques-là, huit étaient chargés du prince, et « le reste devait s'occuper des gardes. On vint « me donner avis que le prince était retourné en « grande hâte à Kensington, où ses chevaux étaient « arrivés trempés de sueur. Je soupçonnai que « nous étions découverts, et le lendemain, en « effet, parut la proclamation qui ordonnait de « se saisir de nous.

« Maintenant je déclare que je n'ai jamais vu « La Rue ni Pendergrast, et que je ne pourrais « les reconnaître.

« Je déclare, comme j'en répondrai devant « Dieu, que cette relation, écrite de ma main, « et contenant onze pages, est entièrement vraie; « et toutes ces choses à ma connaissance. En foi « de quoi je l'ai signée et scellée, à Paris, le 4 « août 1697. »

La découverte de ce projet excita dans la nation une telle fermentation, qu'elle mit fin à tout projet d'embarquement; car il était devenu impossible aux amis du Roi de s'assembler. Ils

avaient assez à faire d'échapper aux rigoureuses recherches qu'avait occasionnées cette découverte. Le Roi, excessivement surpris des nouvelles qu'il en avait apprises, et voyant qu'il n'y avait plus rien à faire, retourna à Saint-Germain, impatient de voir sir George Berkley, et de savoir ce qu'il aurait à dire pour s'excuser; car ses pouvoirs pour commencer la guerre étaient en termes généraux, et quelque latitude que pussent laisser les expressions, il n'avait aucun prétexte pour les étendre à une chose à laquelle le Roi avait si souvent et si positivement refusé son consentement; mais le zèle de sir George et de ses associés les avait fait passer par-dessus cette considération. Ils avaient commencé par se résoudre à faire la chose, et avaient songé ensuite à la colorer le mieux qu'ils pourraient, en donnant aux expressions de la commission une extension qu'elles ne comportaient pas naturellement. Ce fut pour le Roi un double chagrin de se voir déchu de ses espérances, parce que ses ordres n'avaient pas été exécutés comme ils auraient dû l'être, et de voir périr un si grand nombre de ses amis: affliction plus grande pour lui qu'aucune de celles qui portaient sur lui seul. Il paraît que dans le nombre des hommes qu'on avait choisis se trouvaient les nommés Pendergrast et La Rue (1). Ceux-ci,

---

(1) Il paraît que les premiers avis furent donnés par le

soit manque de courage ou pour en tirer profit, dénoncèrent au gouvernement tout le complot; et il n'est pas hors de vraisemblance que Crosby en avait déjà fait autant. Cependant le prince d'Orange ne jugea pas à propos de laisser connaître d'abord qu'il en fût instruit, mais voulut laisser aller la chose pour en faire plus de bruit lorsqu'il serait temps de la rendre publique; il ordonna à ses gens d'entretenir le complot jusqu'à ce que le moment fût venu de se servir de cette découverte pour fixer les incertitudes du parlement et fermer la bouche à ce parti national, qui faisait tant de bruit dans la chambre. C'était toujours l'expédient auquel il avait recours pour échapper au mécontentement du peuple, et le tourner contre celui qui pouvait seul redresser les griefs sous lesquels il gémissait. Il fit donc publier tout à coup une proclamation, où l'on détaillait au long tout le projet; elle contenait aussi une liste des noms de ceux qu'on disait y avoir pris part, et promettait mille livres de récompense à quiconque arrêterait quelqu'un d'entre eux. Plusieurs de ces gentilshommes purent reconnaître que tous leurs amis n'avaient pas été au-dessus d'une pareille

---

capitaine Fischer et Pendergrast, Irlandais de bonne famille. Ceux-ci, à l'insu l'un de l'autre, avertirent lord Portland. Guillaume fit peu attention à ces avis jusqu'au moment où un troisième dénonciateur vint les confirmer quelques jours après.

tentation. MM. Porter et Goodman furent au nombre des premiers arrêtés. Ils confessèrent tout ce qu'on voulut; et comme les premiers dénonciateurs avaient mis dans leur marché qu'on ne les ferait pas servir de témoins, ceux-ci, incapables de supporter en face l'aspect de la mort, qu'ils avaient méprisée de loin (1), n'obtinrent leur pardon qu'à condition de remplir cet office; ils ne l'eurent même qu'après s'être long-temps traînés dans ce honteux métier, portant témoignage contre leurs plus intimes amis, et même contre ceux qu'ils avaient attiré dans le complot; car M. Porter avait été un des principaux fauteurs du projet, et celui qui avait le plus conseillé de s'autoriser de la commission de sir George Berkley.

Le gouvernement se hâta de faire faire le procès à ceux qu'il avait pris. M. Charnock, M. King, sir William Perkins, M. Rookwood, M. Lowick, M. Keys et plusieurs autres furent mis à mort; tous ceux d'entre eux qui parlèrent au peuple avant de mourir affirmèrent positivement que le Roi n'avait eu aucune part au projet de s'emparer du prince d'Orange, et dans une lettre à un ami, écrite après sa condamnation, M. Charnock déclara solennellement, sur sa parole de chrétien et

(1) Porter avait sollicité l'honneur de porter le premier coup à Guillaume; une fois arrêté il sollicita l'avantage de servir de témoin contre les autres.

de mourant, que lorsqu'il avait été envoyé à Saint-Germain comme porteur de propositions relatives au débarquement du Roi, il n'avait été nullement question d'aucune entreprise contre la personne du prince d'Orange, ce qui venait probablement de ce que, comme il l'avait dit auparavant, lorsque de pareilles offres avaient été faites, Sa Majesté les avait toujours rejetées, et que c'était donc d'eux-mêmes qu'ils avaient hasardé ce coup (1). M. Charnock, dans cette même lettre, s'efforce de justifier la légitimité de l'entreprise et de prouver que tout loyal sujet est autorisé, en pareil cas, à débarrasser le royaume d'un ennemi public qui, de la manière la plus perfide, a, par d'indignes calomnies, débauché les sujets de Sa Majesté et même ses enfans; qui, sujet d'un état étranger et lié au Roi par les devoirs les plus étroits, l'amitié de la parenté, s'est permis de venir attaquer un souverain légitime, son oncle et son beau-père, de le chasser de son palais et de son royaume, d'usurper son trône, de faire pendre, éventrer et mettre en quartiers ceux de ses loyaux sujets qui se sont soulevés en sa faveur. Il

(1) Il paraît que Charnock avait tenté de sauver sa vie en promettant, si l'on voulait commuer sa peine en un bannissement perpétuel, de révéler les noms de ceux qui l'avaient envoyé à Saint-Germain, et que Guillaume avait répondu : « Je ne désire pas les savoir. »

soutient que, selon Tertullien, tout homme a le droit de déclarer la guerre à un tel ennemi public, *in publicos hostes omnis homo miles;* que son usurpation a été aussi injuste et plus perfide que celle de Cromwell, et que celui-ci a été reconnu et redouté des Etats étrangers autant et plus que l'usurpateur actuel : cependant il pense que tous les deux doivent être traités comme on traite un brigand ou un voleur, que tout homme a le droit d'attaquer et de tuer s'il n'a pas contre lui d'autre moyen de défense : il prie les partisans du prince d'Orange de lui dire comment celui-ci aurait pu légitimement, pendant une paix reconnue, agir frauduleusement et traîtreusement contre le Roi, n'étant lui-même qu'un sujet, tandis qu'il ne serait pas légitime aux sujets de Sa Majesté, si injustement opprimés par lui, de saisir les occasions qu'ils pourraient trouver de l'attaquer, surtout au milieu de ses gardes; que Grotius lui-même, dans son livre *de Jure belli*, a dit qu'il était loyal à tout sujet d'un prince dépossédé de tuer l'usurpateur du pouvoir souverain, *Jure potest occidi a quolibet privato*. A la vérité, il faut pour cela une autorisation du légitime propriétaire; mais M. Charnock dit qu'ils l'avaient en termes généraux, et enfin allègue un grand nombre de raisons pour justifier leur entreprise; avouant cependant que l'excessive douceur et bonté du Roi, qualités par lesquelles il surpasse

tous les autres princes du monde, ne lui avait pas permis d'y consentir; mais il ajoute qu'on ne doit pas même avoir égard aux scrupules de Sa Majesté sur ce point, lorsque son intérêt et le bien public exigent si bien qu'on passe par-dessus.

Ce ne furent pas les seuls qui périrent pour cette affaire. Sir John Friend, bien qu'il n'eût été instruit que du projet de soulèvement, subit le même sort, et enfin on arrêta sir John Fenwick, gentilhomme d'une très-ancienne famille du Nord. Cependant, avant qu'on eût pu commencer son procès, quelques amis du Roi avaient obtenu de M. Goodman de se retirer en France; et comme on ne peut à moins de deux témoins condamner un homme pour trahison, le prince d'Orange se trouva fort embarrassé. Il avait contre sir John Fenwick une inimitié personnelle, à cause de quelques expressions à son désavantage, que celui-ci s'était permises contre lui en Hollande où il avait servi, et en conséquence, selon sa clémence accoutumée, il était résolu à remuer ciel et terre pour avoir sa vie. Il fit donc porter contre lui un bill d'attainder dans la chambre des communes, et quoiqu'il ne fût accusé que d'avoir eu en général le projet d'exciter un soulèvement, et qu'une très-grande partie de la chambre pensât qu'il n'y avait aucune espèce de raison pour user de toute l'étendue du pouvoir législatif pour faire périr un homme dont la vie

ne pouvait être fort dangereuse au repos public; le parti de la cour prévalut, l'acte passa, et sir John fut mis à mort au grand regret de presque tout le monde, si ce n'est de l'usurpateur et de ceux qui étaient prêts à sacrifier leur conscience, leurs devoirs et leur honneur pour servir les vues ambitieuses et vindicatives du prince d'Orange.

La condamnation de ce gentilhomme fut encore sous un autre point de vue funeste aux affaires de Sa Majesté. On l'avait fort travaillé pendant son emprisonnement pour obtenir de lui des révélations, et particulièrement sur les personnes en correspondance avec Saint-Germain. Soit qu'il espérât par là sauver sa vie, ou pensant rendre service au Roi de dénoncer des hommes qu'il pouvait regarder comme traîtres à Sa Majesté, il nomma lord Godolphin, lord *Churchill*, l'amiral Russel et plusieurs autres. Au lieu d'apaiser le prince d'Orange, cela augmenta sa colère, et ajouta le poids de ces hommes puissans à la main déjà si pesante de leur maître. Leur réputation était trop bien établie dans le gouvernement pour qu'on les soupçonnât d'infidélité, et les efforts de leur parti augmentèrent l'animosité dans les chambres, où elle commençait à se refroidir. Cependant sir John soutint, dans un discours prononcé à sa mort, la vérité de ce qu'il avait dit, assurant qu'il l'avait su par des lettres de Saint-Germain. Cela prouva à ceux

qui avaient en effet entretenu correspondance avec cette cour que le secret ne leur avait pas été gardé aussi bien qu'ils s'y attendaient. Ce fut la raison qu'ils donnèrent ensuite pour refuser de continuer cette correspondance. Il serait difficile de dire si cela fut très-fâcheux pour les affaires du Roi; car comme le prince d'Orange n'en fit pas ensuite plus mauvaise mine à lord *Godolphin* et à l'amiral *Russel*, il y a lieu de croire qu'il n'avait pas été étranger à leurs pratiques; mais cela en arrêta d'autres qui avaient peut-être meilleure intention. Lord Churchill doit-il être mis du nombre? C'est un mystère qui ne sera probablement jamais connu.

Le Roi était beaucoup plus affligé de ces exécutions que de ce qui le regardait lui-même. Il déplorait en particulier les persécutions que de pareilles découvertes excitaient contre les catholiques, leur emprisonnement et les rigueurs qu'ils subissaient. Ainsi donc, après tant d'essais tentés inutilement pour rétablir ses droits et ceux de ses sujets, il demeura de plus en plus convaincu que les afflictions lui étaient nécessaires, et qu'en ce sens toutes ces tentatives qui, aux yeux du monde, paraissaient une peine perdue, lui étaient d'un grand avantage, par le soin qu'il prenait de les faire servir au grand but dont il s'occupait alors uniquement. A la vérité, la mauvaise santé du prince d'Orange qu'il regardait comme le seul

obstacle à sa restauration, lui donna quelque espoir passager d'y parvenir. Le prince était attaqué d'hydropisie, et ainsi ne pouvait vivre longtemps. Le Roi était résolu, s'il lui survivait, de mettre à l'épreuve le bon naturel de ses sujets, et de rentrer en Angleterre, n'eût-il pas même trois hommes à sa suite. Il n'était pas en lui d'imaginer que le peuple d'Angleterre pût vouloir blesser un cœur qui l'aimait si tendrement. Cependant si la volonté de Dieu était qu'il consommât ses souffrances sans aucun mélange de prospérité, et qu'il finît ses jours dans l'exil où il avait passé une si grande partie de sa vie, il s'y résignait de bon cœur. Mais cette mauvaise santé du prince d'Orange, qui entretenait ses espérances, éleva un nouvel obstacle qui lui devint enfin aussi fatal que les autres. *La princesse Anne*, qui n'avait cessé de correspondre avec le Roi par des lettres remplies d'assurance de repentir et d'expressions du sentiment de ses devoirs envers lui, commença, par les mêmes motifs qui avaient déjà influé sur elle, à se laisser toucher de l'espérance d'une couronne. Elle écrivit donc au Roi pour savoir si, en cas que le prince d'Orange *mourût* et qu'on *la lui* offrît *conformément à l'ordre de succession adopté*, il lui permettrait de l'accepter. Cette requête était accompagnée de témoignages apparens du sentiment de ses devoirs et de sa volonté, de *restituer la couronne* dès que l'occasion s'en pré-

senterait, disant que si *elle* la refusait, dans les dispositions actuelles du royaume, cela ne servirait qu'à reculer les espérances de Sa Majesté, en mettant le gouvernement dans de plus mauvaises mains, d'où il ne lui serait pas si aisé de le retirer. Rien ne pouvait moins convenir au caractère du Roi. Il ne pensait pas qu'on dût permettre le mal pour en tirer le bien; il était capable de souffrir l'injustice avec patience et même avec plaisir, mais non de consentir à l'autoriser. Le Roi savait d'ailleurs que de toutes les *restitutions*, aucune n'est plus difficile à faire que celle d'une *couronne*. Il se refusa donc à cette proposition, qui fut d'ailleurs écartée par la résolution qu'il exprima de se risquer, si le cas arrivait, entre les mains de ses sujets.

Mais ce n'était là que des vues éloignées. Son intérêt actuel était de recueillir chrétiennement le fruit de ces afflictions que lui avait envoyées la Providence. Il était si bien parvenu à se résigner à ses volontés, qu'il recevait les croix non-seulement avec soumission, mais avec joie, ainsi qu'on peut le voir par une prière qu'il répétait chaque jour, et qu'il a laissée écrite de sa main dans les termes suivans :

« Je te rends, ô mon Dieu, mes plus humbles
« actions de grâces de ce que tu m'as ôté mes trois
« royaumes. Tu m'as ainsi réveillé de la léthargie
« du péché; et si ta bonté ne m'eût pas retiré de

« cet état de misère, j'étais à jamais perdu. Je te
« rends aussi mes très-humbles actions de grâces
« de ce que, par ton infinie miséricorde, tu m'as
« exilé dans un pays étranger où j'ai appris mon
« devoir et les moyens de le pratiquer. »

Mais tandis que le Roi apportait ainsi toute son attention à gagner une couronne céleste, on lui en offrit, à sa grande surprise, une sur la terre; non celle qui lui appartenait et qu'il désirait par cette seule raison, mais une autre dont l'offre était bien propre à donner au monde une juste idée de son mérite et à prouver combien il méritait de porter celle qu'on lui avait si injustement arrachée. « Vers la fin de cet été, Sa Majesté Très-Chrétienne envoya M. de Pomponne au Roi pour l'informer que l'abbé de Polignac, son ambassadeur en Pologne, lui mandait que le peuple de ce pays avait quelque pensée de le choisir pour Roi, et que dans quelques unes des diètes assemblées pour la prochaine élection, il avait été question de lui. Il parut à la première vue que cette idée n'était pas à mépriser, et plusieurs des amis de Sa Majesté à la cour de France voulurent l'engager à s'en occuper; mais le Roi leur répondit seulement qu'il serait toujours reconnaissant de l'estime et de l'affection qu'on *lui* témoignait, et quand il vit Sa Majesté Très-Chrétienne, il lui dit qu'il ne pourrait accepter cette couronne, lui fût-elle offerte, et beaucoup

moins encore faire des démarches pour l'obtenir; que cela équivaudrait à une abdication de celle qui lui était réellement due; qu'il était donc résolu de demeurer comme il était, quoiqu'il eût moins que jamais l'espoir de se voir rétabli, plutôt que de faire la moindre chose qui pût nuire à sa famille ou porter préjudice à sa religion. » Rien ne pouvait mieux prouver que l'amour du bien public et ses devoirs envers le prince son fils, et non la soif de la domination, étaient les motifs qui engageaient le Roi à continuer ses efforts pour rentrer dans ses droits; et en même temps que cet événement tournera à la gloire de son nom, ce sera une tache éternelle aux Anglais d'avoir rejeté un monarque héréditaire, si propre à le gouverner qu'un royaume électif avait été disposé à le préférer à tout autre.

Ce désintéressement du Roi était d'autant plus remarquable à cette époque, que toutes ses espérances de rétablissement étaient, en quelque façon, anéanties; car, « quelques semaines avant cette offre, le Roi avait été averti que la paix qui venait de se conclure entre la France et la Savoie serait funeste à ses affaires. On aurait dû au contraire la regarder comme très-avantageuse à sa cause; » car, en délivrant Sa Majesté Très-Chrétienne d'une guerre si coûteuse, il semblait qu'elle la mît en liberté et en état de presser ses ennemis et de poursuivre ses projets sur d'autres points.

Mais le Roi vit où tendait cet accommodement; et ainsi qu'il le dit dans une lettre à l'abbé de la Trappe (1) : « Quoique Sa Majesté Très-Chré-« tienne ait pour moi autant d'affection et de con-« sidération que jamais, il est possible qu'elle se « croie obligée, pour le bien et la paix de son « royaume, à une démarche qui, j'en suis sûr, « lui coûtera beaucoup à cause de moi et lui don-« nera, par conséquent, autant et plus de cha-« grin qu'à moi, qui ai été tellement accoutumé « aux contrariétés. »

Le Roi ne se trompait pas dans ses conjectures : on entama bientôt après des négociations secrètes qui finirent par une paix générale. Il est vrai que l'hiver se passa en préparatifs de guerre plutôt que de paix, et que la chose demeura quelque temps incertaine; mais l'envoi des plénipotentiaires au mois de mars, et le choix qu'on fit de Riswick, maison appartenant au prince d'Orange, ne laissa plus aucun doute que la paix ne dût se faire et que le Roi n'en fût exclu. Le public fut aussi étonné que lui de voir qu'au moment où Sa Majesté Très-Chrétienne semblait par tant de victoires avoir acquis si complétement l'avantage

---

(1) Du 20 juillet 1696. Le passage précédemment contenu entre deux guillemets est tiré de la même lettre, quoique arrangé par le rédacteur au ton de la narration.

(*Note de l'Editeur.*)

sur ses ennemis, et après une paix séparée avec la Savoie, elle saisit l'espoir d'une paix générale avec assez d'avidité pour y sacrifier la cause d'un prince son proche parent, son ami et son allié, qu'il lui était si glorieux de protéger, et dont la restauration paraissait être la seule illustration qui manquât à son caractère et qui pût couronner l'histoire de son règne prospère. Le Roi avait perdu trois royaumes plutôt que de se laisser forcer à entrer dans une confédération formée contre lui, et ceux des sujets de Sa Majesté qui l'avaient suivie en France, avaient beaucoup mérité de cette cour par la manière signalée dont ils avaient servi dans la dernière guerre; de plus, le roi de France était en quelque sorte condamné par ses propres paroles; car au moment où sa situation avait paru le plus difficile, où il se voyait le plus pressé par ses ennemis, il n'avait cessé de manifester publiquement la plus ferme résolution de soutenir le roi d'Angleterre jusqu'à la dernière extrémité; mais je ne sais par quelle fatalité attachée aux affaires du Roi, toutes ces résolutions s'évanouirent subitement sans qu'on ait jamais pu apprendre si cela vint de quelques secrètes intrigues de cour ou d'un désir de popularité qui s'empara des personnes dont s'entourait le roi de France, ou si, après la mort de ses vieux et habiles ministres, les jeunes ministres qui leur succédèrent ne se furent pas plus oc-

cupés de leurs plaisirs et de leur repos que de la gloire de leur maître et du bien de l'Etat. La seule raison visible qu'on ait pu reconnaître d'une telle détermination, c'est que la Providence, qui avait jusques alors conduit le Roi à la perfection à travers les routes pénibles des malheurs et des contrariétés, le destinait, à ce qu'il semble, à poursuivre jusqu'à la fin sa carrière par les mêmes voies, et que les Anglais ne méritaient pas d'être gouvernés par un si bon roi. Ainsi Dieu leur accorda des succès dans sa colère: vérité mystérieuse et inintelligible pour ceux dont les yeux ne sont ouverts qu'au bonheur de ce monde, mais précieuse et d'une valeur infinie pour celui qui, semblable à notre saint Roi, n'avait pas besoin de cet exemple pour être convaincu de l'instabilité de toutes les choses humaines, et avait, par conséquent, fixé ses regards sur une félicité plus sûre et plus stable.

Le Roi, qui voyait s'avancer l'orage, jugea de son devoir de lutter encore pendant qu'il restait quelque force d'opposition, et de chercher un refuge de tous côtés. Ainsi donc au mois de décembre, avant qu'on eût choisi le lieu des conférences, il envoya secrètement à Vienne, avec le consentement de la cour de France, un agent chargé d'abord d'exposer à l'Empereur ce qu'il avait souffert et avec quelle injustice il avait été opprimé par la confédération; combien il paraissait

choquant et incompréhensible aux yeux du monde chrétien, que Sa Majesté impériale et les autres princes de la maison d'Autriche, si fameux pour leur piété et leur zèle religieux, contribuassent à détrôner un prince catholique et à lui substituer un ennemi déclaré de l'Eglise, au moment où l'on allait traiter de la paix. On devait donc s'efforcer à lui faire comprendre combien le rétablissement de Sa Majesté serait conforme, non-seulement à la justice et aux intérêts de la religion, mais encore à ceux de cette paix à laquelle on aspirait avec tant d'ardeur; et, dans le cas où l'Empereur serait sourd à ces raisons, on devait lui proposer une paix séparée avec Sa Majesté Très-Chrétienne qui promettait en ce cas des conditions plus avantageuses qu'on ne pouvait l'espérer d'un traité général.

L'agent du Roi, en arrivant à Vienne, s'adressa à un père Edera, jésuite de sa connaissance, qui y était en grand crédit et auquel il donna une note relative aux affaires du Roi, demandant que l'Empereur lui accordât une audience particulière; mais cela lui fut refusé sous prétexte qu'on venait de recevoir du prince d'Orange une lettre où il exprimait un profond ressentiment de ce qu'on avait reçu un homme envoyé de Saint-Germain, d'accord avec la cour de France, pour traiter d'affaires très-préjudiciables à ses intérêts. L'Empereur fit donc savoir à l'agent du Roi, par son

confesseur le père Millingatti, qu'il n'avait rien fait que ne lui permît sa conscience et à quoi il ne fût autorisé par la commune pratique des princes chrétiens; que c'était pour sa propre défense et pour s'opposer à une injuste agression, qu'il était entré dans la ligue contre la France; qu'il n'avait point attaqué le roi Jacques et ne s'était point porté à usurper ses droits, mais qu'il avait usé des moyens que lui donnait sa puissance pour préserver son pays de l'oppression et de la ruine; qu'en reconnaissant pour roi le prince d'Orange, il n'avait fait que s'unir au consentement de toute l'Angleterre et suivre l'exemple des autres princes qui avaient également reconnu la reine Elisabeth et Cromwell; qu'il ne s'était point allié au prince d'Orange que celui-ci ne fût établi en Angleterre; que ce n'était pas la première fois que des princes catholiques avaient fait de pareilles alliances et qu'il ne s'était jamais engagé avec ce prince par aucune convention à le maintenir dans son usurpation, mais seulement à se joindre à lui contre la France; qu'il regardait toujours son invasion comme injuste et impie, et priait sincèrement pour la restauration du roi Jacques.

Je laisse aux théologiens qui se prétendent initiés aux raisons d'Etat à juger ces obscures subtilités; mais tout cela ressemblait fort à Charles-Quint faisant prier publiquement pour la délivrance du Pape qu'il retenait lui-même prisonnier dans le

château de Saint-Ange. On ne put obtenir d'autre réponse. Quant à la seconde proposition relativement à un traité de paix séparé, l'Empereur paraissait insister surtout sur la restitution de la Lorraine; mais il y avait des deux côtés une telle méfiance que, comme la personne qu'on avait envoyée n'avait pas été chargée par la cour de France d'instructions ou de pouvoirs suffisans, la chose n'eut aucun résultat et le Roi fut renvoyé aux conférences pour la paix générale, dont il était facile de prévoir quel serait l'esprit. Cependant comme il ne lui restait plus d'autres ressources, il se résolut d'en tirer au moins tout le parti qu'il lui serait possible, et insista vivement pour que son ministre fût au moins admis aux conférences. N'ayant pu l'obtenir, il publia un récit sommaire de la révolution, adressé aux princes de la confédération, dans la vue de les convaincre de la criante injustice qu'il avait soufferte jusqu'alors et dont il avait toujours remis à se plaindre, parce qu'il prévoyait que l'espérance trompeuse dont les amusait le prince d'Orange, de réduire la France par la force aux conditions qu'ils désireraient, leur fermerait l'oreille à tous ses argumens; mais comme maintenant, convaincus de la vanité de ses promesses, ils étaient forcés d'avoir recours aux négociations pour tâcher de mettre fin aux calamités publiques, il espérait qu'ils seraient plus disposés à écouter ses raisons, à redresser

tous les torts et à contribuer à son rétablissement sur le trône de ses ancêtres, dont il avait été si injustement dépossédé. Le Roi, dans cet exposé, s'adresse d'abord aux princes catholiques, leur fait connaître ce qu'il a souffert pour la religion, tandis qu'il n'était encore que duc d'York, ce qui n'a pourtant pas empêché que son avénement au trône ne fût célébré par les joyeuses acclamations du peuple : il s'est efforcé, continue-t-il, de reconnaître l'affection et la fidélité des Anglais en pardonnant à ceux même de ses ennemis qui auraient voulu l'exclure du trône. Il représente qu'il était dans la meilleure intelligence avec les princes et Etats voisins et parfaitement tranquille dans l'intérieur, lorsque des méfiances au sujet de sa religion, auxquelles il n'avait point donné lieu, mais que fomentait le prince d'Orange, commencèrent à agiter le peuple. Les craintes populaires furent fort augmentées par la naissance du prince de Galles, et le prince d'Orange, tellement impatient de posséder le trône, que, même avant cet événement, il ne paraissait pas disposé à attendre son tour, le fut beaucoup moins encore lorsqu'il se vit rejeté si loin. Lors de la descente en Angleterre, au moment où Sa Majesté se voyait trahie et abandonnée par ses sujets, les princes confédérés secondèrent l'usurpation du prince d'Orange en renvoyant de leur cour, contre le droit des gens et le respect dû aux têtes couronnées,

les ministres de Sa Majesté; et cela sans avoir fait précéder cette démarche d'aucune déclaration de guerre et sans aucune ombre de prétexte pour traiter le Roi en ennemi.

C'étaient les perfides calomnies que le prince d'Orange et ses émissaires avaient répandues contre lui, qui lui avaient attiré cet injuste traitement, de la part de ses sujets et des états étrangers, et l'avaient obligé de se réfugier en France. On l'avait faussement accusé d'avoir violé les lois du pays, et d'avoir supposé un prince héréditaire; on prétendait qu'il avait manqué à ses devoirs de garant de la paix de Nimègue, et s'était ligué avec la France contre la maison d'Autriche et la Hollande. Quant au premier point, il répondait qu'il n'avait rien fait que ce que les juges du pays avaient déclaré être en son pouvoir de faire; que c'était eux, et non le souverain, qui étaient responsables, devant la loi, des avis pernicieux qu'ils avaient pu lui donner; que cependant le prince d'Orange et le peuple ne leur en avaient pas demandé compte. Quant au second point, c'était une si noire et si ridicule calomnie, que l'univers avait été stupéfait qu'on pût lui accorder la moindre confiance. Jamais prince n'avait eu plus de témoins de sa naissance, et le prince d'Orange n'avait jamais essayé, quoiqu'il l'eût promis dans sa déclaration, de prouver une accusation si infâme. Quant à ce qui concerne la paix de Nimègue, il

était évident, disait Sa Majesté, qu'elle n'avait point à cet égard les devoirs qu'on lui supposait; que les Hollandais avaient d'abord fait à Nimègue leur paix séparée, sans en instruire les plénipotentiaires anglais; que les Espagnols avaient suivi leur exemple, et que, pour cette raison, le roi Charles II avait défendu à ses envoyés de signer, même en qualité de médiateurs; mais que même se fût-il rendu garant de la paix, il n'avait rien fait de contraire à cette situation, qu'il était entré dans une alliance défensive avec les Hollandais, qui, au lieu de faire ce qu'elle exigeait d'eux, avaient secondé l'injuste invasion du prince d'Orange, et avaient trompé le Roi en lui affirmant constamment que leurs armemens ne l'avaient point pour objet. Quant à la prétendue alliance avec la France, la preuve que cette accusation était fausse et mal fondée, c'est que lord Sunderland lui-même avouait le contraire dans la lettre qu'il avait publiée pour se réconcilier avec le pays, et jeter tout l'odieux qu'il pourrait sur le Roi son maître; qu'au contraire, plutôt que de donner le moindre ombrage à ses sujets ou à ses voisins, Sa Majesté avait refusé des troupes que lui avait offertes le roi de France, au moment où elle était menacée d'une invasion. Le Roi s'était, à la vérité, refusé à entrer dans une alliance contre la France, dont il n'avait aucun motif de se plaindre, et avait voulu d'ailleurs épargner à son peu-

ple une guerre coûteuse et sanglante, qu'il voyait près d'accabler le reste de l'Europe. Il pensait donc que l'Empereur et le roi d'Espagne, au lieu de s'en tenir à de si vains prétextes, auraient dû demander des raisons meilleures et mieux prouvées pour consentir à concourir avec un usurpateur hérétique, pour détrôner un prince catholique son oncle et son beau-père; mais il leur rendait la justice de croire que leur premier projet avait été d'abord de le forcer à entrer dans l'alliance, sans s'occuper des moyens qu'emploîrait le prince d'Orange pour parvenir à son but, et qu'ils avaient été aussi circonspects, au moins, que les Hollandais qui, dans la note publiée par eux au mois d'octobre 1688, avaient déclaré qu'ils prêteraient au prince leurs troupes, à condition qu'il ne tenterait pas de détrôner le roi d'Angleterre, ni d'altérer la succession: ce qui était cependant la première chose qu'il était venu faire; car il avait emprisonné le Roi, et l'avait forcé de fuir, pour sauver sa vie, et avait ensuite fait déclarer que sa fuite était une abdication. Sa Majesté espérait donc que les princes confédérés, par égard pour leur propre sûreté, décourageraient de si coupables entreprises sur les droits de la souveraineté, et s'efforceraient pour l'amour de la vérité et de la justice, si visiblement outragées, pour leur honneur, la paix publique et le bien de la religion, d'effectuer sa restauration, seule répa-

ration proportionnée à l'oppression cruelle qu'il avait soufferte.

On voudrait peut-être soutenir, continuait le Roi, que la religion n'avait rien perdu à ce changement; mais il suffisait, pour montrer le contraire, du simple récit de ce qui s'était passé depuis; il était clair que la prétendue crainte du papisme était la cheville ouvrière de toute cette révolution, et qu'elle avait pour but l'anéantissement de cette religion; car si le Roi avait voulu faire élever le prince son fils dans la religion protestante, les projets du prince d'Orange eussent été entièrement déjoués : ce n'était donc pas seulement lui et son fils qui avaient souffert pour la religion; mais tous les princes catholiques ou même ceux qui épouseraient des princesses catholiques, étaient, en haine de la religion, déclarés incapables de succéder au trône d'Angleterre, ce qui changeait les lois fondamentales de l'État. Depuis la révolution la liberté de conscience avait été accordée à toutes les sectes, excepté aux catholiques. A la vérité, quoique tous les jours on vît en Angleterre des catholiques ruinés et mis à mort, en punition de leur loyauté, qui est pour eux une obligation de conscience et une portion de leur religion, le prince d'Orange prétendait ne persécuter aucun Anglais, purement pour cause de religion; mais s'il croyait encore nécessaire de garder quelque

mesure, c'était uniquement parce qu'il les voyait, pour ainsi dire, sous le nez des ministres étrangers. En Ecosse où ils étaient plus éloignés de leur vue, des prêtres avaient été emprisonnés pendant plusieurs années, avaient été bannis, ou avaient péri par suite de la cruelle oppression sous laquelle ils gémissaient; dans l'Irlande, toujours regardée en quelque sorte comme un pays catholique, de nouvelles lois avaient défendu aux catholiques de siéger en parlement, et de faire élever leurs enfans dans les universités étrangères : ce qui avait pourtant anéanti ou anéantirait entièrement la religion dans ce pays; et même ces apparences de douceur qu'on avait cru devoir montrer dans quelques occasions pour les princes catholiques, disparaîtraient bientôt lorsque la paix serait faite, et que, plus maître de ses actions, le prince serait d'ailleurs poussé par le peuple lui-même à les abjurer.

Quand les membres protestans de l'alliance objecteraient, disait le Roi, que le prince d'Orange est l'irréconciliable ennemi de la France, et qu'à ce titre il doit être soutenu, ils ne pourraient se justifier d'avoir violé toutes les lois humaines et divines, d'avoir opprimé l'innocent et autorisé toutes sortes de crimes dans des vues politiques que la moindre réflexion fait évanouir en fumée; car quelle raison pouvaient avoir les alliés de se méfier de la sincérité de la France qui, dans une si

favorable situation, après avoir été victorieuse durant tout le cours de la guerre, après une paix séparée avec la Savoie, dans un état de neutralité avec l'Italie, et dans l'abondance de toutes choses, tandis que la Hollande, l'Angleterre et l'Empire étaient épuisés, offrait d'honorables conditions de paix? De quel motif pouvait venir cette offre, si ce n'est d'un sincère désir de l'observer? Les confédérés ne pouvaient donc se croire obligés pour plus de sûreté à soutenir leur usurpateur; rien, au contraire, ne pouvait donner à la France plus de motifs de défiance que leur union avec un homme d'un esprit si turbulent, qui ne devait son injuste grandeur qu'à la guerre, aux divisions et à une cruelle tyrannie, et devait la soutenir par les mêmes moyens. Ils eussent pu beaucoup plus raisonnablement fonder leurs espérances d'une paix durable sur le rétablissement d'un prince pacifique, que sur l'appui qu'ils donnaient à un usurpateur ambitieux dont la constante pratique avait été de sacrifier l'honneur, la religion et la conscience à l'accomplissement de ses desseins.

Quant au prétendu expédient de laisser au prince d'Orange la couronne sa vie durant, et de lui donner pour successeur le prince de Galles, rien ne pouvait être plus contraire à la raison et aux devoirs de Sa Majesté envers elle-même, sa postérité et son peuple, puisque ce serait con-

sentir à ce que les lois fondamentales du royaume fussent altérées par une assemblée tumultueuse de sujets révoltés, se laisser déposer elle-même, et souffrir que son fils reçût d'eux en don ce qui lui appartenait par droit de succession, et par les droits incontestables d'une monarchie héréditaire. Le Roi était donc incapable, disait-il, d'une action si lâche et si indigne de sa race, et sentait qu'un prince ne peut que par un esprit supérieur à la couronne se rendre digne de la porter; et dût-il en être privé pour toujours et souffrir sans fin, il était résolu du moins de souffrir en Roi, et il espérait de l'invisible main qui lui envoyait ses afflictions, qu'elle daignerait l'y soutenir, et ne lui permettrait jamais d'offenser sa propre conscience, de trahir la justice de sa cause, ou d'avilir la dignité de son caractère par aucune action qui en fût indigne.

On aurait dû raisonnablement espérer que cet exposé si clair d'une série d'injustices criantes, et la fausseté manifeste des raisons sur lesquelles elles étaient fondées, auraient engagé les princes confédérés à faire obtenir au Roi quelques réparations; mais, d'après quelques règles de politique, comprises seulement de ceux qui les pratiquent et en prennent la responsabilité, il fut totalement négligé. Les confédérés demeurèrent unis à l'usurpateur qu'ils avaient aidé à monter sur le trône, et Sa Majesté Très-Chrétienne elle-

même désirait tellement la paix, qu'elle oublia ses premières résolutions et le reconnut ainsi que les autres pour roi d'Angleterre. Sa Majesté n'avait donc plus autre chose à faire que de protester publiquement et en forme contre toute convention ou accord fait à son désavantage ou contre sa participation, de quelque manière que ce fût; ce qu'elle fit dans les termes suivans :

« Jacques, par la grâce de Dieu, roi d'Angle-
« terre, etc., à tous les princes, potentats, etc.

« Après une guerre si longue et si ruineuse
« pour la chrétienté, convaincu que toutes les
« parties contendantes sont disposées à la paix et
« même sur le point de la conclure sans notre par-
« ticipation, nous croyons nécessaire, dans cette
« conjoncture, de faire usage des seuls moyens
« demeurés en notre pouvoir pour constater nos
« droits incontestables au moyen d'une protesta-
« tion solennelle contre ce qui pourra être fait
« à notre préjudice.

« Notre projet n'est pas d'entrer en discussion
« sur ce qui s'est passé; les faits sont trop connus
« pour que cela soit nécessaire, et nous pouvons
« supposer que personne ne conserve un doute sur
« la justice de notre cause. La condition à la-
« quelle nous sommes réduit depuis que le prince
« d'Orange a pris possession de nos royaumes
« n'est pas notre seul motif de chagrin; car tel
« est notre inaltérable amour pour nos peuples,

« que nous ne pouvons sans tristesse voir leur
« sang et leurs trésors prodigués dans une cause
« si impossible à justifier, et nous ne pouvons
« nous empêcher de penser que si l'on fait la paix
« à notre préjudice, ils deviendront la proie des
« étrangers auxquels ils seront nécessairement
« soumis tant que durera l'usurpation. Nous
« sommes aussi sensiblement affligé de n'avoir
« pas été en situation de maintenir, conformé-
« ment à nos inclinations et à nos intérêts, la paix
« de la chrétienté, et de prévenir les maux, fruits
« inévitables de la guerre; et comme nos ennemis
« ont malicieusement prétendu que nous avons
« fait une ligue secrète avec la France, nous dé-
« clarons sur notre parole de roi que nous n'avons
« jamais fait aucune alliance avec cette couronne,
« beaucoup moins contre les princes confédérés
« pour cette guerre.

« Nous prions ces princes de considérer à quel
« point l'exemple qu'ils donnent peut leur deve-
« nir dangereux à eux-mêmes; et comme notre
« cause est la cause commune à tous les souverains,
« nous réclamons leur assistance pour recouvrer
« nos royaumes. Qu'ils songent combien serait
« glorieuse une telle résolution; combien elle se-
« rait conforme au véritable intérêt de ceux qui
« sont nés pour gouverner; qu'ils jugent si les
« anciens traités que nous offrons de renouveler
« avec eux ne seront pas plus solides, si la paix

« qu'on négocie actuellement ne sera pas mieux
« assurée par notre garantie que ne le peuvent
« être leurs engagemens avec un prince qui n'a
« ni titres, ni héritiers; car, dût-il avoir des en-
« fans, l'acte même de succession établi depuis
« son usurpation les exclut de tout droit immé-
« diat à la couronne. Mais voyant que les puis-
« sances confédérées insistent pour que cette
« usurpation soit reconnue comme la base de la
« paix qu'on va faire, nous ne croyons pas de-
« voir permettre qu'on interprète notre silence
« comme un assentiment tacite à ce qui pourra
« être conclu à notre préjudice ou à celui de nos
« héritiers légitimes.

« Nous protestons donc solennellement, et le
« plus fortement qu'il soit en notre pouvoir, con-
« tre tout ce qui pourra être négocié, *réglé* ou
« stipulé avec l'usurpateur de notre royaume,
« comme nul par défaut d'une autorité légitime.

« Nous protestons en particulier contre tous
« traités d'alliance, confédération et commerce
« faits avec l'Angleterre, depuis l'usurpation,
« comme nuls par le même défaut d'autorité, et
« par conséquent incapables de nous lier nous et
« nos légitimes héritiers, successeurs et sujets.

« Nous protestons, de plus, en général contre
« tous les actes quelconques tendant à confirmer,
« autoriser ou approuver directement ou indirec-
« tement l'usurpation du prince d'Orange, contre

« tous les procédés de son prétendu parlement, « et tout ce qui tend à la subversion des lois fon- « damentales de notre royaume, particulière- « ment des lois relatives à la succession de nos « couronnes.

« Nous protestons également et déclarons qu'au- « cune omission ou défaut de formes ne peuvent « tourner à notre préjudice, ni à celui de nos « légitimes héritiers, royaumes ou sujets, réser- « vant et constatant par les présentes, passées « sous notre grand sceau, tous nos droits et titres « qui demeurent et demeureront dans toute leur « force, et qu'aucune extrémité ne pourra nous « obliger à abandonner ou compromettre.

« Enfin, nous protestons qu'après ceci nous « ne nous croirons aucunement responsable de- « vant Dieu et devant les hommes, des funestes « conséquences qu'attireront sur notre royaume « et sur toute la chrétienté les injustices qui nous « ont été faites ou nous seront faites par la suite.

« Donné, etc., le 8 juin 1697. »

Bien que personne ne puisse blâmer le Roi d'avoir entièrement désavoué tous traités et négociations, par lesquels les princes confédérés refusaient de lui rendre justice, on avait stipulé un article secret qui, si le Roi ne l'eût pas rejeté avec trop de précipitation, pouvait terminer bientôt les peines de ses enfans et rendre ses peuples heureux. Sa Majesté Très-Chrétienne,

avait obtenu sous main du prince d'Orange de consentir à ce que le prince de Galles succédât après sa mort au trône d'Angleterre (1). Ce prince mercenaire n'avait pas eu beaucoup d'égard, à ce qu'il paraît, au but prétendu de son expédition ni aux actes du parlement, qui excluaient de la succession le prince de Galles et tous ceux de sa croyance. Il avait usurpé le royaume sous prétexte de sauver l'Eglise d'Angleterre; mais une fois parvenu au trône, ses scrupules de conscience s'évanouissaient. Il se montrait fort facile à cet égard, et tout prêt à laisser à la Providence le soin de

---

(1) Selon Dalrymple, tom. 3, pag. 87, Guillaume mettait pour condition que le prince de Galles fût élevé dans la religion protestante. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il parle de ce fait comme long-temps inconnu, et *révélé récemment* au public par les Mémoires de Jacques, déposés, dit-il, au collége des Écossais de Paris. Or, le passage des Mémoires, tels qu'il nous sont parvenus, paraît faire entendre positivement qu'il n'était question de rien de pareil. On concevrait assez facilement que Dalrymple, qui ne paraît pas avoir vérifié le fait sur le manuscrit de Jacques ou de son rédacteur, eût adopté, d'après le bruit public, la version vraisemblable plutôt que la vraie; mais pourrait-on concevoir que Guillaume eût voulu laisser retomber le royaume entre les mains du fils de Jacques, demeuré catholique, qu'il eût cru même la chose possible? Ne serait-ce pas là une méprise du Roi dépossédé du genre de celle qu'on a déjà vue dans son affaire avec Powell? N'aura-t-il pas pris une idée de Louis XIV pour une concession déjà obtenue de Guillaume? (*Note de l'Éditeur.*)

cette église, sans s'embarrasser en quelles mains elle tomberait après lui, pourvu qu'il fût assuré du trône durant sa vie. Il ne montra donc pas grande répugnance à accorder au prince de Galles la préférence sur ceux qu'appelaient au trône le prétendu acte de succession. On ne sait comment il aurait fait passer cette affaire dans le parlement, car il ne fut jamais mis à l'épreuve; mais lorsqu'on proposa au Roi cet arrangement, en apparence avantageux à sa famille, il dit qu'il ne pouvait soutenir la pensée de rendre son propre fils complice de son injuste expulsion, et répondit à Sa Majesté Très-Chrétienne, qui lui avait fait à cet égard les premières ouvertures, que s'il pouvait supporter avec une patience chrétienne l'usurpation du prince d'Orange, il ne pouvait consentir à subir celle de son fils. C'était un point trop délicat pour qu'on pût insister dès que le Roi montrait la moindre répugnance. On ne lui en parla donc plus; mais s'il se fût donné le temps de peser mûrement la chose, il aurait peut-être trouvé moyen d'adoucir cette inconvenance apparente, et, pour l'amour de sa postérité, aurait passé par-dessus l'injustice qui lui était faite; mais le Roi savait mieux souffrir les injures que s'y prêter, et la moindre apparence d'injustice suffisait pour lui ôter toute envie d'adopter le plan le mieux conçu.

On aurait dû croire que le Roi avait passé par

toutes les contrariétés possibles; mais il lui en restait une à subir qu'un empire absolu sur lui-même pouvait seul lui donner les moyens de supporter de bonne grâce. Il arriva que la paix fut conclue précisément à cette époque de l'année où Sa Majesté Très-Chrétienne avait coutume d'aller à Fontainebleau. Elle y invitait ordinairement le Roi et la Reine pour dix ou quinze jours. Sa Majesté reçut l'invitation comme à l'ordinaire, et elle arriva le jour même où était arrivée la nouvelle de la signature de la paix. Le Roi avait depuis long-temps prévu le coup, il n'en fut donc point surpris, et, loin d'éclater en plaintes et en reproches, s'oubliant lui-même, il ne parut songer qu'à plaindre Sa Majesté Très-Chrétienne, comme si elle en eût souffert la première et même la seule. « Je suis sûr, dit-il à cette occasion « dans une lettre(1), que Sa Majesté Très-Chré-« tienne a été plus mortifiée de me le dire que « moi de l'apprendre. — Elle m'a assuré, à la « vérité, qu'elle ferait tout ce qu'elle pourrait « pour m'adoucir cette amertume; mais si le « Roi des rois ne m'accordait la résignation que « je dois à sa volonté, je ne supporterais pas « si aisément la chose. » De plus, son séjour à Fontainebleau l'obligeait non-seulement à se montrer avec sa sérénité ordinaire, mais à s'unir aux

(1) A l'abbé de la Trappe, 4 octobre 1697.

réjouissances publiques de la cour au sujet de la paix. Il était difficile de dorer une telle pillule; mais rien n'était malaisé à un prince si rompu aux afflictions. La paix et le bien public étaient toujours ce qu'il désirait et cherchait. Il avait une telle répugnance à faire verser le sang que, dans tout le cours de ses malheurs, ses affaires avaient extrêmement souffert de ce caractère d'humanité qui ne lui permettait pas de brûler et de ravager, ou d'exposer la vie des hommes, lorsqu'il n'avait que des espérances faibles ou mal fondées d'en tirer un résultat avantageux. Il se réjouit donc dans son cœur de voir apporter un terme aux désordres qui accompagnent nécessairement la guerre, et poussa la sincérité et le désintéressement jusqu'à se mettre à la place du roi Très-Chrétien, et le regarder comme le père de son peuple dont il devait préférer le bonheur et la tranquillité à toute autre chose; et puisqu'il croyait que la paix qu'il venait de conclure était le meilleur moyen d'y parvenir, il était loin de le blâmer d'avoir pris ce parti. Le Roi était, quant à lui, d'une autre opinion. Il sentait que son rétablissement aurait fondé d'une manière bien plus sûre la paix non-seulement de la France, mais même de toute l'Europe; cependant il savait soumettre son jugement à celui des autres, même dans les cas où il avait plus qu'en ceci le pouvoir de s'opposer. Ainsi donc le sentiment de

ses malheurs n'altéra point la sérénité habituelle de son maintien et de sa conduite. Il savait non-seulement souffrir, mais s'accommoder aux manières de ceux qui n'avaient jamais souffert; de telle sorte que, comme les plus éclatantes vertus ne sont pas à l'abri de la censure, la patience du Roi et l'aisance de sa conduite furent traitées d'insensibilité, et il encourut jusqu'à un certain point le mépris pour ce qui lui eût mérité les plus grands éloges; mais il savait supporter cela comme ses autres peines, et disait à cette occasion, à une personne d'une grande piété, qu'après avoir perdu tout le reste, il était bien aise que l'occasion lui fût si souvent offerte de sacrifier sa réputation.

Cependant ses ennemis ne pouvaient se dépouiller de leur haine aussi facilement qu'il en perdait le souvenir. Aussitôt après la paix, le prince d'Orange ayant envoyé en France son favori Bentinck en qualité d'ambassadeur, celui-ci saisit cette occasion de pousser à de nouvelles rigueurs contre Sa Majesté. « Il paraît que, dans la première conférence qui avait eu lieu avant les négociations entre ce ministre et le maréchal de Boufflers, il avait insisté pour que le Roi fût éloigné de France; mais Sa Majesté Très-Chrétienne avait coupé court à cette demande, en disant que si le prince insistait sur cet article, il renoncerait à toute pensée de négocier avec lui. » Il n'en fut donc pas question à Riswick; mais le prince d'O-

range, après le succès de ces négociations, crut ne devoir désespérer de rien et ordonna à Bentinck de renouveler ses sollicitations sur ce point. La mauvaise conscience du prince et de son parti ne pouvait supporter de voir si près celui dont la présence leur reprochait leur injustice et leur infidélité et demeurait suspendue sur leur tête comme un nuage annonçant la tempête (1). Mais Sa Majesté Très-Chrétienne fut inébranlable sur ce point : elle regardait son honneur comme trop engagé pour le laisser ainsi fouler aux pieds par l'usurpateur; elle ne s'était déjà que trop abaissée

(1) Il était désagréable aux Anglais, que la paix ramenait en France et à la cour à la suite des ambassades, de se rencontrer sans cesse en face de leurs anciens ministres; et les efforts de Jacques pour se rapprocher d'eux rendait leur situation embarrassante sous tous les rapports. L'ambassadeur d'Angleterre assistant, peu de jours après son arrivée, à une revue de la maison du Roi, où se trouvaient aussi Jacques et son fils, celui-ci, par l'ordre de son père, tâcha d'entrer en conversation avec lord Woodstock, à qui son père, lord Portland, qui s'était aperçu de l'intention du jeune prince, avait ordonné de l'éviter. Jacques échoua de même dans ses efforts pour se rapprocher de lord Cavendish et des autres lords présens à la revue. Tous eurent également le soin de s'écarter de tout ce qui tenait à la cour de Saint-Germain. Ils évitaient, autant qu'ils le pouvaient lorsqu'ils étaient prévenus d'avance, de se trouver exposés à ces rencontres.

(*Note de l'Editeur.*)

devant lui, et l'on était étonné qu'il lui inspirât tant de crainte. Ce ne pouvait être que par ce motif qu'elle s'abstint de demander le douaire de la Reine; car, puisque le peuple d'Angleterre avait traité son Roi avec si peu d'égards que de le regarder comme mort pour le pays, la conséquence était que la Reine avait droit au moins à son douaire, dont, par les lois d'Angleterre, elle avait le privilége de jouir même pendant la vie du Roi. Il n'y avait pas de réponse à faire à cela: ainsi par un article secret on convint de le lui payer. La chose fut confirmée dans le suivant parlement, tellement qu'une somme d'argent fut en secret affectée à cet emploi; mais lorsqu'on en vint à toucher cette somme, le prince d'Orange éleva de nouvelles difficultés et de nouvelles demandes, et particulièrement celle d'éloigner le Roi de Saint-Germain. Bentinck prétendait que le maréchal de Boufflers y avait secrètement consenti : le maréchal le niait positivement. Quoi qu'il en soit, Sa Majesté Très-Chrétienne était si peu disposée à discuter ce point avec le prince, qu'elle aima mieux lui laisser cet argent entre les mains comme un prix de sa complaisance que de risquer de l'exaspérer en le pressant trop vivement sur un point qu'il n'avait pas l'intention d'accomplir. Le Roi et la Reine eurent donc la mortification de vivre entièrement des bienfaits d'un prince étranger, et dans la même

dépendance sur tous les points que s'ils eussent fait vœu de pauvreté et d'obéissance.

Le bill de bannissement, qui suivit immédiatement la paix, fut pour le Roi un nouveau sujet de chagrin qui augmenta de beaucoup ses charges. Le parlement d'Angleterre passa un acte qui non-seulement déclarait crime de haute trahison toute correspondance avec le Roi, mais contraignait même tous ceux qui avaient été à son service ou étaient seulement venus en France depuis la révolution, si ce n'est avec un passeport du gouvernement, à quitter à jour fixe tous les Etats de la Grande-Bretagne, sous peine d'être accusés de haute trahison, *ex post facto*, et sans aucun moyen d'y échapper. Jamais aucun gouvernement n'avait rien fait d'aussi cruel ni d'aussi injuste. « Le Roi avoua que ce chagrin passait pour lui tous les autres. Il sentait que les souffrances qui lui étaient personnelles n'approchaient pas du châtiment qu'avaient pu à juste titre lui mériter ses désordres passés ; mais voir ses loyaux sujets traités de la sorte en raison de la fidélité qu'ils lui avaient témoignée, c'était pour lui une peine qu'un secours extraordinaire de la grâce pouvait seul le mettre en état de supporter. Les nouvelles d'Irlande lui étaient également douloureuses : le prince d'Orange, malgré toutes ses belles protestations aux princes confédérés, avait, même durant le cours des confé-

rences de Riswick, fait rendre en Irlande une nouvelle loi pour l'extinction totale du papisme, ordonnant entre autres articles le bannissement de tous les ecclésiastiques réguliers. M. de Ruvigny, qui commandait dans le pays, ne manqua pas de mettre l'ordre à exécution. Ils arrivèrent donc bientôt en France en foule; il en vint plus de quatre cents dans l'espace de quelques mois. » La nécessité de secourir leur détresse et celle de tous les autres catholiques, que les bills de bannissement faisaient sortir du royaume, augmenta, comme on l'a dit, de beaucoup les charges du Roi. « Il eut le chagrin, après leur avoir distribué jusqu'à son nécessaire, d'en voir un grand nombre prêts à périr de besoin, » sans qu'il fût en son pouvoir de les secourir.

Mais il arriva que cette paix fut accompagnée de quelques mécomptes, même pour ceux qui n'en attendaient que gloire, satisfaction et contentement; et si les pieuses dispositions dans lesquelles se trouvait le Roi lui eussent permis de prendre plaisir à la vengeance, le traitement qu'éprouvait en Angleterre le prince d'Orange eût été capable de lui donner cette jouissance. Ce prince avait à la vérité remporté, si l'on peut le dire, une grande victoire sur Sa Majesté Très-Chrétienne, en l'obligeant, après l'avoir traité avec tant de mépris, à le reconnaître pour roi d'Angleterre, et même à faire alliance avec lui; mais

lorsqu'il en vint à discuter avec les chambres, le parlement lui arracha ses lauriers pour s'en couronner, le contraignit à rendre compte comme un intendant de l'argent qu'on lui mettait entre les mains, et cependant ne lui fixa point de revenu et l'obligea non-seulement à licencier son armée, mais à renvoyer ses troupes hollandaises: ce qu'il marchanda long-temps au point d'écrire à la chambre des communes une lettre qui était réellement une sorte de pétition pour demander qu'on lui laissât du moins ses gardes hollandaises (1). La chambre ferma l'oreille à ses solli-

---

(1) « Il envoya à la chambre des communes par lord Ranalagh, grand payeur des troupes, le message suivant écrit de sa main. « Sa Majesté veut bien informer la chambre « qu'on a fait tous les préparatifs nécessaires pour trans- « porter les gardes qui sont venus avec elle en Angle- « terre, à moins que, par égard pour elle, la chambre ne « soit disposée à trouver moyen de les conserver au ser- « vice de Sa Majesté, ce dont elle lui saurait beaucoup de « gré. » Mais les communes demeurèrent inébranlables, et les troupes étrangères furent embarquées. Cette fois, et cette seule fois, Guillaume perdit patience: une tradition bien attestée rapporte que lorsqu'on lui vint apprendre le refus des communes d'avoir égard à son dernier message, il se promena quelque temps dans la chambre en silence, les yeux fixés sur le plancher, puis s'arrêtant, jeta ses regards autour de lui, et dit: « Si j'avais un fils, de par Dieu « ces gardes ne me quitteraient pas. » (Dalrymple, tom. 3, pag. 129.)

citations, méprisa ses lâches requêtes, en même temps qu'elle se riait des menaces que faisaient sous main ses créatures. On lui rappela son origine, à quelles mains il devait son élévation. On lui fit entendre qu'on l'avait appelé pour être le serviteur du parlement et non pas son maître; que si l'on découvrait dans sa manière de gouverner la moindre chose qui parût menacer la liberté et la propriété, le peuple saurait bien sacrifier son propre ouvrage, et si ses vénérables droits l'exigeaient, le remplacer par un nouveau gouvernement. Ce fut une terrible humiliation pour un prince dont les vues et la conduite portaient si fort l'empreinte de la conquête, que les pamphlets qui semblaient soutenir cette prétention, avaient été non-seulement répandus avec profusion, mais avoués même par l'autorité. A la vérité, le fâcheux accueil fait au traité du docteur Burnett sur ce sujet, que la chambre fit brûler par la main du bourreau, mit un terme aux tentatives de ce genre, et obligea l'usurpateur à reconnaître que comme création du pouvoir tout-puissant du parlement, c'était de lui seul qu'il pouvait attendre appui et subsistance.

Mais ce n'étaient pas là les consolations auxquelles aspirait le Roi dans son affliction. Il ne cherchait à prendre vengeance que de lui-même et n'était jamais content des pénitences qu'il pratiquait, ni des mortifications que lui envoyait journelle-

ment la Providence; mais, à l'exemple du Roi prophète, il avait sans cesse ses péchés devant les yeux et ne pensait qu'à apaiser la justice de Dieu et qu'à donner, s'il était possible, une plus grande latitude au pieux penchant qu'il sentait à poursuivre tout ce qu'il jugeait devoir conduire au bonheur futur, qu'il avait toujours regardé comme le principal intérêt de sa vie et dont il avait fait maintenant sa seule affaire. Ainsi le récit le plus véridique qu'on puisse faire du reste de cette vie, qui ne fut pas très-longue, consistera dans la véritable peinture de ses vertus, et quelques exemples de ce zèle et de cette ferveur qui s'efforçaient de tourner toute chose à son avancement spirituel, et à gagner une couronne à l'abri de l'usurpation.

Telle avait été, je puis le dire, son unique occupation depuis son retour d'Irlande; car, si les intelligences qu'il entretenait, et ses tentatives répétées montraient qu'il ne négligeait pas l'affaire de sa restauration, cependant tous ces mécomptes et ce surcroît de mortifications qui le rejetaient toujours plus en arrière relativement à ce monde, avançaient ses progrès dans cette route heureuse qui le conduisait à la félicité de l'autre. Il avait recueilli en ce sens de tels avantages de son premier voyage à la Trappe, qu'il y retourna ensuite chaque année jusqu'à sa mort. On ne peut mieux exprimer l'effet qu'avaient sur lui

ses visites que par le récit qu'il en a laissé lui-même. « J'y allai d'abord, dit-il, en partie par curiosité et pour savoir si cette demeure répondait à mon attente, aux discours que j'avais entendus et aux récits que j'avais lus en Angleterre, et si l'abbé, qui avait commencé la réforme, méritait tous les éloges qu'on lui donnait. Un de mes anciens amis, le maréchal de Bellefond, m'y conduisit; je n'ai cessé de l'en remercier tant qu'il a vécu, et il me sembla, dès ce moment, que je me sentais amélioré par degrés; car jusqu'à ce que j'y eusse été plusieurs fois et que j'y eusse fait chaque fois une retraite de trois ou quatre jours, comme j'ai continué de le faire au moins une fois par an depuis mon retour d'Irlande, je n'avais pas trouvé en moi le changement nécessaire. Ce fut là que je conçus un véritable sentiment de la vanité de toutes les grandeurs terrestres, et compris que rien ne méritait d'être convoité que l'amour de Dieu; qu'on ne devait désirer que de s'efforcer à vivre selon ses lois et de se mortifier par tous les moyens permis. Je sentis combien il était nécessaire, du moins à une misérable créature, telle que je l'ai été pendant tant d'années, vivant presque dans une continuelle série de péchés jusqu'à ce que Dieu, dans son infinie miséricorde, m'aît rappelé à lui par la voie des châtimens, combien il était nécessaire, dis-je, de continuer à visiter ce saint lieu

pour y gagner la force dont j'ai tant besoin. »

Le Roi saisissait donc toutes les occasions que lui avait fournies la Providence en l'amenant dans un pays catholique, pour parvenir à un plus haut degré de perfection. Il recherchait la conversation des hommes éminens par leur savoir et leur piété, et, outre ses retraites annuelles à la Trappe, il se rendait fréquemment à Paris aux grandes solennités de l'Eglise, recherchait les paroisses et les couvens où les devoirs du christianisme étaient accomplis avec le plus de régularité et de dévotion, et, recueillant le miel de toutes ces fleurs, laissait après lui une odeur de piété qui édifiait ceux mêmes dont la vie s'était passée tout entière en exercices spirituels : ils étaient étonnés de trouver chez un prince né pour commander, élevé dans le tumulte de la guerre et les dissipations de la cour, des idées de soumission et de résignation au-dessus de tout ce qu'ils avaient jamais connu. Peu après l'affaire de la Hogue, un jour qu'il était en conversation avec la supérieure d'un couvent de religieuses, elle lui témoigna son chagrin de ce qu'il n'avait pas plu à Dieu d'écouter les prières que lui avaient adressées tant de gens pour qu'il réussît dans cette expédition. Le Roi ne faisant pas de réponse, elle s'imagina qu'il n'avait pas entendu et commença à répéter ce qu'elle avait dit. Alors il répondit : « Madame, j'ai très-bien entendu ce que vous

« avez dit, et la raison pour laquelle je n'ai pas « répondu, c'est que je ne voulais pas vous faire « connaître que je ne suis pas de votre avis lorsque « vous croyez que ce que vous avez demandé à « Dieu était meilleur que ce qu'il lui a plu de faire; « car je pense que ce qu'il ordonne est ce qu'il y « a de mieux, et qu'il n'y a rien de bien que ce « qu'il fait lui-même. » Ainsi donc, tous les efforts qu'il fit pour rentrer dans ses droits, avaient principalement pour but le bien public qui lui tenait si fort au cœur, et qu'il lui était défendu d'abandonner, de même qu'il était obligé de supporter avec patience le mauvais succès de ses efforts. Aussi déplorait-il les souffrances de ses sujets, en même temps qu'il se réjouissait des siennes, et se dédommageait autant qu'il le pouvait de n'être pas à portée de les secourir, en subvenant aux besoins de ceux qui se trouvaient près de lui; que si l'on considère leur nombre et le peu qu'il avait à donner, cela fera comprendre que pour étendre aussi loin sa bienfaisance, il fallait et toute son habileté d'économie et toute la générosité de sa compassion. Il aimait mieux se priver de choses qui, en plusieurs occasions, lui eussent été nécessaires que de manquer à secourir les besoins de ceux qui pouvaient avoir le moindre droit à sa bienveillance (1).

(1) Il paraît que Jacques recevait, ou du moins sollicitait,

Sa charité ne se bornait point à ses amis, ses plus grands ennemis y avaient part, quoique d'une autre manière; car les regardant comme les instrumens de la justice de Dieu, choisis pour exercer sa patience et lui faire faire pénitence de ses péchés, il était si loin, lorsque l'occasion s'en présentait, de s'exprimer avec sévérité ou amertume contre ceux qui lui avaient fait le plus de mal, qu'il ne voulait pas le permettre aux autres, et on ne pouvait lui faire plus mal sa cour que de blâmer même les plus noirs de ses ennemis, ni lui plaire davantage qu'en trouvant quelque excuse pour pallier leur trahison. Semblable à David, qui ne permettait pas qu'on blâmât Semeï

---

des secours des royalistes d'Angleterre pour l'aider à soutenir ceux qui l'avaient suivi en France. Macpherson donne, tome 1, page 488, la lettre suivante du comte de Middleton, datée du 15 juin 1694, et adressée à un membre de la chambre des communes. « J'ai reçu votre lettre du 23 mai; « il est certain que le marchand à qui appartiennent les « marchandises 368 (chiffre convenu pour désigner le roi « Jacques) se trouve dans un grand besoin d'argent, ce « qui n'est pas étonnant, si l'on considère les grandes pertes « qu'il a éprouvées et sa nombreuse famille. Il serait donc « fort aise que quelques uns de ses amis ou de ses anciens « chalands lui avançassent ce qu'ils pourront, qu'il leur « rendra ponctuellement, avec les intérêts, aussitôt qu'il « sera en situation de paraître sur la place; mais il faudrait « qu'on lui donnât les moyens de soutenir ses pauvres ou- « vriers qui sont dans une grande misère. »

pour l'avoir maudit, non-seulement il permettait qu'on lût devant lui les pamphlets qui blâmaient son gouvernement ou censuraient sa conduite, mais il y prenait même plaisir et considérait toutes les circonstances de sa vie, en ce point seulement qu'elles le conduisaient à la sanctification de son âme, et ainsi bénissait Dieu des infortunes qui lui avaient donné l'occasion de connaître la vérité dans sa jeunesse et d'y obéir dans sa vieillesse. Sans ces douze années d'exil auxquelles l'avaient contraint les guerres civiles, il aurait pu, disait-il, passer toute sa vie dans l'ignorance des vrais principes et dans les préventions défavorables que lui avait données sur ce point son éducation; mais il s'était bientôt aperçu que les idées qu'on lui avait fait prendre de la religion catholique étaient fausses, et que ceux qui *la* professaient n'étaient point coupables de beaucoup de choses dont on les accusait faussement. Il était si sensiblement touché de ce bonheur, que comme il ne cessait de rendre grâce au Tout-Puissant des choses auxquelles la nature aurait dû répugner, il désirait que d'autres recueillissent comme lui le fruit de ses observations, et écrivit en conséquence, pour l'instruction des nouveaux convertis, un petit traité où il porte si loin le zèle et l'humilité, qu'il n'invite pas seulement les autres à l'imiter dans ce qu'il espère avoir fait de bien, mais les avertit d'éviter ce qu'il avoue

avoir fait de mal, ne craignant point de sacrifier sa réputation pour contribuer à leur édification et les engager à vivre dans les maximes du christianisme : « ce qu'à ma honte, dit-il, je n'ai pas fait aussitôt que je fus convaincu de la vérité de la religion que je professe actuellement ; je désire donc être en ceci non un exemple, mais un avertissement. »

Les humiliations que lui envoyait la Providence ne suffisaient pas à son ardent désir de faire pénitence de ses péchés ; il ajouta donc à ses longues et assidues prières plusieurs mortifications corporelles, comme le jeûne, la discipline et l'usage de porter, en certains temps, sur sa chair, une chaîne de fer avec de petites pointes qui lui perçaient la peau ; et si la prudence de son confesseur n'eût pas, sur ce point, retenu son zèle, il l'aurait certainement porté à l'excès ; car l'horreur qu'il avait conçue de ses désordres passés le portait à croire qu'il ne pouvait faire assez pour les réparer. Comme on lui demandait un jour pourquoi il ne profitait pas de la permission qu'accorde la coutume de Paris de faire gras les samedis entre Noel et la Chandeleur, et que la Reine semblait le blâmer de se singulariser sur ce point, il ne répondit pas grand' chose jusqu'à ce que la Reine appela M. Inès, l'aumônier de service, et lui demanda s'il faisait là-dessus autrement qu'on ne faisait à Paris ? Il

répondit que non certainement, et qu'il usait sans scrupule de la permission. Alors le Roi dit tout bas à l'oreille de la Reine : « Si j'avais vécu « dans ma jeunesse comme M. Inès, je ferais à « présent comme lui. » Mais son humilité ne permettait pas qu'on le rangeât parmi ceux qui pouvaient sembler exempts de mortifications particulières, et il s'écriait souvent, comme il le fait dans une de ses prières écrites : « Je me déteste « et m'abhorre quand je réfléchis combien j'ai « souvent offensé un Dieu si bon et si miséri- « cordieux, et combien d'années j'ai vécu dans « une habitude presque perpétuelle de péché, « non-seulement aux jours de ma jeunesse et lors- « que j'étais emporté par la chaleur de l'âge et « le mauvais exemple, mais lors même que je fus « arrivé à l'âge de discrétion et après *que tu eus* « daigné, ô Seigneur ! me retirer de l'abîme de « l'hérésie et ouvrir mes yeux à la connaissance « et à la pratique de ta véritable religion, toi qui « avais si souvent garanti ma tête dans les jours « de combat, qui m'avais si souvent délivré des « dangers de la mer, du tumulte de ses vagues « et de la fureur du peuple. »

Mais quoiqu'il ne craignît pas de publier ses désordres passés, il faisait tout ce qu'il pouvait pour cacher sa pénitence. La Reine disait ne l'avoir jamais vu si confus qu'une fois qu'elle avait, par hasard, aperçu sa discipline. Il avait

donc soin que sa conduite, aux yeux du monde, parût autant que possible telle qu'elle avait toujours été. Il entretenait ses sujets et les personnes de la cour de France avec la même affabilité et le même enjouement qu'à l'ordinaire, continuait d'aller à la chasse, et, de peur de singularité ou d'affectation, n'évitait point les divertissemens de la cour, tels que bals et autres, lorsqu'il y était invité; mais il était loin de les chercher, non plus qu'aucun de ceux qu'il pouvait éviter sans inconvénient, car, bien que cela passe pour des amusemens nécessaires, il pensait autrement et aurait voulu que l'autorité publique retranchât tous ces dangereux divertissemens, comme le jeu, l'opéra, la comédie et autres semblables, et ceux qui n'auront pas lu ce qu'il a écrit sur ce sujet, ne sauraient s'imaginer à quel point il s'élève judicieusement contre de tels plaisirs. Ainsi armé et prémuni, il ne trouvait qu'une nouvelle source de ferveur dans ces amusemens qui nourrissent si fort l'esprit de vanité et étouffent en quelque façon dans les autres tout sentiment de chrétien. Le poison devenait pour lui une sorte de nourriture spirituelle, et semblable au rocher, ces vagues qui troublent et dérèglent d'une manière si fâcheuse la généralité des hommes non-seulement ne pouvaient l'ébranler, mais servaient même à le laver. Lorsqu'il était laissé à son propre choix, il cherchait les occu-

pations les plus conformes à la vie de pénitence où la Providence l'avait fait entrer, et évitait si scrupuleusement de mal employer son temps, qu'il a écrit à ce sujet certaines règles de distribution non moins judicieuses et prudentes qu'elles sont pieuses et édifiantes; mais il n'est pas nécessaire de faire ici mention des lettres et traités de dévotion qui nous restent de sa main et qui suffiraient pour composer un volume, je ferai seulement connaître, par un petit nombre d'exemples nécessaires à l'histoire de sa vie, de quelle manière il employait généralement ses méditations.

L'année qui suivit la paix, Sa Majesté Très-Chrétienne, partie pour l'amusement et l'instruction de ses petits-enfans, et partie pour convaincre le monde que c'était un motif chrétien et non le besoin d'argent qui l'avait rendue *si facile* sur les conditions, forma un camp à Compiègne. Jamais on n'a vu un plus grand luxe de bonne chère ni une telle somptuosité de vêtemens et d'équipages. Le Roi y fut invité, et à son retour, selon sa coutume, il tourna le tout au profit de la spiritualité. « Je viens, dit-il, du camp de Compiègne, jamais rien en ce genre ne fut plus digne d'être vu, jamais il n'y eut une armée de cinquante ou soixante mille hommes si bien choisie, si bien vêtue, si bien montée; que de soins et de peine n'ont pas pris les officiers, que d'argent n'ont-ils pas dépensé pour se dis-

stinguer eux, leurs régimens, ou même chacune de leurs compagnies, afin de gagner la faveur de leur prince ! Ils méritent d'en être loués, et n'ont fait que leur devoir; mais en même temps je ne puis m'abstenir de cette triste réflexion : combien peu d'hommes de cette redoutable armée songent à leurs devoirs envers le Roi des rois, qui a fait tant d'honneur à leur profession que de se dire lui-même Dieu des armées ! » Et il continue de la même manière, déplorant le peu de conformité qu'on aperçoit dans la vie et l'entretien de la généralité d'entre eux avec la religion qu'ils professent, la peine qu'ils prennent pour des bagatelles, et leur négligence irréfléchie sur ce qui est seul important et durable.

Ce zèle, qui le portait à tâcher de faire sentir aux autres leurs obligations envers Dieu et à les engager à vivre selon la raison et la religion, s'étendait jusque sur les personnes du plus haut rang. Sa reconnaissance et son attachement personnel pour Sa Majesté Très-Chrétienne, en qui il reconnaissait le sentiment de ses devoirs, l'obligèrent à lui représenter, aussi fortement que le permettait la décence, ce qu'il croyait voir en elle de répréhensible; il prit plus de liberté encore avec le duc d'Orléans son frère, et le poussa avec véhémence sur certaines faiblesses dont il désirait vivement de le coriger. Ces pieuses exhortations étaient secondées par des prières journalières; ses

ennemis, qu'il n'était pas en situation d'exhorter, y avaient au moins leur part. Il comptait dans le nombre, d'abord ses sujets, l'Empereur, le roi d'Espagne, lord Sunderland nominativement; il priait même pour le prince d'Orange, et suppliait le Tout-Puissant de le prendre en miséricorde, de toucher son cœur, de le conduire à un prompt repentir, en telle sorte que, véritablement converti, il pût obtenir la vie éternelle. Ainsi la mémoire des injures qu'il avait souffertes était si loin de lui inspirer aucun ressentiment, qu'il voyait seulement les avantages spirituels qu'il en avait recueillis, et c'était pour cela qu'il remerciait Dieu si souvent de ce qu'il appelait ses malheurs apparens, « de l'exil qu'il avait subi dans sa jeunesse, et ensuite de la perte de ses trois royaumes, sans quoi, disait-il, il n'aurait jamais connu la vraie religion, ni vécu conformément à ses préceptes. » Sa ferveur pour satisfaire la justice de Dieu sur ses désordres passés ne lui permettait pas de se contenter des souffrances qu'il subissait en cette vie. Il désirait que ces peines s'étendissent dans l'autre, et il demanda à son confesseur si, comme son âge et son rang ne lui permettaient pas de faire de ses péchés une pénitence conforme à l'horreur et l'aversion qu'ils lui inspiraient, il ne devait pas se réjouir de souffrir plus long-temps les peines du purgatoire, et en conséquence s'abstenir de demander les prières de l'Eglise pour sa

prompte délivrance; mais son confesseur et l'abbé de la Trappe, qu'il consulta aussi sur ce point, bien qu'étonnés et édifiés de son zèle, lui dirent qu'on ne pouvait désirer de voir Dieu trop tôt, et qu'il était plus parfait de désirer d'en jouir que de souffrir pour lui.

Ces pensées et ces méditations l'avaient tellement familiarisé avec l'idée de la mort que toutes ses terreurs ne pouvaient l'empêcher de la désirer, non par la crainte de souffrir en ce monde, car c'était là ce qu'il cherchait, mais par la crainte de retomber; il connaissait la faiblesse des hommes et ne se méfiait de personne plus que de lui-même. Cela lui faisait dire souvent qu'il désirait de mourir, quoique, selon ses propres expressions, il consentît à vivre. Les paroles de Saint-Paul sur ce sujet, et un grand nombre de passages des Pères, le confirmaient dans cette appréhension des dangers continuels auxquels sont exposés les hommes les plus saints. Il se rappelait souvent comment Saül et Salomon, si hautement favorisés de Dieu, en avaient cependant donné de terribles exemples; que David était retombé dans de graves péchés, et que St.-Pierre avait renié le Christ. C'était donc, selon lui, une grande présomption dans un faible roseau de ne pas désirer de se voir à l'abri des terribles tempêtes qui avaient renversé ces superbes cèdres. D'ailleurs sa reconnaissance envers le Tout-Puis-

sant qui, dans le temps où il vivait comme en guerre contre sa sainte loi, l'avait conduit par la main dans les voies du salut, lui faisait désirer de se voir hors du danger de l'offenser; et puisque cela ne pouvait s'obtenir tant qu'il vivrait en ce monde, il désirait, pour cette raison, en sortir. Il ne voulait pas convenir que la terreur des jugemens de Dieu dût s'opposer à ce désir; car puisqu'il fallait y arriver à la fin, plus tôt on y venait, plus tôt on cessait d'être en pouvoir de l'offenser. Il avait souvent là-dessus des contestations avec ses amis : ce qui l'engagea à écrire à ce sujet plusieurs traités; mais personne n'était plus alarmé de ces pensées que la Reine, qui, incapable de supporter l'idée d'une pareille séparation, s'affligeait vivement des sentimens du Roi, et craignait que ses prières ne fussent exaucées. Elle lui représentait combien il était nécessaire au public, et surtout à ses enfans; mais il était impossible de lui persuader que sa vie fût importante pour les autres. C'était, disait-il, une haute présomption à un homme, quel qu'il fût, de se croire nécessaire en ce monde, comme si Dieu ne pouvait pas accomplir son œuvre sans lui. Et un jour que la Reine, disputant avec lui sur ce point, lui disait, les larmes aux yeux : « Est-il possible, Sire, que vous songiez si peu à moi et à vos enfans? Que deviendrions-nous si vous n'y étiez plus? — Madame,

« répondit-il, Dieu prendra soin de vous et de « nos enfans. Que suis-je? un homme faible et « misérable, incapable de rien faire sans lui, « tandis qu'il n'a pas besoin de moi pour exé- « cuter ses desseins. » Et lorsque quelqu'un, qui se trouvait présent, voyant combien ce discours affligeait la Reine, le pria de n'en plus tenir de pareil devant elle, il répondit : « Je le fais à « dessein de la préparer; selon toutes les pro- « babilités et le cours de la nature je dois mourir « le premier, et un coup attendu fait une moins « forte impression. » Il demeura donc inébranlable sur ce point; y trouvant cet avantage, ainsi qu'il l'avait souvent représenté à d'autres, que c'est un grand point de gagné lorsqu'à force de désirer la mort on peut la regarder en face d'un maintien ferme, et paraître se réjouir de ce qui naturellement porte avec soi la plus grande terreur.

Ainsi ce pieux prince sanctifiait ses souffrances et en faisait les germes féconds d'une immortalité bienheureuse. Elle commençait à s'approcher de lui; car, le 4 mars 1701 (1), il se trouva mal

---

(1) « Ce fut, selon Sommers, le Vendredi-Saint qu'il se trouva mal, au moment où il chantait les deux premiers versets du dernier chapitre des Lamentations : *Rappelez-vous, ô Seigneur! ce qui nous est arrivé. Considérez et voyez notre opprobre; notre héritage est passé aux étrangers, et notre maison à ceux qui ne nous sont rien.* Le Roi en reçut une telle impression que, malgré son voyage aux

dans la chapelle : cependant, revenant à lui peu de temps après, il parut, au bout de quelques heures, parfaitement rétabli ; mais huit jours après il fut frappé d'une attaque de paralysie comme il s'habillait. Il eut un côté tellement frappé qu'il avait de la peine à marcher, et perdit, pour quelque temps, l'usage de la main droite ; mais les ventouses, l'émétique, etc., le lui rendirent, et il put recommencer à marcher assez bien. Les médecins jugeant que les eaux de Bourbon le rétabliraient parfaitement, il y alla environ trois semaines après. A son retour il ne boîtait presque plus, mais il se plaignait d'une douleur dans la poitrine et crachait de temps en temps le sang. Cela avait commencé même avant son départ pour Bourbon, et donna lieu de craindre que l'émétique, qui pouvait lui avoir été bon pour sa paralysie, n'eût occasionné une lésion au poumon.

---

eaux de Bourbon, il ne se releva jamais entièrement. » (V. *Sommers stracts*, tom. 11, pag. 341, édition 1814.) Si ce fait est vrai, il peut paraître assez singulier que le rédacteur des Mémoires de Jacques n'en ait pas fait mention, d'autant plus qu'on verra plus tard qu'il remarque que la mort de Jacques arriva un vendredi, précisément à l'heure de la mort de Notre Seigneur : ce qu'il paraît attribuer aux dévotions particulières que Jacques avait attachées à cette heure de la passion du Seigneur, afin d'obtenir la grâce d'une heureuse mort.

(*Note de l'Editeur.*)

Cependant il parut recouvrer des forces; il prit l'air comme à l'ordinaire, et monta quelquefois à cheval; mais le vendredi, 2 septembre, il fut pris dans la chapelle d'un évanouissement semblable au premier. Il revint à lui lorsqu'on l'eut transporté dans sa chambre. Ce fut une cruelle vue pour la Reine désolée, d'autant qu'il retomba évanoui dans ses bras une seconde fois. Il fut cependant assez bien le lendemain; mais le dimanche il tomba dans un nouvel évanouissement et fut quelque temps sans mouvement. Enfin on lui ouvrit la bouche de force et il vomit une grande quantité de sang, ce qui jeta dans le dernier effroi la Reine et tous ceux qui étaient là, excepté lui. Ses longs désirs de la mort lui en avaient rendu la pensée si familière, que ni les terreurs, ni les tourmens qui accompagnent son approche, ne lui donnèrent la moindre anxiété ni le moindre trouble. Il n'y eut pas besoin de l'exhorter à se résigner ni à se préparer comme il le devait; ce fut la première et l'unique chose dont il s'occupa. La veille précisément du jour de son attaque, il avait fait une confession générale. Aussitôt que son vomissement eut cessé, il pria son confesseur d'envoyer chercher le Saint-Sacrement, et, pensant qu'il n'avait pas long-temps à vivre, l'engagea à se presser, lui recommandant d'avoir soin de ne manquer à aucun des rites de l'Eglise. En même temps il envoya chercher le prince son

fils, qui, au moment où il entra, voyant le Roi pâle et l'air mourant, et le lit couvert de sang, laissa éclater, ainsi que tout ce qui l'entourait, la plus violente douleur. Le Roi, lorsqu'il arriva au chevet de son lit, étendit, avec un air de satisfaction, ses bras pour l'embrasser, et lui parlant avec une force et une véhémence proportionnée à son zèle et à l'état de faiblesse où il se trouvait, le conjura d'adhérer fermement à la religion catholique, quoi qu'il en pût arriver; d'être fidèle au service de Dieu, respectueux et obéissant envers la Reine, la meilleure des mères, et à jamais reconnaissant envers le roi de France, à qui il avait les plus grandes obligations. Ceux qui se trouvaient là craignant que la vivacité et la ferveur avec lesquelles il parlait ne lui fissent mal engagèrent le prince à se retirer. Le Roi en fut chagriné, et dit : « Ne m'ôtez pas mon fils « jusqu'à ce que je lui aie donné ma dernière « bénédiction. » Lorsqu'il la lui eut donnée, le prince retourna à son appartement, et on amena près de son lit la petite princesse, à qui il parla dans le même sens. Elle, en même temps, par l'abondance de ses innocentes larmes, montrait combien elle était sensiblement touchée de l'état de faiblesse où elle voyait le Roi son père. Non content d'avoir parlé à ses enfans, il fit, avec la plus grande ferveur et toute la piété imaginable, une sorte de courte exhortation à tous ceux qui

l'entouraient, et surtout à lord Middleton et à ses autres serviteurs protestans, qu'il exhorta à embrasser la religion catholique. Il apporta dans cette exhortation tant de force et d'énergie, qu'il leur fit beaucoup d'impression; et il leur dit qu'ils pouvaient croire sur l'assurance d'un mourant, que lorsqu'ils se trouveraient dans le même état que lui, ils éprouveraient une grande consolation d'avoir suivi son exemple et ses avis.

Lorsqu'il vit arriver le Saint-Sacrement, il s'écria : « L'heureux jour est enfin venu! » puis il se recueillit pour recevoir le saint viatique. Le curé s'approcha de son lit, et, selon la coutume en pareille occasion, lui demanda s'il croyait en la présence réelle et substantielle du corps de Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement? A quoi il répondit : « Oui, j'y crois, j'y crois de tout mon cœur; » puis ayant passé quelques momens dans un recueillement spirituel, il désira recevoir le sacrement de l'extrême-onction, et porta dans toutes ces cérémonies une piété exemplaire, et une singulière présence d'esprit.

Il ne pouvait y avoir de meilleures occasions de déclarer publiquement qu'il mourait en parfaite charité avec tout le monde, et qu'il pardonnait du fond de son cœur à tous ses ennemis; et, de peur qu'on ne pût douter de sa sincérité à l'égard de ceux dont il avait plus à se plaindre que des autres, il nomma spécialement le prince d'O-

range, la princesse Anne de Danemarck sa fille; et s'adressant à son confesseur d'une manière encore plus particulière, lui dit : « Je par« donne aussi de tout mon cœur à l'Empereur. » Mais, dans la vérité, il n'avait pas attendu ce moment pour accomplir le devoir chrétien du pardon des injures. Son cœur avait été si éloigné de tout ressentiment, qu'il regardait ceux qui les lui avaient fait subir comme ses plus grands bienfaiteurs, et déclarait souvent qu'il avait plus d'obligations au prince d'Orange qu'à qui que ce fût au monde. Pendant tout ce temps, la pauvre Reine, hors d'état de se soutenir, était tombée à terre auprès du lit, en bien plus grande angoisse que lui, et autant que lui privée de toute apparence de vie. Le Roi fut sensiblement touché de l'excès de sa douleur, et parut en souffrir plus que de toute autre chose. Il lui dit tout ce qu'il put pour la consoler et l'engager à se résigner en ceci, comme elle le faisait en toute autre chose, à la volonté de Dieu; mais elle demeura inconsolable jusqu'à ce que voyant un mieux sensible, et le Roi ayant assez bien passé la nuit, il lui parut que son état n'était pas désespéré, et qu'on pouvait concevoir quelque espoir de guérison.

Le lendemain, Sa Majesté Très-Chrétienne vint voir le Roi, et descendit comme tout le monde à la porte du château, pour éviter à Sa Majesté le bruit de la voiture. Le Roi la reçut avec au-

tant d'aisance et d'affabilité qu'à l'ordinaire. Il était mieux ce soir-là, et, quoique dans la nuit suivante il se trouvât de nouveau assez mal, le mercredi ayant rendu beaucoup de sang par en bas, il fut soulagé, la fièvre tomba et l'on eut de grandes espérances de voir son état s'améliorer. Le dimanche, Sa Majesté Très-Chrétienne lui fit une seconde visite. Il la reçut, ainsi que les princes et les personnes de distinction qui venaient sans cesse le voir, avec autant de présence d'esprit et de civilité, que s'il n'eût senti aucun mal. Mais le lundi, il tomba dans l'assoupissement, et tout espoir de rétablissement s'évanouit. La Reine était près de lui quand la maladie commença à tourner ainsi; ce fut aussi pour elle une sorte d'agonie. Le Roi le vit et en fut touché, et, malgré l'état d'affaiblissement où il se trouvait, il lui dit: « Madame, ne vous affligez pas; je vais, « j'espère, à la félicité. » A quoi la Reine répondit: « Sire, je n'en doute pas. Aussi n'est-ce pas votre « situation que je déplore, c'est la mienne. » Alors, surmontée par la douleur, elle fut au moment de s'évanouir. Le Roi s'en apercevant, la pria de se retirer, et ordonna à ceux qui se trouvaient présens de la conduire à sa chambre. Après quoi l'on commença les prières des agonisans. Le Roi demeura cependant à peu près dans le même état toute la nuit, durant laquelle il reçut de nouveau le Saint-Sacrement, avec la piété la

plus exemplaire. Il renouvela sa déclaration de pardon, nommant à haute voix le prince d'Orange, la princesse Anne sa fille, et l'Empereur; il dit qu'il désirait qu'ils sussent qu'il leur pardonnait. Les médecins lui avaient pendant tout ce temps fait prendre du quinquina, et, quoique ce fût la chose au monde qu'il eût le plus en aversion, il ne refusa jamais de le prendre. Ils jugèrent à propos de lui mettre les ventouses en plusieurs endroits, ce qui le tourmenta beaucoup; cependant il le souffrit sans jamais se plaindre, et sans en montrer la moindre déplaisance, non plus que de rien de ce qu'ils lui ordonnaient. Ce n'était ni l'espoir de guérir, ni la crainte de la mort qui l'engageaient ainsi à se soumettre. Il désespérait de sa guérison et souhaitait de mourir; mais il croyait que la perfection était dans l'obéissance, et que sa patience à souffrir ces remèdes inutiles à son corps tournerait au profit de son âme.

Il passa toute la journée du lendemain dans le même assoupissement. Il ne parut prendre garde à rien, excepté lorsqu'on disait les prières; il y était toujours attentif, et par le mouvement de ses lèvres semblait lui-même prier continuellement. Le mardi 13, vers trois heures, Sa Majesté Très-Chrétienne vint une troisième fois, et lui déclara ses résolutions à l'égard du prince: elle ne lui en avait rien dit dans sa première visite, et n'avait même encore rien déterminé à cet égard.

Mais, voyant le Roi à l'extrémité, elle avait jugé devoir prendre un parti, et avait assemblé son conseil. La plupart de ceux qui le composaient craignaient que si, après la mort de Sa Majesté, le roi de France reconnaissait le prince pour roi d'Angleterre, cela ne plongeât la nation dans une nouvelle guerre, dont elle avait la plus grande terreur. On chercha donc des expédiens pour éloigner au moins la chose; mais le dauphin, le duc de Bourgogne et tous les princes trouvèrent si injuste et si contraire à la dignité de la couronne de France d'abandonner un prince de leur sang qui demandait et méritait à si juste titre leur protection, qu'ils furent tous d'avis contraire (1); et comme le roi Très-Chrétien en jugeait de même, il était venu pour le déclarer à Sa Majesté. Il alla d'abord trouver la Reine, et l'informa de sa résolution, ce qui lui donna quelques consolations dans la profonde affliction où elle était plongée. Il envoya ensuite chercher le prince, et lui promit que s'il plaisait à Dieu d'appeler à lui le Roi son père, il lui en servirait. Le prince exprima sa reconnaissance d'une faveur si signalée, et lui dit qu'il le trouverait aussi soumis et aussi respectueux que s'il était son fils. Après quoi il retourna dans

(1) Le dauphin s'éleva le premier et très-vivement contre l'avis des ministres; lorsqu'il eut parlé, le Roi dit : *Je suis de l'avis de Monseigneur*, ce qui entraîna tout le reste.

son appartement. Sa Majesté Très-Chrétienne entra alors chez le Roi, et, s'approchant de son lit, lui dit : « Sire, je suis venu savoir comment se « trouve aujourd'hui Votre Majesté ; » mais le Roi, qui n'entendit pas, ne fit pas de réponse. Un de ceux qui étaient auprès de lui lui dit que le roi de France était là ; alors il se souleva en disant : « Où est-il ? » et commença à le remercier de toutes ses bontés, et particulièrement du soin et de l'attachement qu'il lui avait témoignés durant sa maladie ; à quoi Sa Majesté Très-Chrétienne répondit : « Sire, cela ne vaut pas la peine « d'en parler, j'ai à vous dire quelque chose de « plus important. » Alors ceux qui entouraient le Roi, supposant que le roi de France voulait lui parler en secret, parurent vouloir se retirer, car la chambre était pleine de monde. Sa Majesté Très-Chrétienne s'en apercevant dit fort haut : « Que per-« sonne ne s'en aille ; » puis continua ainsi : « Je « suis venu, Sire, pour vous faire connaître que « lorsqu'il plaira à Dieu d'appeler à lui Votre « Majesté, je prendrai votre famille sous ma « protection, et traiterai votre fils, le prince de « Galles, comme je vous ai traité, le reconnais-« sant pour roi d'Angleterre comme il le sera « alors. » A ces paroles, tous ceux qui étaient là, tant Français qu'Anglais, fondirent en larmes, ne pouvant autrement exprimer le mélange de joie et de douleur qui s'était si singulièrement

emparé d'eux. Quelques uns cependant se jetèrent aux pieds de Sa Majesté Très-Chrétienne; d'autres par leurs gestes et leur maintien, beaucoup plus expressifs en certains cas que ne pourraient l'être des discours, exprimèrent leur reconnaissance pour une action si généreuse. Sa Majesté Très-Chrétienne en fut si touchée qu'elle ne put elle-même s'empêcher de pleurer. Le Roi s'efforçait, pendant ce temps, de dire quelque chose; mais le bruit était trop grand dans sa chambre, et il était trop faible pour se faire entendre (1). Sa Majesté Très-Chrétienne prit alors congé et s'en alla. En retournant à sa voiture elle appela l'officier de garde chez le Roi, et lui ordonna, aussitôt que le Roi serait mort, de faire auprès du prince de Galles le même service, et de lui rendre les mêmes honneurs qu'au Roi son père.

Le lendemain le Roi se trouvant un peu mieux, on permit au prince de venir le voir, ce qu'on ne lui permettait pas souvent, parce qu'on avait remarqué que lorsque le Roi voyait son fils, cela lui donnait une émotion capable, à ce qu'on

---

(1) Sommers prête à Jacques, dans cette occasion et en deux ou trois autres, des discours beaucoup plus suivis que ne pouvait le lui permettre son état, et qui diffèrent d'ailleurs assez de ce récit, beaucoup plus authentique, pour qu'on n'ait pas cru devoir le rapporter ici. Un Anglais, nommé Richard Westall, a fait de cette dernière scène un tableau, à ce qu'il paraît assez estimé en Angleterre.

craignait, de lui faire mal. Aussitôt que le prince entra dans la chambre, le Roi étendant les bras vers lui pour l'embrasser, lui dit : « Je ne vous « ai pas vu depuis la visite de Sa Majesté Très- « Chrétienne, et la promesse qu'elle m'a faite de « vous reconnaître après ma mort. J'ai envoyé « lord Middleton à Marly, pour l'en remercier. » C'était ainsi que ce saint Roi parlait de l'approche de sa mort, non-seulement avec indifférence mais avec satisfaction, depuis qu'il savait que son fils et sa famille n'en souffriraient pas, et se préparait à la recevoir, s'il était possible, avec plus de joie encore qu'auparavant. Cette heure bienheureuse était peu éloignée, car le jour suivant il s'affaiblit beaucoup, fut pris de continuelles convulsions ou tremblement dans les mains, et le lendemain vendredi 16 septembre, vers trois heures de l'après-midi, rendit son âme pieuse entre les mains de son Rédempteur, à l'heure même de la mort de notre Sauveur, à laquelle il avait toujours eu une dévotion particulière pour obtenir une heureuse mort.

Il serait sans fin de rapporter tous les exemples qu'il donna, durant sa maladie, d'une dévotion et d'une piété exemplaire. Il ne cessa pas de prier aussi long-temps qu'il en eut la force, et lorsque tombé dans l'assoupissement il semblait d'ailleurs ne prendre garde à rien, il parut par ses réponses et par la manière dont il suivait les

prières, que son assoupissement ne s'étendait pas jusque-là; et quoiqu'à la fin il eût presque toujours les yeux fermés pendant la messe qu'on disait tous les jours dans sa chambre, il se montra aussi vigilant et aussi attentif que s'il eût été en parfaite santé, et cela jusqu'au jour même de sa mort. Il ne se plaignit jamais d'aucun remède ni d'aucune opération, quoiqu'il eût un extrême dégoût pour le quinquina, et que les ventouses le fissent beaucoup souffrir. Il se soumit entièrement aux volontés des médecins; seulement il disait quelquefois que si ce n'avait pas été pour l'amour de la Reine et de son fils, il n'eût pas consenti à tant souffrir pour une chose dont il se souciait si peu.

Il demeura ainsi quinze jours entre la vie et la mort. Le triste maintien de ceux qui entouraient continuellement son lit, eût élevé dans l'âme d'un homme de moindre foi, de terribles craintes sur le coup fatal qui s'approchait; mais il parut, durant tout ce temps, indifférent à ce qui se passait, si ce n'est qu'il s'efforçait d'employer avec plus de ferveur que de coutume les précieux momens qui lui demeuraient encore pour travailler à son bonheur éternel. Ainsi tandis que ses forces déclinaient, la foi et la piété semblaient l'animer au-dessus des forces de la nature. Jusqu'au dernier moment, le nom de Jésus l'avait éveillé de sa mortelle léthargie; sourd

en apparence à tout le reste, il entendait toutes les prières, en même temps qu'il supportait les souffrances qui précèdent la mort comme si son corps avait perdu toute sensation; car, lorsqu'on lui demandait comment il se trouvait, il répondait toujours qu'il était bien, et à la civilité, à l'aisance avec lesquelles il recevait les princes et gens de qualité qui venaient sans cesse lui rendre visite, on eût cru effectivement qu'il en était ainsi. L'avant-veille de sa mort, la duchesse de Bourgogne étant chez lui, il ne voulut pas qu'elle s'approchât de son lit à cause de la mauvaise odeur. Le jour suivant, paraissant déjà à l'agonie, il souleva encore sa tête pour saluer le duc de Bourgogne, et en fit autant à quelques autres personnes. Enfin, tant qu'il eut l'usage de la parole, il l'employa à prier Dieu, à pardonner à ses ennemis et à proférer sa profession de foi, comme il le fit trois jours avant sa mort, avec toute la fermeté et la ferveur imaginables, en présence du nonce du Pape, qui l'était venu voir. Il exhorta continuellement ses sujets, ses serviteurs, mais surtout ses enfans, à servir Dieu, et à ne se laisser entraîner par aucune considération terrestre à abandonner la vraie religion et les voies de la vertu. Quand il lui devint pénible de parler, on continua de voir par ses gestes, ses regards et même son silence, que son esprit était fixé sur Dieu, et qu'il conservait sa connaissance en

quelque sorte jusqu'au dernier moment; il parut, au mouvement de ses lèvres, qu'il pria jusqu'au moment où son âme se sépara de son corps. La Reine, qui durant sa maladie avait été elle-même dans une continuelle agonie, lorsqu'elle apprit qu'il venait de rendre le dernier soupir, fut également prête à expirer; car jamais on n'avait vu un plus parfait exemple d'affection conjugale que dans cette vertueuse princesse : aussi le tourment que lui causa la séparation fut-il inexprimable; elle ne semblait vivre que lorsqu'il y avait quelque espérance de guérison, et lorsque cette espérance fut perdue, elle s'abandonna à un tel excès de douleur, qu'elle méritait réellement plus de compassion que le Roi qui, par une vie sainte et sanctifiée, avait heureusement terminé une vie de mortification et de dévotion chrétienne. Elle se rendit sur-le-champ à Chaillot, couvent de religieuses, où elle avait coutume de faire de fréquentes retraites, pour y pleurer dans l'amertume de son âme la perte qu'elle venait de faire et demander des consolations à celui qui lui avait envoyé l'affliction, et pouvait seul lui donner les moyens de les supporter. Dès que la première angoisse de sa douleur fut apaisée, elle ne manqua pas d'obéir au dernier commandement du feu roi, et écrivit à la princesse de Danemarck la lettre suivante :

« Je regarde comme un devoir indispensable

« de m'acquitter, sans plus tarder, de la com-
« mission que m'a laissée pour vous le meilleur
« des hommes et le meilleur des pères. Peu de
« jours avant sa mort, il me chargea de trouver
« les moyens de vous faire connaître qu'il vous
« pardonnait du fond du cœur tout ce qui s'était
« passé, et priait Dieu de vous le pardonner éga-
« lement; qu'il vous donnait sa dernière béné-
« diction, et priait Dieu de convertir votre cœur
« et de vous confirmer dans la résolution de ré-
« parer envers son fils le tort qui lui a été fait
« à lui-même. J'ajouterai seulement que je joins
« de tout mon cœur mes prières aux siennes, et
« que je mettrai toute mon application à inspirer
« au jeune homme laissé à mes soins les senti-
« mens de son père, car personne n'en saurait
« avoir de meilleurs. 27 septembre 1701. »

On ne saurait douter que la princesse de Danemarck ne fût touchée de cette lettre; elle était ou prétendait être depuis long-temps disposée à réparer, jusqu'à un certain point, les torts qu'on avait eus envers son père; mais le prince d'Orange étant mort peu de temps après, l'ambition étouffa les bonnes semences qu'eussent peut-être pu faire germer en son sein les charitables et pieuses exhortations de son père mourant, et effaça le souvenir de toutes les protestations qu'elle avait faites de réparer des injustices reconnues par elle-même au moment où elle se trouvait dans l'affliction,

mais qu'elle oublia lorsque son tour vint de recueillir les fruits de la commune désobéissance.

Le corps du Roi demeura exposé vingt-quatre heures dans la chambre où il était mort. On chanta toute la nuit près de lui l'office des morts, et toute la matinée on dit des messes à deux autels élevés des deux côtés de la chambre. Telle avait été pendant sa vie son humilité, qu'il avait résolu qu'elle le suivrait au tombeau, et avait ordonné, par son testament, qu'on enterrât son corps dans la paroisse sur laquelle il mourrait, sans plus de dépenses qu'on n'avait coutume d'en faire pour un simple particulier. Il ne voulait, pour tout monument et pour toute inscription, qu'une simple pierre avec ces paroles : *Ci-gît le roi Jacques.* Il avait informé le curé de ses intentions, et lui avait ordonné d'insister pour qu'elles fussent accomplies; mais Sa Majesté Très-Chrétienne dit que c'était la seule chose qu'il ne pût lui accorder. Il fut donc embaumé dans la soirée : une partie de ses entrailles fut portée à l'église de la paroisse, et le reste au collége anglais à Saint-Omer. La cervelle et la partie charnue de sa tête furent placées au collége écossais de Paris, où le duc de Perth (1) fit élever, à ses frais, un beau monument, témoignant combien le collége se sentait honoré de posséder ces précieuses reliques.

(1) Jacques l'avait nommé en 1696 gouverneur de son fils.

Sitôt que la distribution en eut été faite, et que tout fut prêt pour emporter son corps, on partit vers sept heures du soir pour l'église des Bénédictins anglais de Paris. Le cortége était composé du duc de Berwick, du comte de Middleton, des chapelains de Sa Majesté, et de quelques autres de ses domestiques. Partout sur son passage il était accompagné des pleurs et des lamentations non-seulement des sujets du Roi, mais des habitans des lieux qu'il traversait. On laissa son cœur à Chaillot, comme il l'avait ordonné, et on s'arrangea pour n'y être que vers minuit, afin que la Reine n'entendît pas le bruit, et ne sût pas l'heure de l'arrivée, et de lui épargner un surcroît de douleur qui aurait fait saigner de nouveau ses blessures si récentes; mais ni le silence de la nuit, ni la précaution qu'on avait prise de cacher l'heure à la Reine ne l'empêchèrent d'éprouver une sorte de pressentiment de ce qui allait se passer, et, quoiqu'elle ne le sût pas certainement, elle demeura tout le temps de la cérémonie dans l'angoisse et la douleur. Le secret qu'on avait gardé n'empêcha pas le peuple de se porter en foule à sa rencontre dans les rues de Paris, montrant, par des expressions à la fois de joie et de douleur, l'affliction que causait sa mort et la satisfaction de conserver ces précieuses reliques. Lorsqu'on fut arrivé au couvent, le docteur Ingleton, aumônier de la Reine, remit son corps au

prieur, et prononça un discours latin élégamment écrit, ainsi qu'il l'avait fait en déposant son cœur à Chaillot. Le corps fut placé dans une des chapelles latérales de l'église pour y demeurer jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de disposer les Anglais à réparer en quelque sorte leurs torts envers lui durant sa vie par les honneurs qu'ils jugeront à propos de lui rendre après sa mort.

Il était un peu au-dessus de la taille moyenne, bien fait, très-nerveux et très-fort. Il avait le visage long, le teint beau et la physionomie engageante. Ses manières étaient un peu roides et contraintes, ce qui les rendait moins gracieuses que polies et obligeantes. Il était affable et de facile accès; car, bien que personne ne connût mieux l'étiquette et ne l'observât plus exactement lorsqu'il était nécessaire, il ne tenait point aux formes. Dans la conversation et la discussion il s'efforçait de convaincre plutôt par de bonnes raisons que par des expressions choisies. Il hésitait un peu en parlant, ce qui rendait son langage moins agréable que solide et judicieux. Il abhorrait la duplicité des cours : on pouvait compter sur son amitié quand il la promettait, et lorsqu'il n'était pas en état de rendre service aux gens, il avait toujours la franchise de le leur dire. Il était naturellement violent et colère; mais sur la fin de sa vie, la vertu s'était parfaitement rendue maîtresse de de ces dispositions; et dans sa jeunesse même elles

avaient eu rarement assez d'empire sur lui pour l'entraîner à aucune action malséante à son rang. Le feu et la vivacité de son caractère s'étaient plus fait voir dans sa conduite à l'armée que dans celle qu'il avait tenue envers ses ennemis. Trop courageux pour marchander avec eux, il avait toujours été assez généreux pour leur pardonner, mais trop prudent pour se fier à eux. Cependant il s'écarta, à son préjudice, de cette dernière maxime au moment où elle lui aurait été le plus nécessaire. Il se confia à des hommes qui l'avaient déjà trahi, et apprit bientôt, par sa propre expérience, qu'ils ne pouvaient être ni convertis par la clémence, ni gagnés par les bons traitemens. Ainsi pendant le temps qu'il passa sur le trône, il fut aussi peu heureux à reconnaître ses ennemis qu'il l'avait été précédemment dans le choix de ses amis.

Il aimait beaucoup l'exercice, particulièrement la promenade et la chasse; mais ce dernier divertissement n'était pas capable, non plus qu'aucun autre, de lui faire négliger les affaires auxquelles il avait une si grande application qu'elles paraissaient être du nombre de ses plaisirs. Il était en cela si remarquable, que dans sa jeunesse, malgré l'incertitude de sa situation pendant tout le temps de son exil, les distractions de la guerre et les désordres auxquels il s'était trouvé exposé d'une manière si inévitable, non-seulement il accomplit toujours avec une grande exactitude les devoirs de la situa-

tion où il se trouvait, mais tint un compte exact de toutes les circonstances de sa vie; en sorte que la postérité lui doit des mémoires de sa main, les meilleurs peut-être qu'on connaisse avoir été laissés par aucun prince souverain.

Cette disposition le rendit toute sa vie très-ennemi de la boisson, du jeu et de tous les plaisirs opposés aux affaires, qui d'ordinaire en rendent incapable ou perdent du moins un temps qu'il a toujours regardé comme précieux et qu'il ménageait avec beaucoup de prudence. Aussi, quoiqu'emporté long-temps par des désordres qu'il a ensuite déplorés avec une si violente douleur, il ne s'en laissa jamais dominer au point de négliger ses affaires, de se laisser aller à des dépenses extravagantes, ou d'oublier totalement ses devoirs, même dans le temps où il les remplissait le moins. Cette disposition élevait dans son esprit de continuels combats, et mêlait tant d'amertume à ses plaisirs, qu'il a souvent avoué depuis, et en particulier dans ses conseils à son fils, que ses désordres lui avaient toujours donné plus de tourment que de satisfaction; que durant tout le temps qu'il avait été adonné à ce vice il n'avait jamais joui de lui-même, et n'avait jamais été deux jours entiers sans qu'il s'élevât pour lui, de cette source, quelque inquiétude ou quelque chagrin. Ce fut un des motifs qui le retirèrent de ces plaisirs séducteurs, dont la plupart des

hommes, et surtout des princes, se laissent si difficilement rappeler.

Il avait été bon mari, même durant le temps des faiblesses de sa jeunesse; mais il le devint surtout à la fin de sa vie, et répara ses infidélités passées par la plus tendre affection, mêlée à un sentiment de respect et de déférence pour les incomparables vertus de la Reine. Il trouva dans ces sentimens tant de douceur et même d'avantage, qu'il avoua n'avoir jamais été véritablement heureux qu'alors; et, de même que Jacob, compta pour rien ses souffrances et ses afflictions, puisqu'il avait pour les soutenir l'appui d'une telle compagne. Il fut le plus indulgent des pères et le plus malheureux dans quelques uns de ses enfans. Il fut le meilleur des maîtres et cependant le plus mal servi. Il fut le plus constant des amis, et jamais prince ne trouva moins d'amis dans ses plus grands besoins. Il était, comme je l'ai dit, si bon père, que non-seulement il chérit ses deux filles au-delà de toute expression, tant qu'*elles* demeurèrent fidèles à leur devoir, mais ses soins et ses sollicitudes les suivirent même dans leur abandon dénaturé; car lorsqu'il revint de Salisbury et trouva la princesse Anne partie, au lieu d'exprimer le ressentiment que méritait une semblable injure, il parut plus occupé de sa santé que de la monstrueuse indignité de sa conduite; et, oubliant à quel point cette démarche pouvait

avoir une fâcheuse influence sur cette affaire, il exprima la crainte qu'un voyage, entrepris si mal à propos, ne lui occasionnât une fausse couche. Ce qui prouve à quel point il était bon maître et bon ami, c'est que non-seulement il accumula les faveurs sur ceux qu'il avait en affection, mais ferma l'oreille à tout ce qu'on pût lui dire contre eux. Cela donna à ses favoris toute facilité pour le trahir, et ils purent faire tout le mal qu'il leur plût à un maître qui ne voulait jamais croire le mal qu'on lui disait d'eux; tellement que dans cet âge d'ingratitude, sa clémence et sa bonté contribuèrent plus à sa perte que ne l'auraient pu les vices des plus cruels tyrans, et ils lui firent faire une pénitence plus sévère de ses vertus vraiment divines, que d'autres ne la font de leurs péchés; en sorte qu'il put dire comme César mourant: *Mene hos servasse, ut essent qui me perderent.*

Tant que vécut le Roi son frère, il fut un modèle d'obéissance; et lorsqu'il devint roi, lui-même put servir d'exemple à tous les autres princes de toutes les qualités propres à faire fleurir une nation et à rendre un peuple heureux, si le malheur des temps, les méfiances à l'égard de la religion et la violence des mécontens, ne leur eussent fait tourner en poisons les alimens les plus salutaires, et ne les eût déterminés à se perdre eux-mêmes, plutôt que de ne pas perdre le meilleur des princes; car d'abord ses infatiga-

bles travaux, son application à s'instruire des fautes commises dans les règnes précédens, mettaient ses talens pour le gouvernement à l'abri de tout reproche, et s'il manqua en quelques uns de ces points, sur lesquels il avait si bien garanti les autres, ce fut faute d'avoir pour lui-même un aussi bon conseiller qu'il l'avait été pour le Roi son frère: car il n'est pas toujours aussi aisé de prendre un bon conseil que de le donner, surtout pour un prince qui, comme le Roi, avait trop bonne opinion des autres, et une opinion trop modeste de lui-même. Cela le rendit moins prudent qu'il n'aurait dû l'être dans le choix de ses amis et de ses favoris, et lui fit moins prendre garde à ne s'en pas laisser tromper. Toutefois les erreurs de gouvernement qu'il put commettre furent moins de nature à intéresser le bien-être de ses sujets que le sien propre.

Sa justice était tellement irréprochable, que ses plus violens ennemis, dans leurs innombrables calomnies, n'osèrent jamais lui reprocher la moindre faute en ce genre. Ce grand principe de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fît, fondement de toute société comme de toute vertu chrétienne ou morale, était toujours dans sa bouche et paraissait toujours également dans ses actions. Il avait une telle horreur de l'injustice, que la crainte de faire tort aux autres ne lui permettait jamais d'agir d'après de simples soup-

çons, et qu'ainsi il différait le remède jusqu'à ce que le mal ne fût devenu incurable, et il était si loin de tendre au pouvoir arbitraire comme l'en ont accusé ses ennemis, que par ses scrupules à ne pas employer à leur égard le pouvoir que la loi avait mis dans ses mains, il s'est enfin laissé tomber dans les leurs.

L'amour de ses sujets était si profondément empreint dans son cœur, que jamais leurs infidélités ne furent capables de l'en arracher; tant qu'il fut sur le trône, leur bien-être fut sa plus grande étude, et leurs souffrances sa plus grande peine. Lorsqu'il n'y fut plus, il était moins affecté du coup qu'il avait reçu, que de la main qui l'avait donné, et ne pouvait s'empêcher de prendre plaisir au spectacle de leur valeur, même quand elle s'employait contre lui avec le plus de violence (1). Ce fut dans la vue du bien de son peuple, et afin qu'il pût augmenter ses richesses, tandis que d'autres nations prodiguaient les leurs avec leur sang, qu'il ne voulut pas se laisser entraîner à cette fureur d'invasion qui dirigeait quelques autres puissances, et tourna contre lui-même le coup dont il avait cherché à les garantir.

---

(1) Lorsqu'à la bataille de la Hogue il vit les marins anglais s'élancer en foule de leurs chaloupes pour grimper le long des flancs des gros vaisseaux de guerre français, il s'écria : « Il n'y a que mes braves Anglais qui puissent faire « une chose si courageuse ! »

Il mettait un intérêt particulier au commerce dont les avantages sont si grands pour l'Angleterre : aussi jamais prince ne s'y entendit mieux et ne le fit plus prospérer. Rien ne lui échappait de ce qui y avait rapport, et ce fut un de ses grands motifs pour accorder la liberté de conscience qui ramena, en effet, en Angleterre tant de dissidens qui, éloignés par la crainte de la persécution, avaient porté à Leuwarden, à Lunebourg et dans la Frise, les manufactures d'étoffes de laine. Ce fut donc, comme on l'a dit, pour l'amour du commerce qu'il se montra si éloigné d'entrer dans l'alliance contre la France, voulant par le moyen de sa neutralité attirer entre les mains de ses sujets tout le commerce de l'Europe. Aussi fut-ce un des grands motifs de l'humeur des Hollandais, et ce qui les engagea, *en dépit* de leur avarice, à aider si libéralement et avec tant de perfidie à l'expédition du prince d'Orange. Ainsi, quoi qu'on en puisse dire, le Roi a été en grande partie le martyr de la partie commerçante de la nation, qui, enrichie par ses soins, a été la première à se détacher de lui; et des hommes jetés dans le dérèglement à force d'abondance, contribuèrent à faire peser sur lui, comme des crimes, les choses auxquelles il s'était déterminé dans la vue de les rendre opulens et heureux.

Son économie était telle, que non-seulement il faisait les dépenses de la liste civile sans avoir

recours aux subsides parlementaires, mais encore munissait d'armes et de vivres les ports et les forteresses. Jamais les magasins n'avaient été si bien pourvus de provisions navales, les vaisseaux de guerre en si bon ordre, et les marins si bien payés. L'armée, quoiqu'elle blessât les yeux du peuple, ne lui était pas une charge, non-seulement il la payait ponctuellement vers le milieu de décembre, mais avait fait la dépense extraordinaire de l'équipement de la flotte, de l'augmentation des troupes et toutes celles qu'avait occasionnées l'invasion du prince d'Orange. Cependant il laissa cent cinquante mille livres dans l'échiquier, et quatre cents mille de taxes arriérées; mais quoique le peuple vécût ainsi exempt de taxes, comme on ne lui donnait pas de parlement, il murmura de son bonheur, et crut sa liberté enchaînée jusqu'au moment où, par de fréquentes sessions, on lui donna le plaisir de payer quatre ou cinq millions par an. Ainsi cette augmentation de liberté pour laquelle il a tant combattu, et dont il s'est si fort glorifié depuis la révolution, n'a été pour lui que le pouvoir de donner tout ce qu'il possédait.

Le courage du Roi faisait la terreur de ses ennemis, la force de ses amis, et l'admiration de tous ceux qui le connaissaient. Dès son enfance, la guerre avait été sa passion dominante, et dès son enfance il avait commencé à s'y exercer. Elle

fut son plaisir et devint dans son exil son grand moyen d'existence. Il eut deux grands maîtres dans cet art, le prince de Condé et le maréchal de Turenne, dont il avait si entièrement gagné l'estime et l'amitié, que le premier disait que si jamais un homme avait été exempt de peur, c'était le duc d'York, et que l'autre l'aimait et l'honoraît à tel point, que lors d'un projet de descente avant la restauration, il avait résolu de lui prêter un corps considérable de troupes sans la permission de la cour, quoique le duc d'York fût alors au service d'Espagne, contre lequel ce généreux capitaine commandait l'armée française. Son courage après avoir honoré la nation dans l'étranger, la défendit lorsqu'il fut rentré en Angleterre, et devint à lui-même son principal appui, contre les innombrables traverses auxquelles l'exposa ensuite sa religion, qui le rendit l'objet de la fureur du peuple dont il avait été le favori. A la vérité, ses ennemis ont prétendu que sa retraite d'Angleterre, sans avoir tenté un seul effort, et son départ trop précipité de l'Irlande, avaient à un certain point terni sa réputation en ce genre; mais quiconque examinera avec soin les circonstances plaindra son malheur, plutôt que de blâmer sa conduite, et se convaincra que la trahison et la désertion qui le surprirent en Angleterre, ainsi que les espérances d'une descente en France, au moment où il quitta l'Irlande, purent bien en-

traîner le plus sage et le plus courageux des capitaines à prendre le plus mauvais parti, comme il est certain qu'il le prit en cette occasion.

Mais malgré son goût pour la guerre, sa prudence lui fit toujours préférer la paix. Il sentait bien, quoique tout le monde ne fût pas de cet avis, que, moins un roi d'Angleterre aime la guerre, plus son peuple s'en trouve bien. Il voyait que le royaume n'avait tiré des conquêtes d'Edouard III et de Henri V, d'autre avantage qu'une occasion perpétuelle de déplorer l'immense effusion de sang et la prodigieuse dépense qui se faisait en ces expéditions, pour les finir à la honte et à la ruine de l'Angleterre. Il pensait que des entreprises sur le continent ne lui promettaient pas plus de succès ou d'avantages que n'en pouvaient promettre aux puissances continentales des entreprises sur l'Angleterre, qui, par conséquent, ne devait pas craindre qu'on voulût tenter rien de pareil. Il lui paraissait que les trois royaumes formaient ensemble un empire circonscrit, qui ne pouvait ni être envahi par le continent, ni s'y étendre. L'accroissement de commerce et de richesses était, il le savait bien, un avantage plus durable qu'une vaine renommée, et c'était là encore son motif pour ne pas entrer dans une guerre contre la France. Il calculait que le tiers des dépenses qu'il prévoyait que devait entraîner la guerre, pouvait, si on les mettait à accroître les forces ma-

ritimes de l'Angleterre, rendre la nation invincible, non-seulement pour la France, mais pour tout le reste du monde. Il fut déjoué en ceci par l'obstination de quelques uns, l'imprudence des autres, et l'artificieuse perfidie de plusieurs : ce qui joint aux flatteries d'abord des gens d'Eglise, et ensuite des fanatiques, le rendirent incertain de savoir de quel côté il devait tourner, et donnèrent à des ministres corrompus le moyen de l'entraîner dans des mesures qui amenèrent enfin la révolution.

Il était de la plus exacte véracité, et méprisait généreusement toutes sortes d'artifices et de dissimulation. Il avait en aversion cette ignoble habileté, qui consiste à employer des termes équivoques, dédaignait de cacher ce qu'il croyait, et de dire ce qu'il ne pensait pas, et était bien loin de mériter le reproche qu'on lui avait fait, d'être revenu sur les engagemens qu'il avait pris en faveur de la religion et des libertés du peuple. Il n'avait pas fait un pas dans cette affaire, sans avoir reçu des hommes savans dans la loi, et dans les anciens usages, l'assurance qu'il le pouvait faire sans manquer à sa parole ni aux lois, et si sa prérogative a été poussée au-delà des bornes légitimes, ou du moins convenables, il en faut accuser la corruption de quelques courtisans, et la faiblesse de quelques hommes trop disposés à flatter les princes, dans la vue de leur propre

intérêt, et l'on ne doit point penser que le Roi ait eu en cela l'intention de manquer à ses engagemens; car il se rappela toujours sa promesse de maintenir ses sujets protestans de l'Eglise d'Angleterre, dans la tranquille possession de leurs priviléges, de leur religion, etc. Il renouvela cette promesse en toute occasion, mais ne pouvait cependant renoncer à toute clémence envers d'autres, que malgré le préjugé populaire il ne croyait pas impossible à ramener. Il avait éprouvé par lui-même la persécution pour cause de religion, et il était naturel autant que glorieux à un si bon prince de donner à d'autres la liberté qui lui avait manqué, et de compatir chez un si grand nombre de ses sujets à des souffrances qu'il avait lui-même éprouvées.

Tel était son zèle pour la religion, qu'il y sacrifia non-seulement la faveur du peuple, ses emplois et son pays, mais enfin sa couronne même. S'il a jamais manqué aux règles de l'humaine prudence, ce fut pour l'amour de la religion, et son unique tort aux yeux du monde, si cela peut s'appeler un tort, fut d'avoir mis le service de Dieu au-dessus de toutes les considérations personnelles; mais comme de là étaient venues ses peines, là aussi il trouva de quoi l'aider à les supporter, et il en tira une telle égalité d'esprit dans toutes les fortunes, que le succès ne put l'élever ni l'adversité l'abattre, et qu'on ne l'a jamais

vu verser des larmes sur un intérêt temporel. Lorsque trois couronnes vinrent à lui écheoir, il fut beaucoup plus touché de la perte du Roi son frère, que charmé de la possession des royaumes que lui laissait sa mort. Cet événement lui fit connaître les extrémités de la bonne et de la mauvaise fortune; et quoiqu'il eût pris l'une avec modération, il but l'autre à plein calice, mais conserva en toutes deux la même égalité d'âme; se faisant de l'incertitude des choses humaines un sujet de réflexions morales, plutôt que de regrets ou de ressentimens, ce qui le rendit assez humble pour pardonner à ceux qui avaient causé ses malheurs, et assez désintéressé pour tout sacrifier à la Providence. La conduite de ses dernières années offrit un mélange de la majesté d'un roi et de l'humilité d'un chrétien, qui le releva tellement dans son infortune, que ceux qui semblaient le plus vivement touchés de sa situation, ne pouvaient s'empêcher d'être charmés de la manière dont il la supportait. Si quelque chose avait été capable de surmonter sa patience, c'était les souffrances de ses sujets, non les siennes. Il était affecté au dernier point des malheurs de chaque individu en particulier, comme si ceux de la nation n'avaient pas épuisé sa compassion et son intérêt; il donnait jusqu'au dernier sou de ce qu'il pouvait épargner sur son pur nécessaire, pour soulager les pressans besoins de ceux qui

l'avaient suivi. Il eut une fois l'occasion d'économiser une somme considérable, et on le pressait de le faire, lui disant qu'elle pouvait dans un moment critique lui fournir les moyens de regagner sa couronne, mais il aima mieux s'en remettre sur ce point à la Providence, que de laisser dans la détresse aucun de ceux de ses sujets, tant qu'il conservait les moyens de pourvoir à leurs besoins. De peur que dans une distribution, ou partiale ou mal entendue, on n'oubliât les plus méritans ou les plus nécessiteux, il prenait la peine d'être lui-même, à un certain point, son propre aumônier, et par sa prudence à prendre des renseignemens, et la justesse de son gouvernement, manqua rarement à placer ses charités là où elles étaient le plus nécessaires. Son admirable économie, au moyen de laquelle il sut se soutenir dans la mauvaise fortune aussi bien que lorsqu'il avait eu à disposer des revenus des trois royaumes, lui donna le moyen d'étendre sa bienfaisance à un point extraordinaire.

Sa charité et sa bienveillance ne se bornaient pas à ses amis et à ceux qui l'avaient suivi; ses ennemis y avaient part. Il était si loin de leur reprocher leur infidélité, qu'il ne souffrait pas que d'autres le fissent. Il s'étudiait à trouver en public des excuses à leurs crimes les plus noirs, et ne manquait point de prier pour eux en particulier. Par une ingénieuse et charitable adresse

il trouvait moyen de bénir ses ennemis comme ses plus grands bienfaiteurs; car c'était eux qui l'avaient conduit dans les voies de l'affliction, le plus sûr chemin du salut. Il savait distinguer, de la main visible qui portait le coup, l'invisible décret qui le permettait; et ainsi, au lieu de blâmer l'une, se soumettait à l'autre et l'adorait, et allait même, dans sa résignation, jusqu'à prendre plaisir à ses peines.

« Jusqu'au moment où je vous ai vu, mandait-« il à l'abbé de la Trappe (1), je n'avais pas connu « ce mépris du monde dont je jouis maintenant. « Je me sers de cette expression parce que je n'ai « jamais été vraiment heureux jusqu'au moment « où je suis parvenu à me rendre entièrement « conforme à la volonté de Dieu, et jusqu'à ce « que j'aie été convaincu qu'il était impossible « d'obtenir de satisfaction en ce monde que par « le mépris du monde. »

Il ne craignait rien tant que la flatterie; car elle l'avait suivi jusque dans sa disgrâce. Il regardait la calomnie comme moins dangereuse que la louange et pardonnait aisément une injure, mais n'était pas sûr de pouvoir effacer, avec autant de facilité, l'impression qu'avait faite sur son esprit l'estime publique, et il consulta l'abbé de la Trappe sur la manière de se conduire

(1) 20 juillet 1692, et 9 juin 1695.

à cet égard. Il évitait, autant qu'il lui était possible, les complimens des prédicateurs et les éloges des personnes pieuses, eussent-ils pour objet de l'encourager à la vertu. Il demanda un jour à un prédicateur comment il pouvait justifier les éloges accordés à des princes sans qu'ils les méritassent. Celui-ci répondit que la situation élevée des princes ne permettant pas qu'on prît la liberté de les réprimander comme les autres hommes, c'était en les louant de ce qu'ils n'étaient pas qu'on leur enseignait ce qu'ils auraient dû être. Cette réponse ingénieuse plut au Roi, mais il dit à celui qui la lui avait faite, qu'il ne voulait pas être conduit à son devoir par des complimens, et qu'il trouverait très-bon qu'on lui montrât ouvertement ses fautes. Il avait aussi coutume de dire aux prédicateurs qu'il désirait leurs prières et non leurs éloges. Il ne se lassait jamais d'entendre des sermons et des discours spirituels et de lire de bons livres, et, outre le goût qu'il avait à ces pieuses récréations, son humilité lui faisait penser qu'il en avait plus besoin que d'autres. « Les continuelles distractions « de ceux qui vivent dans le monde, mandait-il « à l'abbé de la Trappe (1), font qu'ils ont be- « soin d'être continuellement réveillés par de « fréquentes admonitions qui les rappellent à

(1) 7 août 1695.

« leur devoir. J'en ai plus besoin que d'autres,
« moi qui ai commencé si tard à m'appliquer à
« l'œuvre de mon salut. »

C'était ainsi que ce prince pieux et pénitent sanctifiait ses souffrances et s'efforçait de sanctifier même ceux qui les lui occasionnaient. « Il n'y a « pas de jour, mandait-il encore à l'abbé de la « Trappe (1), que, comme il est de mon devoir, « je ne prie pour la conversion du malheureux « prince d'Orange et de tous ceux qui m'ont of« fensé, de quelque manière que ce soit. » Il n'avait plus d'autre ennemi que le péché, qu'il combattait en lui-même et déplorait dans les autres; mais ce serait un travail infini et une entreprise téméraire que de vouloir donner une idée complète de ses vertus, que le ciel a daigné publier lui-même par le prodigieux concours qui s'est pressé aussitôt après sa mort autour de ses précieuses reliques, et les nombreuses cures qu'il a plu au Dieu tout-puissant d'opérer en témoignage de la sainteté de sa vie, cures si publiques et si bien attestées, que nous pouvons espérer, avant peu, de voir cette sainteté proclamée par une décision du siége apostolique.

FIN DES MÉMOIRES DE JACQUES II.

---

(2) 28 avril 1700.

